

I

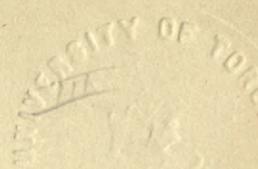
ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTOIBITES
DE L'EGYPTE

Doc.
Egypt

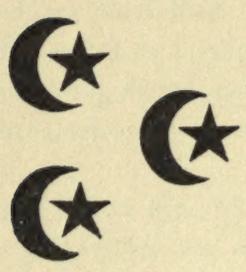
Egypt. Service des Antiqu

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE



ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

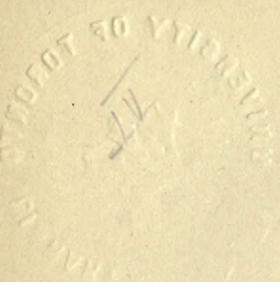
TOME XVI



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCG XVI



DT
57
A24
t.16

617833
30.8.55



ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE.

LA STATUE D'UN ASTRONOME

PAR

M. GEORGES DARESSY.

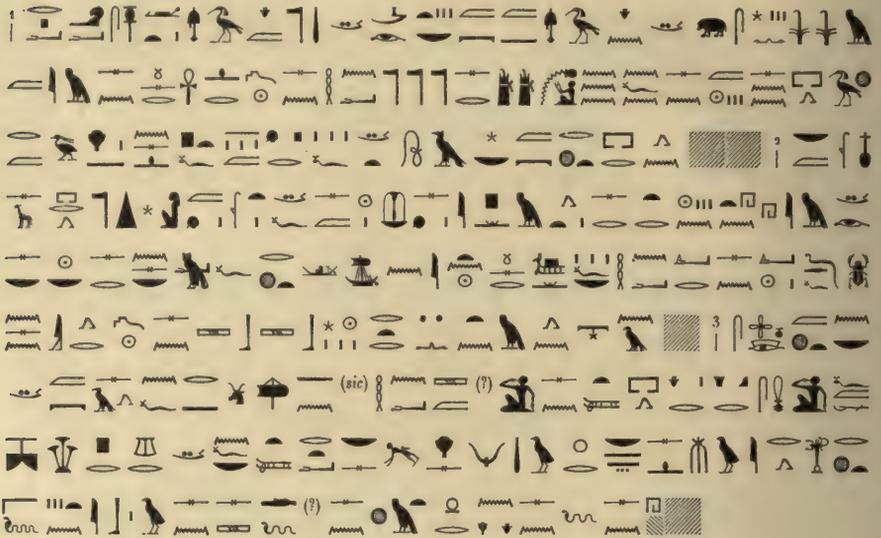
Ahmed bey Kamal a publié en 1906 dans les *Annales*⁽¹⁾ les textes que porte une statue donnée au Musée par Imam bey Mohammed Ismaïl, de Faqous, dans les propriétés duquel elle avait été découverte, à Tell el-Faraïn. Il ne semble pas que ces inscriptions aient attiré l'attention des égyptologues et pourtant elles sortent de l'ordinaire en nous énumérant les connaissances du personnage représenté, qui, à l'en croire, aurait été versé dans la science de l'astronomie; je ne crois pas inutile de publier à nouveau ce monument.

La statue debout, en granit noir, a 0 m. 65 cent. de hauteur; elle a perdu la tête et le bas des jambes; les bras étaient pendants, la main gauche subsiste seule : elle est fermée, comme si elle serrait un petit rouleau de papyrus. Le costume est une *chentî* échancrée avec languette au milieu; le style rappelle celui de la dernière époque pharaonique, vers la XXX^e dynastie.

Le pilier dorsal se terminait en pyramide; au-dessous, trois colonnes d'hiéroglyphes sont surmontées de l'emblème du ciel —; la fracture des pieds a fait disparaître une partie peu importante, qu'on peut évaluer à six ou sept groupes au bas de chaque ligne. Les signes sont assez bien

⁽¹⁾ *Annales du Service des Antiquités*, t. VII, p. 239.

gravés, toutefois les ○ et les ● ne sont pas distingués, étant représentés également tantôt par ●, tantôt par ○ :



Le texte se terminait sur le côté gauche de la statue, par deux colonnes d'inscription gravées sur la surface plane en arrière de la jambe :



Si le sens général n'est pas difficile à établir, il n'en existe pas moins un certain nombre de passages dont la traduction laisse place à des hésitations, soit à cause de l'emploi de termes techniques, soit surtout par suite de la rédaction négligée du texte : certains signes sont mis pour d'autres, on a supprimé des déterminatifs, des marques orthographiques, et rendu ainsi difficile la coupure en mots de certains groupes. Je proposerai la traduction suivante :

« Le prince et gouverneur, ami unique, versé dans la science, observateur de tous les phénomènes célestes et terrestres, habile à l'observation des astres sans négliger la moitié d'entre eux, traçant un horoscope fondé sur leur position et les divinités qui régissent la destinée; ayant été instruit

sur eux et leurs jours, sur l'influence manifeste que Vénus a sur la terre, il rend heureux les pays par ses prédictions. Observant toute culmination dans le ciel, connaissant la sortie de² (il indique) toute (fête) à sa bonne époque; annonçant l'apparition de Sirius au commencement de l'année, il l'observe le jour de sa fête; ayant calculé sa venue aux époques à lui assigner, observant tout ce qu'elle fait chaque jour, tout ce qu'elle règle est avec lui; connaissant la descente et la montée du disque solaire, la mesure de toutes ses variations, il les emploie à faire indiquer son heure par le soleil, se produisant leur venue à leur moment et les changements horaires dans le temps de l'obscurité; le mouvement au ciel de l'étoile d'Horus³ clairvoyant dans les choses du maître, ce qu'il a observé dans le ciel il l'applique à la terre; connaissant leur souffle et leur Pas un disputeur ne s'élève contre sa décision après qu'il a tranché une affaire à la suite de tout ce qu'il a observé, aucun maître ne peut renverser un de ses conseils au seigneur des deux terres. Domptant les scorpions, connaissant la retraite des reptiles; indiquant leur place et en tirant leurs serpents, fermant la bouche de leurs habitants, leurs serpents⁴ initié à ses mystères, favorisent ses voyages et protègent sa route, maîtrisant les (adversaires) de son expédition⁵ se félicitent de son conseil, dieu faisant son amour comme maître du scorpion, *Hor-kheb*, fils du dévoué à Uazit »

Ce haut personnage semble avoir dirigé toutes ses actions au moyen de l'astrologie, et l'observation  des astres  | * =  | | * a été sa grande préoccupation. La signification « horoscope, destin » pour  résulte du contexte; c'est peut-être pour cela que les étoiles sont parfois appelées  *,  *, étant celles qui règlent la vie selon leur aspect au moment ou à l'heure ,                    

aurait été un des principaux astres à observer pour les horoscopes. —  * dérivant de  « élever » désigne sans doute le point culminant d'une étoile, son passage au zénith.  □, qui ne signifie rien, me paraît être une erreur du lapidaire pour  □, dont le sens d'« assigner, désigner » est déjà connu.

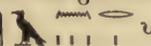
Après avoir parlé des étoiles et de leur influence, le personnage nous informe qu'il était capable de construire des cadrans solaires et autres appareils propres à mesurer le temps. Il connaissait la descente vers le nord  et la montée vers le sud  du disque solaire, autrement dit les variations de hauteur du soleil au-dessus de l'horizon selon les saisons, et par suite les modifications dans la longueur de l'ombre, appelée ici , suivant les époques de l'année. Le graveur du texte ne comprenait peut-être pas très bien le sens de ce qu'il écrivait; il avait mis d'abord  et a dû corriger, autant que faire se pouvait, en .

Le mot   * m'est inconnu, mais il doit se rattacher à  ou , désignation de la clepsydre; je pense donc qu'il signifie les heures qu'on pouvait lire sur les horloges à eau mises en fonction pendant la nuit⁽¹⁾, le temps où l'on ne voit pas . Cette dernière formule rappelle le nom d'Horus , divinité adorée surtout dans la Basse-Égypte, principalement à Athribis. On a traduit ce nom «Horus sans ses yeux, Horus aveugle»; ne serait-ce pas l'Horus qu'on ne voit pas, le soleil nocturne, rentré dans le sein de sa mère , d'où l'autre nom du dieu  et la tête de crocodile qu'on lui attribue, le crocodile étant l'emblème des ténèbres?

Plus on avance vers la fin du texte, plus il y a de concision, de suppression de lettres dans l'inscription. Je prends  ^ comme un abrégé de  ^ et  pour  ^  . Il y a un mot  dont la lecture est incertaine, le premier signe étant de forme vague, et le sens ne me guide pas pour établir la lecture correcte.    est sans doute pour    (= )  ; après qu'il a éclairci les affaires mystérieuses, cachées, son opinion fait loi.

Notre personnage est non seulement astrologue, mais encore il est

(1) DARESSY, *Deux clepsydres antiques*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1915, p. 5.

dompteur de reptiles, il impose la paix à ce qu'il appelle les . Le déterminatif semblerait indiquer que cette périphrase désigne les scorpiens, mais  est une orthographe simplifiée de . *El*, serpent; il est donc probable que les « enfants du serpent » sont les reptiles et animaux malfaisants en général. Il connaît leurs cachettes , peut indiquer  leurs retraites et les en faire sortir tout en les rendant inoffensifs, comme le font encore les charmeurs de serpents. Aussi est-il , un titre qui remonte à la plus ancienne époque, puisqu'on le trouve à Saqqarah dès la VI^e dynastie⁽¹⁾, où il va d'accord avec celui de médecin de la Cour .

Le père de Hor-kheb, dont le nom n'existe plus, était consacré à , la grande déesse léontocéphale de la Basse-Égypte qui était en effet adorée à Tell el-Faraïn, une des Buto  de l'antiquité.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ QUIBELL, *Excavations at Saqqara* (1905-1906), p. 22.

FOUILLES

À KHIRBET EL-FLOUSIYEH

(JANVIER-MARS 1914)

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

A l'extrémité orientale et sud du lac de Baudouin, ancien *Sirbonis*, à deux kilomètres du rivage de la mer, on remarque sur la face unie de la plaine marécageuse de nombreux mamelons de sable formant comme autant d'îlots. Quelques-uns d'entre eux cachent des ruines importantes que signalent à la surface du sol des restes de murailles et de nombreux débris de poterie. Ces ruines marquent l'emplacement de l'ancienne *Ostracine* qui devint, grâce à sa situation au bord de la mer et à la bifurcation de la route d'Égypte, une ville importante, surtout à la période byzantine, comme en témoignent les monuments exhumés. La ville s'allongeait dans la direction nord-est sud-ouest; elle formait deux groupes séparés par une distance de deux kilomètres environ. Le groupe du nord représente les vestiges de l'Ostracine maritime ou *majumas*, qui avait son port, non comme on le croit, sur la côte de la mer, mais sur le bord septentrional du lac. Le second groupe, celui du sud, est l'Ostracine terrestre; c'est le plus important (fig. 1).

Ostracine est connue surtout par les Itinéraires. Elle se trouvait, selon Pline, au commencement de l'Idumée et de la Palestine, à la limite de l'Arabie et à l'extrémité du lac Sirbonis⁽¹⁾; l'*Itinéraire d'Antonin* la place à 24 milles romains de Rhinocorura (El-Arish)⁽²⁾. La carte de Peutinger ne marque que 23 milles. Ces renseignements sont en parfaite concordance

⁽¹⁾ PLINE, *Histoire naturelle*, V, 14. — ⁽²⁾ *Itinéraire d'Antonin*, édit. Parthey, p. 69.

avec la position des ruines, et l'identité d'El-Flouisyeh avec Ostracine n'est pas contestable. Cette identité est, du reste, confirmée par la signification

MER MÉDITERRANÉE

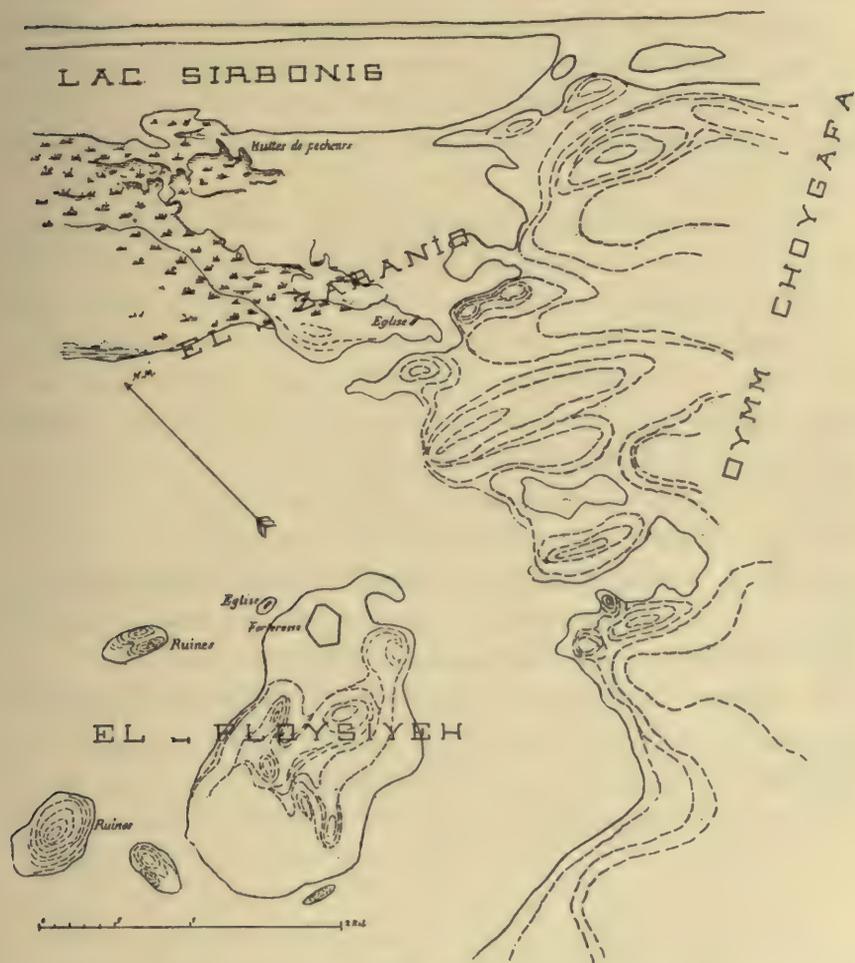


Fig. 1.

du nom arabe, qui n'est que la traduction du nom grec qui signifie une coquille.

Après la conquête arabe, Ostracine fut détruite, puis reconstruite; elle prit alors le nom d'El-Ouaradah, qui signifie, selon les auteurs arabes,

l'arrivée, peut-être à cause de son port⁽¹⁾. Les renseignements sur cette nouvelle ville sont plus nombreux, et ce sont eux qui les premiers font connaître le port de la ville; cependant les fouilles ont démontré que le port est antérieur à cette époque, et que c'est, pour le moins, une création byzantine sinon romaine. Son commerce, très probablement, ne dépassait par les limites de la Syrie et des îles de la mer Égée, mais il avait acquis et conservé une certaine importance pour avoir attiré sur elle les convoitises des Francs en 1249, qui s'y rendirent de nuit par mer; ils entrèrent dans la ville, la pillèrent avec tous les environs jusqu'à Qatieh⁽²⁾.

Ostracine ne possédait pas de puits; la ville, comme tant d'autres de ce vaste territoire, était alimentée d'eau douce par un canal dérivé du Nil⁽³⁾, probablement celui qui passait à Selæ (= Zarou, aujourd'hui El-Qantarab), que nous fait connaître une sculpture gravée sur un mur du temple de Karnak, du temps du roi Sétî I^{er}. Le souvenir de ce canal semble s'être conservé dans le nom moderne que les Arabes donnent à la partie du territoire qui est au nord de celui d'El-Flousiyeh et borde le lac de Baudouin et qu'ils appellent Zaranîq ou même Zarnouq, الزرنوق, *le ruisseau, la rivière*, mot qui n'aurait aucun sens en ce lieu où il n'y a jamais eu de puits, ni d'eau douce autre que celle amenée par le canal; ne pourrait-on voir un autre indice de ce canal dans le second sens attribué par Maqrizi à Ouaradah, *celui qui descend à l'abreuvoir*?

La situation de la ville est exactement celle de Péluse. Elle se trouve dans une région basse et marécageuse, inondée pendant toute la durée de l'automne et de l'hiver, soit par suite des pluies, soit à la suite de la crue du Nil⁽⁴⁾ qui se fait sentir jusque là, soit enfin par les eaux du lac qui

⁽¹⁾ Maqrizi, trad. Bouriant, p. 528; Edrisi, trad. Jaubert, I, p. 340. On accorde à ce mot un autre sens que nous verrons plus loin.

⁽²⁾ Maqrizi, trad. Blochet, p. 749 note 2.

⁽³⁾ W. SMITH, *Dictionary of Greek and Roman Geography*, au mot *Ostracena*.

M. Capella, c. 6, dit qu'à Ostracine on allait prendre l'eau dans un canal venant du Delta. Voir aussi STRABON, *Géographie*, XVII, 12.

⁽⁴⁾ Linant de Bellefonds (*Mémoires sur les principaux travaux exécutés en Égypte*, p. 118) avait déjà observé que l'Égypte cultivée s'étendait au delà de Péluse.

inondent les basses terres sous la poussée des vents nord-ouest qui viennent de la mer ⁽¹⁾. Durant ces longs mois l'accès du pays est très difficile et devient impossible aux animaux, qui du reste refusent de s'y aventurer. Qu'il y ait eu soulèvement maritime ou bien affaissement du sol de la côte méditerranéenne, comme on le suppose, il est certain que le pays a considérablement changé de physionomie depuis la fin de l'occupation byzantine. La route ancienne est devenue inaccessible durant une bonne partie de l'année et les voyageurs comme les caravanes sont obligés de suivre un chemin plus au sud, qui passe à Bir el-Mazar, pour éviter ces marécages.

Ostracine comme place forte frontière, occupait une situation stratégique importante. C'était en ce lieu que se trouvait la grande bifurcation qui menait vers l'Égypte. Une des routes continuait à suivre le littoral méditerranéen et passait par Cassios, Pentaschœnon, Péluse, Héracléus et Tanis pour aller à Alexandrie : c'est la route des Itinéraires; elle est à peu près abandonnée aujourd'hui. L'autre, au contraire, passait au sud du lac Sirbonis et son tracé a peu varié jusqu'à ce jour; c'était la voie militaire et la plus directe pour aller à Memphis. Elle était défendue par une série de postes, dont on reconnaît encore les ruines, et que, pour la plupart, nous ne pouvons déterminer faute de documents. Les stations principales étaient Qatieh et El-Qantarah, l'ancienne Zarou des Égyptiens où se réunissaient les troupes allant en Asie. Une voie allant de l'Arabie ou de la Nabatène par le ouâdy Magharah, à Péluse et de là à Alexandrie, passait très probablement à Qatieh, qui possède des ruines importantes. Elle était surtout fréquentée par les caravanes et principalement par les Nabatéens qui fondèrent un comptoir pour leur trafic, tout près de Qatieh, à Qasr Gheit, dont le site a été reconnu en 1910 et fouillé l'année suivante ⁽²⁾. A Ostracine bifurquait une autre route traversant tout le désert, du nord-est au sud-ouest, et allant à Clysmâ (Suez); elle passait à Bir el-Mazar, station à deux heures au sud, où se voit, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par un ouély, des ruines qui paraissent remonter à

⁽¹⁾ Mêmes constatations par Linant de Bellefonds (*ibid.*, p. 122) au lac Menzaleh, par le général Andréossi, dans DENON, *Voyages dans la Basse et la Haute-Égypte*,

Appendix, p. cl.

⁽²⁾ Dans *Annales du Service des Antiquités*, t. X, 1909, p. 236; t. XII, 1911, p. 145-168.

l'époque romaine ou byzantine; une partie des matériaux paraît avoir servi à construire le monument arabe. Le puits est à un kilomètre environ au sud-est de l'ancienne localité; il a été construit par Ibrahim pacha en même temps que celui de Qatieh.

LA VILLE. — La position géographique d'Ostracine sur le front oriental du lac Sirbonis est maintenant déterminée avec certitude. Sous les Romains, c'était une des principales villes de la province Augustamnique I. Avec le christianisme elle devint le siège d'un évêché dont un des évêques, Abraham, souscrivit au concile d'Éphèse⁽¹⁾. C'est tout ce que nous savons sur Ostracine.

Les renseignements sur Ouaradah ne sont guère plus nombreux. Cependant Maqrizi fait connaître une mosquée élevée par le calife El-Hakem bi-amr Allah en 1017 de J.-C., qui fut abandonnée trois siècles plus tard, en 1300⁽²⁾. Cette date et celle du fameux tremblement de terre de 1302 doivent marquer la fin d'El-Ouaradah. La mosquée est le seul monument arabe qui nous soit connu avec un colombier pour pigeons voyageurs, détruit dans la seconde moitié du XIII^e siècle par Melek Naser Daoud⁽³⁾.

De sa fondation nous ne savons rien; peut-être faut-il en attribuer la création aux Ptolémées; toutefois ce n'est qu'avec les Romains, sous lesquels elle apparaît pour la première fois, et surtout sous les Byzantins, qu'elle prend son plein développement et toute son importance⁽⁴⁾. Détruite par les Perses ou les Arabes, elle fut reconstruite par ces derniers sur un emplacement différent de celui qu'elle occupait autrefois⁽⁵⁾. Je

⁽¹⁾ AMÉLINEAU, *Géographie de l'Égypte*, p. 288.

⁽²⁾ Maqrizi, trad. Bouriant, p. 528.

⁽³⁾ QUATREMÈRE, *Histoire des Mamlouks*, I, p. 90-91 note.

⁽⁴⁾ Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 129) propose de l'identifier avec le 

 ou  

«la forteresse de Sétî I^{er}». Rien, à mon avis, ne justifie une telle opinion et je

pense que ce rapprochement est à rejeter. Je propose, sous toute réserve, d'y reconnaître la forteresse du *Lion*   qui est à gauche de la forteresse de Zarou, à l'extrémité d'un canal qui ne serait dans ce cas, que la prolongation de celui de Zarou, ou bien la représentation du lac Sirbonis, caractérisée par une ondulation qui figurerait les sinuosités du lac (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 128 a).

⁽⁵⁾ Maqrizi, trad. Bouriant, p. 671.

crois avoir reconnu la ville terrestre arabe dans les énormes buttes qui sont à l'ouest de la forteresse, et la ville maritime à l'ouest de l'église où j'ai eu l'occasion d'observer des remaniements dans la construction. Le travail de déblaiement n'ayant pas été poussé de ce côté, je ne puis affirmer si ces changements appartiennent réellement à l'époque arabe. Il est un autre point auquel on peut encore songer : c'est un site à l'ouest de Zaranîq, que l'on nomme *Oumm el-Chougafa*, que je n'ai pas exploré, mais qui, d'après son nom, doit cacher quelques ruines.

La situation stratégique de la localité a certainement beaucoup aidé à son développement. Peut-être doit-elle beaucoup au séjour qu'y fit l'empereur Vespasien en se rendant en Syrie, et qui ne pouvait s'empêcher de remarquer sa position particulière.

L'empereur Justinien, pour défendre l'Égypte contre les attaques des Perses, fortifia les passages du Sināi et la route d'Égypte en Syrie. A cet effet, il a fait édifier de nombreuses constructions servant à la fois de monastères et de forteresses, où se trouvaient mêlés les moines et les soldats, et parmi toutes ces transformations et améliorations il est certain qu'Ostracine ne fut pas oubliée⁽¹⁾. C'est peut-être à ce règne qu'il faut rapporter une série de forteresses construites en pierres sèches, établies de loin en loin sur les principaux sommets de la montagne qui s'étend d'El-Arish à Nakhel et surtout dans le Magharah, qui est un des principaux passages de la chaîne.

L'aspect actuel des lieux ne peut donner une idée de la grandeur et de la prospérité d'Ostracine; les ruines de la ville sont ensevelies sous les sables, ne laissant à nu que quelques pans de murs; cependant quelques fragments d'architecture, colonnes, chapiteaux et fragments de sculptures jonchent le sol sur plusieurs points et décèlent un peu de son ancien luxe. Mais, comme si l'on eut voulu effacer toutes traces de la ville, elle fut exploitée méthodiquement comme carrière dès l'antiquité; il ne reste plus en place que la charpente des murs : les placages de marbres et les colonnes ont passé aux fours pour être réduits à l'état de chaux, et les belles dalles de calcaire blanc qui servaient au revêtement des murs ont

⁽¹⁾ Brooks, *On the chronology of the conquest of Egypt by the Saracens*, dans

Byzantinische Zeitschrift, vol. IV, 1895, p. 435; Euty chius, II, 161.

été enlevées pour être transportées dans un autre lieu, car de tous ces vastes édifices, dont il ne reste parfois que les soubassements, on ne trouve qu'une très minime partie des matériaux qui ont été employés.

Les recherches que j'ai exécutées dans ces ruines ont amené la découverte, dans la ville terrestre, de la forteresse et d'une église; dans la ville maritime j'ai déblayé une seconde église et pratiqué quelques travaux sur un autre point à l'ouest que les Arabes m'avaient signalé comme renfermant de la mosaïque. En ce lieu j'ai trouvé les vestiges d'une vaste construction qui avait été exploitée, quelques années auparavant, pour en extraire la pierre. Les ouvriers firent si bien le travail qu'ils détruisirent non seulement les murs du bâtiment, mais encore la mosaïque qui servait de pavement. A en juger par les fortes dimensions des quelques menus morceaux subsistants, la mosaïque ne pouvait être qu'à décor géométrique; devant cet état, j'ai dû abandonner la fouille de ce côté. J'ai porté mes efforts sur les deux églises et la forteresse. Beaucoup d'autres ruines restent à découvrir et à reconnaître.

Les deux églises étaient à plan basilical flanqué d'un vaste *atrium* précédé de locaux divers dépendant de l'église.

La forteresse n'a été qu'entamée et les travaux n'ont porté que sur la partie antérieure du front occidental, la région qui paraissait la mieux conservée. Les sondages que j'ai pratiqués sur divers points de l'enceinte n'ont eu d'autre but que de reconnaître la ligne exacte de cette enceinte. Ainsi que le montre le plan, il n'y a qu'une bien minime partie de la forteresse qui ait été explorée. Il reste encore à fouiller toutes ces grandes buttes que je signalais à l'ouest et que je présume être, toutefois sans trop insister, le lieu de la ville arabe. Au nord de ces ruines sont deux îlots qui semblent être d'un intérêt tout spécial par l'étendue et l'importance des ruines et des bâtiments dont on suit le tracé, de quelques-uns d'entre eux, jusque dans le marais. C'est dans l'îlot oriental que j'ai ramassé en 1910 deux fragments de statues féminines de l'époque impériale, qui ont été ramenés à Ismaïliah, où ils sont aujourd'hui conservés⁽¹⁾. Peut-être trouvera-t-on dans ces décombres les vestiges d'importants édifices romains.

Ce qui fait encore l'intérêt de ces ruines, c'est que toutes les bâtisses

⁽¹⁾ *Annales du Service des Antiquités*, 1909, p. 222.

sont en pierre de taille; les murs en briques rouges sont excessivement rares et ceux de briques crues n'appartiennent qu'à la période arabe. Je n'en ai vu qu'à l'ouest de la forteresse, où le mur byzantin avait presque entièrement disparu pour laisser passage à de nouvelles constructions et à des murs transversaux. On est cependant surpris de ne trouver sur le sol aucun reste de la domination arabe ni surtout des traces de la mosquée d'El-Hakem dont les ruines rappelleraient une belle époque d'art⁽¹⁾.

Pour me résumer, Ostracine à son origine n'était qu'un simple poste militaire sans importance, réduite à sa seule forteresse; détruite une première fois par les Perses, elle fut de nouveau reconstruite et agrandie d'abord par Anastase I^{er} et surtout par Justinien. A cette époque la ville s'élargit, elle déborde ses murailles, envahit la plaine et acquiert tout son développement. Et j'ai lieu de croire que c'est aussi à cette date qu'il faut rapporter la création, sinon du port, du moins de tous les travaux de transformations et d'améliorations nécessités par les besoins d'une cité grandissante et florissante. De ces travaux il ne reste naturellement aucun vestige; mais l'on ne peut vraiment pas, de l'aspect actuel des lieux, se faire une juste idée de ce qu'était l'état ancien. Elle tomba une seconde fois sous les coups des troupes arabes d'Amrou en 639; peu de temps après elle fut rétablie sur un autre terrain et dans le voisinage; elle prit dès ce moment le nom d'El-Ouaradah. La ville disparut et fut définitivement abandonnée au commencement du xiv^e siècle.

Les monuments qui ont fait l'objet de mes recherches et que je vais décrire appartiennent tous à la période byzantine et ne sont pas antérieurs à Justinien. Les quelques indices qui m'ont permis de reconnaître les périodes antérieures ou postérieures n'ont fait l'objet d'aucun travail de ma part; par conséquent, je ne puis que les signaler au passage.

LA FORTERESSE. — Cette vaste construction occupe la partie nord-est de la ville terrestre (fig. 2); avec ses dépendances intérieures elle est la mieux conservée des ouvrages découverts. Elle se compose d'une enceinte pentagonale, flanquée de tours, d'environ 275 mètres dans sa plus large étendue, qui est sensiblement est-ouest. La muraille a 1 m. 85 cent.

⁽¹⁾ BOURIANT, *Magrizi*, p. 528.

d'épaisseur approximativement, car les dalles de revêtement ont été arrachées dans les parties supérieures. Elle devait posséder un chemin de ronde crénelé; mais il ne reste plus rien de la partie haute du mur, celui-ci ayant été démoli. Dans cette exploration je n'ai pas retrouvé la ou les portes de la ville; cependant je pense qu'il y en avait une au sud-est, au point A du plan; de ce côté l'enceinte a particulièrement

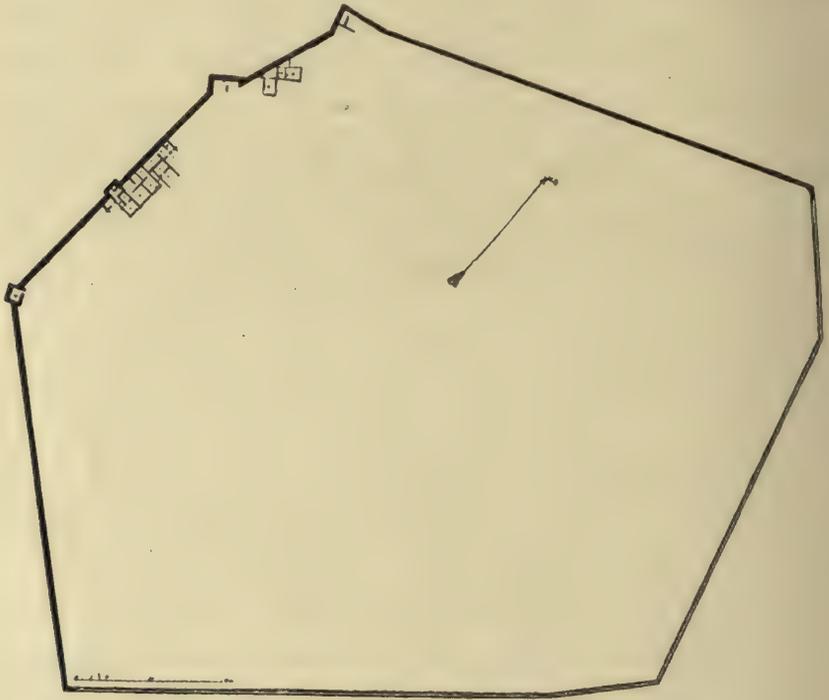


Fig. 2.

souffert et le mur est à peu près détruit au ras du sol; il ne reste probablement que quelques assises de pierres qui sont cachées par une quantité de matériaux écroulés.

Des groupes de constructions à étages sont accolés au mur d'enceinte, et celles que j'ai déblayées, à la face ouest, paraissent les mieux conservées (pl. I et fig. 3); mais les plus intéressantes doivent se cacher sous une énorme butte de sable conique que l'on voit vers le centre et qui semble constituer le morceau le plus important de la citadelle.

Le mur d'enceinte est composé d'un blocage qui forme le corps du mur

et d'un revêtement en pierres de taille. Le blocage est un béton dans lequel on a mélangé ensemble, puis entassé sans ordre, du plâtre, du sable, des cailloux et des moellons. Ce béton est extrêmement résistant et solide. Le revêtement est formé de grandes pierres plates en forme de dalles, liées par un mortier de plâtre⁽¹⁾; la longueur des pierres est très variable; certaines ont plus d'un mètre de longueur; la hauteur des assises, également variable, a en moyenne 0 m. 40 cent., pendant toutes les pierres de la même assise gardent la même hauteur; dans chaque assise les pierres sont posées de champ, mêlées à d'autres en délit et servant comme boutisses. Enfin, pour augmenter la solidité du mur les Byzantins ont, comme les anciens Égyptiens, introduit dans la construction des poutres couchées horizontalement et noyées dans la maçonnerie. Ce mode de construction a été également employé dans le mur de pourtour des deux églises. Les murs ordinaires, ceux des habitations par exemple, moins épais — 0 m. 40 cent. à 0 m. 50 cent. — n'ont pas besoin de béton; deux pierres de taille placées dos à dos font généralement l'épaisseur du mur et un peu de plâtre sert à la fois de lien et à boucher les espaces vides. Une de ces pierres posées de loin en loin en boutisses suffit à tenir solidement tout l'appareil.

Mes efforts dans la forteresse ont porté sur la face ouest, dans les constructions qui longent le mur d'enceinte. En ce point, j'ai dégagé du sable — quelquefois à une profondeur de plus de quatre mètres⁽²⁾ — une série de chambres dont la destination m'est inconnue (fig. 3). Toutefois les traces de décoration qui subsistent encore et aussi l'aménagement permettent de croire qu'elles étaient occupées par ces moines-soldats que Justinien employait aux usages militaires et dont le couvent était apparemment à l'intérieur de la forteresse.

Les murs des chambres sont aujourd'hui complètement à nu; les uns

⁽¹⁾ Philon, cité par A. Choisy (*L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 11, note 2), dit : «Les pierres doivent être réunies par du gypse». Je dois faire remarquer que dans l'isthme, dans les constructions romaines et byzantines, l'on a

toujours employé le plâtre comme scellement.

⁽²⁾ C'est la hauteur moyenne atteinte par le mur d'enceinte dans ses parties les mieux conservées. J'estime qu'il devait s'élever à 6 ou 7 mètres au moins.

étaient couverts d'enduit au plâtre, d'autres, aménagés plus luxueusement, étaient recouverts de marbres dont il ne reste que les crampons qui assujettissaient les plaques au mur. Il ne subsiste de la décoration murale que très peu d'éléments et sans valeur artistique. Le sol n'était peut-être que simplement damé; en tout cas je n'ai trouvé aucune trace de pavage. Les inscriptions font complètement défaut.

Les chambres ont été dégagées jusqu'au pied des murs; dans quelques-unes d'entre elles j'ai retrouvé les traces d'anciens murs formés de gros blocs calcaires; ce sont les restes de l'ancienne forteresse romaine, dont

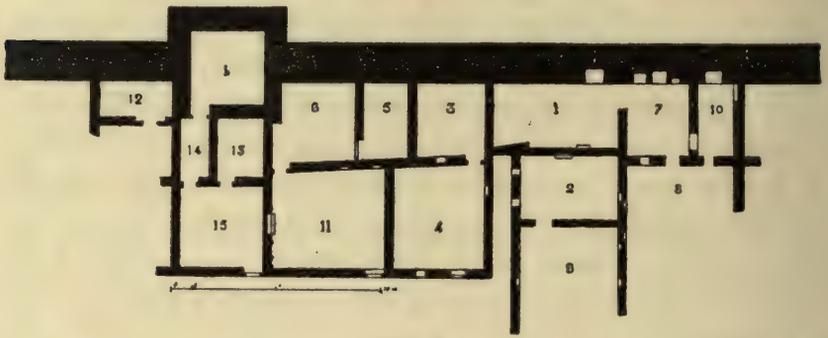


Fig. 3.

le plan paraît avoir été, au moins sur certains points, différent du tracé byzantin. Dans cette première campagne je me suis contenté de noter cette découverte, me réservant de reprendre plus tard l'exploration du sous-sol byzantin; c'est ainsi que dans la chambre 2 j'ai conduit un sondage le long d'un mur qui coupait la salle transversalement, sans avoir atteint le sol vierge, ne trouvant qu'une couche profonde d'un humus noir, compact, mêlé à de nombreux rejets d'habitations et poterie.

Par l'emploi exclusif du grand appareil la construction d'Ostracine se rattache bien plus à l'architecture syrienne qu'à celle de l'Égypte, où la brique se présente dans les grands édifices dans de très fortes proportions.

Les recherches, ainsi que je l'ai dit plus haut, ont porté sur les chambres accolées au mur d'enceinte, face ouest; dix-neuf chambres ont été entièrement désensablées; le sol de ces salles n'était pas toujours au même niveau; quelquefois la différence est de deux marches, mais le plus souvent elle n'est que d'une marche. Ces différences sont dues aux restes de

constructions romaines demeurées en dessous de la construction byzantine.

L'état de conservation des bâtiments de ce côté de la forteresse est des plus satisfaisants et permet de concevoir parfaitement l'installation de ces demeures. Toutes les chambres sont carrées ou rectangulaires; elles forment des groupes de deux ou trois pièces, indépendantes et sans communication aucune avec le groupe mitoyen. Les murs qui prennent vue sur l'extérieur ont seuls des fenêtres, qui sont placées généralement très haut au-dessus du sol, quelquefois immédiatement au-dessous du plafond (chambre 2, fig. 4). Les chambres intérieures ne sont éclairées que par la porte.

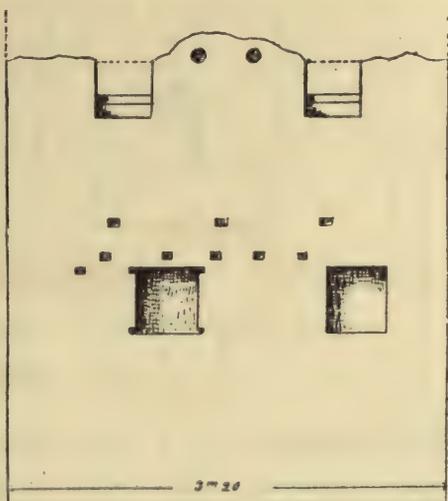


Fig. 4.

Quelques-unes des salles por-



Fig. 5.

taient encore les restes d'une décoration murale; les plus importants ont été trouvés dans la salle 2, paroi sud, où j'ai relevé une croix enfermée dans un médaillon orné d'une double dentelure opposée. Entre les branches de la croix est inscrit le sigle du Christ $\text{A}\omega\text{[I]C[X]C}$. Cette croix, peinte en couleur rouge, a 0 m. 50 cent. de diamètre (fig. 5). Les peintures sont appliquées sur un

enduit de plâtre, posé directement, sans l'aide de mortier, sur le mur en pierre.

La plupart des chambres sont munies de niches ou placards pris dans l'épaisseur du mur. Les uns ne sont que de simples cavités rectangulaires creusées plus ou moins profondément dans le mur; d'autres sont couronnées d'un dos d'âne ou d'une voûte en plein cintre (fig. 6). Une porte à un ou deux vantaux fermait souvent ces placards, divisés quelquefois par une ou plusieurs étagères en bois; naturellement toute la boiserie a disparu; elle est marquée par les cavités qui servaient à les assujettir.

(fig. 7). Deux de ces placards méritent par leur décoration une mention particulière.

Le premier, chambre 2, paroi ouest, est à 1 m. 25 cent. du sol; il

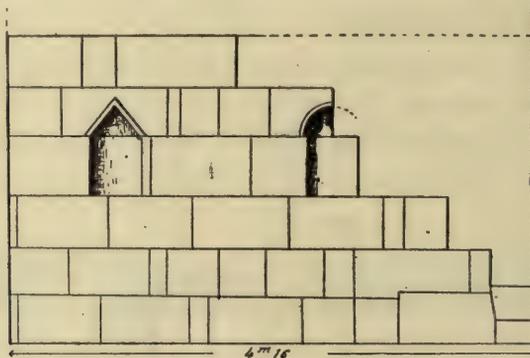


Fig. 6.

est rectangulaire avec un avant-corps; il mesure intérieurement 0 m. 73 cent. de hauteur, 0 m. 46 cent. de largeur et 0 m. 42 cent. de profon-

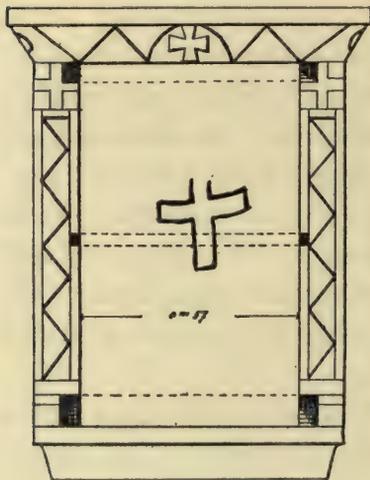


Fig. 7.

deur; à mi-hauteur il était partagé par une étagère de bois indiquée par les rainures creusées dans les chambranes. Le placard fermait à l'aide d'une porte à deux vantaux. L'extérieur était orné d'un encadrement formé de deux piliers carrés soutenus par une corniche à gorge et supportant un entablement rectiligne au centre duquel on a sculpté, en relief, une croix pattée. Le haut des piliers est également orné de croix grecques. Des ornements linéaires, de couleur rouge, rehaussent extérieurement cette architecture. Une croix est peinte dans le fond de la niche (fig. 7 et pl. I).

On remarque encore, sur les parois de cette chambre, de nombreux clous en fer qui ont servi à maintenir les revêtements qui étaient appliqués aux murs et qui ont été par la suite remplacés par les peintures sur

plâtre dont il restait de nombreux débris. Enfin sur les quatre côtés de la muraille on a creusé, au même niveau, une série de petits trous rectangulaires sur deux rangs, le premier étant à 1 m. 80 cent. du sol. Je n'ai pu déterminer l'usage de ces trous que montre la disposition de la figure 4.

Le deuxième placard se trouve sur la paroi sud de la chambre 11. Il mesure 1 m. 10 cent. de hauteur \times 0 m. 70 cent. d'ouverture, avec 0 m. 35 cent. pour la profondeur. Extérieurement il ne diffère du précédent que par les piliers, qui sont remplacés par des colonnes carrées qui supportent un arc en plein cintre; la partie gauche de l'arc est démolie, et l'on ne trouve aucune trace de décoration (fig. 8).

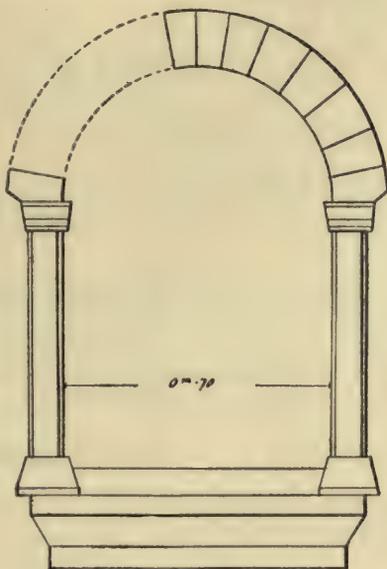


Fig. 8.

Enfin une troisième niche à plein cintre, dans la chambre 3, paroi est, offre cette particularité que son fond est formé par une dalle au haut de laquelle on a découpé à jour une croix grecque. Plus tard, une des faces de la dalle a été recouverte d'un épais enduit de plâtre, masquant par suite la croix qui n'était visible que de la chambre 5 (fig. 9).



Fig. 9.

La fouille de toutes ces salles n'a donné jusqu'ici, en fait d'objets, que de médiocres résultats, et je me demande si les quelques éléments architecturaux appartiennent en propre aux chambres où ils ont été recueillis. Là, comme partout ailleurs, le pillage s'est accompli d'une façon systématique, et l'on verra plus loin que le four à chaux a joué un très grand rôle dans la destruction de la ville. Néanmoins, pour n'avoir pas été si féconde qu'elle eût pu l'être, cette première fouille a donné quelques résultats intéressant l'archéologie chrétienne;

je crois donc utile de donner une description succincte et provisoire des documents recueillis avec l'indication du lieu où ils ont été trouvés.

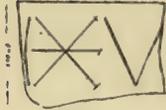


Fig. 10.

Chambre 2. — Trois anneaux en plomb de 0 m. 02 cent. de diamètre et 0 m. 012 mill. d'épaisseur.

Un fragment d'inscription (fig. 10) gravée sur porphyre rouge. Long., 0 m. 08 cent.

Épingle de toilette en ivoire, de 0 m. 11 cent. de longueur.

Chambre 3. — Bouchon d'amphore en plâtre (fig. 11). Il porte inscrit entre les branches d'une croix le mot NH[K]A. Diamètre, 0 m. 07 cent. Une partie du côté gauche est brisée.

Chambre 6. — Bracelet-torsade en verre avec métal à chaque bout. Diamètre, 0 m. 075 mill. Petite lampe en terre cuite, de couleur jaune clair; elle est de forme ovale allongé; le bec est brisé. Sur la face supérieure, un palmier avec deux régimes de dattes. Long., 0 m. 09 cent.; larg., 0 m. 066 mill.



Fig. 11.

Chambre 7. — Petite colonne de marbre blanc taché de noir de 1 m. 50 cent. de hauteur. Dans sa partie supérieure la colonne est creusée de spirales hélicoïdales, tandis que la partie inférieure est à cannelures rectilignes (fig. 12).



Fig. 12.

Chambre 9. — Colonne lisse en marbre blanc. Hauteur, 1 m. 50 cent. Son diamètre à la base est de 0 m. 19 cent., au sommet 0 m. 18 cent. A côté a été trouvé le chapiteau de style corinthien de 0 m. 17 cent. de hauteur et de bonne conservation, avec la base de la colonne qui a 0 m. 21 cent. de côté.

Fragment d'os sculpté. La partie droite manque, et la partie gauche a été trouvée en deux morceaux. Il représente une danseuse. Au-dessus de la tête de la femme, un feuillage avec une fleur épanouie. Hauteur, 0 m. 244 mill.

BASILIQUE SUD. — Cet important édifice forme un vaste rectangle de 62 mètres de longueur et 22 mètres en largeur; il est fortifié aux angles extérieurs par des pilastres ou contreforts de 0 m. 60 cent. sur la face occidentale et 0 m. 10 cent. seulement aux deux autres angles. Les murs latéraux ont 1 m. 30 cent. d'épaisseur, celui de l'est 1 m. 50 cent. et celui de la face ouest n'a qu'un mètre. Les murs sont formés d'un blocage recouvert par un revêtement de pierres calcaires à grand appareil. L'intérieur de cette enceinte comprend l'église proprement dite, l'*atrium* précédé de divers locaux affectés aux fidèles et parmi lesquels j'ai reconnu la piscine.

On pénétrait dans cet édifice par deux petites portes, de deux mètres seulement de largeur; elles s'ouvraient sur les faces latérales, à l'extrémité ouest de l'*atrium*. Son exploitation comme carrière fut méthodique; trois fours à chaux ont été retrouvés dans les ruines de l'église, avec deux moulins pour réduire la chaux; l'un de ces fours fut établi dans la sacristie gauche et abandonné avant d'avoir été dégarni; la blancheur éclatante de la chaux indiquait pour sa confection l'emploi des marbres. Cependant, quelques colonnes, chapiteaux et autres fragments d'architecture ont fort heureusement échappé à ce vandalisme et permettent de se faire une idée satisfaisante du soin apporté à l'ornementation du monument.

L'*atrium* forme un carré de 18 mètres de côté, couvert sur trois faces par un portique à colonnes de 0 m. 50 cent. de diamètre; la façade de l'église était à découvert. Une partie des colonnes s'appuyait directement sur le sol, d'autres sur une balustrade de pierres dont il ne restait que la première assise et enfin trois autres au centre de la façade occidentale étaient posées sur un piédestal carré de 0 m. 50 cent. de hauteur (fig. 13). Les colonnades nord et sud sont situées sur le prolongement de celles des nefs de l'église.

La face occidentale du portique montre des restes de constructions, à peu près détruites aujourd'hui, et dont les lignes du plan sont parfois

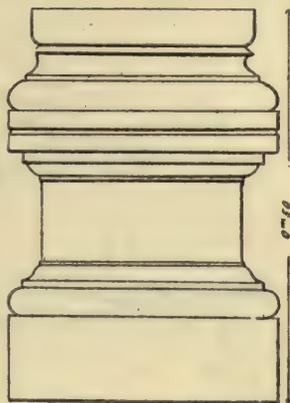


Fig. 13.

difficiles à reconnaître sur plusieurs points. La partie la mieux conservée est celle du centre, où l'on doit reconnaître la piscine baptismale; dans cette chambre, au moment de la destruction du monument, les ouvriers arabes avaient construit en briques un petit four circulaire, autour duquel j'ai trouvé une quantité de matières brûlées et grasses. Elle avait été transformée en cuisine très probablement par les fabricants de chaux. On y parvenait par un petit escalier de huit marches (fig. 14) qui aboutissait à un palier sur lequel s'ouvrait la piscine; je n'ai pu reconnaître la position exacte de la porte d'entrée. La salle est à plan carré aux angles

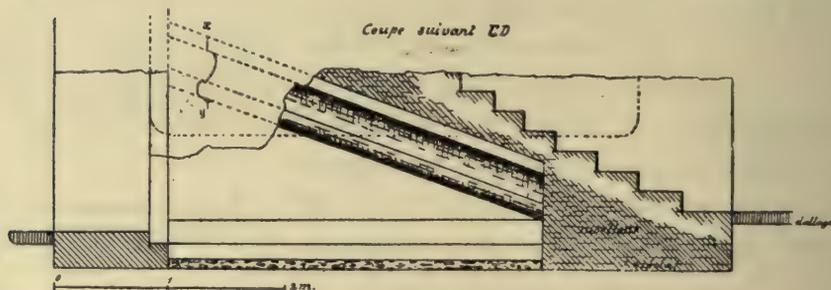


Fig. 14.

arrondis, de 4 m. 20 cent. de côté. Son fond, formant cuvette, est à 0 m. 75 cent. au-dessus du sol du portique et sa profondeur n'était pas supérieure à 0 m. 50 cent., ce qui était bien suffisant pour le baptême à immersion, surtout si le néophyte se tenait agenouillé pour recevoir le sacrement. Comme les autres constructions attenantes, elle était adossée au mur d'enceinte. Toute la piscine reposait sur un bloc rectangulaire, 0 m. 45 cent. de hauteur, maçonné en moellons. La construction du bassin était composée d'un premier mur extérieur en moellons et d'un second intérieur en briques cuites recouvert d'un enduit à la chaux coloré en rouge; les deux murs ont 0 m. 40 cent. d'épaisseur chacun. Je n'ai trouvé aucune trace de conduite d'eau, ce qui me fait croire que le service se faisait à l'aide de seaux à main.

Sous l'escalier était aménagé une petite salle à voûte surbaissée et inclinée suivant la pente de l'escalier dont je n'ai pu établir la destination; on y accédait par une petite porte percée dans le mur d'enceinte. J'y

ai recueilli quelques monnaies très oxydées des empereurs Anastase et Justinien au milieu de débris d'ossements appartenant, les uns à de gros quadrupèdes, les autres probablement à de gros oiseaux à longues pattes. Sur la droite un couloir semble conduire au portique; mais ce passage est moins que prouvé, car à mi-chemin il est barré par un bloc de maçonnerie qui n'a plus que 0 m. 20 cent. de hauteur aujourd'hui, mais qui pouvait avoir été primitivement beaucoup plus élevé (voir le plan et la figure 15).

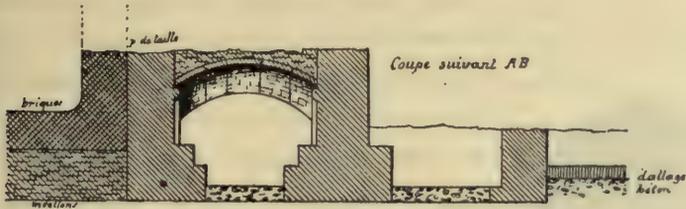


Fig. 15.

L'usage des autres pièces est moins bien défini. Celle qui occupe l'angle nord-est n'avait de communication qu'avec l'extérieur; peut-être y logeait-on le gardien. On peut supposer, pour les deux autres salles qui sont à l'angle opposé, que c'était le lieu réservé aux candidats au baptême et qu'il répondait à l'*exorcisterium* de la Didascalie arabe qui fait connaître que ce local était proche et distinct du baptistère et que tous les deux étaient situés à l'ouest de l'église, ce qui est le cas pour cette basilique⁽¹⁾. La salle était carrée et avait 5 mètres de côté; on y accédait par une sorte de vestibule étroit qui s'ouvrait sur le portique.

De l'*atrium* on pénétrait dans le *narthex* par trois portes; deux donnent accès dans les bas côtés et la troisième, centrale, s'ouvrait sur la grande nef; sa largeur est inconnue, le mur de séparation étant entièrement détruit sur ce point. Le *narthex*, qui ne mesure que 2 m. 50 cent. de profondeur, était séparé de l'église par une simple barrière en bois (?) soutenue par une rangée de colonnes de 0 m. 50 cent. de diamètre.

La disposition générale de l'église proprement dite est celle de toutes

⁽¹⁾ DOM CABROL, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, au mot *Baptême*, col. 259.

les églises à plan basilical. Un toit à charpente recouvrait les nefs. Les murs, au moins dans la partie inférieure, étaient revêtus de plaques en marbre blanc; j'en ai trouvé de nombreux indices sur le sol.

Le plan de l'édifice, avant la construction, était fixé aux traits rouges sur le sol; ce tracé, je l'ai retrouvé dans la partie sud-est de l'église, principalement dans les absides où les murs sur différents points ont complètement disparu, mettant à nu les marques de l'architecte. Sauf le mur d'enceinte qui s'enfonce d'un demi-mètre, tous les autres sont posés directement sur le sol sans disposition spéciale pour les asseoir; il est certain que des constructions ainsi entendues, et reposant sur un terrain aussi meuble, ne devaient supporter qu'un poids assez léger.



Fig. 16.

marbre a disparu et a été remplacé par du calcaire. L'église est divisée en trois nefs par deux colonnades de neuf colonnes chacune. Chaque colonne, y compris la base (fig. 16) et le chapiteau, a 4 m. 50 cent. de hauteur; le fût, qui est orné dans sa partie supérieure d'une croix sculptée en relief, mesure 3 m. 45 cent.; son diamètre à la base est de 0 m. 53 cent. et au sommet de 0 m. 46 cent. Les chapiteaux, qui ont 0 m. 58 cent. de hau-

L'église proprement dite est longue de 34 mètres et large de 19 m. 50 cent. La nef centrale et les absides avaient leur sol couvert de dalles en marbre blanc et les bas côtés avaient de simples dalles calcaires. Sur certains points le dallage de



Fig. 17.

teur, sont absolument semblables et paraissent copiés les uns sur les autres d'après un même modèle. Ils sont de style corinthien à deux rangs de feuillages et rappellent le beau chapiteau trouvé à Ahnas qui est au

Musée du Caire⁽¹⁾. Ce sont de superbes spécimens de la sculpture Justiniennne (fig. 17). Les croix des colonnes étaient tournées ver l'axe de l'église.

Le sanctuaire qui déborde sur la nef se termine par une abside circulaire; il était entouré par un cancel, probablement de marbre, entièrement détruit. Le chœur est surélevé de 0 m. 30 cent.; cet exhaussement cesse à l'abside dont le sol reprend le niveau normal de l'église. Au centre du chœur on voit les derniers vestiges de l'autel encadré par quatre colonnettes — le socle de l'une d'elles était encore en place — qui servaient de support au *ciborium*. Dans l'angle sud-ouest du sanctuaire et à l'intérieur de la ligne du cancel, sont deux petits dés en marbre dont j'ignore l'usage; ils sont taillés en forme de pain de sucre et élevés de dix centimètres environ. Trois portes y donnaient accès, deux latérales et une centrale sur la face antérieure. L'abside, qui est ici beaucoup plus étroite — 7 mètres — que la nef, est occupée par un massif de maçonnerie en pierres, absolument indépendant et en très mauvais état; j'avais cru tout d'abord que c'était la *cathedra*; mais un deuxième exemple trouvé dans l'autre église et en bien meilleur état s'oppose, comme on le verra, à cette interprétation, sans avoir pu, toutefois, préciser sa fonction dans le sanctuaire. Enfin une double porte indiquée par les trous de gonds, à droite et à gauche de cette construction, barrait le chœur de l'abside.

À droite et à gauche sont disposées les sacristies. Ce sont deux salles carrées munies, dans la paroi du fond, d'une petite abside demi-circulaire et à fond plat, dont l'une, celle de gauche, avait été transformée en four à chaux. On y pénétrait par une porte, ornée sur l'un des côtés d'une colonnette, qui s'ouvrait sur les bas côtés de l'église. La chambre de droite avait une seconde porte qui communiquait avec l'abside centrale; enfin, par une troisième on pénétrait dans une toute petite salle réservée entre l'abside et le mur d'enceinte et dont le sol était à un niveau légèrement inférieur; on retrouve cette disposition dans l'église du couvent de Saint-Siméon, à Assouan; elle servait probablement de bibliothèque⁽²⁾.

Enfin, plusieurs sépultures, disposées sans ordre, ont été trouvées sous

⁽¹⁾ STRZYGOWSKI, *Catal. général, Kopistische Kunst*, p. 75, n° 7350, fig. 102.

⁽²⁾ *Recueil de Travaux*, vol. XXXVII, p. 54.

le dallage des nefs latérales de l'église. Toutes ces tombes avaient été envahies par l'eau et par suite les corps étaient en complète décomposition; aucun objet n'a été trouvé. Ce sont des cuves rectangulaires formées de dalles mises bout à bout et scellées au plâtre. Un lit, également de plâtre, épais de 4 ou 5 centimètres, isole le couvercle du dallage de l'église. Après avoir reçu le corps, la cuve était remplie de sable mêlé à du sel; dans un cas la face du mort avait été couverte par un grand morceau d'amphore.

Les objets ou fragments d'architecture trouvés dans cette église ont été peu nombreux; cependant ils apportent quelques renseignements sur l'ancien état du monument. La plupart ont été trouvés dans la partie est de l'église.

1° Chapiteau corinthien; hauteur, 0 m. 42 cent.; diamètre à la base, 0 m. 35 cent.; sur la face supérieure sont gravées les deux lettres **AT**: c'est probablement la marque du tâcheron. Mauvaise conservation. Feuillage à peu près détruit.

2° Chapiteau corinthien. Il a été trouvé près des fours à chaux construits dans le portique; hauteur, 0 m. 17 cent.; diamètre à la base, 0 m. 26 cent.

3° Chapiteau corinthien; hauteur, 0 m. 15 cent.; diamètre à la base, 0 m. 25 cent.

4° Chapiteau corinthien; hauteur, 0 m. 22 cent.; diamètre à la base, 0 m. 23 cent.

Tous ces chapiteaux, d'un type uniforme, n'ont qu'un seul rang de feuilles d'acanthé.

5° Un certain nombre de fragments de colonnes ont été également recueillis. Ils sont, sauf ceux appartenant aux colonnes de la nef, de petits modules et concouraient probablement à l'ornementation du sanctuaire; c'est, du reste, en ce lieu qu'ils ont été trouvés. Voici les divers types que j'ai relevés :

	diamètres.
Colonne lisse.....	0 ^m 27
— torse.....	0 27
— torse.....	0 18
— torse.....	0 16
— lisse.....	0 12
— cannelée.....	0 21

6° Un seul fragment d'une plaque de marbre décorative nous est parvenu. C'est un morceau de frise orné de rinceaux travaillé à plat dans la plaque et sans aucun relief, comme si l'ornement était découpé dans le marbre; le fond est fruste.

7° Une cinquantaine d'*ostraca* grecs ont été ramassés dans un mur écroulé, au sud-ouest de l'église, vers le portique. Ce sont des billets écrits par le même individu dans lesquels le nom de la ville d'OCTPAKINH est fréquemment mentionné. Ils sont aujourd'hui soumis à l'étude au Musée du Caire.

8° Les fouilles ont également apporté de nombreuses monnaies de bronze, malheureusement fortement délitées par suite du long séjour dans les terres marécageuses. Celles qui ont été reconnues appartiennent aux règnes des empereurs Anastase et Justinien. Diamètre, 0 m. 030 mill. à 0 m. 033 mill.

BASILIQUE NORD. — Ce second édifice (pl. III), élevé dans la ville maritime, est bien moins important que le précédent, au moins quant à ses dimensions. Sa distribution est la même dans l'ensemble; elle ne diffère que par le détail. La fouille a été lâchée à la ligne des locaux placés sur le front occidental du portique. Ceux-ci, considérablement remaniés dans l'antiquité, ont été ces dernières années l'objet d'une exploitation sérieuse de la part des gens d'El-Arish, venus chercher la pierre pour la transporter à Port-Saïd et à Damiette. Ils ont, en outre, détruit dans une grande construction limitrophe un pavement en mosaïque, dont je n'ai ramassé que des débris insignifiants.

La basilique s'ouvrait sur la face ouest, car je n'ai trouvé aucune trace de porte dans les murs latéraux qui n'avaient pas moins de 1 mètre de hauteur au-dessus du sol. On pénétrait dans l'église par l'*atrium*. Celui-ci, apparemment carré, mesure 11 mètres de côté. Il n'y avait que les façades nord et sud qui étaient pourvues d'un portique, porté à droite par des colonnes, à gauche par des piliers carrés, reliés par une clôture en pierres de 0 m. 15 cent. d'épaisseur. Une porte, de 0 m. 75 cent. d'ouverture, ménagée dans le portique septentrional supprime une colonne. Dans le fond de ce portique est un banc en pierre appuyé contre le mur du *narthex*.

On entrait dans celui-ci par une triple porte au seuil surexhaussé de deux marches; sa profondeur est de 3 m. 65 cent. A droite et à gauche sont disposés deux massifs de maçonnerie de 1 m. 40 cent. de large, 0 m. 98 cent. de profondeur et 0 m. 12 cent. de hauteur. De chaque côté de ces massifs court le long de la paroi une petite banquette de 0 m. 18 cent. de hauteur et 0 m. 12 cent. de largeur, qui se prolonge tout au long de la muraille. Du côté nord se trouve une autre banquette coupée par une construction maçonnée, très dégradée, composée actuellement de trois gradins; les deux gradins inférieurs ont 0 m. 12 cent. environ de hauteur et le troisième 0 m. 25 cent. Au-dessus du troisième gradin était posée une poutrelle de bois, scellée dans la maçonnerie, de 2 m. 40 cent. de longueur, de 0 m. 24 cent. de largeur et 0 m. 055 mill. de hauteur. La construction porte les traces d'un revêtement en marbre.

L'église proprement dite (voir le plan et pl. IV) mesure 10 mètres de large et 20 mètres de profondeur. On y pénétrait par trois portes : deux donnaient accès dans les bas côtés; la troisième, la principale, était réservée à la nef centrale. Elle mesurait 1 m. 40 cent. d'ouverture et avait deux vantaux indiqués par les trous destinés à recevoir les gonds; le seuil, surexhaussé de deux marches basses (0 m. 12 cent.), est en marbre blanc; à droite et à gauche de la porte sont disposées des banquettes couvertes de marbre qui sont demeurées jusqu'à ce jour.

Deux colonnades, de cinq colonnes chacune, divisaient l'église en trois nefs. Le sol de l'église était couvert de dalles en calcaire, sauf le sanctuaire et l'abside qui avaient reçu un pavage de marbre blanc. Les parois des murailles de l'enceinte, de l'abside et des sacristies étaient également revêtues de marbre; celui qui décorait le mur d'enceinte a disparu; des clous en cuivre, encore en place, servaient à les assujettir. Dans l'abside on a employé de beaux marbres veinés longitudinalement de noir, que j'ai trouvés en place; avec le chœur, c'est la partie de l'édifice la mieux conservée et qui donne une idée de l'importance de l'édifice et du luxe apporté à sa décoration.

Les colonnes étaient posées sur un piédestal de 0 m. 43 cent. de hauteur et 0 m. 58 cent. de côté. C'est un bloc en maçonnerie revêtu de plaques de marbre blanc de 0 m. 03 cent. d'épaisseur; il est décoré, sur la face tournée vers la nef centrale, d'une croix grecque, de 0 m.

15 cent., sculptée en relief dans le marbre (fig. 18). Sur ce socle reposait la base de la colonne, 0 m. 13 cent. de hauteur et 0 m. 45 cent. de diamètre à la surface, ce qui donne le diamètre du fût dont je n'ai retrouvé aucun exemplaire. Les quelques chapiteaux trouvés et qui peuvent appartenir à ces fûts sont tous en très mauvais état et les sculptures ont été martelées; ils sont de style corinthien.

Le sanctuaire, comme le précédent, est surélevé et se prolonge dans la nef; il forme un rectangle de 4 m. 50 cent. sur 5 mètres. Il était entouré d'un cancel soutenu par des montants verticaux (fig. 19), le tout en marbre blanc. J'ai retrouvé de nombreux débris de ce cancel dans la fouille⁽¹⁾; les uns sont découpés à jour, d'autres sont sculptés en

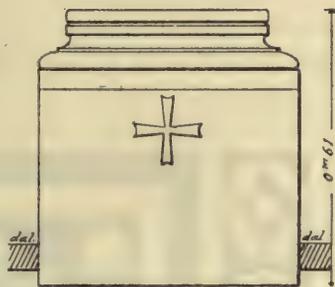


Fig. 18.

relief et sur une seule face : croix dans une couronne ou encadrée d'une ornementation géométrique, feuillage, rosace et rinceaux. Pour les communications avec l'église, trois portes ont été ménagées; celle de la nef centrale avait un seuil en marbre. L'emplacement de l'autel est marqué par un bloc de maçonnerie surexhaussé aux parois de marbre, de 1 m. 75 cent. de long et 0 m. 75 cent. de large. Une mosaïque, large de 0 m. 95 cent., formait comme une sorte de tapis en avant de l'autel; elle était divisée en trois tableaux dont un seul, *a* du plan, nous est parvenu (fig. 20) : c'est une croix inscrite dans une ornementation géométrique composée de marbres et de diverses autres pierres de couleurs variées d'un très bel effet.

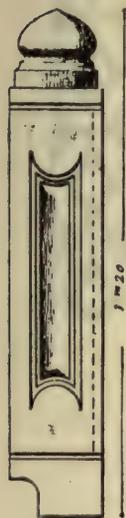


Fig. 19.

Derrière le sanctuaire est une abside semi-circulaire dont le niveau du sol se trouve à 0 m. 25 cent. au-dessous du sol de la nef. Une marche était nécessaire pour y parvenir.

Dans l'abside deux ouvertures, à droite et à gauche, conduisent dans les

⁽¹⁾ Il est possible que quelques-uns de ces morceaux aient servi à la décoration de l'autel.

sacristies; une troisième, dans le fond, s'ouvre sur une autre petite salle à plan tréflé. Au centre de l'abside, entre les portes du chœur, s'élève un bloc de maçonnerie, à plan semi-circulaire, haut de 1 m. 90 cent.; il est composé de trois gradins en façade, tous les trois sont percés de trous de scellement dans le centre, pour soutenir probablement des plaques de marbre ou de bois. Deux colonnettes reposant sur un dé cubique

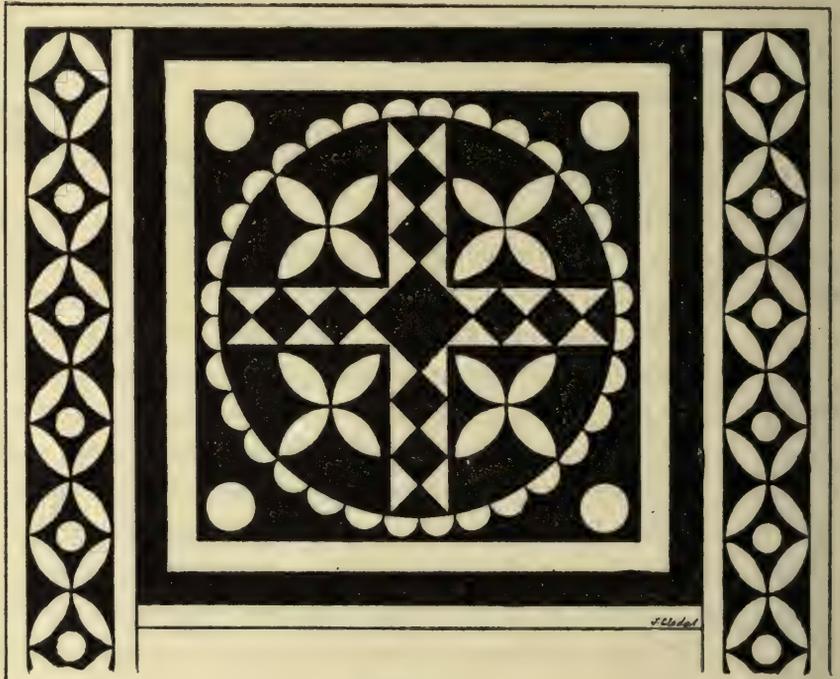


Fig. 20.

sont disposées sur les côtés de la construction. Au pied et au centre se voit un socle carré de 0 m. 15 cent. de hauteur. Des portes à toutes les ouvertures fermaient et isolaient complètement l'abside. Comme on le voit, cette disposition est sensiblement la même que celle de la première église et les constructions centrales ont un rapport certain entre elles. Il paraît probable que sa proximité de l'autel en faisait une dépendance ou un accessoire dont le rôle m'est inconnu, bien que ce nouvel exemple soit en parfait état et qu'il ne lui manque que l'ornementation pour être complet.

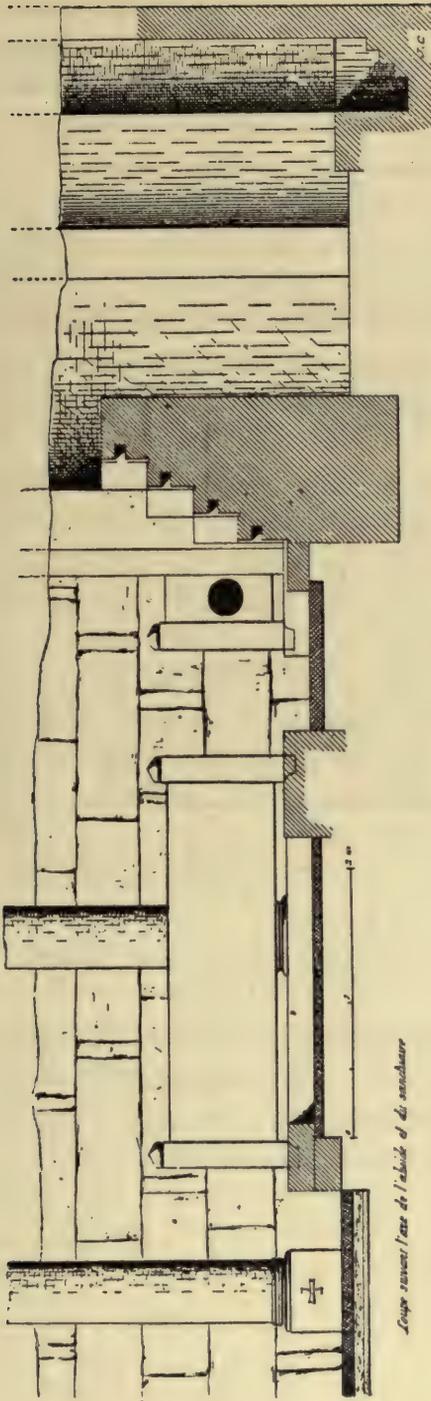


Fig. 21.

Coupe suivant l'axe de l'arbre et de son arbre

La salle qui suit à l'arrière de l'abside est à plan tréflé. La porte était surmontée d'un plein cintre supporté par des demi-colonnes de 1 m. 22 cent. de hauteur. Les parois des murs sont revêtues de plaques de marbre veiné de noir, maintenues par des clous de cuivre à têtes rondes apparentes; à la base une large plate-bande de 0 m. 30 cent. en marbre blanc fait le tour de la chambre. A l'abside du fond s'appuie un petit escalier de trois petites marches dont la hauteur est inférieure à un cube de maçonnerie établi en avant en formant une sorte de petit bassin qui était envahi par les eaux d'infiltration. J'ignore l'usage de cette salle que l'on peut rapprocher de celle de l'autre église mais il est impossible d'y reconnaître une bibliothèque. (Voir la coupe du sanctuaire et de l'abside, fig. 21.)

Les deux sacristies, de forme rectangulaire, n'offrent rien de particulier. L'une, celle de droite, a une niche dans le fond de la paroi nord; la seconde en a deux sur la paroi sud, avec un petit bassin en ciment à gauche de la porte du bas côté; il est élevé de 0 m. 26 cent. et percé dans le fond d'un trou de 0 m. 18 cent. de diamètre pour l'échappement des eaux. Enfin une petite bordure de plâtre ornait le tour des salles.

Pour terminer, je dois mentionner les quelques fûts de colonnes ou chapiteaux recueillis au cours des travaux. Tous ces spécimens d'architecture semblent avoir été employés dans la décoration du sanctuaire d'où ils proviennent.

Chapiteau corinthien à un seul rang d'acanthes; hauteur, 0 m. 51 cent.; diamètre à la base, 0 m. 35 cent.

Chapiteau corinthien; hauteur, 0 m. 23 cent.; diamètre à la base, 0 m. 15 cent.

Chapiteau corinthien; hauteur, 0 m. 32 cent.; diamètre, 0 m. 31 cent.

Deux colonnes de marbre blanc; longueur, 2 m. 09 cent.; diamètre à la base, 0 m. 335 mill.; diamètre au sommet, 0 m. 29 cent.

Fragment de colonne torse; diamètre, 0 m. 23 cent.

QUELQUES NOTES SUR L'ARBRE *ÂCH*

PAR

M. VICTOR LORET.

M. H. Ducros, dans un des derniers fascicules des *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*⁽¹⁾, a consacré, à l'identification de l'arbre , un article très intéressant et très instructif. La conclusion de ce travail est que l'arbre *âch* est, non pas l'Acacia, comme je l'avais indiqué en dernier lieu dans la seconde édition (1892) de ma *Flore pharaonique*, mais bien l'If (*Taxus baccata* L.).

Que l'*âch* ne soit pas l'Acacia, je m'en suis convaincu moi-même depuis bien des années; qu'il puisse être l'If, c'est là une question qu'il importe d'examiner à nouveau, car j'avoue que les arguments de M. Ducros, malgré leur apparence séduisante, sont loin de m'avoir persuadé.

Il était prudent, puisque la gousse  est souvent employée, en hiéroglyphes, comme déterminatif du mot *âch*, de chercher tout d'abord l'identification de l'arbre égyptien parmi les arbres à gousses, dont la plupart appartiennent à la famille des Légumineuses. Mais l'emploi de la gousse , comme déterminatif du mot, ne résultait-il pas de la déformation d'un signe antérieur, peu à peu oublié et méconnu? M. Ducros pense qu'en effet c'est un signe , représentant une pièce de bois en grume, qui a donné naissance, par mésinterprétation, à la forme . Je suis d'autant plus disposé à lui donner raison que j'étais arrivé, de mon côté, exactement à la même conclusion. En examinant, par ordre chronologique, la forme que prend, dans les textes hiéroglyphiques, le déterminatif du mot *âch*, j'ai dû constater que la gousse ne se présente que dans les textes relativement récents; qu'elle est remplacée, dans les inscriptions immédiatement antérieures, par un signe , qui n'est plus une gousse, mais ne paraît pas être encore une pièce de bois en grume; enfin, que ce signe  est la déformation d'un signe originel  qui, lui, représente, à n'en pas

⁽¹⁾ Tome XIV (1914), p. 1-12.

douter, une pièce de tronc d'arbre portant, à droite et à gauche, les bases des branches qu'on a sciées.

Or, ce qui est intéressant, et d'ailleurs facilement explicable, c'est que ce signe , dans les textes les plus anciens, n'est pas particulier au mot *âch*, mais sert de déterminatif aux noms de tous les arbres étrangers, que les Égyptiens ne recevaient et ne connaissaient que sous forme de troncs bruts. C'est ainsi que l'on rencontre, dans les textes de l'Ancien Empire, les noms ⁽¹⁾, ⁽²⁾, ⁽³⁾. Plus tard, les trois mêmes noms portent en commun le nouveau déterminatif  :  \,  \,  \. En réalité, ce sont là plutôt des noms de bois que des noms d'arbres.

La gousse doit donc être définitivement écartée, comme déterminatif, du nom de l'arbre *âch*. En résulte-t-il que l'*âch* ne peut être l'Acacia? Nullement. Mais, ce qui est certain, c'est qu'on n'est plus obligé d'y voir une Légumineuse.

La seule manière d'arriver à identifier l'arbre est de mettre à profit les textes qui, heureusement, nous offrent sur l'*âch* des renseignements extrêmement nombreux et variés. J'ai, depuis vingt ans, réuni plus de deux cents exemples du mot.

M. Ducros est d'avis qu'«il est très difficile de vouloir baser l'établissement d'une flore sur de simples recherches philologiques ou sur des «écrits⁽⁵⁾». Mais n'a-t-il pas songé qu'en essayant, comme il l'a fait, d'identifier l'arbre *âch* d'après les seules données fournies par le Papyrus d'Orbiney, non seulement il se servait d'un écrit, mais encore qu'il s'adressait peut-être, parmi tous les écrits égyptiens, à celui où il avait le moins de chances de rencontrer des détails précis sur une question de botanique? Quoi qu'il en soit, c'est en étudiant la légende du cœur de Bataou caché dans une fleur d'*âch* que M. Ducros est arrivé à voir dans le mot  le nom de l'If.

⁽¹⁾ F. PETRIE, *Medum*, pl. XIII.

⁽²⁾ Pierre de Palerme, éd. Schäfer, p. 30.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 30 et 31.

⁽⁴⁾ Obélisque d'Hatchepsout à Karnak (*Urk.*, IV, 373). Les mots , 

\, et même ,  et , sont peut-être les transcriptions, légèrement diversifiées, d'un seul et même nom d'arbre syrien, que je crois être une espèce de Genévrier.

⁽⁵⁾ *Loc. cit.*, p. 2.

L'auteur cherche, parmi les arbres dans lesquels on a jusqu'ici voulu reconnaître l'*ách*, quel est celui dont la fleur et le fruit présentent le plus de rapports avec un cœur. Ces arbres sont l'Acacia, admis tout d'abord par E. de Rougé; le Cèdre, proposé plus tard par Chabas; enfin le Cyprès, auquel a pensé, le premier, M. Lüring⁽¹⁾. Mais, dans ses recherches comparatives, M. Ducros remplace, sans qu'on en voie bien la raison, le Cèdre par le Pin Pignon, et il ajoute l'If à la liste, sans motiver cette adjonction. D'ailleurs, il n'insiste ni sur le Pin Pignon, ni sur le Cyprès, dont il se contente de décrire sommairement les fleurs et les fruits sans s'arrêter à montrer en quoi ils ressemblent, ou ne ressemblent pas, à un cœur. Ce n'est qu'entre l'Acacia et l'If qu'il établit une comparaison avec le cœur. Il n'a pas de peine à prouver que rien, ni dans la fleur, ni dans le fruit de l'Acacia, ne rappelle en quoi que ce soit la forme du cœur humain. Par contre, il estime qu'il y a, dans la fleur et le fruit de l'If, «une ressemblance tellement saisissante⁽²⁾» avec le cœur, qu'il lui semble impossible que l'*ách* du *Conte des deux frères* puisse être autre chose que l'If.

Or, cette ressemblance saisissante, il m'est, malgré la meilleure volonté du monde, absolument impossible de la saisir. Il y a, tout d'abord, une question de taille : le cœur humain est long d'environ 10 centimètres, tandis que le fruit de l'If est treize fois moins volumineux et ne dépasse pas 7 ou 8 millimètres de longueur⁽³⁾. D'autre part, la forme du fruit de l'If ne rappelle en rien celle du cœur : c'est une sorte de petite coupe rétrécie vers le sommet, à bord horizontal, et au fond de laquelle se voit une graine ovoïde, nue et noirâtre. Rien, certainement, n'éveille moins l'idée d'un cœur, même infiniment petit. Seule, la couleur du fruit de l'If, qui est d'un beau rouge de corail, peut faire penser à un cœur. On avouera que la ressemblance se réduit à bien peu de chose.

Quant à la fleur, qui est verte et qui, formée d'écaillés étroitement

⁽¹⁾ *Die über die medicinischen Kenntnisse der alten Ägypter berichtenden Papyri*, Leipzig, 1888, p. 151.

⁽²⁾ *Loc. cit.*, p. 11.

⁽³⁾ Quoique j'aie eu bien souvent l'occasion d'observer et d'étudier personnel-

lement les détails de l'If, je cite par prudence ces mesures et celles qui vont suivre d'après l'ouvrage qui fait autorité en la matière : R. PILGER, *Taxaceæ* (A. ENGLER, *Das Pflanzenreich*, Heft 18), Leipzig, 1903, p. 110-112.

imbriquées, offre l'aspect d'une sorte de bourgeon allongé, elle présente, moins encore que le fruit, l'apparence d'un cœur. Elle est d'ailleurs d'une taille si minuscule (5 à 6 millimètres) et se trouve si bien abritée dans l'aisselle de la feuille, qu'il faut être botaniste et avoir de bons yeux pour la distinguer. On ne s'imagine réellement pas Bataou déposant son cœur « au sommet » de cette fleur presque invisible.

En fait, si M. Ducros avait comparé avec le cœur soit le fruit du Cèdre, soit celui du Pin Pignon, il y aurait trouvé bien plus d'éléments de ressemblance que dans le fruit de l'If. Le cône du Cèdre et, surtout, celui du Pin Pignon ont à peu près la forme conique du cœur humain; ils en ont presque les dimensions (le fruit du Cèdre mesure 6-10 centimètres, et celui du Pin Pignon 10-15 centimètres de long⁽¹⁾); enfin, si le cône du Cèdre est vert roussâtre, celui du Pin Pignon est d'une teinte rouge brunâtre qui, bien mieux que le rouge corail du fruit de l'If, se rapporte à la couleur réelle du cœur.

Donc, si le fruit de l'*âch*, — ce qui est possible, mais nullement certain, — doit présenter l'aspect d'un cœur humain, il me semble évident que l'*âch* ne peut en rien être l'If. Mais il y a mieux. On peut tirer du Papyrus d'Orbiney, relativement à l'*âch*, un autre renseignement important, auquel M. Ducros n'a pas songé. La Vallée de l'*âch* était située au bord de la mer, et l'arbre qui retint la chevelure de la femme de Bataou et la livra aux flots devait croître sur le rivage même. Or, si l'If, dont l'aire d'indigénat s'étend jusqu'à l'extrême nord de l'Europe, peut se rencontrer parfois en plaine dans les pays froids ou tempérés, il s'élève de plus en plus sur les montagnes au fur et à mesure qu'il se rapproche des régions méridionales. Jamais l'If, qui aime l'ombre et la fraîcheur, n'a pu croître sur les rivages ensoleillés de la Méditerranée et jamais, en fait, on ne l'y a rencontré. En Corse, en Espagne, en Algérie, en Asie Mineure, il ne descend pas à moins de 1300 mètres au-dessus du niveau de la mer⁽²⁾. Et c'est ici qu'il

⁽¹⁾ E. A. CARRIÈRE, *Traité général des Conifères*, Paris, 1855, p. 285 et 403.

⁽²⁾ Sur l'aire d'extension du *Taxus baccata*, cf. R. PILGER, *op. cit.*, p. 111-112; en plus de l'Europe septentrionale et

centrale, l'auteur signale : « Gebirge des « Mittelmeergebiets in Süd-Europa, Algerien, Kleinasien, Amanus in Nord-« Syrien, Nord-Persien. Früher auf den « Azoren einheimisch ».

y a lieu de faire intervenir, à propos de l'*âch*, une très intéressante question de géographie botanique.

L'arbre *âch* ne croissait certainement pas en Égypte. Les Égyptiens étaient forcés de le faire venir de Syrie. Nous savons, par de nombreux textes, que c'était surtout par les ports phéniciens que se faisait l'exportation du bois d'*âch* et, plusieurs fois, le Liban est expressément mentionné comme étant plus particulièrement riche en forêts d'*âch*⁽¹⁾. L'*âch* est un bois syrien, surtout un bois du Liban. Or, l'If ne s'est jamais rencontré ni au Liban, ni même en Syrie proprement dite. La Bible ne contient aucun nom d'arbre que les Septante ou que les hébraïsants botanistes aient eu l'idée de traduire par « If ». D'autre part, l'If n'est signalé, dans la riche Flore syrienne de Post⁽²⁾, que comme un arbre croissant très loin au nord du pays, vers les confins de l'Asie Mineure, dans les zones alpines et subalpines du mont Amanus. Il est donc de toute évidence que l'If et l'*âch*, ne croissant pas dans les mêmes régions, ne peuvent être un seul et même arbre.

Enfin, il nous reste à examiner plusieurs questions dont nous trouvons, comme pour l'indigénat de l'*âch*, les données dans ces textes égyptiens que M. Ducros estime peu favorables à l'établissement d'une détermination botanique. Grâce à certains textes, en effet, et aux représentations qui les accompagnent, nous savons quelle était la couleur du bois de l'*âch*, quel produit résineux fournissait ce bois, et quelles dimensions il pouvait atteindre.

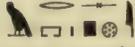
Le bois de l'If est très dur, compact, tenace, élastique, susceptible d'un beau poli, et d'une teinte brune tirant sur le roux ou le rougeâtre⁽³⁾. Or, l'*âch*, au contraire, est ce que nous appelons vulgairement du bois blanc.

⁽¹⁾ Cf. K. SETHE, *Zur ältesten Geschichte des ägyptischen Seeverkehrs mit Byblos und dem Libanongebiet* (Z. 1908, p. 7-14).

⁽²⁾ G. POST, *Flora of Syria, Palestine and Sinai*, Beirut, s. d. [1883-1884], p. 749-750.

⁽³⁾ Bois d'un fauve rougeâtre (N. GUIBOURT, *Histoire naturelle des drogues simples*, 7^e éd., 1876, t. II, p. 238); bois

veiné de brun sur fond rouge-marron (G. BOYER, dans la *Grande Encyclopédie*, t. XX, p. 543); bois d'un brun-roux ou jaunâtre (E. A. CARRIÈRE, *loc. cit.*, p. 521); bois brun-rougeâtre (R. SIÉLAIN, *Atlas de poche des plantes des champs, des prairies et des bois*, t. II, p. 148); bois d'un brun roux (DUCHARTRE, *Manuel général des plantes*, t. IV, p. 380).

Il est peint, sur les représentations coloriées, de teinte jaune clair. Des poutres d'*ách*, de la XVIII^e dynastie, sont peintes en jaune⁽¹⁾; un chevet en bois d'*ách*, du Moyen Empire, est colorié en jaune⁽²⁾; un encensoir , de même bois et de même époque, est également figuré en jaune⁽³⁾; enfin, sur le sarcophage du  au Musée du Louvre (Berchéh, XII^e dynastie), trois chevets sont représentés : l'un est blanc et porte la mention \varnothing | « albâtre », un autre est rouge-brun et porte le nom  d'un arbre syrien, le troisième est jaune clair et porte le nom  de l'arbre *ách*⁽⁴⁾.

Le bois d'*ách* est donc incontestablement de teinte jaune clair, tandis que le bois d'If est de couleur foncée, tirant sur le brun rougeâtre. Il n'y a par conséquent aucun rapport entre les deux bois, et l'*ách* ne peut être l'If.

Si, maintenant, nous passons à l'étude des produits résineux que l'on tirait de l'*ách*, nous constaterons encore, entre l'If et l'arbre égyptien, des différences considérables.

Le bois d'If ne fournit aucun produit résineux. Étudiant sous ce rapport les différents genres de la famille des Taxacées, R. Pilger écrit : « das Mark wird bei *Cephalotaxus* von einem Harzgang durchzogen, . . . dieser Harzgang findet sich bei keiner anderen Gattung », et plus loin : « mit Ausnahme von *Taxus* haben alle Gattungen in der Rinde Harzgänge⁽⁵⁾ ». Dans son beau livre *Die Harze und die Harzbehälter*⁽⁶⁾, A. Tschirch, dont les travaux sur les résines ont acquis une juste célébrité, ne fait aucune mention de l'If, quoiqu'il passe en revue le groupe presque entier des Conifères. Ni Guibourt, dans sa classique *Histoire naturelle des drogues simples*, ni Flückiger, dans sa non moins classique *Pharmakognosie des Pflanzenreiches*, ne font mention de résine d'If.

Il est donc certain que l'If ne produit pas de résine. Or, l'*ách*, par contre, était aussi renommé, chez les anciens Égyptiens, pour sa résine que pour son bois.

(1) K. SETHE, *Urkunden*, IV, 1100.

(2) P. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, t. I, p. 58.

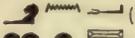
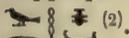
(3) *Ibid.*, p. 59.

(4) Je cite ce document inédit d'après

mes copies prises au Musée du Louvre il y a quelques années.

(5) R. PILGER, *loc. cit.*, p. 9.

(6) Leipzig, 1906, 2 vol. grand in-8°, 1268 pages.

La résine de l'*âch* est mentionnée, dès les plus anciennes dynasties, au nombre des matières odorantes que l'on déposait dans les tombeaux, sous le nom de , *hâti-it ni-it âch*. Ce produit n'est, à ma connaissance, représenté qu'une seule fois en peinture : il fait partie, au tombeau de *Rekh-mâ-râ*, des présents ou tributs apportés en Égypte par les gens de Syrie. Il figure sous l'aspect de masses de grandeur et de forme variables, de teinte rouge, entassées dans une corbeille de paille multicolore à côté de laquelle se lit la légende  (1). Il est évident qu'il ne s'agit pas ici de fruits. D'une part, en effet, les masses rouges sont absolument amorphes; d'autre part, le mot , qui sert à les désigner, s'applique à des substances qu'on employait pour oindre, pour enduire,  (2).

D'ailleurs, certains textes du Nouvel Empire nous donnent, sur les produits que fournissait l'*âch*, des renseignements qui ne laissent aucun doute sur la nature résineuse de cet arbre syrien. Un texte hiéroglyphique de Leyde, publié et étudié par M. Gardiner (3), nous offre le passage suivant :



« maintenant qu'on ne fait plus de voyages par mer vers Byblos, par quoi remplacerons-nous, pour nos momies, les arbres *âch* dont l'importation permettait de fabriquer les cercueils des prêtres et dont la poix servait à embaumer les hauts personnages? ». Commentant ce passage, M. Gardiner cite, à propos de la poix d'*âch*, la phrase suivante, tirée du Papyrus Salt 825 : « le sang du dieu Geb tomba à terre et se mit à croître, , il en naquit l'arbre *âch*, de l'eau (térébenthine) duquel provient le goudron ».

(1) Peinture reproduite pour la première fois, avec toutes les couleurs, dans G. A. Hoskins, *Travels in Ethiopia*, London, in-4°, 1835, planche non numérotée, entre les pages 334-335, registre supérieur.

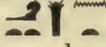
(2) Cf.  (Pyr.

816 c = P. 95, M. 118, N. 58); 

 (Todt., CXLV, 3-4).

(3) *The admonitions of an egyptian sage, from a hieratic papyrus in Leiden*, Leipzig, 1909, p. 32-33.

Je ne sais si , que je traduis par « poix », et , que je traduis par « goudron », sont deux mots différents ou deux formes d'un seul et même mot. Il me semble que , dont l'orthographe la plus ancienne est , *sefet*, est le même mot que l'hébreu זֶפֶת (*zefet*) et l'arabe زَيْفَت (*zift*), qui tous deux désignent la poix, tandis que le mot  me paraît être l'antécédent du copte *CHBE* : *CIHI*, que la *Scala magna* traduit par *فَطْرَان* « goudron »⁽¹⁾. D'ailleurs, poix ou goudron, — poix noire et goudron de bois, — la différence est d'importance minime, les deux produits provenant des mêmes arbres et se préparant presque de la même façon.

Si l'*âch* fournit de la poix et du goudron, il en résulte qu'il sécrète une térébenthine et que le , que le tombeau de Rekh-mà-râ nous présente sous la forme de masses rouges, ne peut être que de la résine. L'If ne fournissant aucun de ces produits, l'*âch* et l'If sont certainement deux arbres différents.

Enfin, ce qui caractérise encore mieux la différence qui existe entre l'If et l'*âch*, c'est l'examen de la taille que peuvent, respectivement, atteindre ces deux arbres.

Le bois d'*âch*, que l'on employait en Égypte à de nombreux usages, surtout à la construction des grandes portes des temples et du bateau sacré d'Amon à Thèbes, était importé en pièces qui, selon leurs dimensions, la nature de leur présentation, leur destination, portaient différents noms que les textes nous ont conservés. Tantôt il s'agit de poutres ou de madriers, , qui mesurent, en longueur, sept, huit, neuf, treize, quatorze, dix-sept, dix-neuf coudées (soit de 3 m. 675 mill. à 9 m. 975 mill.)⁽²⁾. Tantôt il s'agit de mâts pour bateaux, , qui peuvent mesurer vingt-deux coudées (11 m. 55 cent.)⁽³⁾, et parfois quarante et quarante-deux coudées (22 m. 05 cent.)⁽⁴⁾. Quelquefois il est fait mention de troncs bruts, , mesurant quarante et même cinquante coudées (26 m. 25 cent.)⁽⁵⁾. Enfin, des mâts, 

⁽¹⁾ A. KIRCHER, *Lingua aegyptiaca restituta*, Romæ, sumptibus Hermanni Scheus, 1643, p. 256.

⁽²⁾ W. SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Seti's I*, Leipzig, 1896, pl. IX B,

col. 3-5.

⁽³⁾ *Ibid.*, pl. IX A, col. 2, l. 4.

⁽⁴⁾ *Papyrus de Turin*, pl. III, l. 10 — pl. IV, l. 1.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, pl. CLI, l. 12.

ⲛⲓⲛⲓ, destinés à orner la façade des pylônes, peuvent mesurer jusqu'à soixante coudées (31 m. 50 cent.) de hauteur⁽¹⁾.

L'édification de ces mâts qui, d'après les nombreuses inscriptions qui les mentionnent, étaient tous en *âch* « véritable » de Syrie, était pour les pharaons une affaire de très grande importance.

On connaît des bas-reliefs représentant le pylône du temple de Louqsor et celui du temple de Khonsou à Karnak, ornés de leurs immenses mâts d'*âch* au sommet desquels s'agitent des banderoles⁽²⁾. D'après les détails des sculptures, ces mâts étaient de simples troncs d'arbres ébranchés, d'une seule pièce, parfaitement rectilignes, s'aminçissant peu à peu vers le haut et se terminant en une pointe que les textes, spirituellement hyperboliques, qualifient parfois de  « plus aiguë qu'une arête d'épi de blé »⁽³⁾. Ces bas-reliefs nous enseignent en outre que les mâts dépassaient les pylônes d'une hauteur égale au quart ou au tiers du pylône lui-même, de sorte que le temple de Khonsou, dont les pylônes mesurent dix-huit mètres de haut⁽⁴⁾, devait être précédé de mâts de vingt-deux à vingt-quatre mètres et que les mâts du temple de Louqsor, dont les pylônes ont vingt-trois mètres de haut⁽⁵⁾, devaient mesurer de vingt-neuf à trente et un mètres.

Mais il existe des pylônes bien plus élevés. Le deuxième pylône de Karnak est de vingt-neuf mètres; le premier pylône, resté inachevé, est de quarante-trois mètres⁽⁶⁾. Ces dimensions supposent des mâts d'au moins trente-huit et cinquante-deux mètres!

On comprend que, pour aller découvrir dans les forêts du Liban et pour transporter sans encombre en Égypte des troncs d'*âch* de dimensions aussi colossales, il fallait organiser de véritables expéditions, dont les

⁽¹⁾ K. SETHE, *Eine ägyptische Expedition nach dem Libanon im 15. Jahrhundert v. Chr.* (Sitzungsber. d. kön. preuss. Akademie d. Wissensch.), Berlin, 1906, p. 4 et 7.

⁽²⁾ Voir, pour le pylône du temple de Louqsor, G. DARESSY, dans *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française du Caire*, t. VIII, fasc. 3,

pl. II et XV, et, pour celui du temple de Khonsou à Karnak, H. BRUGSCH, *Thesaurus*, VI, 1262.

⁽³⁾ K. SETHE, *loc. cit.*, p. 5.

⁽⁴⁾ G. BÉNÉDITE, *Égypte* (Guide Joanne), 1900, p. 472.

⁽⁵⁾ *Description de l'Égypte*, 2^e édit., t. II, p. 377.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, t. II, p. 412 et 433.

chefs (ce qui est le cas pour l'expédition au Liban étudiée par M. Sethe) tenaient à rappeler dans leurs inscriptions funéraires les détails les plus circonstanciés.

Si, maintenant, nous revenons à l'If, nous constatons avec commisération que cet arbre, au mont Amanus, le seul endroit où on le rencontre en Syrie, mesure humblement de trois à six mètres de haut ⁽¹⁾. . . .

Certes, au nord de l'Europe, dans des régions plus propices, l'If peut, par exception, atteindre jusqu'à dix-huit et vingt mètres de hauteur, — ce qui est encore bien au-dessous de l'*âch* pharaonique, — mais, à mesure qu'il se rapproche de la Méditerranée, l'If s'amointrit et se rabougrit, il escalade les montagnes pour échapper à la chaleur et même recherche l'ombre des arbres plus élevés et devient, en Asie Mineure et en Algérie, un simple arbrisseau de sous-bois.

Je crois avoir réussi à démontrer que l'*âch* ne peut être l'If : les deux arbres n'habitent pas les mêmes régions; l'If n'a ni le bois jaune clair, ni les dimensions considérables de l'arbre pharaonique; enfin, il ne fournit aucun des produits résineux que les Égyptiens tiraient de l'*âch*.

Qu'était donc au juste cet arbre *âch*, sur lequel on a tant écrit depuis un demi-siècle? Il se trouve que, par un hasard extraordinaire, M. Ducros lui-même a eu entre les mains un élément de détermination qui, de beaucoup, serait le plus démonstratif et le plus convaincant si l'on pouvait en tirer tout le parti possible. M. Ducros, en effet, a eu l'occasion d'étudier les restes carbonisés d'un des mâts qui décoraient le VII^e pylône de Karnak ⁽²⁾. Or, nous savons que tous les mâts des pylônes étaient formés de troncs d'*âch* et, coïncidence curieuse, nous avons à remarquer que le VII^e pylône date de Thoutmès III et que, précisément, l'expédition au Liban qu'a étudiée M. Sethe date du même règne; de sorte que le bois carbonisé qu'a examiné M. Ducros provient peut-être de ces troncs d'*âch* de soixante coudées dont fait mention le texte égyptien signalé plus haut. Malheureusement, les recherches de M. Ducros n'ont abouti à aucun résultat pratique.

⁽¹⁾ G. Post, *Flora of Syria, Palestine and Sinai*, p. 749.

⁽²⁾ H. Ducros, *Note sur du bois et du*

charbon trouvés au VII^e pylône, dans Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, t. IV, 1903, p. 187-189.

M. Ducros nous annonce qu'il se livre depuis plusieurs années à l'étude histologique d'un certain nombre de bois provenant d'anciens monuments égyptiens et nous promet de publier sous peu les résultats de ses recherches. Rien ne sera plus intéressant et, pour ma part, j'attends l'apparition de ce travail avec la plus grande curiosité et la plus vive impatience.

On peut prédire à coup sûr que, parmi les bois qu'étudie ou qu'étudiera M. Ducros, se rencontreront plusieurs des Conifères qui croissent en Syrie et dont je donne ici la liste complète, d'après la *Flora of Syria* de M. Post :

<i>Cupressus sempervirens</i> L.	<i>Taxus baccata</i> L.
<i>Juniperus drupacea</i> LABILL.	<i>Pinus Pinea</i> L.
<i>J. macrocarpa</i> S. et S.	<i>P. halepensis</i> MILL.
<i>J. Oxycedrus</i> L.	<i>P. brutia</i> TEN.
<i>J. excelsa</i> M. B.	<i>Cedrus Libani</i> BARR.
<i>J. fœtidissima</i> WILLD.	<i>Abies cilicica</i> ANT. et KY.
<i>J. phœnicea</i> L.	

L'*âch* est, bien certainement, un de ces treize arbres. En effet, il nous faut abandonner pour toujours l'idée de voir dans l'*âch* une espèce du genre *Acacia*. Il n'existe en Syrie, à l'état spontané, que cinq espèces d'*Acacia* ⁽¹⁾, qui toutes se rencontrent, beaucoup plus fréquemment, par toute l'Égypte ⁽²⁾. On ne voit pas pourquoi les Égyptiens auraient pris la peine d'aller chercher au loin des arbres qu'ils trouvaient à foison dans leur propre pays. D'ailleurs, aucun des *Acacia* syriens ne se trouve au Liban. Ce sont tous de petits arbres, dont le plus élevé n'atteint que la hauteur de huit mètres, et qui sont tellement noueux et tortueux qu'il serait impossible d'y trouver les éléments d'un mât, même de deux ou trois mètres; enfin, s'il produit de la gomme, l'*Acacia* ne produit pas de résine. Il n'y a donc, on le voit, aucun trait commun entre l'*âch* et l'*Acacia*.

Par contre, l'*âch* paraît ne pouvoir être qu'un Conifère. En effet, à part les Conifères, on ne rencontre en Syrie, comme arbres résineux, que le Térébinthe, le Lentisque et le Styrax. Mais, comme le Térébinthe, le

⁽¹⁾ G. POST, *Flora of Syria*, p. 298-299.

Illustration de la Flore d'Égypte, Caire, 1887, p. 72.

⁽²⁾ P. ASCHERSON et G. SCHWEINFURTH,

Lentisque et le *Styrax* sont, de même que les représentants syriens du genre *Acacia*, de petits arbres au tronc plus ou moins contourné et dont la hauteur ne dépasse pas huit mètres, c'est indiscutablement parmi les Conifères qu'il nous faut chercher l'*âch*.

Le Cèdre et le Cyprès, auxquels on a pensé pour l'arbre *âch*, sont bien des Conifères, mais aucun d'eux ne répond complètement à ce que nous devons attendre de l'arbre pharaonique.

C'est le Cèdre, surtout, que, reprenant l'idée de Chabas, la majorité des égyptologues, au moins en Allemagne, considère actuellement comme étant l'*âch* des Égyptiens. Depuis qu'on a, grâce à de nombreux documents, découvert que l'*âch* se rencontrait principalement au Liban, on a, presque sans discussion, admis que l'*âch* ne pouvait être que le Cèdre, comme si le Cèdre et le Liban étaient choses inséparables. Une preuve frappante de cette tendance à simplifier la question en la réduisant à l'équation *Arbre + Liban = Cèdre* se trouve dans cette note de M. Sethe : « Dass  die Zeder bedeutet, wird trotz der Ausführungen von Breasted (in s. *New Chapter*) noch immer von Manchen mit Unrecht bezweifelt. Die Bezeichnung  „ — *âch* du Liban, — « widerlegt diese Zweifel wohl endgültig »⁽¹⁾. Le raisonnement serait juste, au moins en principe, si le Cèdre était le seul arbre important que l'on rencontre au Liban; mais il se trouve que, sur les treize Conifères syriens dont j'ai donné plus haut la liste, huit croissent au Liban et même en bien plus grande abondance que le Cèdre. Deux d'entre eux atteignent, et parfois dépassent, la taille du Cèdre, particulièrement l'*Abies cilicica*.

D'ailleurs, de tous les Conifères de Syrie, à part certains Génévriers, c'est justement le Cèdre qui a le moins de chances de pouvoir être l'*âch* égyptien. Tout d'abord, l'*âch* est un bois de teinte jaune clair, tandis que le bois du Cèdre est d'une couleur roussâtre plus ou moins foncée⁽²⁾. Il

⁽¹⁾ K. SETHE, *Eine ägyptische Expedition nach dem Libanon*, p. 1, n. 1.

⁽²⁾ *Les forêts de Cèdre de l'Algérie* (Gouvern. général de l'Algérie, 5^e bureau, Alger-Mustapha, gr. in-4°, 1894), p. 8-9 : planche colorée figurant des

échantillons de bois de Cèdre, de teinte roux-brunâtre; bois brunâtre (R. SIÉLAIN, *loc. cit.*, t. II, p. 151); bois blanc roussâtre (E. LEFÈVRE, dans la *Grande Encyclopédie*, t. IX, p. 1021; N. GUIBOUT, *loc. cit.*, t. II, p. 249).

est certain que les Égyptiens, ayant à représenter en peinture du bois de Cèdre, l'auraient colorié en rouge comme ils l'ont fait pour le , et non en jaune clair comme ils l'ont fait pour l'*âch*. D'autre part, le Cèdre, malgré la splendeur majestueuse de son port, offre plutôt l'aspect d'un arbre trapu, lourd, massif, contourné, s'étendant surtout en largeur, que celui d'un arbre droit, élevé et élancé, tel que nous devons nous représenter l'*âch*, et tel qu'en effet les Égyptiens l'ont représenté⁽¹⁾. De plus, le tronc du Cèdre ne s'élève pas, rectiligne et d'une seule venue, jusqu'aux parties supérieures de l'arbre. A quelques mètres de terre, la plupart du temps, il se subdivise en trois ou quatre branches principales, ascendantes et divergentes, d'où partent toutes les branches secondaires horizontales. De sorte que, pas plus que dans l'Acacia, il ne serait possible, en ébranchant un Cèdre, d'obtenir un mât régulier, svelte, et de hauteur à dépasser les pylônes des temples.

Le Cyprès, lui, présenterait bien l'aspect que devait avoir l'*âch*. Le tronc, non divisé en branches principales, s'élève parfaitement rectiligne, élancé, et l'arbre, dépourvu de ses branches, fournirait un admirable mât de pylône. Mais le bois du Cyprès, pas plus que celui du Cèdre, n'a la couleur du bois d'*âch*; il est de teinte fauve rougeâtre⁽²⁾ et non de couleur jaune clair. Enfin, les produits résineux du Cyprès semblent n'avoir jamais attiré bien vivement l'attention : Théophraste n'en parle pas, Dioscoride en parle à peine, et ils ne jouent aucun rôle dans la matière médicale classique ni dans la thérapeutique moderne. L'*âch*, au contraire, était surtout renommé pour sa résine, que les Égyptiens ont vraisemblablement connue avant le bois d'*âch* lui-même⁽³⁾.

Donc, l'*âch*, qui est certainement un Conifère syrien, n'étant ni l'If, ni le Cèdre, ni le Cyprès, il ne nous reste plus, sur les treize Conifères qu'on

⁽¹⁾ Scène de l'abatage d'arbres *âch* au Liban, Karnak (Séthosis I^{er}), reproduite en dernier lieu par E. Naville dans *Proceedings of the Soc. of Bibl. archaeol.*, t. XXXIV, 1912, pl. XXI; mêmes arbres autour de la place forte de *Satouna* en Syrie, Louqsor (Ramsès II), dans

Zeitschr., 1914, p. 106 et pl. VI.

⁽²⁾ Bois rougeâtre (E. A. CARRIÈRE, *loc. cit.*, p. 117; DUCHARTRE, *loc. cit.*, t. IV, p. 325; N. GUIBOUT, *loc. cit.*, t. II, p. 239).

⁽³⁾ Cf. *Royal tombs*, I, 11/1, 13/3; M. MURRAY, *Mast.*, I, 1.

rencontre en Syrie, que dix espèces à passer en revue. Ces dix espèces appartiennent à trois genres seulement, *Juniperus*, *Pinus* et *Abies*, soit Génévrier, Pin et Sapin.

Pour découvrir l'*âch* parmi ces dix arbres, nous pouvons procéder par élimination, en examinant la question de divers points de vue.

Si nous voulons ne tenir compte que de la couleur du bois, il nous faut écarter le genre *Juniperus* et ne conserver que les genres *Pinus* et *Abies*, dont le bois blanc jaunâtre, connu de tous, répond exactement à la couleur du bois d'*âch*, tandis que les troncs des diverses espèces de Génévrier (c'est en génévrier que sont fabriqués nos crayons) n'offrent que des bois roux ou rougeâtres⁽¹⁾.

Si nous recherchons les arbres dont la taille est comparable à celle de l'*âch*, qui fournissait des mâts mesurant jusqu'à 31 m. 50 cent. de hauteur, nous ne pouvons retenir que le *Juniperus excelsa* (5-20 mètres), le *Pinus Pinea* (10-20 mètres) et surtout l'*Abies cilicica* (10-25 mètres)⁽²⁾, les autres espèces ne dépassant pas dix mètres.

Si nous relevons les espèces que l'on peut rencontrer au Liban, nous ne trouvons, après avoir écarté les arbres à bois roux ou rougeâtre et ceux dont la hauteur ne dépasse pas dix mètres, que le seul *Abies cilicica*.

Enfin, si nous prenons en considération les produits résineux, nous devons attacher la plus grande importance aux genres *Pinus* et *Abies*, qui fournissent des térébenthines, des résines, des poix, des goudrons aussi célèbres et répandus dans l'antiquité classique que de nos jours. Dans le genre *Juniperus*, on ne peut guère signaler que le *J. Oxycedrus*, qui produit l'huile de Cade mais qui, à cause de son bois rouge et de sa taille exiguë (5-6 mètres)⁽³⁾, ne peut en aucune façon répondre à l'*âch*.

⁽¹⁾ Les bois des diverses espèces de Génévrier d'Asie «ont les cœurs du dens rouges, entourez d'une couverture blanche, comme le Carroubier et l'If» (P. BELON, *Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays estranges*, Paris, 1554,

fol. 168); bois presque semblable à celui du Cyprès (N. GUIBOUT, *loc. cit.*, t. II, p. 240); bois rougeâtre ou jaunâtre (E. A. CARRIÈRE, *loc. cit.*, p. 60); *J. Oxycedrus* : bois rougeâtre (O. PENZIG, *Flore coloriée du littoral méditerranéen*, p. 100).

⁽²⁾ G. POST, *Flora of Syria*, p. 749-751.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 749.

En fondant ensemble ces diverses séries d'éliminations, nous constatons que :

1° tous les *Juniperus* doivent être exclus, deux sur six parce qu'on ne les rencontre pas au Liban, cinq sur six par suite de l'exiguïté de leur taille, et tous à cause de leur bois roux ou rougeâtre;

2° sur les deux genres qui restent (*Pinus* et *Abies*), le genre *Pinus* doit être défalqué : le *P. halepensis* et le *P. brutia*, qu'on rencontre au Liban, parce qu'ils ne dépassent pas dix mètres; le *P. Pinea*, dont les dimensions pourraient se comparer à celles de l'*âch*, parce qu'il ne se trouve pas au Liban.

Comme conclusion, il ne nous reste donc qu'un seul arbre, l'*Abies cilicica*, qui ait résisté à toutes les tentatives d'élimination, et il me paraît mathématiquement certain que c'est le seul qui puisse répondre à l'*âch* pharaonique.

L'*Abies cilicica*, Sapin de Cilicie, est, avec le Cèdre, un des plus beaux Conifères du domaine méditerranéen. Découvert le 26 juin 1853 par le botaniste autrichien Theodor Kotschy, sur le versant méridional du Taurus de Cilicie, dans la vallée de Gousgouta, à trois heures de marche au nord de Gullek (lat. N. 37° 15⁽¹⁾, longit. E. 32° 30), le Sapin de Cilicie attire l'attention du voyageur par son aspect gris argenté, son port élancé, son tronc de teinte cendrée garni de branches dès la base, et ses rameaux couverts de fines et longues feuilles étroitement rapprochées. Les branches, verticillées, sont peu distantes les unes des autres; les plus basses sont horizontales, les plus élevées sont presque verticales; les rameaux forment deux rangs opposés. Les feuilles, vertes et luisantes au-dessus, présentent au-dessous une vive teinte blanc d'argent. Les cônes, cylindriques, larges de 5-6 centimètres, longs de plus de 30 centimètres, dressés verticalement au-dessus des rameaux, sont de couleur pourpre verdâtre. Les branches qui les supportent sont si régulièrement étagées autour du tronc, que l'arbre ressemble à un gigantesque candélabre dont les cônes, enduits en partie de résine blanche, figurent les bougies. L'arbre,

(1) La carte de Kotschy (voir la note suivante) porte par erreur 36° 15.

qui mesure 15 mètres environ au Taurus, atteint 25 mètres au Liban et sur l'Amanus, et peut même s'élever jusqu'à une hauteur de 30-50 mètres⁽¹⁾.

Cette description concorde absolument avec ce que nous savons de l'*ách*. Le bois du Sapin est blanc jaunâtre; le tronc de l'*Abies cilicica*, droit, svelte, mesurant jusqu'à 50 mètres, peut fournir des mâts pour les plus hauts pylônes connus; enfin, il croît au Liban et, comme tous les Sapins, fournit les produits résineux les plus variés : térébenthine, essence, résine, colophane, poix, goudron, etc.

Je tiens donc pour certain que l'*ách* des anciens Égyptiens était le Sapin de Cilicie. Mais si, à l'exemple de M. Ducros, nous comparons les caractères de cet arbre avec les indications que nous donne sur l'*ách* le Papyrus d'Orbiney, nous nous heurtons tout de suite à de sérieuses difficultés. Le cône du Sapin de Cilicie, cylindre pourpre verdâtre large de 5-6 centimètres et long de 0 m. 30 cent., ne ressemble pas plus à un cœur que le fruit de l'If; l'arbre lui-même ne se rencontre que sur les hautes montagnes (1300-2000 mètres)⁽²⁾ et jamais sur les plages maritimes.

Un moyen facile et fort admissible d'esquiver la difficulté serait de déclarer que, le *Conte des deux frères* étant un récit d'imagination, il n'y a pas lieu de prendre au sérieux les assertions d'ordre botanique qu'on y peut relever. Je crois pourtant que le procédé serait dangereux et qu'il vaut mieux chercher si l'on ne pourrait pas trouver une explication simple et vraisemblable à des divergences qui semblent inconciliables à première vue.

Le nom , qui me paraît s'appliquer certainement au Sapin, ne pourrait-il pas en même temps désigner un ou plusieurs autres arbres analogues? Il y a lieu, en effet, de faire remarquer que souvent, dans les textes, et surtout lorsqu'il s'agit de pièces de bois de très fortes dimensions, les Égyptiens ajoutent l'épithète  « vrai, véritable, authentique »,

⁽¹⁾ Cette description de l'arbre est tirée des ouvrages suivants : TH. KOTSCHY, *Reise in den cilicischen Taurus über Tarsus*, Gotha, in-8°, 1858, p. 57, 78; E. A. CARRIÈRE, *Traité général des Conifères*, Paris, 1855, p. 229-232; G. POST, *Flora*

of Syria, Palestine and Sinai, p. 751; L. FONCK, *Streifzüge durch die biblischen Flora*, Freiburg im Breisgau, 1900, p. 79-80.

⁽²⁾ TH. KOTSCHY, *op. cit.*, p. 405; G. POST, *op. cit.*, p. 751.

au mot *âch*. On distinguait donc l'*âch* véritable de l'*âch* tout court, tout comme nous distinguons l'Acacia du Faux-Acacia (*Robinia*), le vrai Sycomore d'Égypte (*Ficus Sycomorus* L.) du Faux-Sycomore de nos régions (*Acer Pseudoplatanus* L.). Depuis longtemps j'avais pensé, à cause de l'épithète *maâ* «vrai», que le mot *âch* devait se rapporter à plusieurs espèces, et M. Ducros, pour les mêmes raisons que moi, a eu la même idée⁽¹⁾. Mais il n'en a tiré aucun parti et n'a pas recherché ce que pouvait être l'*âch* ordinaire par opposition à l'*âch* vrai qui, pour lui, est l'If.

Pour ma part, je crois que l'identification de l'*âch* ordinaire est non seulement possible, mais même extrêmement aisée. Il nous faut trouver un arbre qui, tout en présentant les particularités que nous avons reconnues à l'*âch* (bois blanc, produits résineux, taille élevée), offre en même temps celles que le Papyrus d'Orbiney attribue à l'arbre auquel Bataou confia son cœur (fruit cordiforme, habitat au bord de la mer). Or, un genre, et un genre seul, se trouve dans ces conditions; c'est le genre *Pinus* et, plus particulièrement, l'espèce *Pinus Pinea*. Les Pins ont le même bois blanc, fournissent les mêmes produits résineux et peuvent atteindre, du moins chez certains d'entre eux, les mêmes dimensions que les Sapins. En Syrie, d'après M. Post, le *Pinus Pinea* mesure 10-20 mètres, tandis que l'*Abies cilicica* mesure 10-25 mètres. La différence, on le voit, est de peu d'importance; de plus, le *P. Pinea* ne se rencontre qu'au bord de la mer, — ce qui l'a fait confondre par certains avec le *Pinus maritima*⁽²⁾, — et ses cônes ont exactement la forme, la couleur et la taille du cœur humain⁽³⁾.

Nous nous trouvons donc en présence d'un arbre qui offre tous les caractères de l'*âch* vrai en même temps que ceux de l'*âch* du conte égyptien, et il importe, par conséquent, de l'examiner en détail.

Le *P. Pinea*, en français Pin Pignon ou Pin-parasol, pousse en Syrie sur le littoral, dans les sables et les endroits rocheux. C'est un arbre de

⁽¹⁾ H. DUCROS, *op. cit.*, p. 12.

⁽²⁾ Par exemple dans H. B. TRISTRAM, *The natural history of the Bible*, London, 1889, p. 353-354.

⁽³⁾ J'avais depuis longtemps, dans des *Annales du Service*, 1916.

conversations particulières, indiqué ce rapprochement à M. Ph. Virey, qui a bien voulu en faire mention dans sa *Religion de l'ancienne Égypte*, Paris, in-12, 1910, p. 194.

haute taille, à tronc dressé, parfois penché, ramifié seulement en haut, et dont les branches touffues, étalées, redressées au sommet, forment une masse compacte telle, que le tronc avec sa tête élargie ressemble à un gigantesque parasol ouvert. Les cônes, qui mesurent 10-15 centimètres, sont ovoïdes, obtus, arrondis au sommet et formés d'écaillés luisantes, de teinte rouge brunâtre. Les graines renferment une amande assez grosse, comestible, et comparable, pour le goût et la consistance, à nos noisettes.

Tel est l'arbre dans lequel j'aimerais voir l'*âch* de Bataou, et la vallée qu'il décorait de sa silhouette élégante porterait le nom harmonieux de « Vallée du Pin-parasol ».

Mais, dira-t-on, comment un Pin-parasol, qui n'a de branches qu'au sommet, à dix ou vingt mètres au-dessus du sol, a-t-il pu retenir dans ses rameaux une tresse de cheveux de la femme de Bataou? L'objection est juste et, du moment que nous traitons, à tort ou à raison, le Papyrus d'Orbiney comme un document botanique, nous n'avons pas le droit de négliger ce détail. En fait, l'*âch* vrai, le Sapin de Cilicie, porte des branches à partir de la base du tronc. Une confusion a pu se produire, dans l'esprit du conteur, entre l'*âch* vrai et l'*âch* ordinaire. D'autre part, le Pin d'Alep (*P. halepensis*), bien moins élevé que le Pin-parasol, mais portant des branches basses, se rencontre en Syrie, lui aussi, au bord de la mer, quoique, de même que le *P. brutia*, il préfère les régions inférieures et moyennes des montagnes. Seulement, nous devons remarquer que les cônes du Pin d'Alep sont plus petits (6-12 centimètres), plus étroits, plus pointus, moins rouges que ceux du Pin-parasol, et que, par conséquent, ils ressemblent beaucoup moins à un cœur.

Il est vraisemblable que les Égyptiens, qui connaissaient surtout l'*âch* par le bois et les produits résineux qu'ils en recevaient de Syrie, ainsi que par les cônes comestibles du Pin Pignon que l'on a parfois rencontrés dans leurs tombes ⁽¹⁾, désignaient d'un seul et même nom toutes les espèces de Pins et de Sapins que l'on trouve en Syrie, réservant l'épithète  pour distinguer, dans les cas où certaine précision était nécessaire, le Sapin du Liban des Pins appartenant aux régions moins élevées. Ces Pins, ils ne devaient guère les différencier; ils devaient être portés plutôt à les

⁽¹⁾ V. LORET, *Flore pharaonique*, 2^e édit., 1892, p. 42-43, n° 53.

confondre et à mêler, dans leurs souvenirs de voyageurs, les caractères de l'un aux traits distinctifs de l'autre.

A qui s'étonnerait de voir désigner d'un seul nom deux ou trois arbres présentant entre eux de très grandes analogies, je ferai remarquer que les botanistes modernes eux-mêmes font parfois du genre *Abies* et du genre *Pinus* un seul et unique genre, que le naturaliste qui a découvert le Sapin de Cilicie l'a primitivement baptisé *Pinus cilicica* et non *Abies cilicica*⁽¹⁾, et qu'enfin les Égyptiens ont à l'origine dénommé *âch* (probablement d'après un nom vernaculaire) non pas un arbre, mais un bois syrien, qu'on leur apportait en grume, qui était blanc, et qui présentait de grandes dimensions. Ils faisaient tout d'abord de la menuiserie et non de la botanique, et, vraisemblablement, ne connaissaient pas plus les arbres qui produisaient le bois d'*âch* que nous ne connaissons, en général, les arbres d'où l'on tire, par exemple, les bois d'acajou et de palissandre. Ce fut plus tard seulement qu'ils apprirent que plusieurs arbres fournissaient le bois d'*âch*, qu'ils les virent sur pied, et qu'ils désignèrent sous le nom d'*âch* vrai l'espèce qui leur venait du Liban et qui se distinguait surtout par sa taille gigantesque.

Je crois donc pouvoir conclure de cette étude que, sous le nom de , les Égyptiens désignaient à la fois le Pin et le Sapin, et qu'ils réservaient l'appellation de « *âch* vrai » au Sapin de Cilicie qu'ils trouvaient en abondance dans les forêts du Liban.

V. LORET.

Lyon, 15 juillet 1914.

⁽¹⁾ E. A. CARRIÈRE, *Traité général des Conifères*, p. 229.

ON AN UNEXPLAINED OBJECT
DEPICTED
ON THE WALLS OF THE TOMB OF HESY
AT SAQQARA

BY

M. ERNEST S. THOMAS.

This object is shewn in colour on Plate XII of Mr. J. E. Quibell's Report (*Excavations at Saqqara, 1911-12, Service des Antiquités de l'Égypte*) and there are drawings of it on page 24 (figs. 6 and 7).

The object is drawn twice on the walls with slight variations in colour : that shewn on Plate XII is figure 6 on page 24, and No. 16 in the general panorama of the wall-decorations (Pls. XVI, XVII).

Adjoining the object (Pl. XVII, No. 18) is what appears to be a cylindrical barrel, with a single central hoop of semicircular section : over the side of it hangs what seems to be a bag with a scalloped border of red colour (Pl. XII).

Adjoining it again, are 14 cylinders in series, hooped at top, bottom, and in the middle : these appear to be arranged in order of decreasing size although the last two or three are drawn much same size.

The explanation here offered of the object No. 6 shewn in colour on Plate XII, is, in a word, that it is a *section drawing of all these barrels « nested » or placed one inside the other*. The black hoops are shewn as black lunes or as rectangles, according to section.

The outer cylinder of all, with the central hoop, it is suggested, is also that described above as having the bag hanging over the side. Plate XVII shews two sets of these little cylinders; each 14 in number : and in each case (figs. 6, 7) the object appears to shew 14 pairs of upright bars

within the outer cylinder. It can hardly be a mere coincidence that semi-circular and rectangular sectioned hoops correspond in the two cases : also that in one case the hoops are black and in the other apparently yellow.

The Artist seems to have been disconcerted by the intricacy of the detailed drawing he had imposed upon himself, and to have left it unfinished with the rough ends of the vertical lines unerased. Across these inside the big cylinder he appears to have placed the wooden « strikers » which are shewn above the largest cylinders on Plate XVII.

In No. 18 the bag is red, and apparently white in No. 19. The four smaller cylinders in the upper row are stated in the text to be white, and red in the lower.

It may be conjectured that these two sets of « nested » cylinder measures were kept in bags of corresponding colour, distinctive of their special use, or that the bags were attached to the rims of the outermost cylinders as a convenient means of carrying them.

If the above-suggested interpretation of the unexplained object is correct, this section drawing must be unique in Egyptian Art, apart from the familiar sectional representations of wine presses, corn heaps being threshed by oxen, etc.

E. S. THOMAS.

20th May 1916.

FRAGMENT DE SOCLE DE STATUE

PROVENANT D'ATHRIBIS

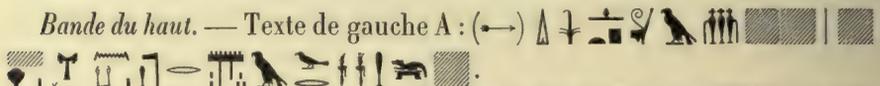
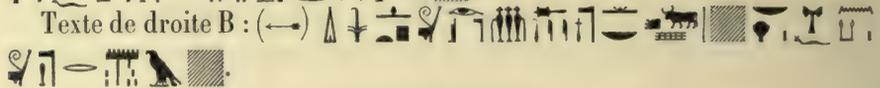
PAR

M. GEORGES DARESSY.

J'ai eu occasion de mentionner dernièrement une inscription d'Athribis donnant un titre de prêtre peu connu ⁽¹⁾. Comme le monument est encore inédit et que les documents relatifs à la capitale du X^e nome de la Basse-Égypte ne sont pas très nombreux, je vais en donner la description.

C'est un fragment, peut-être le tiers antérieur, d'un socle de statue en granit noir ayant 0 m. 36 cent. de largeur, 0 m. 26 cent. de hauteur et dont il ne reste que 0 m. 20 cent. environ des côtés; au-dessus, un creux de 0 m. 18 cent. de largeur servait à encastrer la statue. L'époque du monument est à chercher vers la XXX^e dynastie ou le commencement des Ptolémées.

Sur le pourtour on voit en haut deux inscriptions horizontales affrontées au milieu de la face antérieure, au-dessous une série d'étoiles à cinq branches, enfin plus bas des personnages debout dont les noms et titres sont donnés dans des colonnes verticales d'hiéroglyphes.

Bande du haut. — Texte de gauche A : (→) . Texte de droite B : (←) .

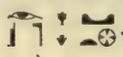
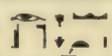
TABLEAUX DU BAS.

PARTIE GAUCHE. — *Avant.* Près de l'angle un prêtre debout, vêtu d'une longue robe et devant lui : C. 

⁽¹⁾ DARESSY, *Sièges de prêtres*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XI, p. 236.

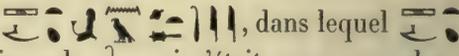
Côté. 1° Femme tenant deux sistres  et . Légende : D.  (v)            

celui de  : je pense qu'ici le crocodile n'est pas Sebek mais Horuskhent-khati qui est représenté ordinairement avec la tête de cet animal.

, qui est mentionné deux fois (A. l. 2 et G. l. 2), est peut-être à rapprocher de , cité au chapitre 142 du *Livre des Morts* parmi des Osiris de Basse-Égypte.

Au bas de C. 3 et de F. 4 a été réservé un espace blanc dans lequel on a tracé un rectangle. C'est un souvenir des  dans lesquels sont enfermées certaines légendes religieuses, notamment les textes des pyramides.

Les femmes nommées dans l'inscription sont . Le grand texte d'Edfou nous dit :  « Khuit agit le sistre pour son seigneur », et attribue ainsi comme titre à la prêtresse ce qui dans notre texte ne serait qu'un nom de divinité « la protectrice du divin enveloppé », autrement dit d'Osiris.

En F. 4 on a en plus le titre , dans lequel  peut représenter la valeur phonétique de  qui n'était pas encore absolument fixée.

Enfin  nous donne le féminin du nom du roi Acoris, de la XXIX^e dynastie, nom évidemment emprunté à une langue non égyptienne. Il est à présumer que cette langue était celle des Mashauasha, Mendès, berceau de la dynastie, étant longtemps restée au pouvoir des chefs militaires  qui, égyptiens d'origine ou de race étrangère, aimaient à porter des noms en usage dans la Libye; reste à savoir si  est à chercher dans les langues berbères ou si, l'hypothèse que j'ai émise sur l'origine des Mashauasha⁽¹⁾ se vérifiant, il ne faudrait pas songer aux dialectes sémitiques ou même indo-européens.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ *Sphinx*, t. XV, p. 93.

STÈLE DE LA XIX^E DYNASTIE

AVEC TEXTES DU LIVRE DES PYRAMIDES

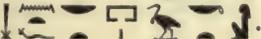
PAR

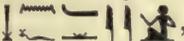
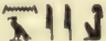
M. GEORGES DARESSY.

Mariette pacha avait enfermé dans des tombes de Saqqarah un certain nombre de monuments secondaires pour lesquels la place manquait au Musée de Boulâq. Ces monuments furent plus tard apportés au Caire, et parmi eux une pierre qui fut inscrite sous le numéro 27987. D'après les souvenirs des *réis*, cet objet était venu de la Haute-Égypte, et en effet d'après la qualité du calcaire je croirais volontiers qu'il provient d'Abydos. C'est un fragment de la partie inférieure soit d'une cloison, soit d'une stèle de 0 m. 25 cent. d'épaisseur; la plus grande largeur est de 0 m. 55 cent., la hauteur maximum est de 0 m. 30 cent. Sur les deux faces étaient gravés des tableaux de famille, mais surtout, ne laissant aucun espace vide, des colonnes d'inscriptions empruntées aux formules magiques inscrites dans certaines pyramides de Saqqarah. Le style annonce la XIX^e dynastie; bien que ces débris ne soient pas en eux-mêmes d'un grand intérêt, ils sont à noter pour marquer comment ces textes, alors peu compréhensibles, se perpétuèrent néanmoins depuis l'Ancien Empire jusqu'à la période Saïte.

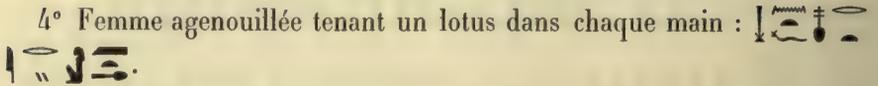
FACE A.

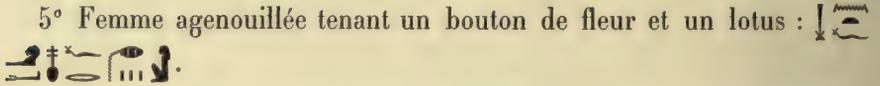
Dans l'angle inférieur droit un tableau de 0 m. 09 cent. de hauteur montre une série de personnages ayant tous le cône funéraire sur la tête, avec leur nom inscrit en petits hiéroglyphes en colonnes :

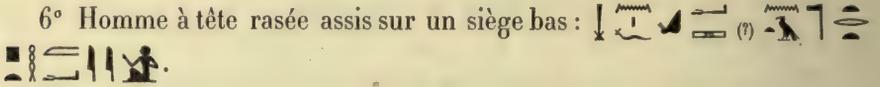
1° Femme assise sur un siège, tenant un bouquet; chevelure tombant sur la poitrine : .

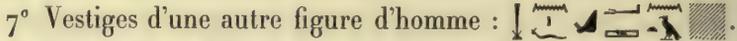
2° Homme assis sur un siège, tenant un bouton de fleur, cheveux tombant sur le cou : , suivi du nom  qui ne correspond à aucune figure.

3° Femme agenouillée : 

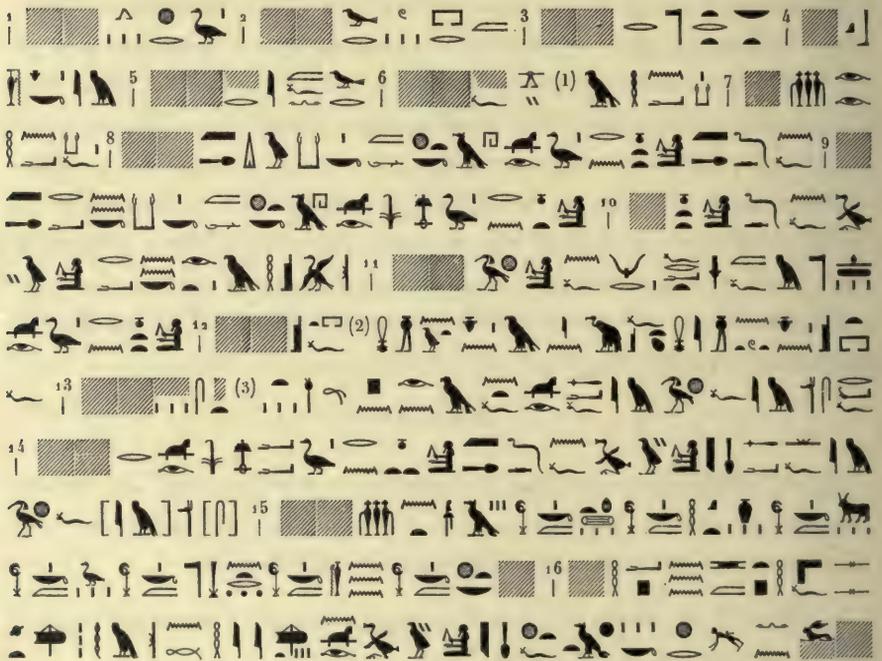
4° Femme agenouillée tenant un lotus dans chaque main : 

5° Femme agenouillée tenant un bouton de fleur et un lotus : 

6° Homme à tête rasée assis sur un siège bas : 

7° Vestiges d'une autre figure d'homme : 

Au-dessus de ce tableau s'en trouvait un autre qui devait représenter le chef de la famille, mais il ne reste de celui-ci que les pieds; il était assis devant une table accompagnée d'une amphore posée sur un support. Voici ce qui subsiste du texte :



(¹) Les lignes 6 à 10 renfermaient la formule si fréquente qu'on voit notamment dans Ounas, l. 5 à 9.

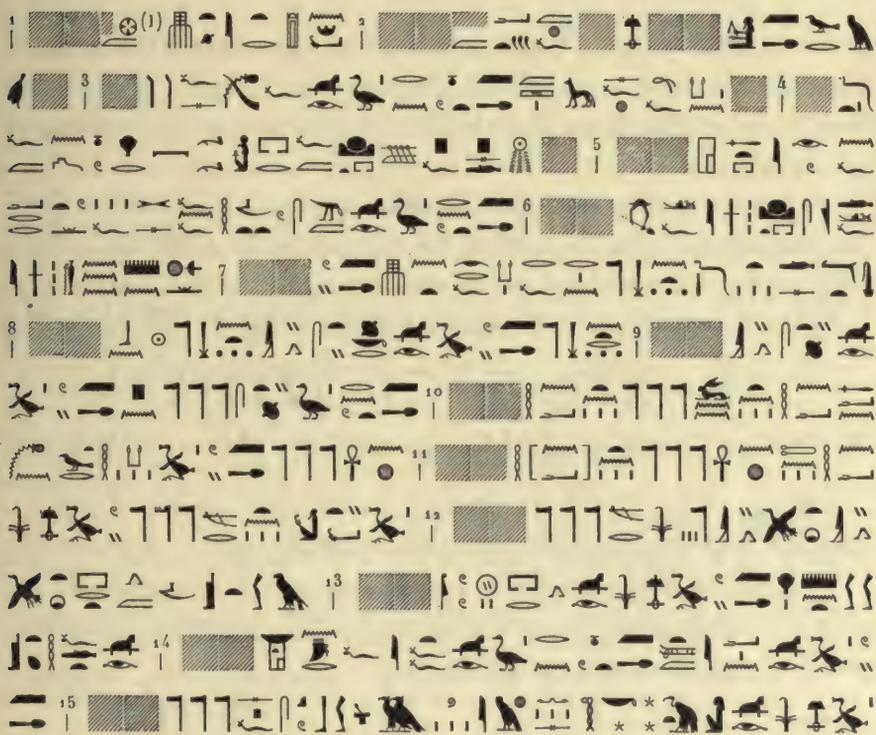
(²) Cf. Mirinri, l. 172-173.

(³) L'identification des chapitres contenus dans les lignes suivantes m'échappe.

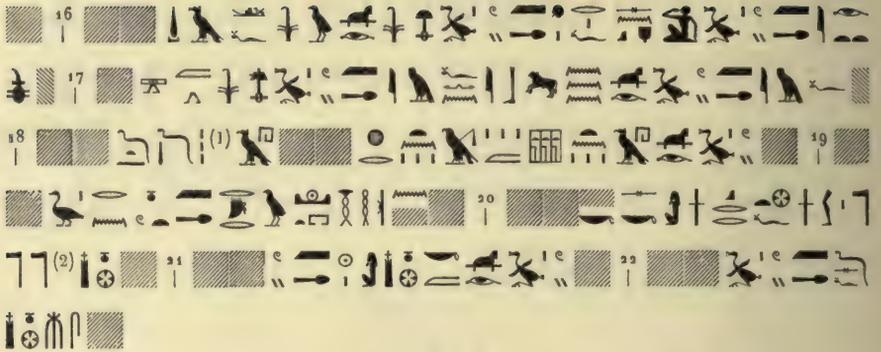


FACE B.

Aux extrémités inférieures il reste de faibles traces de tableaux qui devaient représenter le défunt; tout le reste est occupé par des colonnes d'écriture.



(1) Les lignes 1 à 18 correspondent à Ounas, lignes 479 à 488; Pépi I, 638-641; Mirinri, 667 à 673.



G. DARESSY.

FRAGMENT MENDÉSIEN.

En décembre 1914 est entré au Musée du Caire un petit morceau de basalte noir haut de 0 m. 14 cent., large de 0 m. 10 cent., provenant de Mendès, le haut en forme de pyramide du pilier contre lequel s'appuyait une statue.

Au sommet on voit un disque ailé  sous lequel pendent deux uræus portant respectivement les couronnes du midi et du nord. Au-dessous, , les *ankh* étant passés dans le cou des uræus. Plus bas deux inscriptions verticales sont affrontées. A droite :  à gauche : . Les images des divinités adorées étaient au-dessous : il ne reste qu'une triple mitre et un *atef*.

Ce fragment d'époque saïte est intéressant à cause des dieux mendésiens qu'il cite, entre autres Usert, qui semble être ici identique à Hat-méhit, la déesse portant un poisson sur la tête.

G. DARESSY.

(1) Les lignes 18 à 20 se retrouvent dans Ounas, l. 526 à 531.

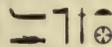
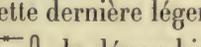
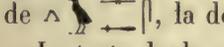
(2) Les lignes 20 à 22 se trouvent dans Ounas, l. 591, et dans Pépi, l. 680.

LE
FILS AÎNÉ DE CHÉCHANQ III

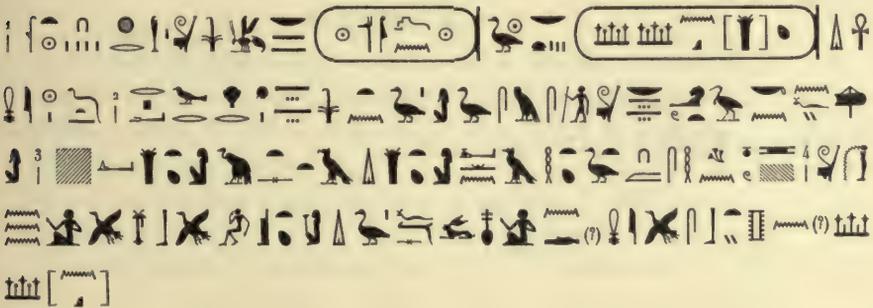
PAR

M. GEORGES DARESSY.

En détruisant une vieille construction dans le voisinage d'Héliopolis on a trouvé une stèle en calcaire qui avait été employée parmi les matériaux. Dans l'ensemble la stèle est assez bien conservée, mais les inscriptions gravées en traits à peine incisés ont été effacées en quelques endroits.

Celle-ci, cintrée au sommet, a 0 m. 40 cent. de hauteur et 0 m. 33 cent. de largeur. Dans le haut plane le disque ailé au-dessous duquel on lit deux fois . Un ciel chargé de dix étoiles surmonte le tableau sculpté en relief dans le creux, les noms des personnages étant gravés dans des rectangles laissés en épargne. A droite, un homme debout  tient un rouleau à la main et parle à trois divinités qui lui font face, le sceptre au poing : 1° Osiris anthropomorphe coiffé de *l'atef*, légende : ; 2° Horus hiéracocéphale coiffé du *pchent*, légende : ; 3° Isis avec le disque et les cornes, légende : . Cette dernière légende est peu lisible, et peut-être y avait-il le nom de , la déesse bien connue d'Héliopolis.

Le texte du bas de la stèle ne comporte que quatre lignes tracées de droite à gauche :



Il s'agit donc de la donation en waqf d'un terrain de 10 *sata* sis dans une localité dénommée « le mur de Chéchanq » dont je ne connais pas d'autres mentions, et il est regrettable que la stèle n'ait pas été trouvée *in situ* pour nous fixer sur ce point de géographie antique. L'intérêt du texte réside surtout dans la mention du prince héritier fils de Chéchanq III, souverain nominal de tout le pays mais qui ne régna effectivement que sur la Basse-Égypte. C'est la première fois qu'est cité ce Bak-n-nif dont les titres de « grand prince sur les deux terres, fils du roi, fils aîné du maître des deux terres et gouverneur » ne laissent aucun doute sur l'avenir qui s'ouvrait devant lui. Dans mes *Notes sur les XXII^e, XXIII^e et XXIV^e dynasties*⁽¹⁾ je disais : « C'est peut-être grâce à la durée du règne de son père que Pimaï dut de monter sur le trône après la mort de ses frères aînés; si c'est bien lui qui est désigné  sur le petit groupe n° 9430 du Musée du Caire, ses titres n'annoncent pas un héritier royal ». La stèle nous apporte la confirmation de ce que j'émettais alors comme une hypothèse : en l'an XIV c'est Bak-n-nif qui était l'héritier présomptif, mais en l'an XXVIII on ne le trouve nulle part mentionné lors de la mort d'un Apis et de la reconnaissance d'un autre taureau sacré : il était probablement déjà décédé à ce moment et comme Chéchanq III régna pendant 52 ans, on conçoit que ce n'ait été qu'un des plus jeunes fils du roi, Pimaï, qui ait pu recueillir la couronne.

On peut noter là aussi un des plus anciens exemples connus du nom . Un peu plus tard, lors de l'invasion de Piankhi, le prince de Athribis s'appelait de même, et ce vocable resta à la mode pendant toute l'époque saïte.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ *Recueil*, t. XXXV, p. 137, note 3.

LA
CHAUSSÉE DE MENTOUHOTEP V

PAR

M. GEORGES DARESSY.

M. W. Winlock a dernièrement écrit un intéressant article⁽¹⁾ sur les tombes thébaines du Moyen Empire, dans lequel il essaye de situer l'emplacement qu'occupaient les sépultures des rois de la XI^e dynastie. Ces tombeaux auraient été disposés presque régulièrement d'après l'ordre chronologique en allant du nord au sud. Les Entef et Mentouhotep I^{er} auraient reposé au nord du ravin de la Vallée des Rois⁽²⁾, les Mentouhotep  et  à Deir el Bahari, les Mentouhotep  et  et , derrière Cheikh Abd el Gournah.

Je n'insisterai pas sur l'ordre de succession de ces souverains, qui est encore discuté⁽³⁾, mais attirerai l'attention sur un fait que j'ai déjà mentionné incidemment à deux reprises mais qui a pu passer inaperçu. Dans le compte rendu du déblayement de la chapelle d'Uazmès que j'avais effectué en 1887, j'écrivais ceci⁽⁴⁾ : « Au nord la chapelle est bordée par une voie dallée de 15 mètres de largeur qu'on peut suivre vers l'ouest sur une longueur de plus de 80 mètres, le côté nord de cette rue longeant les dépendances du Ramesseum. On remarque sur cette voie une grande base en pierre qui paraît avoir servi de socle pour un sphinx. » A une autre occasion⁽⁵⁾ je disais : « Le Musée de Gizeh possède un torse de statue en calcaire compact trouvé sur la voie dallée qui sépare les dépendances du Ramesseum de la chapelle d'Uazmès ».

⁽¹⁾ *The Theban Necropolis in the Middle Kingdom*, dans l'*American Journal of Semitic Languages*, octobre 1915. Article analysé dans *Ancient Egypt*, vol. III, 1916, p. 8a.

⁽²⁾ Cette région, trop souvent confondue avec Draï Abou'l Neggah, est dési-

gnée par les indigènes sous le nom de Kom el Hekal (cf. *Annales*, t. XII, p. 66).

⁽³⁾ DARESSY, *Les rois Mentouhotep*, dans le *Sphinx*, t. XVII, p. 97.

⁽⁴⁾ *Annales*, t. I, p. 97.

⁽⁵⁾ *Recueil de travaux*, t. XXII, p. 143; *Notes et Remarques*, § CLXXVI.

Depuis, ces vestiges de route ont été recouverts par la digue formée au moyen des déblais du Ramesseum pour enclore ce temple, et n'ont pas été indiqués sur la carte de la nécropole thébaine de M. Baraize. Étant donnée la direction de la chaussée reconnue par M. Winlock entre Cheikh Abd el Gournah et Deir el Médineh comme ayant dû conduire à un édifice funéraire qui aurait été semblable à celui déblayé par M. Naville à Deir el Bahari, il paraît presque certain que c'est la partie inférieure de cette avenue que j'avais rencontrée, longeant la chapelle d'Uazmès, tandis que le mur sud d'enceinte antique du Ramesseum la bordait au nord, et l'angle rentrant qu'on remarque sur les plans de cet édifice au coin sud-ouest de la muraille était fait pour dégager la statue d'animal, sphinx, lion ou bélier, placée sur un socle au nord et en bordure de la chaussée.

Évidemment, après l'abandon de la construction de l'édifice funéraire auquel elle devait conduire, cette large voie avait été conservée en raison de son importance pour desservir la nécropole et sa partie basse maintenue en bon état de viabilité peut-être jusqu'aux derniers temps de Diospolis. C'est donc là un point important de topographie qui est fixé et sans doute trouvera-t-on le nom de cette rue dans les documents relatifs aux tombes thébaines.

G. DARESSY.

FOUILLES

À DEIR DRONKA ET À ASSIOUT

(1913-1914)

PAR AHMED BEY KAMAL.

Les fouilles de Sayed bey Khachaba ont commencé le 15 novembre 1913 à Deir Dronka, situé au pied de la montagne de Siout, dans un cimetière qui est de l'époque copte en majeure partie. Les tombes ont des fosses de un mètre de profondeur; les corps, entourés de plusieurs bandelettes et dont les pieds sont placés dans une sorte de boîte carrée en palmes et toile, sont revêtus d'une tunique de lin dont le collet et les manches sont quelquefois brodés; une espèce de natte en tiges de palmier les enveloppe extérieurement. Généralement l'embaumement a été peu soigné.

Nous signalons ci-après les objets recueillis dans ce cimetière :

1° Vase en terre cuite cassé en morceaux et recollé portant cette inscription démotique :

2° Épitaphe copte en calcaire (hauteur 0 m. 30 cent., largeur 0 m. 29 cent.) portant les cinq lignes suivantes gravées en creux :

ΡΙΣΠΧΣΑΡΙΟ
 ΥΗΑΜΝΤΑ
 ΒΙΘΑΤΑΣΜΟC
 ΗΑΝΚΕΜΕCΙ
 ΡΕ

3° Stèle copte en calcaire; hauteur 0 m. 55 cent., largeur 0 m. 29 cent. Douze lignes gravées en creux et rehaussées de rouge :

ἸΣΠΡΧΡΙΣΤΟΣ
 ΠΙΩΤΠΩΗΡΕΠΕ
 ΠῆΛΕΤΟΥΛΛΒΕ
 ΓΕΡΟΥΝΑΛΜΝ
 5 ΜΗΝΑΠΑΗΡΕῆ
 ΤΑϸΜΤΟΝΜΜΟϸΝ
 ΜΩΙΡ = ᾠ = ῶΝΤΕΣΕ
 ΡΑΚΕΤΕΚΑΤΗΣ
 ΠΝΟΥΤΕΕΤΕΣΟΥ
 10 ΝΑΛΜΝΤΕϸΨΥΧΗ
 ΣΝΟΥΕΙΡΗΝΗΣΑ
 ΜΗΝ †

Au bas, une grande croix ✝.

4° Épitaphe copte en calcaire; hauteur 0 m. 42 cent., largeur 0 m. 30 cent. Elle porte en creux deux lignes surmontant une croix de Malte linéaire :

ΣΑΥΟΡΚ . ΥΙΠΝΥΤ^Ε
 ΗΜΑΣΑΜΗΝ

5° Fragment d'une stèle copte en calcaire; hauteur 0 m. 42 cent., largeur 0 m. 43 cent. La partie supérieure est brisée; sous des ornements de style grec est gravé en creux un texte dont voici copie sous toute réserve :

†ΕΙΘΘΕΟΣΟ
 ΒΟΗΘΩΝΦΙΒΑ
 ΜΩΝΝΤΑΒΜΟΥΝΧΟΙΑΧ
 ΚΓΓΚΕΑΗΚΑΛΗΣ
 ΙΜΑΛΝΤΙΚ

Ce fragment est fendu en deux dans le sens vertical.

Le 7 décembre 1913 les fouilles ont été transférées au nord-est de la montagne de Siout et ont donné les résultats suivants :

1° Une canne en bois d'*Abal* (longueur 1 m. 365 mill.) et un chevet en bois compact \curvearrowright , large de 0 m. 36 cent. à la base.

2° Deux bras en bois léger, peints en rouge clair; l'un d'eux est plié, l'autre est étendu. Travail passable. Ancien Empire.

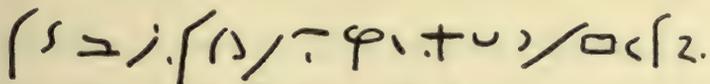
3° Trois pièces en bois : ce sont les devants de pieds de statuette.

4° Trois statuette funéraires en bois léger, peintes en jaune et portant cette légende verticale : . Deux statuette mesurent 0 m. 22 cent. de hauteur et une 0 m. 24 cent. Mauvaise facture.

5° Une statuette en bois sans inscription; hauteur 0 m. 18 cent.

6° Un chevet en bois, en mauvais état; hauteur 0 m. 16 cent.

7° Momie enveloppée dans son linceul; une des bandelette a cette inscription démotique tracée à l'encre :



Longueur 1 m. 43 cent. Époque grecque.

8° Momie enveloppée dans son linceul; elle mesure 2 m. 59 cent. de longueur et ne porte aucune inscription. Époque grecque.

Ces deux momies, trouvées le 7 décembre 1915, étaient accompagnées chacune d'une momie de chien-loup, et près de leur tête était posée la momie d'un petit enfant. Une des momies des chiens-loups est tombée en poussière.

9° Canope en bois couvert d'une couche de plâtre et portant une légende en ligne verticale : .

Le couvercle, qui est également en bois, a la forme d'une tête humaine, chevelure bleue, visage jaune; hauteur 0 m. 40 cent. Bon travail. Moyen Empire.

10° Jambe droite d'homme, en bois compact; hauteur 0 m. 45 cent. Le pied manque. Bon travail. Moyen Empire.

11° Statuette d'homme debout, les bras ballants, chevelure évasée, figure légèrement mutilée. Elle est en bois léger et mesure 0 m. 35 cent. de hauteur.

12° Couvercle de canope en bois, chevelure bleu foncé, figure jaune. Bon travail. Hauteur 0 m. 12 cent.

13° Neuf statuettes funéraires en bois; hauteur variant entre 0 m. 19 cent. et 0 m. 22 cent. Elles sont peintes en jaune et portent toutes cette légende sur une ligne verticale : . Mauvais travail. Moyen Empire.

14° Statuette en bois compact (hauteur 0 m. 60 cent.), représentant un homme dans l'attitude de la marche, le bras gauche levé et tenant un objet perdu; le bras droit est ballant; chevelure crépue. Aucune inscription. Mauvaise facture. Moyen Empire (socle perdu).

15° Statuette d'une femme debout (hauteur 0 m. 50 cent.), peinte en jaune, les bras ballants, les pieds brûlés par les anciens voleurs. Aucune inscription.

16° Une porteuse d'offrandes en bois; hauteur 0 m. 39 cent. Elle porte sur la tête un panier de cette forme , orné de lignes noires sur fond jaune. Moyen Empire.

17° Chevet en bois de forme ; hauteur 0 m. 16 cent. Il est formé de trois pièces et d'un travail ordinaire. Aucune inscription.

18° Statuette funéraire en terre cuite peinte en jaune; hauteur 0 m. 165 mill. Elle porte cette légende : . Époque grecque.

19° Faucon en bois peint en bleu et rayé de rouge; longueur du socle 0 m. 13 cent.

20° Fragment d'une statuette; la tête et les pieds manquent. Elle porte sur la *shenti* cette légende : .

21° Un bras en bois détaché d'une statuette perdue; longueur 0 m. 19 cent.

22° Vase en albâtre un peu plus aplati que la forme .

23° Bras droit d'une statue en bois compact peint en jaune, main ouverte et d'un bon travail; longueur 0 m. 54 cent.

24° Fragment d'un petit rouleau en papyrus. Moyen Empire.

25° Table d'offrandes en calcaire au nom de ; les objets d'offrandes sont représentés au trait. Longueur 0 m. 35 cent. y compris le bec, largeur 0 m. 32 cent. Époque grecque.

26° Table d'offrandes en calcaire; hauteur 0 m. 36 cent. y compris le bec, largeur 0 m. 37 cent. Sa forme générale est celle de la table n° 23017 du Musée du Caire. On y voit, gravés en relief, un vase , un pain rond, des morceaux de viande et une cuisse de bœuf. Aucune inscription. Moyen Empire.

27° Table d'offrandes en calcaire de la forme *Hotep*. La face représente trois bassins et ne porte pas d'inscriptions. Travail grossier. Longueur 0 m. 29 cent. y compris le bec, largeur 0 m. 25 cent. Moyen Empire.

28° Table d'offrandes en calcaire; longueur 0 m. 29 cent. y compris le bec, largeur 0 m. 32 cent. Forme de la table n° 23017; de chaque côté de l'axe sont figurés un pain rond et un vase . Aucune inscription. Moyen Empire.

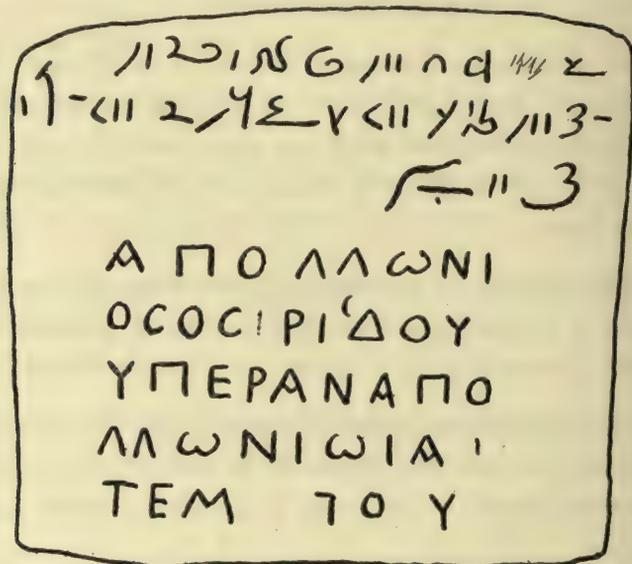
29° Table d'offrandes en calcaire; longueur 0 m. 36 cent. y compris le bec, largeur 0 m. 32 cent. Elle a quatre bassins disposés comme sur la table n° 23021 du Musée du Caire, mais ni ornements, ni inscriptions.

30° Table d'offrandes brisée, dont quelques parties manquent. Elle repose sur quatre pieds et porte le nom de . Longueur 0 m. 41 cent., largeur 0 m. 48 cent. Le bec manque. La disposition est analogue à celle de la table n° 23081 du Musée du Caire, avec la table  posée sur une natte, figurée par des traits parallèles, un pain et un vase  de chaque côté, et deux bassins près de l'autre bord.

31° Fragment en calcaire portant cette inscription :



32° Petite stèle en calcaire; hauteur 0 m. 41 cent., largeur 0 m. 20 cent. Elle porte les inscriptions suivantes :



33° Stèle à corniche, en calcaire; hauteur 0 m. 48 cent., largeur 0 m. 31 cent. Au premier registre est assis devant une table sous laquelle sont deux grands vases. Au second registre un serviteur apporte un grand vase à deux femmes agenouillées et . Cette dernière tient une fleur de lotus. Ancien Empire.

34° Table d'offrandes en terre cuite sur laquelle sont gravés quelques traits; longueur 0 m. 27 cent., largeur 0 m. 19 cent.

35° Petite table d'offrandes en calcaire brisée en deux pièces et ne portant aucune inscription; longueur 0 m. 25 cent. y compris le bec, largeur 0 m. 395 mill. Type analogue à celui de la table n° 23017.

36° Cercueil en bois; longueur 1 m. 85 cent., largeur 0 m. 40 cent., hauteur 0 m. 48 cent. y compris le couvercle.

C'est un de ces cercueils en forme de coffre rectangulaire semblable à ceux dont les fouilles d'Assiout, tant de Sayed bey Khachaba que de ses prédécesseurs, ont déjà produit un certain nombre. Les hiéroglyphes sont gravés et peints en bleu foncé; les textes sont de ceux qui sont particuliers aux sarcophages sortis de la nécropole de Lycopolis.

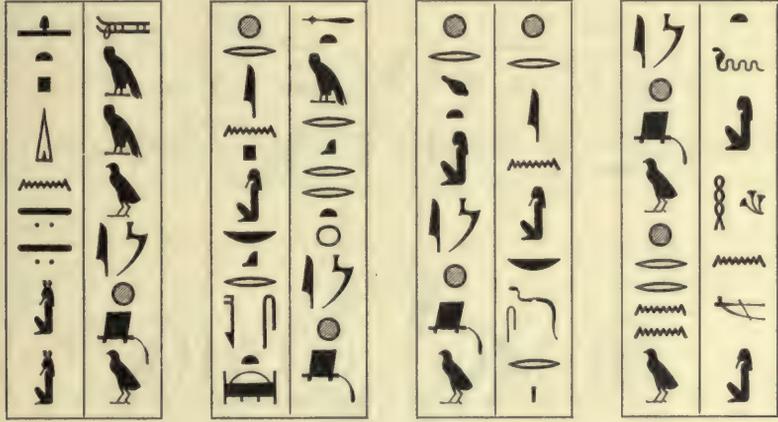
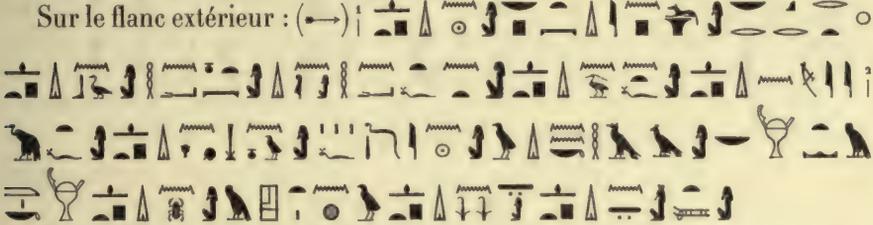
COUVERCLE.

Il porte en son milieu trois lignes longitudinales d'hiéroglyphes :



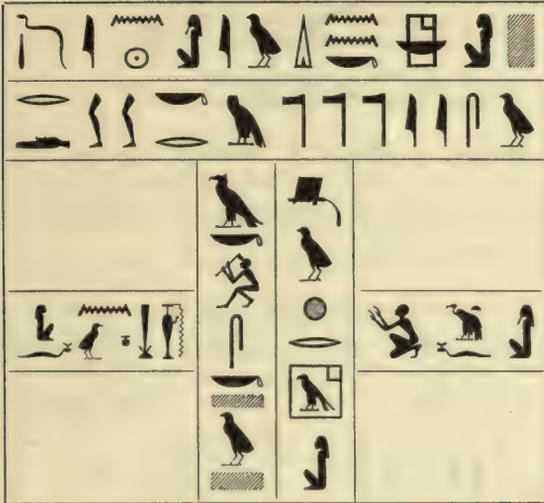
CUVE.

Les grands côtés ont deux lignes d'inscription au-dessous du bord supérieur et au-dessus le texte se continue en quatre doubles colonnes espacées les unes des autres.



(1) Le signe typographique ne rend pas exactement la forme étrange qu'a sur le monument l'emblème de l'occident.

Côté des pieds.



37° Trois bâtons en bois, dont deux sont légèrement courbés, et mesurent l'un 1 m. 33 cent. et l'autre 1 m. 35 cent. de longueur; le troisième est droit et mesure 1 m. 50 cent. de longueur. Ancien Empire.

38° Chevet en bois, forme ordinaire; hauteur 0 m. 16 cent. Moyen Empire.

39° Deux petits vases en terre cuite ayant la forme des gargoulettes égyptiennes de nos jours.

40° Petit bras en bois, mesurant 0 m. 25 cent. de longueur.

41° Deux petits vases superposés en bois. Ils ont dû faire partie d'un modèle de fabrication de bière. Hauteur 0 m. 18 cent.

42° Statuette funéraire en bois; hauteur 0 m. 22 cent. Elle a été trouvée dans un tombeau de l'époque ptolémaïque anciennement violé. Elle porte les inscriptions suivantes :





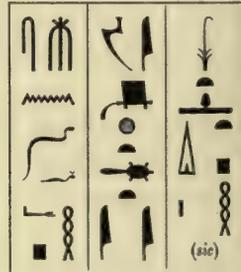
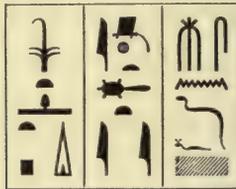
43° Vase à parfum en albâtre ; hauteur 0 m. 09 cent.

44° Deux boules en bois peintes moitié rouge tacheté de blanc, moitié vert tacheté également de blanc.

45° Statuette en terre cuite, cassée en deux. Elle est assise sur une chaise et porte sur les deux côtés de la chaise les légendes suivantes :

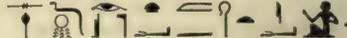
Côté droit.

Côté gauche.



Hauteur 0 m. 23 cent. IX^e dynastie.

46° Statuette en terre cuite à peine dégrossie et ornée d'un collier. IX^e dynastie.

47° Statuette funéraire en terre cuite; hauteur 0 m. 20 cent. Elle est peinte en blanc, la tête et une bande sur le devant en jaune. Sur cette bande on lit cette légende écrite à l'encre noire : .

48° Un vase à collyre en albâtre trouvé dans une petite boîte en bois pourri; hauteur 0 m. 07 cent.

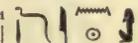
49° Une barque en bois (longueur 0 m. 66 cent., largeur au centre 0 m. 095 mill.) ayant à bord cinq matelots debout et un pilote assis à la poupe. La coque est peinte en rouge clair et le pont en jaune, divisé par des traits rouges. Moyen Empire.

50° Une balle de dix centimètres de diamètre, faite en feuilles de palmier.

51° Trois petites lancettes qui appartenait, semble-t-il, à un médecin chirurgien. Elles sont faites d'une lame de bronze fixée dans un morceau de roseau et attachée avec une ficelle.

52° Tête humaine qui servait de couvercle à un canope perdu. Elle est en granit noir et brisée en deux.

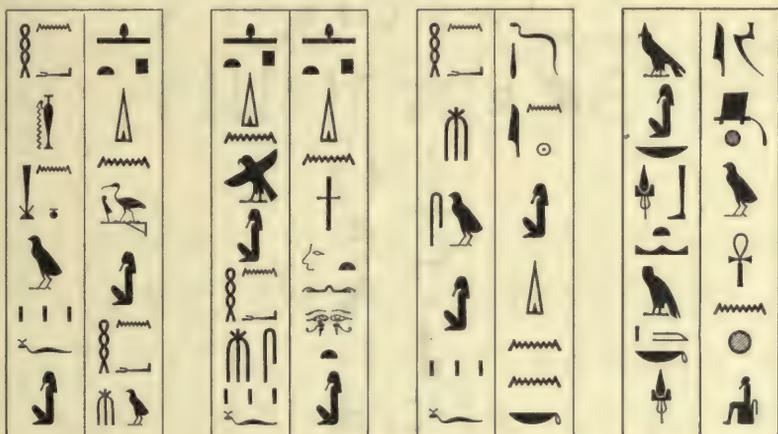
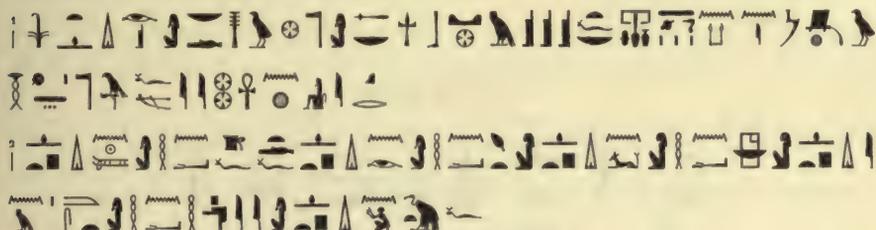
53° Cercueil en bois peint en jaune et écrit en vert, au nom de ; longueur 1 m. 92 cent., largeur 0 m. 41 cent., hauteur 0 m. 55 cent.

Sur le couvercle courent deux lignes en sens longitudinal : 



CUVE.

Sur le côté droit, où figurent les deux yeux, on lit deux lignes horizontales allant de droite à gauche et au-dessous quatre légendes composées chacune de deux lignes verticales :



Côté de la tête.



Ce cercueil renferme la momie qui a été fouillée dans l'antiquité, mais a gardé son masque, son chevet et une paire de sandales d'un travail ordinaire mise à côté des pieds. Le chevet est en bois léger et peint en jaune. Il porte sur les quatre faces les légendes suivantes écrites verticalement

en bleu :  (\rightarrow) . Aucune inscription à l'intérieur de la cuve. Moyen Empire.

54° Cercueil en bois peint en jaune et écrit en bleu, au nom de ; hauteur 0 m. 46 cent., largeur 0 m. 37 cent., longueur 1 m. 81 cent.

COUVERCLE.

Le couvercle porte trois lignes horizontales allant de droite à gauche :

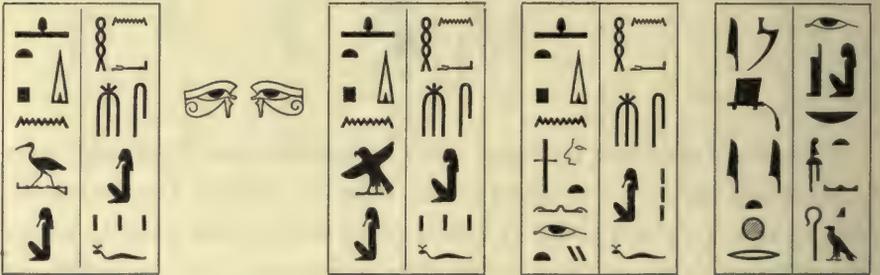




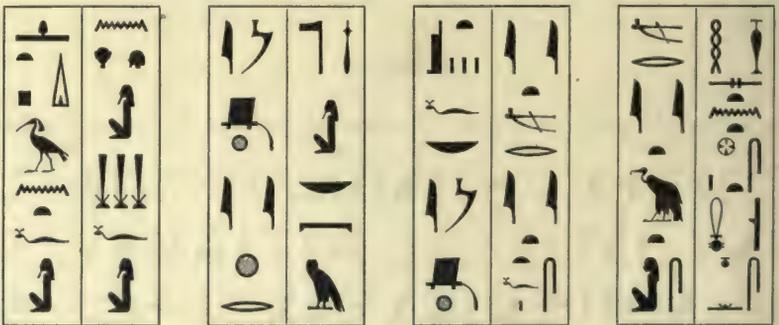
Sur le côté droit, où sont tracés les deux yeux, deux lignes horizontales sont écrites en bleu au-dessus des quatre bandes, dont chacune comprend deux lignes verticales :



(→)



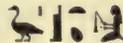
Sur le côté gauche se trouve la même disposition :

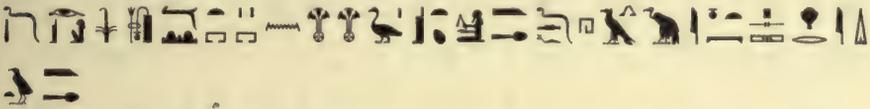


Côté de la tête (→).

Côté des pieds.



55° Cercueil anthropoïde en granit rose, au nom de ; longueur 2 m. 30 cent., largeur du côté des épaules 0 m. 775 mill., du côté de la tête 0 m. 66 cent., du côté des pieds 0 m. 44 cent. Il a été trouvé dans un puits conduisant à une chambre funéraire dans laquelle se trouve un autre puits moins profond que le premier et desservant un caveau où gisait le cercueil de *Si-Isis*. Ce cercueil est en bon état et porte sur le couvercle une bande hiéroglyphique gravée en creux et rehaussée de bleu. Elle est écrite en une ligne verticale :



On a recueilli dans le caveau une statuette funéraire brisée en trois fragments de 0 m. 30 c. de longueur. Elle porte les inscriptions suivantes :

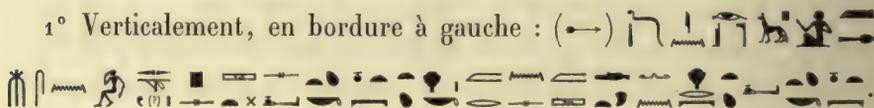


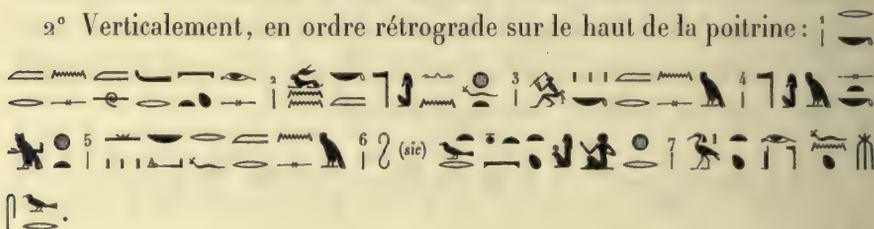
Un fragment d'un bas-relief provenant du même caveau et portant  .

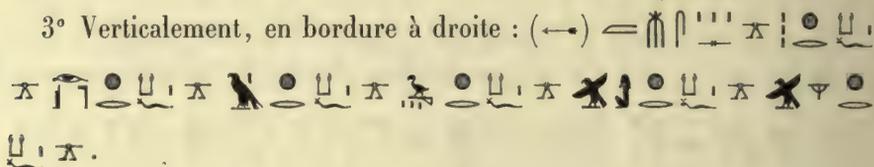
56° Scarabée en granit portant six lignes hiéroglyphiques renfermant le Chapitre du Cœur : 

57° Table d'offrandes d'époque grecque trouvée avec deux cercueils de la même époque. Elle est en calcaire et mesure 0 m. 285 mill. de longueur sur 0 m. 345 mill. de largeur, et ne porte aucune inscription; elle rappelle comme ornementation la table n° 23017 du Musée du Caire.

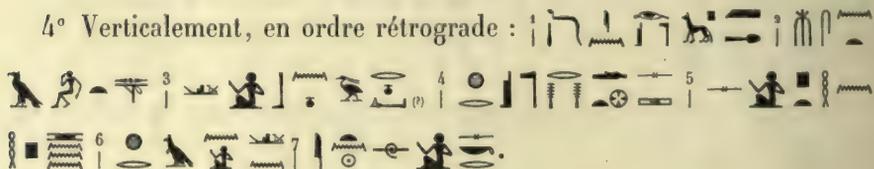
58° Cercueil anthropoïde de l'époque grecque; longueur 1 m. 86 cent. Il renferme la momie parée de ses ornements, qui ont perdu leur éclat. Sur le couvercle sont écrites en jaune verdâtre, sous le grand *ousekh*, les inscriptions suivantes :

1° Verticalement, en bordure à gauche : 

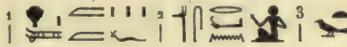
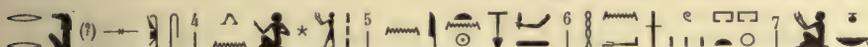
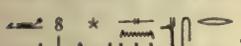
2° Verticalement, en ordre rétrograde sur le haut de la poitrine : 

3° Verticalement, en bordure à droite : 

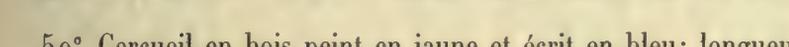
Au-dessous, un scarabée ailé, puis :

4° Verticalement, en ordre rétrograde : 

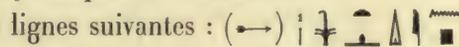
Au-dessous, un tableau : la momie avec son âme couchée sur le lit funéraire et recevant les rayons que le disque solaire darde sur elle. Sous le lit il y a deux bandeaux de linge et trois vases : .

5° Verticalement, en ordre rétrograde : 



6° Au bas, trois lignes horizontales : 



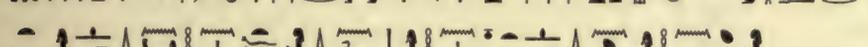
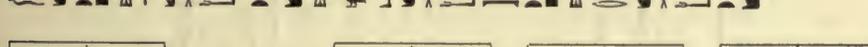
59° Cercueil en bois peint en jaune et écrit en bleu; longueur 1 m. 82 cent., hauteur 0 m. 51 cent., y compris le couvercle.

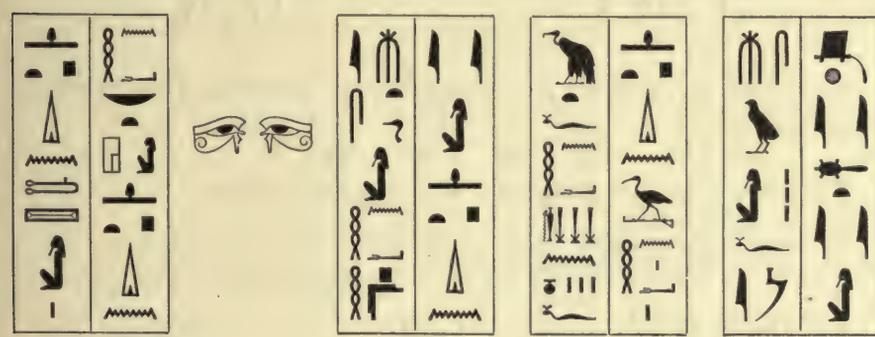
Sur le couvercle on lit les trois lignes suivantes : (←) 



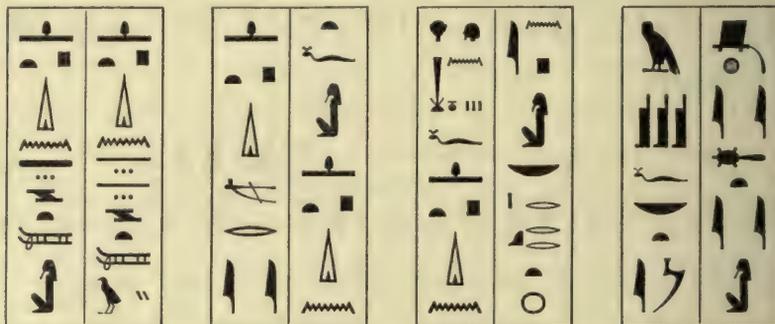


Côté gauche : (←) 

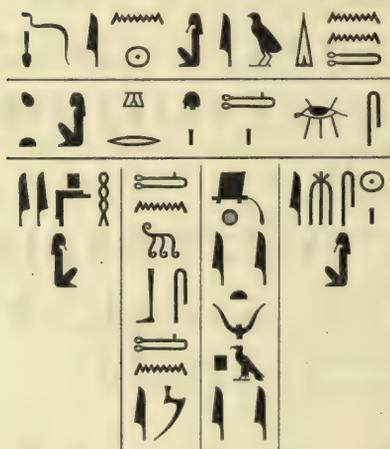





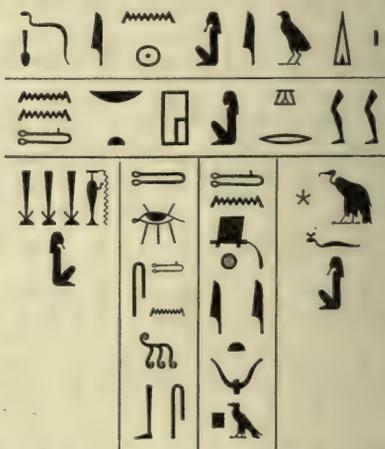
Côté droit : 



Côté de la tête (→).



Côté des pieds.



Ce cercueil ne renferme pas de momie et ne porte pas d'inscriptions à l'intérieur.

60° Deux porteuses d'offrandes en bois peint en jaune.

61° Trois chevets en bois de forme .

62° *Oušebti* en bois au nom de .

63° *Oušebti* en terre cuite au nom de .

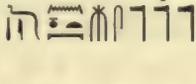
64° Deux *oušebti* au nom de .

65° *Oušebti* au nom de .

66° *Oušebti* en bois sans inscription.

67° Cercueil anthropoïde en bois peint en jaune, de l'époque grecque; longueur 1 m. 86 cent. Une prière ordinaire court sur le couvercle sans citer le nom du défunt.

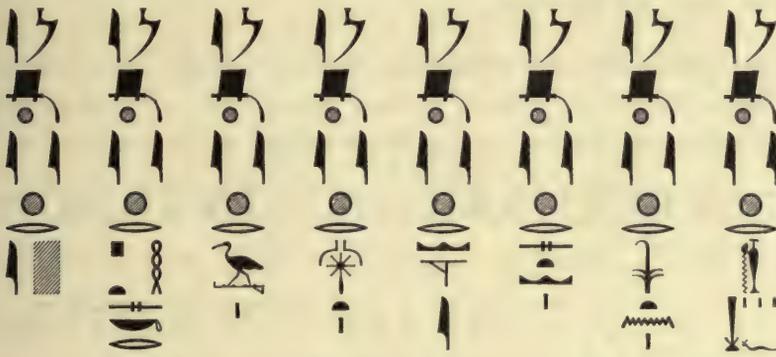
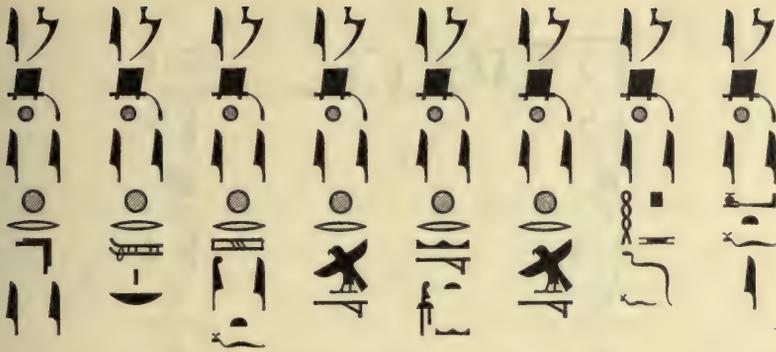
L'ornementation ne comprend qu'un grand collier *ousekh*.

68° Cercueil anthropoïde en bois bitumé; longueur 2 m. 55 cent. Il renferme une momie bien enveloppée et portant un masque doré. Ornementations : un grand *ousekh* et, au-dessous, une scène où l'on voit un scarabée flanqué de Nephthys et d'Isis debout en adoration. Plus bas, la figure de la momie. Cette représentation est entourée à droite et à gauche par les quatre génies funéraires. Au-dessous on voit la déesse Nout agenouillée, couronnée \circ et déployant ses deux ailes. Elle tient dans chaque main ces deux signes A / A . Sa légende est ainsi conçue : .

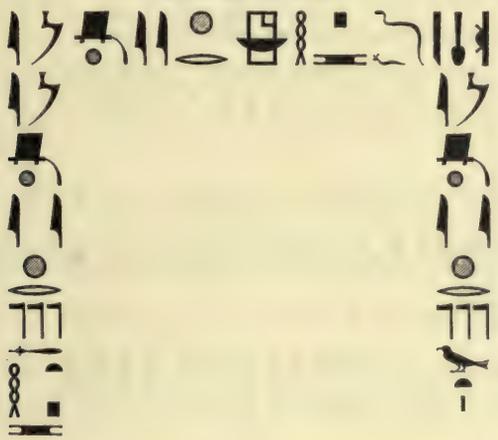
Sous la déesse le nom  inscrit dans un cartouche surmonté de  et flanqué de deux uræus coiffés des couronnes du Midi et du Nord. Puis de chaque côté, au delà d'un grand A , un personnage  avec légende * A . Vient ensuite la momie couchée sur le lit funéraire et son âme volant au-dessus; elle reçoit les rayons que le soleil darde. Sous le lit figurent une bande d'étoffe et quatre vases ainsi disposés : (\leftarrow \rightarrow)



Plus bas sont représentées assises devant un autel quatre divinités suivies d'une bande hiéroglyphique : 
.



Côté de la tête.



naos renfermant Osiris debout, couronné , tenant  et ayant dans les bras un faucon à tête humaine couronné du disque solaire, perché sur le signe . La statue est d'une bonne facture; elle a une figure souriante, une grande perruque à plusieurs rangs, dont chaque tresse est terminée par un nœud élégant, une petite barbe postiche. Le cou est orné d'un collier à double rangée et d'une amulette représentant la tête d'Hathor. Le corps est replet et bien modelé; les manches de la robe, qui ne couvrent que l'avant-bras, sont élégamment plissées, une large languette à grands plis couvre le devant des jambes. Les poignets sont parés de larges bracelets à milieu bombé. Les pieds portent de jolies sandales bien travaillées avec détails finement exécutés. Sur le dossier de cette belle statue, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre, on lit la légende suivante : , gravée en creux au-dessus de la figure de la sœur du défunt, laquelle est représentée debout et tenant à la main gauche un bouquet et un rouleau.

Sur le dos du dossier courent ces deux légendes en deux lignes verticales : (←)



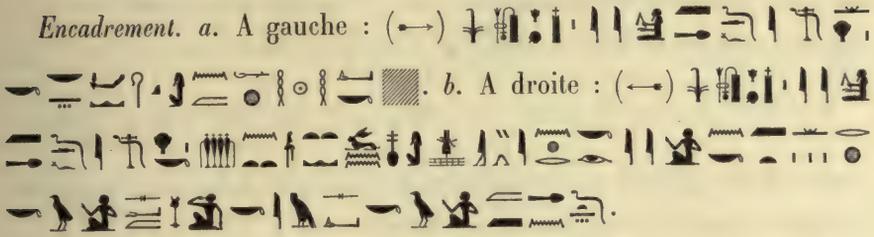
Sur le côté gauche du dossier court cette légende : , gravée en creux au-dessus de la figure de la sœur du défunt qui lève la main droite en signe de respect et tient de la gauche un bouquet de fleurs. Elle est debout et coiffée de la grande perruque. Autour des trois tranches du socle sur lequel repose la grande statue on lit : (←)



Sur le devant du grand socle de la statue sont tracées trois lignes horizontales, en creux, allant de droite à gauche :

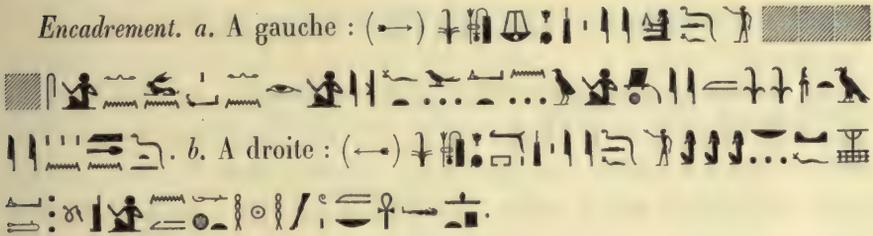
(→) 

Le côté gauche du naos porte des inscriptions ainsi disposées :



Le centre du panneau est coupé par trois lignes horizontales d'inscriptions : *a.* (←→) . *b.* . *c.* . Les quatre champs ainsi délimités sont occupés par des emblèmes

Le côté droit du naos a la même disposition que la face opposée :



Bandes. a. (←→) . *b.* . *c.* (détruit). Mêmes emblèmes dans les cases que sur le côté gauche.

75° Sandale en cuir à pointe recourbée.

76° Deux clefs en fer avec dents.

77° Un disque de miroir très épais; diamètre 0 m. 11 cent.

78° Un citron (*Adalié*).

79° Trois faucons en bois

80° Chacal en bois

81° Vase en bronze ; diamètre 0 m. 13 cent.

82° Canope en pierre sans couvercle sur lequel sont tracés à l'encre noire les génies funéraires, ensuite Isis et Nephthys soutenant le disque solaire porté sur le signe ☩; hauteur 0 m. 30 cent.

83° Petit canope en albâtre sans couvercle; hauteur 0 m. 19 cent.

84° Trois grandes têtes ayant servi de couvercles à des canopes perdus sculptées selon les traits des génies funéraires.

85° Masque grec en albâtre, en mauvais état.

86° Petit *Anubis* en bois; longueur 0 m. 28 cent.

87° Faucon perché sur une planchette en bois.

88° Simulacre d'un canope en albâtre (hauteur 0 m. 23 cent.), sur lequel est écrit à l'encre : 

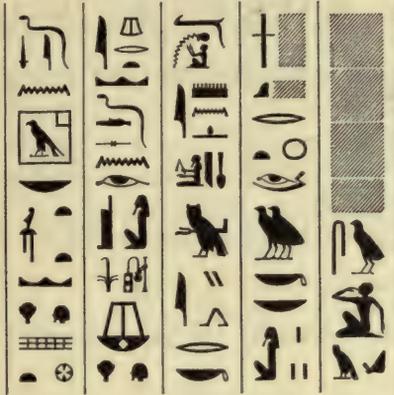
89° Restes de trois parois d'une chambre funéraire au nom de  père de  (voir n° 74). Les dimensions sont les suivantes : Paroi de droite : longueur 2 m. 23 cent., hauteur 1 m. 57 cent.; fond : longueur 1 m. 53 cent., hauteur 2 m. 25 cent.; paroi de gauche : longueur 2 m. 39 cent., hauteur 1 m. 62 cent.

PREMIÈRE PAROI À DROITE.

Cette paroi est ornée de deux scènes : la première à droite représente Anubis à tête de chacal et corps humain à côté d'une balance, dont un plateau porte un cœur  et l'autre la Vérité . La fracture de la pierre a fait disparaître une partie des deux figures qui complétaient la scène : le défunt conduit par la déesse Maït. Au registre supérieur il ne subsiste qu'Osiris assis sur son trône et devant lui une autre figure dont il ne reste que la tête coiffée du disque. On lit verticalement au-dessus : 


Une seconde scène montre Osiris assis sur son trône dans son naos et protégé en arrière par Nephthys, en avant par Horus et Thot, debout et

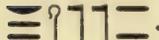
Devant Hathor court également de droite à gauche cette légende : (→)



Au-dessus des quatre personnes adorant on lit aussi dix-huit lignes verticales courant de droite à gauche : (→)



90° Fragment en bois du signe  portant le nom du maître de la belle statue citée plus haut : .

91° Une triade en terre émaillée sur le dos de laquelle est écrit : 
.

92° Trois scarabées en calcaire servant de pendeloques.

93° Quelques petites divinités en terre émaillée, servant de pendeloques.

94° Pied en bois bien travaillé qui appartenait à un lit; hauteur 0 m. 53 cent.

95° Quelques coiffures de cette forme , en bois.

96° Quatre faucons, en bois peint.

97° Un socle de Sokar-Osiris; longueur 0 m. 54 cent., largeur 0 m. 15 cent., hauteur 0 m. 08 cent.

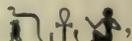
98° Partie inférieure d'une statuette assise sur un socle; aucune inscription. Calcaire.

99° Trois petites lames imitant des lancettes fixées dans des morceaux de roseau; longueur 0 m. 16 cent., 0 m. 09 cent., 0 m. 075 mill.

100° Balle en bois peint, moitié rouge et moitié noir tacheté de blanc (cf. n° 44).

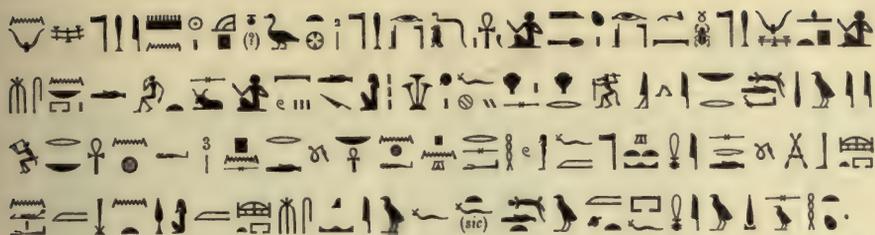
101° Franges tressées.

102° Fragments de pieds en bois de différentes dimensions.

103° Cercueil en calcaire, de forme anthropoïde, au nom de ,
fils de , né de .

COUVERCLE.

On lit sur le couvercle trois lignes verticales : 

Rien sur la cuve. Bon travail. Époque ptolémaïque.

104° Un couteau avec lame en fer, manche en bois; longueur 0 m. 195 mill. Époque copte.

105° Un arc en bon état; longueur 1 m. 70 cent.

106° Quatre chevets en bois, forme ordinaire.

107° Partie supérieure d'un vase à parfums, en calcaire et avec couvercle. On y lit : .

108° Statuette décapitée de chacal couché; longueur 0 m. 40 cent.

109° Une barque en bois n'ayant plus qu'un seul matelot; longueur 0 m. 82 cent.

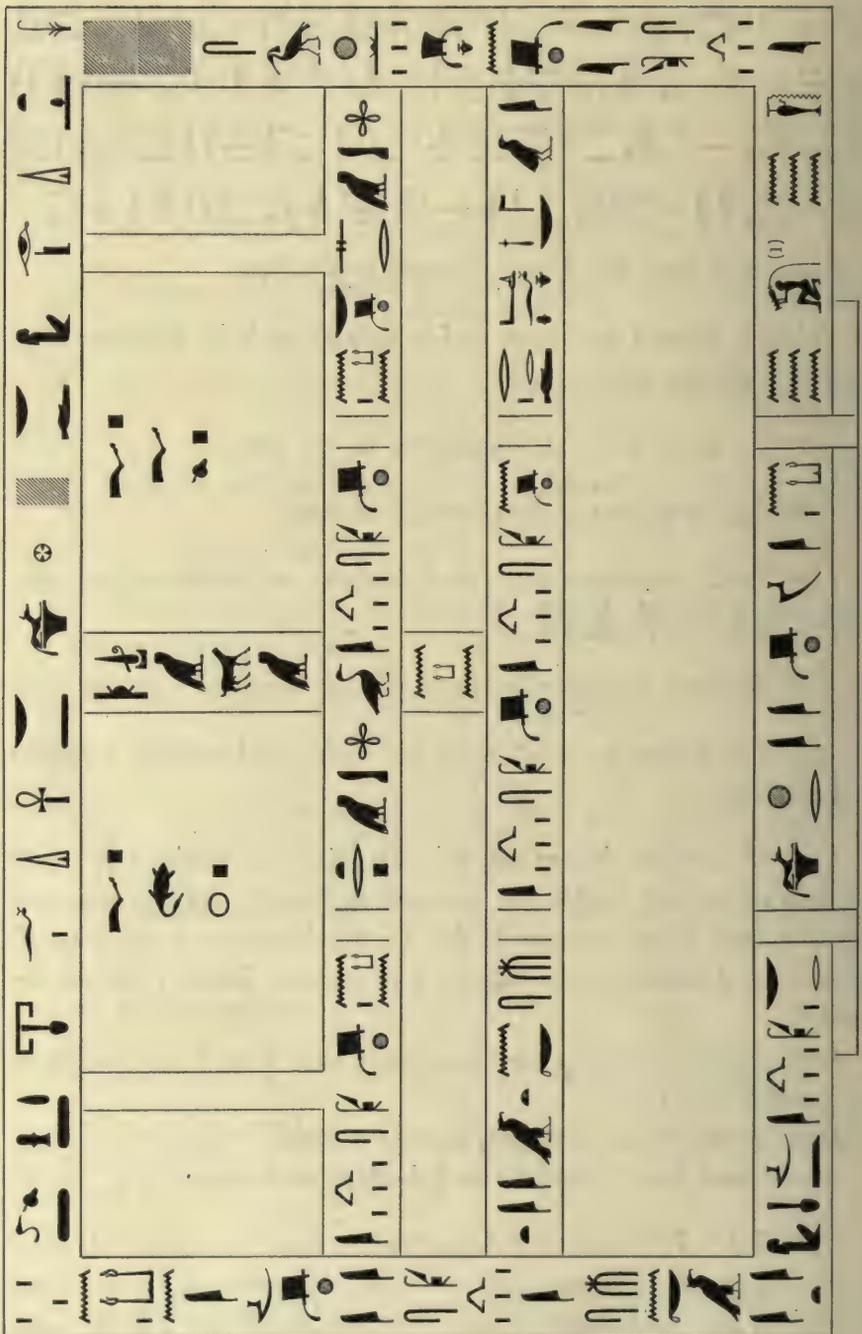
110° Outils d'un ciseleur sur bois, trouvés le 23 février 1914 dans un petit sac en toile double qui contenait également quelques morceaux de colle forte et un morceau de fer. Ce dernier morceau est muni de deux trous et semble être le manche d'un couteau. Détails et formes des outils :

Burin : lame en bronze, manche en bois, muni d'une bague en cuivre; longueur 0 m. 21 cent.

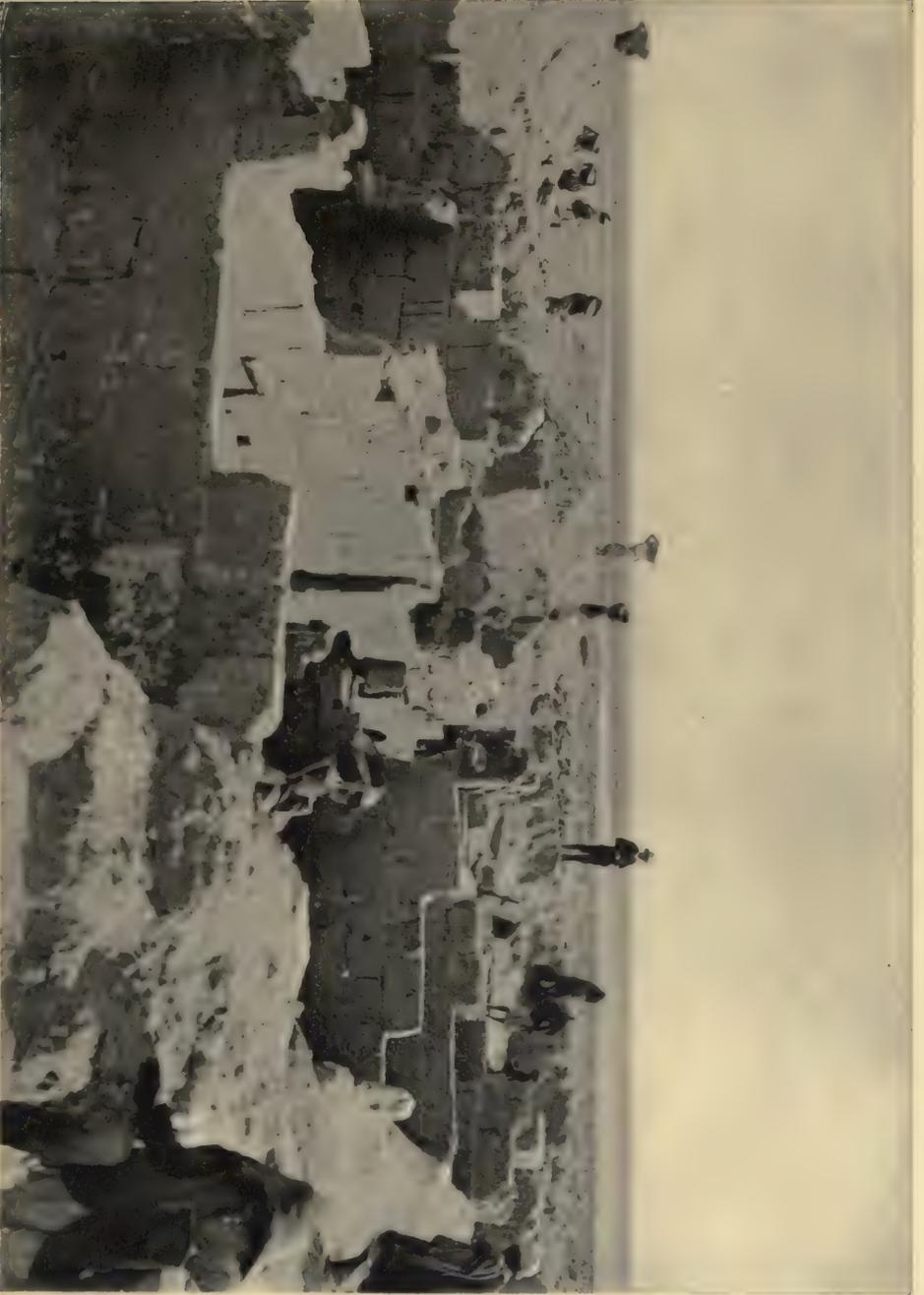
Deux burins : lame en bronze, manche en bois.

Sept ciseaux étroits : manche en bois, lame en bronze.

111° Table d'offrandes en calcaire trouvée dans la nécropole de Siout le 21 février 1914; longueur 0 m. 40 cent., largeur 0 m. 27 cent., non compris le bec, qui mesure 0 m. 23 cent. de largeur sur 0 m. 02 cent. de saillie.

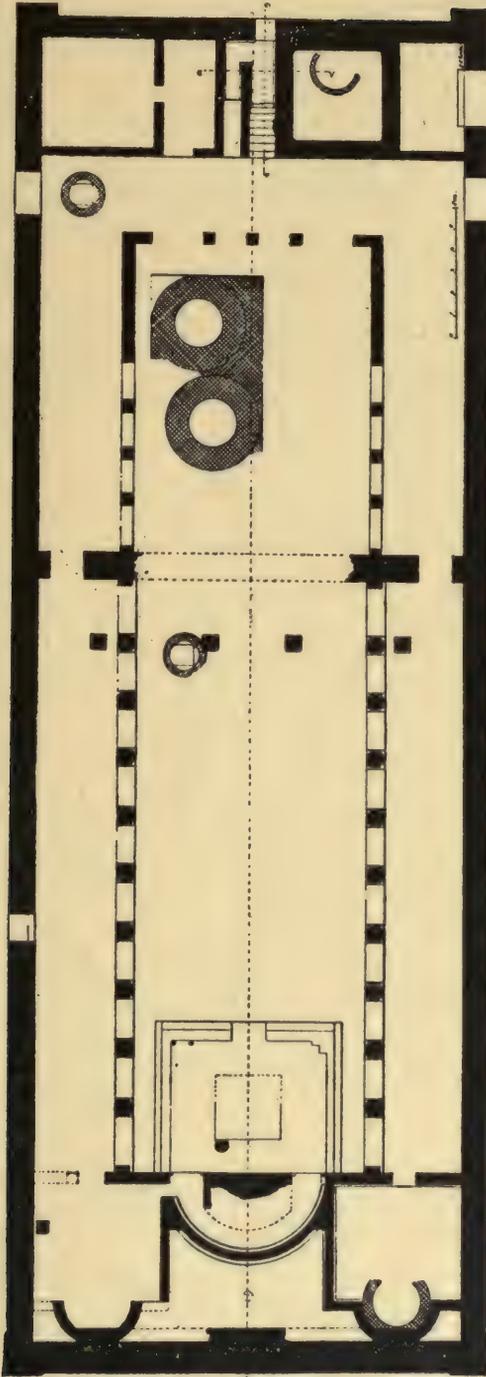


(1) Le signe typographique en sens inverse n'existe pas.

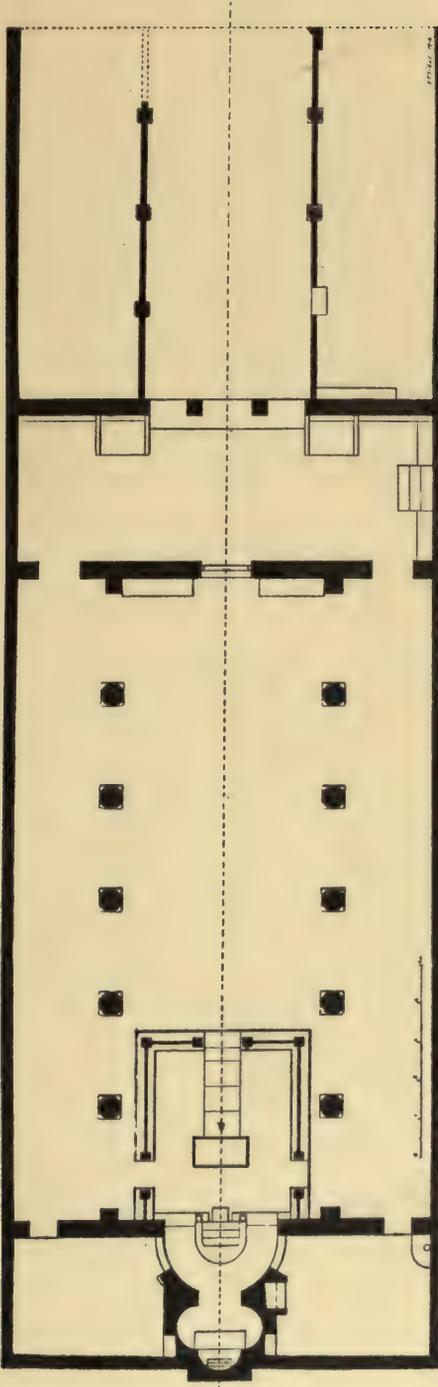


El-Housiyeh. — Vue d'ensemble des fouilles à l'ouest de la forteresse.

Phototypie Galata. - Paris



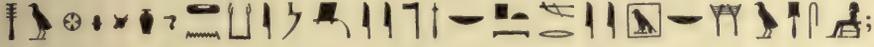
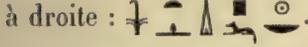
El-Flousiyeh. — Plan de l'église sud.

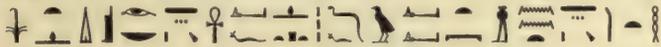
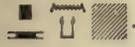


El-Flousiyeh. — Plan de l'église nord.



El-Fiousiyeh. — Eglise nord. Vue d'ensemble après la fouille.

112° Table d'offrandes en calcaire, au nom de ; longueur 0 m. 62 cent., largeur 0 m. 46 cent. Trouvée le 1^{er} mars 1914 à Siout. La surface supérieure est divisée entre un champ évidé portant deux vases  et un pain  en relief, et deux bassins rectangulaires contigus. Des inscriptions forment l'encadrement. En haut et à gauche :  à droite :  à droite : .

113° Sur un fragment de table d'offrandes on lit au côté gauche la prière suivante :  .

114° Un arc en bois bien conservé; longueur 1 m. 70 cent.

115° Une amphore romaine contenant quelques lentilles qui furent partagées entre la collection Khachaba de Siout et le Musée général du Caire.

116° Un couteau, lame en fer(?), manche en bois; longueur 0 m. 31 cent. Basse époque.

117° Un petit chien en terre cuite debout sur un socle; hauteur 0 m. 07 cent. y compris les oreilles, longueur du socle 0 m. 065 mill., largeur 0 m. 03 cent. Époque douteuse.

118° Râteau en bois à cinq dents, dont deux manquent. Le manche est également perdu. Ancien Empire.

119° Une hache, manche en bois, lame en bronze; longueur 1 m. 175 mill. La lame, de la forme , est percée de quatre trous pour passer les liens qui la fixaient au manche. Ancien Empire.

120° Grand bâton en bois légèrement recourbé vers la poignée; longueur 1 m. 175 mill. Ancien Empire.

121° Poignée de bouclier en bois.

122° Les Coptes avaient employé un des tombeaux creusés par les anciens Égyptiens sur la falaise nord de la montagne de Siout pour en

faire une chapelle funéraire, sur les parois de laquelle on lit quelques légendes coptes accompagnées quelquefois par des portraits :

a. ΛΝΟΚ'Ι'ΕΡΕΜ'Ι'ΕΛΑΠΡΜ
 ΑΡ'Ι'ΠΑΜΕΟΥΕΛΑΘ
 ΒΗΥΝ.

b. Sur la corniche d'une niche on lit en une ligne cintrée :

ῙΣΠΑΠΑΦΙΒ. ῙΣΠ̄Ε̄Χ̄Σ ῙΣ ΠΕΧ̄ΣΑΠΑΜΑΚΑΡΕ . ΑΠΑΦΙΒ.

c. A l'intérieur de la niche :

ΠΑΥΤΟΣ ῙΣΠ̄ Ε̄Χ̄Ε̄ Ε̄Ν̄Φ̄Χ̄Κ̄ΟῩΙΚ̄Ω̄Ν̄ᾹῙΕ̄Β̄Ο̄Λ̄ ΠΕΤΡΟΣ

d. Au-dessus de la niche :

Π̄ῙΩ̄Τ̄ : Π̄Ω̄Η̄Ρ̄Ε
 Π̄Ε̄Π̄ Ν̄Ᾱ Ε̄Τ̄ΟῩᾹΒ̄
 Τ̄Ε̄Μ̄ᾹῩ Μ̄ᾹΡ̄ΙᾹ : Π̄Ε̄
 Ν̄Ν̄ῙΩ̄Τ̄ : Μ̄ῙΧ̄ᾹΝ̄Ᾱ : Π̄Ε̄
 5 Ν̄ῙΩ̄Τ̄ : ᾹΔ̄ᾹΜ̄ : ᾹΠᾹ
 Π̄Ο̄Λ̄Λ̄Ω̄ : ᾹΠᾹᾹΝ̄ΟῩΠ̄
 ᾹΠᾹΦ̄ῙΒ̄ : ᾹΠᾹῙΕ̄Ρ̄Ε̄
 Μ̄ΙᾹΣ̄ : ᾹΠᾹ Ε̄Ν̄Φ̄Χ̄ : Ᾱ
 Π̄Ᾱ Μ̄ᾹΚ̄ᾹΡ̄Ε̄ : ᾹΠᾹ
 10 Β̄ῙΚ̄Τ̄Ω̄Ρ̄ ᾹΠᾹΦ̄Η̄Β̄Ᾱ
 Μ̄Ω̄Ν̄ : ᾹΠᾹ Μ̄Η̄Ν̄Ᾱ : ᾹΠᾹ
 Κ̄Ε̄Ω̄Ρ̄Κ̄Ε̄ : Ν̄Ε̄Τ̄ΟῩᾹΒ̄Τ̄Η̄Ρ̄ΟῩΚ̄Ᾱ
 Τ̄ᾹΝ̄Ε̄ῩΡ̄ᾹΝ̄Ω̄Ρ̄ῙΠ̄Ε̄Ν̄Ν̄Ε̄Ῡ
 Ε̄Σ̄ᾹΜ̄Η̄Ν̄ : ῙΣ Π̄Ε̄ Χ̄Ῑ

e. Sur la paroi de la chapelle :

Ο̄ᾹΓ̄ῙΟΣ̄ᾹΠᾹΔ̄ᾹῙ
 Π̄ΑΣ̄Ο̄Ν̄Μ̄Ω̄Ν̄Ε̄Π̄Ρ̄Ε̄Σ̄Ω̄Φ̄Ῡ Π̄ΑΣ̄Ο̄Ν̄Β̄ῙΚ̄Τ̄Ο̄Ρ̄ᾹΡ̄ῙΠᾹΜ̄Ε̄Ε̄ῩΕ̄ // 901 Ψ̄ ᾹΣ̄Π̄
 ᾹΠᾹῙΩ̄Ν̄Π̄Τ̄ Τ̄ᾹΝ̄ΙᾹΛ̄

Un orant représenté de face ayant derrière lui une construction en pierre qui lui arrive à mi-corps et indique probablement la fosse de Daniel.

f. Sous ce portrait :

ΠΝΙΩΤΕΘ
 ΖΝΕΟ
 ΠΩΤΡΟΣ
 ΧΜΙ
 ΙΣΠΕΧΣ
 ΠΑΣΟΝ ΜΩΗΣΥΣ : ΚΟΥΙΘ
 ΠΑΣΟΝ ΠΑΠΝΟΥΤΕΚΟΥΙΩΛΗΛΕΧΩΥ
 ΩΦ † ΠΑΣΑΝ ΒΙΚΤΩΡ

g. On lit sous un cheval mal dessiné :

ΜΩΗΣΥΣ ΠΕΠΡΟΦΗΤΗΣ
 ΠΑΠΝΟΥΤΕΚΟΥ

h. A un autre endroit de la paroi :

ΑΠΑΠΟΛΛΩ
 ΑΠΑΦΟΙΒΑΜΜΩΗ
 ΑΠΑ ΜΑΚΑΡΕ ΑΠΑ ΙΕΡΕΜΙΑΣ
 ΑΠΑΦΙΒΙΜΩΗ ΣΗ ΣΑΠΑ ΠΑΥΛΕ
 ΝΕΤΟΥΛΛΒΤΗΡΟΥ ΑΡΙΠΑ ΜΕΕΥΕ
 ΑΝΟΚΜΟΝΕΟΥΙΣΑΜΗΗ

i. Au-dessus d'un buste d'homme de face :

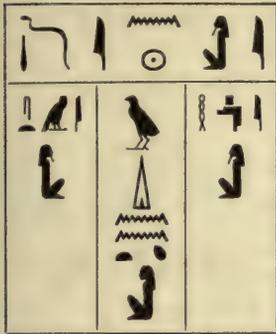
ΑΠΑ ΒΙΚΤΩΡ

j. Un ange debout entre deux cavaliers.

k. Sur la paroi de la porte figure le portrait de la Vierge assise sur une chaise et embrassant l'enfant Jésus.

123° Trois outils de tailleur de pierre en fer(?). Époque douteuse.

Côté de la tête.



Côté des pieds.



COUVERCLE.

Deux lignes verticales écrites en bleu courent sur le couvercle : (→)



La momie y est restée enveloppée dans ses bandelettes. Moyen Empire.

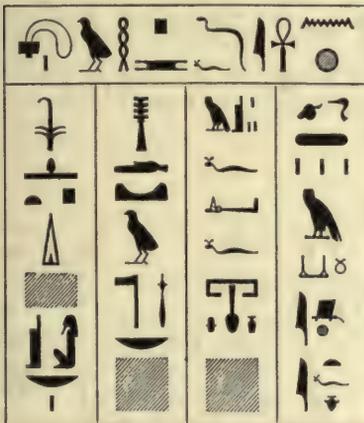
On y a trouvé les objets suivants :

126° Une hache dont le manche (0 m. 78 cent.) est en bois et la lame en bronze (0 m. 17 cent. sur 0 m. 047 mill. de largeur).

127° Écritoire en bois contenant cinq calames en jonc.

128° Tablette de scribe en bois, couverte d'une couche de plâtre sur toile; longueur 0 m. 49 cent., largeur 0 m. 23 cent.

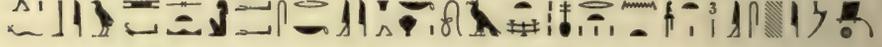
129° On lit sur le socle d'une statuette en calcaire :



130° Cercueil en bois peint en jaune, au nom de ; longueur 1 m. 83 cent., largeur 0 m. 43 cent., hauteur, y compris le couvercle, 0 m. 52 cent.

COUVERCLE.

Le couvercle porte trois lignes verticales : () 

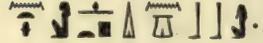


 En petite écriture : 

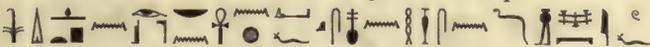
CUVE.

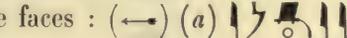
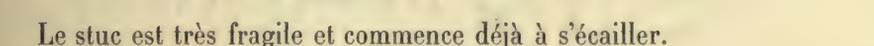
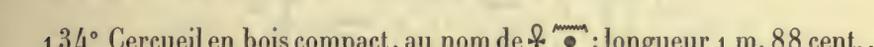
Les deux grands côtés sont ornés chacun vers le haut de deux lignes horizontales sous lesquelles descendent quatre légendes composées chacune de deux petites lignes verticales. Entre ces colonnes, sur le côté droit, on voit d'abord les deux yeux, puis entre les autres, des tables basses chargées d'offrandes. Sur le côté gauche, au lieu des yeux on a deux boucliers et deux arcs, ensuite deux tables basses : l'une chargée de cruches et l'autre de signes . Nous reproduisons ici la ligne et les légendes :

Côté droit : () 



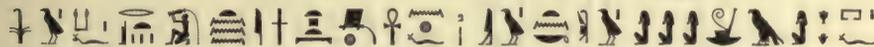
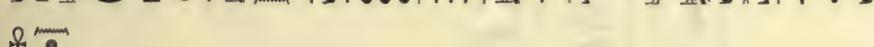
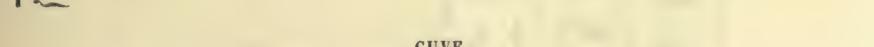
ailé et coiffé du disque solaire; la cuve est décorée de quatre génies funéraires, dont deux sont à droite et deux à gauche, et porte cette légende mal écrite : . Bois, longueur 0 m. 35 cent.

133° Chevet en bois recouvert d'une couche de stuc et colorié en jaune. Sur la partie concave qui reçoit la tête se trouve dessiné en rouge le disque solaire d'où sortent deux mains . Sur la colonnette carrée on lit les légendes suivantes tracées sur les quatre faces : (←) (a)   (b)  (c)  (d)  .

Le stuc est très fragile et commence déjà à s'écailler.

134° Cercueil en bois compact, au nom de  ; longueur 1 m. 88 cent., largeur 0 m. 52 cent., hauteur, y compris le couvercle, 0 m. 60 cent.

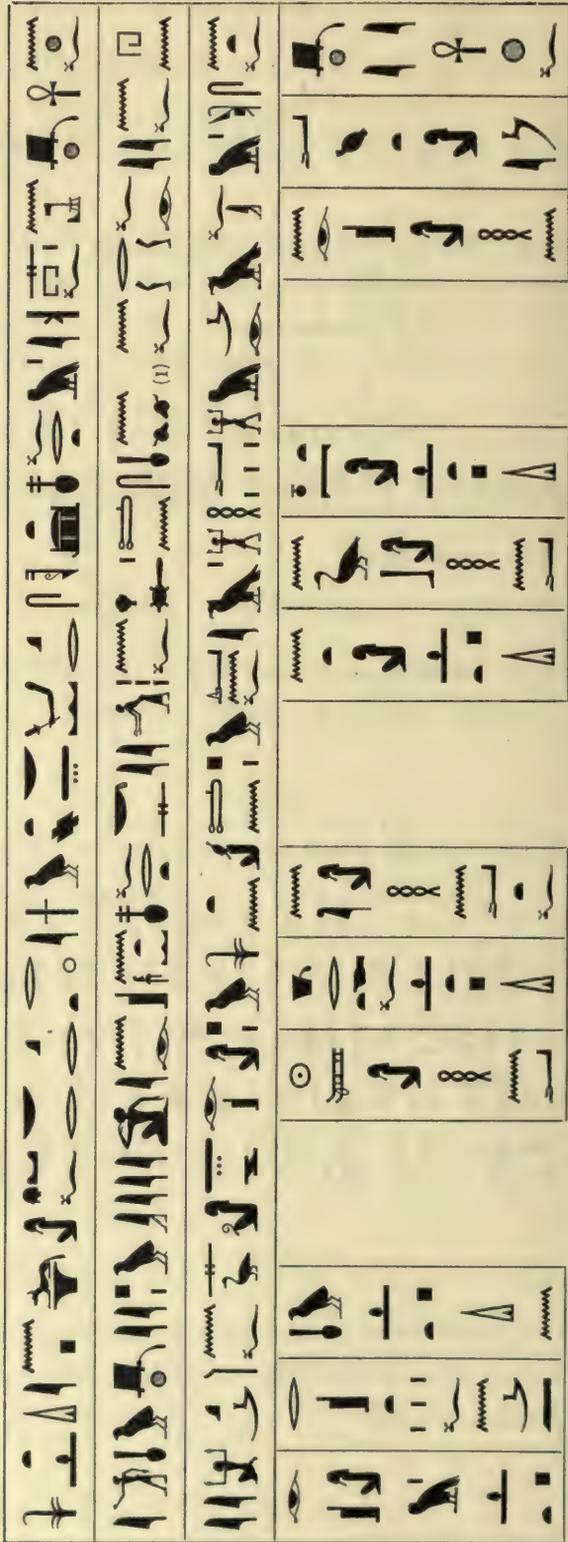
COUVERCLE.

Le couvercle porte quatre lignes soigneusement écrites en creux, en gros caractères : (←)       .

CUVE.

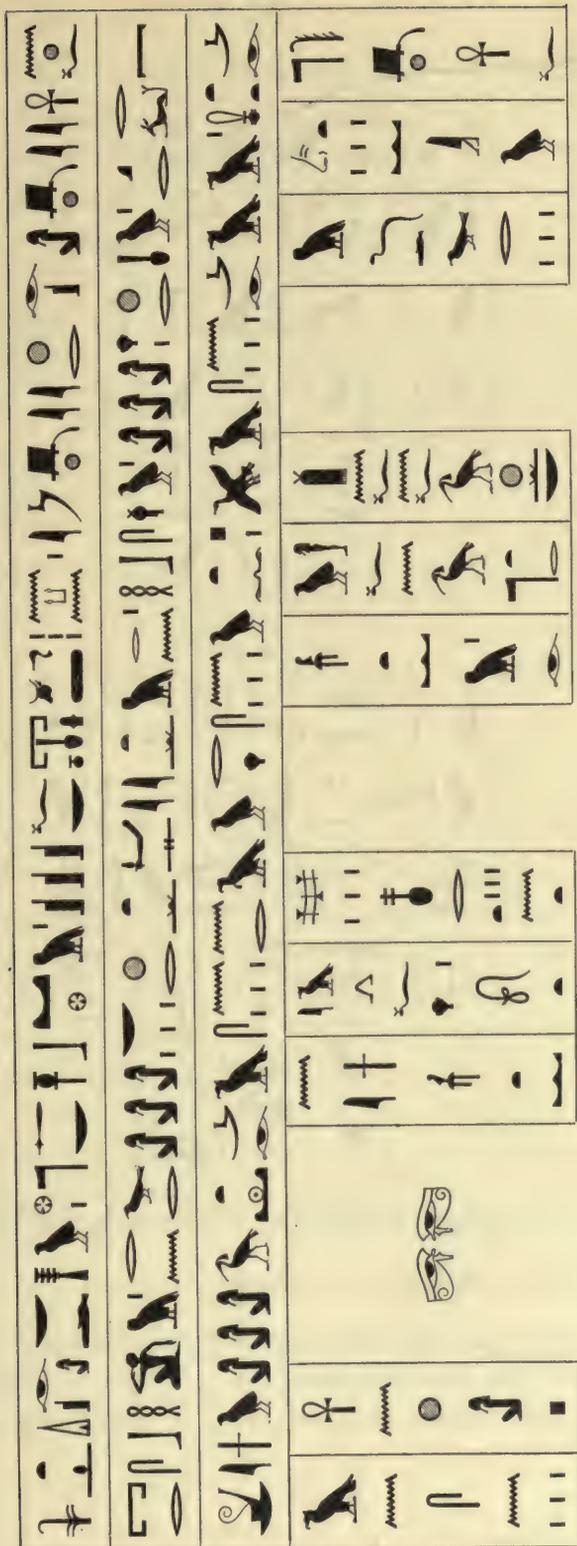
Les quatre côtés de la cuve sont couverts d'inscriptions funéraires écrites également en creux et d'une finesse parfaite. Nous les donnons ici dans leur disposition originale.

Côté gauche (←→).

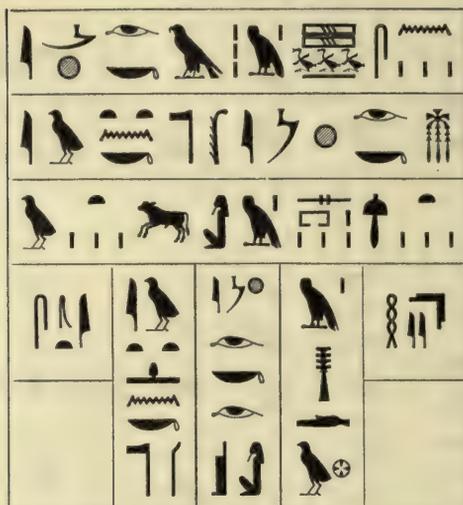


(1) Sur le cercueil ce sont deux nez humains  qui sont opposés.

Côté droit (→←).



Côté de la tête.



Côté des pieds.



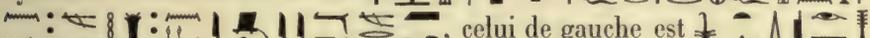
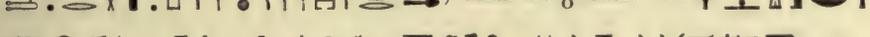
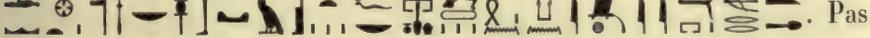
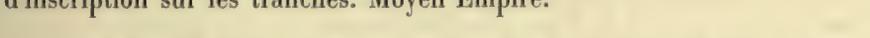
L'intérieur est couvert d'inscriptions et d'objets dessinés. Moyen Empire.

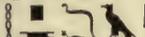
135° Objets trouvés avec ce cercueil :

1° Une hache : manche en bois compact et lame en bronze percée de trois en trois pour les liens; longueur 0 m. 78 cent., diamètre du manche 0 m. 025 mill., largeur de la lame 0 m. 07 cent. Bon travail.

2° Un grand bâton en bois recourbé par le haut; longueur 1 m. 26 cent.

3° Un chevet en bois formé de trois pièces : l'appui cintré, la colonnette de forme carrée et la base. L'appui a reçu au milieu une pièce en forme de losange fixé par cinq clous et a une hauteur de 0 m. 065 mill. Le socle ou la base a 0 m. 25 cent. de longueur sur 0 m. 09 cent. de largeur.

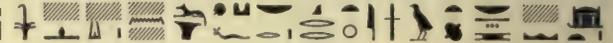
136° Table d'offrandes en calcaire; longueur 0 m. 57 cent. y compris le col, largeur 0 m. 50 cent. Elle est au nom de , et de forme *hotep*. La face supérieure représente au centre, à droite, des côtelettes, une cuisse, une tête de bœuf et une pièce de viande; à gauche, une oie troussée, un quartier de viande et quatre pains ronds sur une natte; ensuite deux vases  qui se déversent dans deux bassins oblongs. Le pourtour porte deux pros-cynèmes : celui de droite est    , celui de gauche est  . Pas d'inscription sur les tranches. Moyen Empire.

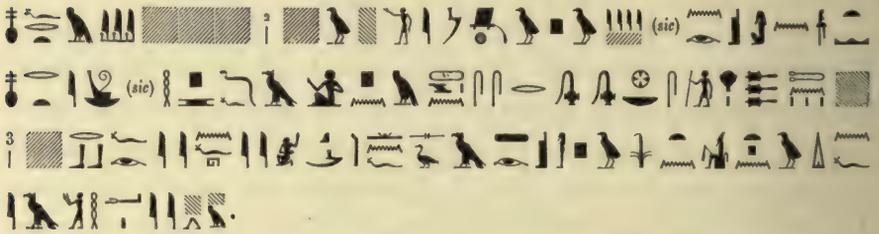
137° Grande statue en bois compact; hauteur 2 m. 25 cent. y compris le socle; ce dernier a une épaisseur de 0 m. 20 cent., une longueur de 1 m. 29 cent. et une largeur de 0 m. 435 mill. Elle a été trouvée dans les débris amassés au sud du grand spéos de Hapi-Zefa et près desquels on a également recueilli quelques planches d'un cercueil au nom de  et une autre statue semblable à la précédente mais petite, car elle ne mesure que 1 m. 38 cent. La première statue a beaucoup souffert : elle a déjà perdu les yeux et reçu des dégradations qui ont diminué de beaucoup sa beauté. Elle représente un homme en marche tenant de la main gauche un grand bâton trouvé pourri et de la main droite un bâton recourbé. Elle est vêtue de la *shenti* et coiffée d'une courte perruque. La seconde statue est en très mauvais état et anépigraphe.

138° Panneaux d'un cercueil trouvés non loin des statues précédentes.

Premier panneau :  



Second panneau : 

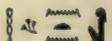


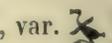
Les inscriptions sont en creux et rehaussées de bleu.

139° Deux boucliers en bois recouverts d'une couche blanche de chaux et tachetés l'un en noir et l'autre en rouge. La bordure a une double rangée de points. Chaque bouclier est muni au dos d'une poignée transversale en bois fixée au moyen de deux chevilles. Largeur 0 m. 39 cent.

140° Deux chevets en bois : la colonnette de l'un est ronde, celle de l'autre est rectangulaire. Ils mesurent : le premier 0 m. 21 cent. de hauteur, le second 0 m. 16 cent. Moyen Empire.

141° Bas-relief en calcaire détaché d'un tombeau ; hauteur 0 m. 23 cent., largeur 0 m. 59 cent. Il représente à gauche, et gravé en creux, des menuisiers nègres fabriquant des caisses et des portes ; à droite, des chaises, des sellettes portant des vases et des tables basses chargées de pains et d'oignons. Pièce d'art d'une finesse remarquable.

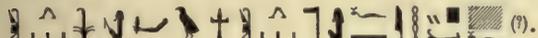
142° Cercueil en bois peint en jaune, au nom de  (var. , , ) ; longueur 1 m. 77 cent., largeur 0 m. 375 mill., hauteur 0 m. 485 mill. L'intérieur est orné d'objets et de légendes. XII^e dynastie.

143° Cercueil en bois peint en jaune, au nom de , var.  ; longueur 1 m. 97 cent., largeur 0 m. 48 cent., hauteur 0 m.

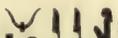
56 cent. y compris le couvercle. L'intérieur est couvert de figurations d'objets en couleurs et de textes. La momie y est encore. XII^e dynastie.

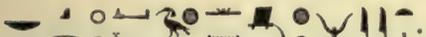
144° Cercueil en bois au nom de ; longueur 1 m. 82 cent., largeur 0 m. 45 cent., hauteur, y compris le couvercle, 0 m. 53 cent. Il ne contient pas de momie; l'intérieur est dessiné en couleur avec textes funéraires. Les inscriptions intérieures sont gravées en creux. XII^e dynastie.

145° Quatre sandales en feuilles de palmier à l'usage des momies.

146° Partie supérieure d'une canne en bois portant en creux une ligne verticale ainsi conçue : .
 (7).

147° Partie supérieure d'une petite stèle cintrée. Au sommet un homme est agenouillé, levant les bras en signe d'adoration devant le chacal  : le nom de cet homme est perdu. On voit au-dessous une autre figure d'homme dont il ne reste que le buste : il offre de la main droite  et  à une déesse assise sur une chaise, coiffée du disque solaire orné d'uræus, et tient à la main gauche le sceptre . On lit entre cet homme et la déesse : 

148° Petite table d'offrandes en calcaire, au nom de ; longueur 0 m. 35 cent., largeur 0 m. 225 mill. y compris le bec.

Inscriptions en encadrement : en haut et à gauche : 
; en haut et à droite : 


Centre. En haut, amoncellement de provisions; en bas, deux bassins avec rigole aboutissant à un canal central qui conduit au bec. Moyen Empire.

149° Masque doré et orné de guirlandes en rouge, cheveux noirs bouclés.

150° Petite boîte en bois peinte en jaune et ornée de lignes verticales; longueur 0 m. 33 cent., largeur 0 m. 22 cent. Elle porte sur un seul côté cette légende écrite en ligne verticale : 


151° Table d'offrandes en calcaire, au nom de ; longueur 0 m. 27 cent., largeur 0 m. 28 cent.; bec, longueur 0 m. 07 cent., largeur 0 m. 06 cent. Moyen Empire.

Inscription en encadrement : en haut et à gauche : ; en haut et à droite : .
; en haut et à droite :

Le bas est divisé entre deux bassins rectangulaires contigus, avec écoulement par le bec; le centre porte deux cuisses et une tête de bœuf, une oie, deux vases inclinés, etc., et, touchant la bordure de droite, l'inscription : dans un carré.

152° Trois statuettes funéraires en terre cuite peinte en jaune sur fond blanc; longueur de chacune 0 m. 20 cent. Elles portent cette légende :

153° Table d'offrandes en calcaire au nom de . Le bec est un peu en pente.

Inscription en bordure en haut et à gauche : ; à droite il n'y a pas de bordure. Le champ porte plusieurs figurations : une cuisse de bœuf, un pain rond, un vase , etc., et, dans l'angle gauche inférieur, un bassin rectangulaire. Moyen Empire.

154° Stèle cintrée en calcaire; hauteur 0 m. 36 cent., largeur 0 m. 21 cent.; trouvée le 11 mai 1914. On y voit au sommet le chacal debout sur un support et accompagné de cette légende :

À droite de cet emblème, la figure du défunt est tracée debout et levant les bras en adoration devant quatre couples de chacals marchant deux à deux. Une petite cassure au côté droit :

155° Quatre statuettes funéraires en bois et peintes en jaune sur fond blanc; longueur de chacune 0 m. 23 cent. Elles portent cette légende :

156° Figurine en bois peint en jaune; longueur 0 m. 20 cent. L'écriture est effacée.

157° Table d'offrandes en calcaire dont l'angle droit manque; longueur 0 m. 31 cent., largeur 0 m. 42 cent. Époque grecque.

158° Très joli cercueil en bois (longueur 2 m. 145 mill., largeur 0 m. 53 cent., hauteur 0 m. 60 cent.) au nom de  var. 
. Les côtés longitudinaux de ce cercueil sont ornés chacun de trois façades de maison peintes en couleurs, et les deux petits côtés sont ornés d'une seule façade chacune.

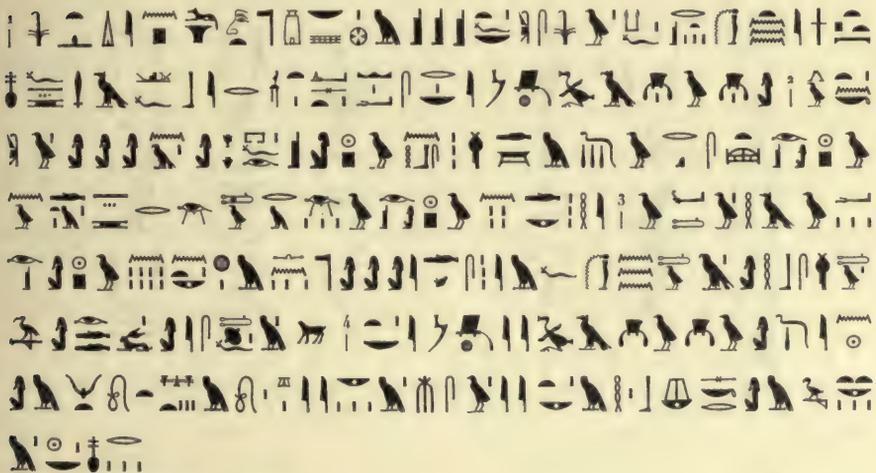
159° Momie romaine dont la figure et les bras sont bien conservés; longueur 1 m. 53 cent. La tête est ornée d'une guirlande, les poignets de bracelets, le cou d'un collier et les pieds de sandales.

160° Gaine de momie de l'époque grecque; longueur 1 m. 55 cent.

161° Cercueil en bois au nom de ; longueur 2 m., largeur 0 m. 50 cent., hauteur 0 m. 55 cent.

COUVERCLE.

On lit sur le couvercle le texte suivant : (↔)



UN SARCOPHAGE DE TOUNAH

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Au mois de mars 1915 le Service des Antiquités fut avisé par son Inspecteur de Minieh, Tewfik effendi Boulos, qu'un sarcophage en granit, brisé par des voleurs, sauf le couvercle en bon état, avait été découvert dans un puits de la nécropole de Tounah. Les menus fragments furent envoyés tout de suite au Musée; ce n'est qu'en novembre suivant que Mohamed effendi Rouchdy, qui avait pris charge de la surveillance du district, put nous faire parvenir le couvercle et les autres pièces, donnant en même temps dans son rapport des indications sur le lieu de la découverte.

Le puits a 11 m. 45 cent. de profondeur, 1 m. 55 cent. de côté et 2 m. 35 cent. à l'ouverture. Il traverse d'abord une couche de sable compact de 1 m. 65 cent. d'épaisseur, puis du sable fluide, si bien que les constructeurs avaient dû garnir les parois de dalles de grès. Les voleurs n'avaient pas déblayé entièrement le puits, mais, partant de 2 m. 30 cent. sous le sol, ils avaient creusé à travers le sable un boyau qui les avait menés au plafond de la chambre sépulcrale. Celle-ci, qui s'ouvre au fond du puits et dont l'entrée est bouchée par un amas de décombres, a 3 m. 90 cent. de hauteur; elle est divisée en deux par une cloison transversale de 0 m. 55 cent. d'épaisseur, avec une porte de 1 m. 25 cent. de largeur. Les deux pièces ont 3 m. 90 cent. de largeur; celle d'avant a 7 m. 10 cent. de longueur, celle d'arrière 4 m. 25 cent.

En raison de la nature inconsistante du sol, l'extraction des débris du sarcophage qui jonchaient la seconde chambre ne fut pas aisée; elle se fit par le trou des voleurs, car le déblocage de la véritable entrée aurait pu être dangereux. Aucun autre objet ne fut trouvé dans la tombe.

Le sarcophage anthropoïde est en granit à gros grains, le couvercle rose et la cuve grisâtre. La longueur est de 2 m. 28 cent.; la largeur maximum est de 0 m. 88 cent.; la cuve mesure 0 m. 84 cent. de hauteur

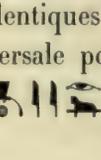
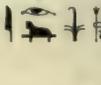
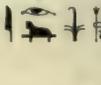
à la tête et 0 m. 79 cent. aux pieds, la hauteur de la tête et des pieds du couvercle est de 0 m. 60 cent.

Le monument est lourd d'aspect, le couvercle est large, mollement arrondi, la face plate : ces sarcophages de la XIX^e dynastie sont les précurseurs lointains de ceux d'époque perse qui, exportés en Phénicie, servirent pour la sépulture d'Echmunazar et des rois de Sidon.

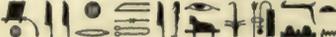
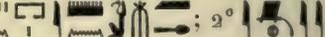
Le couvercle est intact; la cuve, déjà fendue dans l'antiquité et consolidée par des queues d'arondes, avait été mise en pièces plus tard par les voleurs, cependant tous les morceaux ont été retrouvés, sauf la partie correspondant au sommet de la tête.

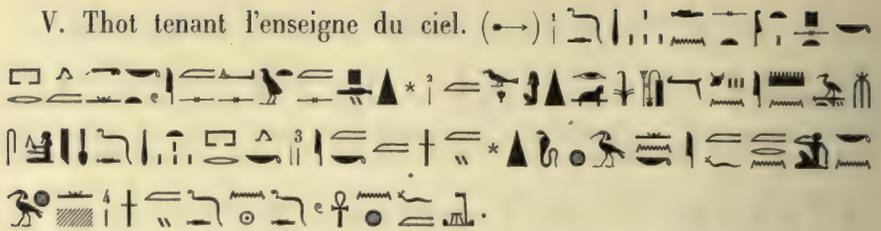
COUVERCLE.

Le couvercle est sculpté en forme de momie. Le défunt a une perruque divisée en petits cylindres, une courte barbe carrée du bout; son front est ceint de trois guirlandes de feuilles repliées et sur sa tête est posé un bouquet de trois lotus, dont deux en boutons et celui du milieu épanoui. Il a des boucles d'oreilles lenticulaires, un collier de perles ovales peintes alternativement en jaune et en rouge; un pectoral sur lequel on voit un scarabée entre Osiris et Isis assis est suspendu à deux triples rangs de perles. Les mains croisées sur la poitrine tiennent ♀ et ♂. Au-dessous des mains la déesse  est représentée agenouillée sur , coiffée du disque, étendant ses ailes au-dessus desquelles sont les deux *uzas*; plus bas une colonne d'inscription placée sur la ligne médiane s'étend jusqu'à la pointe des pieds : .

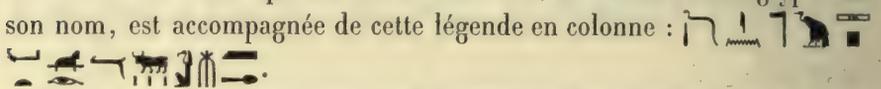
Sur les côtés de la poitrine on voit une âme en adoration , ayant au-dessus d'elle un ; les deux légendes sont identiques : ; juste en dessous une bande transversale porte : à gauche ; à droite .

Le bas du corps est sectionné par trois bandes transversales descendant de la bande médiane jusqu'au bord de la cuve. Elles portent :

A gauche : 1° ; 2° .

V. Thot tenant l'enseigne du ciel. (→) 

Tête. — Un morceau manquant nous prive de la représentation qui se trouve au sommet de la tête et qui devait être celle de Nephthys.

Pieds. — Sous les pieds, une Isis debout, coiffée de l'hieroglyphe de son nom, est accompagnée de cette légende en colonne : 

Il n'y a aucune ornementation à l'intérieur de la cuve et sous le couvercle.

Les textes sont loin d'être corrects, mais on remarquera qu'à plusieurs reprises on s'est efforcé de sortir de la banalité et d'introduire dans les inscriptions la mention de divinités ou de villes de la région, comme Nephthys de Lycopolis , puis  et  qui sont, je crois, Béni Hassan et Hour. Ceci était à noter comme essai d'épigraphie régionale.

G. DARESSY.

UN NAOS DE DOMITIEN

PAR

M. GEORGES DARESSY.

L'application de la loi sur les antiquités a mis le Musée du Caire en possession d'un naos amené de la Haute-Égypte, mais sans qu'on puisse reconnaître exactement la localité où il fut trouvé. D'après un de ses détenteurs précédents, il aurait été découvert dans le voisinage de Téma, mais cette indication vague ne permet pas de déterminer s'il provient de Kom Esfaht, d'El-Birbeh, de Kom Ichgaou, ou de Gaou qui est sur la rive opposée.

Ce monument est en calcaire grossier; la largeur de la base est de 0 m. 65 cent., la profondeur de 0 m. 78 cent.; le naos même a 0 m. 54 cent. de largeur; la hauteur jusqu'au haut de la corniche est de 1 m. 08 cent., un toit de 0 m. 08 cent. de hauteur le surmonte, en forme de pyramide écrasée, à sommet plat. Le vide intérieur mesure 0 m. 28 cent. de largeur, 0 m. 43 cent. de hauteur et 0 m. 57 cent. de profondeur.

Comme d'habitude, les montants de la façade sont ornés en bordure d'une baguette d'angle. La corniche est couverte de plumes verticales, creusées d'alvéoles probablement peints primitivement de couleurs variées, et chargée d'un grand disque ailé. Au-dessus de la porte et sous la baguette s'étend un autre disque ailé qui paraît avoir été accompagné de chaque côté de la légende . Le naos n'est pas entier; il a été brisé en deux grands morceaux un peu au-dessous du toit, et les parois latérales en un certain nombre de fragments plus petits qui n'ont pas été trouvés ou recueillis. Un des possesseurs récents avait tenté de restaurer le monument, et les parties manquantes avaient été remplacées par des plâtrages sur lesquels on avait gravé des figures et inscriptions de fantaisie. Comme on n'a pas encore débarrassé le naos de ces additions maladroites et que la colle et le plâtre répandu à profusion empâtent les parties anciennes,

je ne puis que sommairement indiquer les figurations qui ornaient les parois.

INTÉRIEUR.

FOND. — Deux registres superposés.

Au bas, double tableau. A droite, un souverain coiffé du casque présente deux bandelettes \mathcal{Q} à Min debout sous sa forme habituelle ayant derrière lui un édifice surmonté de \uparrow . Les deux cartouches royaux sont vides; le dieu est appelé $\overline{\text{𓆎}} \cdot \text{𓆏}^{(7)}$  $\downarrow \uparrow \uparrow \uparrow \uparrow$; entre les personnages on lit : $\text{𓆎} \text{𓆏}$.

A gauche l'adorateur (cartouches vides) tend des offrandes indistinctes à un sphinx coiffé du *pchent* debout sur un socle élevé, qui est désigné $\overline{\text{𓆎}} \text{𓆏}$. Au-dessus de l'animal on voit un disque ailé $\overline{\text{𓆎}}$. La légende semble être $\overline{\text{𓆎}} \text{𓆏}$.

Au registre supérieur, à gauche, le personnage se présente mains baissées vers Isis coiffée des cornes et du disque, assise sur un trône, tenant le sceptre papyriforme et le signe de vie. Les titres sont illisibles; devant le roi on lit : $\overline{\text{𓆎}} \cdot \text{𓆏}^{(8)}$.

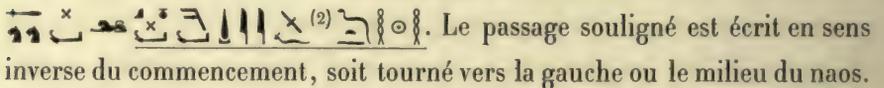
A droite, le souverain (cartouche vide), les bras levés, adore $\overline{\text{𓆎}}$ un dieu coiffé du *pchent*, tenant \uparrow et \uparrow , assis sur un trône, et qui est encore $\overline{\text{𓆎}} \text{𓆏}$.

Les scènes gravées sur les côtés sont dans un tel état que je renonce à les décrire.

EXTÉRIEUR.

Des inscriptions gravées sur les montants de la porte il ne subsiste presque rien de la colonne de gauche; de celle de droite il reste :

 (1)

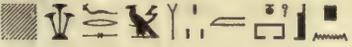
 (2). Le passage souligné est écrit en sens inverse du commencement, soit tourné vers la gauche ou le milieu du naos.

(1) Partout le sphinx est représenté debout comme le lion . Le caractère typographique exact manque.

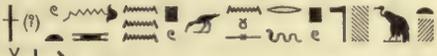
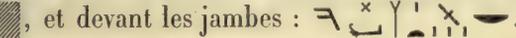
(2) A plusieurs reprises le signe  est remplacé par un tracé régularisé de sa forme démotique.

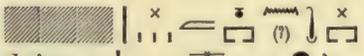
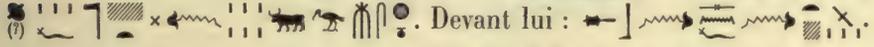
CÔTÉ DROIT. *REGISTRE INFÉRIEUR.* — De gauche à droite :

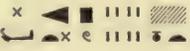
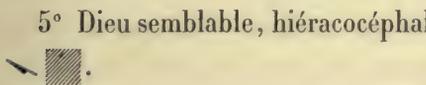
1° L'empereur Domitien  , habillé en Anhour, vêtu d'une longue robe, quatre plumes surmontant sa perruque, tient à deux mains une lance dirigée vers le sol.

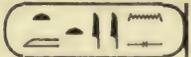
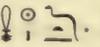
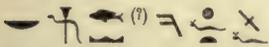
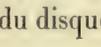
Derrière lui, légende verticale : . Il fait face aux divinités suivantes :

2° Sphinx coiffé du *pchent*, debout sur un haut socle; au-dessus de lui est un  ailé. Légende : .

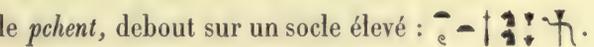
3° Divinité à tête de lion tenant un couteau dans chaque main, plus un  dans la main gauche. Légende : , et devant les jambes : .

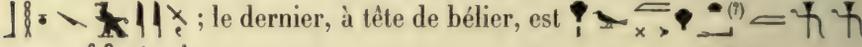
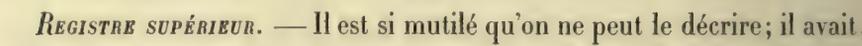
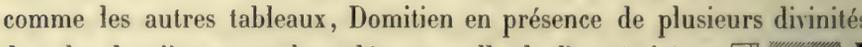
4° Dieu semblable, à tête de taureau : . Devant lui : .

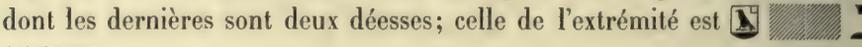
5° Dieu semblable, hiéracocéphale : . Devant lui : .

REGISTRE SUPÉRIEUR. — 1° Domitien   vêtu à l'égyptienne, portant  sur la tête, brandit une lance de la main droite, la pointe tournée vers la terre, tandis que la main gauche semble tenir un brûle-parfums. Derrière lui : . Il est tourné vers la droite, faisant vis-à-vis à quatre divinités plus ou moins mutilées et au-dessus desquelles le restaurateur moderne du monument a gravé de pseudo-hiéroglyphes qui se mêlent fâcheusement aux vestiges antiques. La première divinité devait être Tout anthropomorphe, coiffé du *pchent*, appelée , la seconde Horus ; les deux dieux suivants n'ont presque plus rien d'antique; pour finir, il y a une déesse léontocéphale coiffée du disque, qualifiée , devant laquelle on lit : .

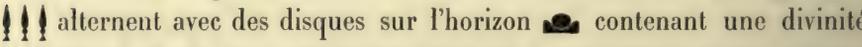
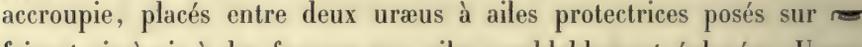
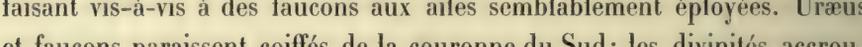
CÔTÉ GAUCHE. *REGISTRE INFÉRIEUR.* — 1° L'empereur, coiffé d'une triple mitre sur laquelle s'étend un scarabée ailé, pointe sa lance vers le sol. Il a deux cartouches  et derrière lui on lit : . Lui font face :

2° Un sphinx ayant le *pchent*, debout sur un socle élevé : .

3° à 6° Quatre dieux dont la main gauche, ramenée sur la poitrine ou étendue vers l'avant, tient un couteau, tandis que le bras droit étant pendant, la main tient horizontalement un autre couteau et le signe de la vie. Le premier de ces génies est presque détruit; le second est à tête de taureau, légende :  et ; le troisième est à tête de chacal : ; devant lui : ; le dernier, à tête de bélier, est  faisant .

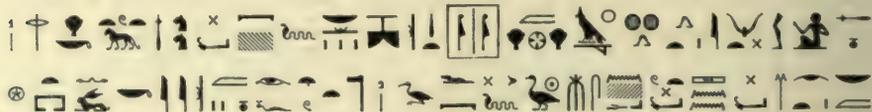
REGISTRE SUPÉRIEUR. — Il est si mutilé qu'on ne peut le décrire; il avait, comme les autres tableaux, Domitien en présence de plusieurs divinités dont les dernières sont deux déesses; celle de l'extrémité est  .

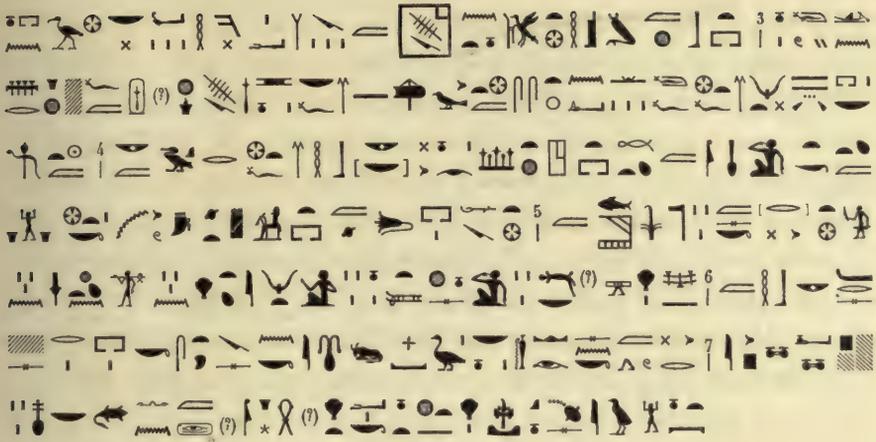
CORNICHE ET FRISE.

La corniche d'avant a un disque ailé sur un fond de plumes longues; celle d'arrière ne porte aucune ornementation. Sur les côtés, des groupes  alternent avec des disques sur l'horizon  contenant une divinité accroupie, placés entre deux uræus à ailes protectrices posés sur  faisant vis-à-vis à des faucons aux ailes semblablement éployées. Uræus et faucons paraissent coiffés de la couronne du Sud; les divinités accroupies dans les disques sont probablement différentes; mais elles sont si grossièrement gravées, leurs coiffures sont si peu distinctes, qu'il est impossible de les identifier.

DOS.

Le dos du naos est occupé par une inscription en sept colonnes de 0 m. 072 mill. environ de largeur, gravée en gros hiéroglyphes. La cassure de la partie supérieure a fait disparaître quelques signes dans le haut de chaque ligne; la gravure est loin d'être soignée; aussi quelques caractères sont-ils douteux :





« Salut à toi, Tout, très vaillant, chef de
 maître des choses, juge dans la Double salle de Vérité à Héliopolis,
 astre rapide d'allure, grand parcourreur de Duaut,
 il n'en existe pas d'autre, de second, qui prenne la forme de l'ibis.
 Maître du ciel, grand serpent, fils du soleil né de
 chassant (?) le trouble chaque mois dans le sanctuaire d'Hermopolis (?).
 Maître des violences dont le bras frappe les ennemis dans *Ha-chad* à Thinis,
 anéantis sur le billot de la barque Perui.
 La terre respandit plus qu'un brasier quand il parcourt le grand circuit,
 grand supplicier aimé de son seigneur dans le pays de *Za-urt*-Abydos.
 Au moment de donner les choses, quand il quitte son domaine,
 pendant sa coupure des deux terres, où toute maison éclairée est en fête,
 à la rentrée dans son domaine, en toute grande fête des mois d'inondation,
 la demeure de Mehit t'invoque, la Trancheuse est en allégresse.
 C'est ton domaine dès l'origine, le palais auguste de Celui dans le lotus,
 que la Maison gravée dans Mehit (?), ô roi des dieux dans Sek[er]urt!
 Gardes de Sekhemit et chasseurs de Hérit,
 messagers de Toum et chanteurs de tout récit vont sur le chemin;
 la terre est en fête et (se rend) à ton temple,
 elle te sacrifie des bœufs et des veaux, tout oiseau aquatique;
 elle te fait grand apport de vin et de beaux présents.
 Maître de la crainte, ne s'affaiblit pas l'étoile posée sur ta main;
 les choses mises sur l'autel, l'odeur en monte jusqu'au ciel. »

Le dieu  est nommé pour la première fois sur ce monument, mais les figurations des parois nous donnent quelques indications sur ce qu'il pouvait être. Dans le fond du naos il est à forme humaine, coiffé du *pchent*, associé à Isis, et on peut donc le prendre pour un Horus local. Au second registre et sur les côtés on le représente sous forme de lion debout, à tête humaine et coiffé du *pchent*. J'ai signalé dernièrement⁽¹⁾ que le sphinx qu'on voit dans certains bas-reliefs soit monter la garde sur la barque solaire, soit fouler des prisonniers est , le dieu qui délivra des démons la fille du prince de Bakhtan; ce Tout, dont la qualification de  assure le caractère belliqueux, peut donc être assimilé à Hor-Khonsou, d'autant plus qu'au fond du naos il fait pendant à Min roi des dieux, dont Khonsou est la réincarnation selon la théogonie thébaine.

Mais Khonsou joue un grand rôle comme dieu de la lune, et c'est même à la lumière qu'à ce titre il répand la nuit et qui dissipe les ténèbres que font allusion ses prétendues victoires; en cette fonction il s'assimile à Thot, la divinité d'Hermopolis à laquelle était consacrée l'ibis, et nous aurons ainsi la clef de la plupart des allusions contenues dans ce texte.

Ligne 1. Je prends  pour ; à la ligne 3 on a de même  pour  le moment de « donner les choses », de les créer.  est un des noms sacrés d'Héliopolis. Dans l'hymne à Khnoum du temple d'Esneh on dit que « Shou et Tefnout  sortirent de Heri-Héliopolis pour rejoindre Latopolis, qui est leur Héliopolis dans le Midi⁽²⁾ ».

Je traduis approximativement  dont la lecture est incertaine; peut-être faudrait-il transcrire  « dieu-lune ».

Ligne 2.  est le grand temple de Thinis  déjà connu sous la

⁽¹⁾ *Sièges de prêtres*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XI, p. 237.

⁽²⁾ *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 191, l. 59 du texte. J'avais traduit à tort 

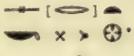
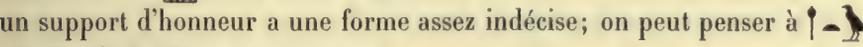
par Tentyris; mais Shou et Tefnout font bien partie de l'ennéade héliopolitaine; l'orthographe  est fautive: le  n'entre pas dans ce nom.

forme  ⁽¹⁾. Tout est donc identifié ici avec Anhour, dieu du VIII^e nome, et à la ligne suivante on parle de Hat-Mehit, la demeure de Mehit, compagne d'Anhour, adorée surtout à Lépidotonpolis, actuellement Mécheikh.

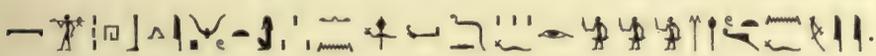
L'acte qu'on fait dans cette demeure en l'honneur du dieu est le ; nous avons là une mention curieuse du *mâkherou*, et la traduction que j'en ai donnée plus haut ne peut rendre que très imparfaitement le sens de l'expression égyptienne marquant l'exécution des chants rituels avec la voix juste, le vrai ton, accompagnant l'offrande de victimes dont l'odeur de la graisse brûlée montait jusqu'au ciel, suivant la dernière phrase du texte.

Je ne connais pas la déesse  « la trancheuse »; ce peut être un surnom donné à Méhit, qui est léontocéphale.

 « celui dans le lotus » est un nom de Khonsou que des bas-reliefs et des statuettes nous montrent comme un enfant accroupi au milieu d'un lotus ⁽²⁾. L'hymne à Khnoum fait aussi allusion (l. 61) à l'internement de la lune, l'Œil de Râ, dans le lotus.

Si nous connaissons la provenance certaine du naos nous serions fixés sur le site de  et de . Ce que je mets comme un poisson sur un support d'honneur a une forme assez indécise; on peut penser à    , désignation d'Antæopolis (Gaou) d'après certains documents ⁽³⁾. Le nom de ville Seker-urt est inconnu.

L'énumération de personnages de la quatrième colonne en rappelle une autre gravée sur une porte du temple d'Edfou ⁽⁴⁾ :



Ptolémée se dit l'aimé d'Horus d'Edfou, le dieu grand seigneur d'Apolinopolis, maître dompteur, chef des chasseurs, envoyant des émissaires,

⁽¹⁾ BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 77^a.

⁽²⁾ Dans le *Catalogue des divinités* j'ai classé les nos 38219 à 38225 parmi les Horus; la coiffure lunaire du n° 38224

indique qu'il faut plutôt y reconnaître Khonsou.

⁽³⁾ *Sphinx*, vol. XVIII, p. 116-117.

⁽⁴⁾ CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, p. 301.

dont les paroles ne sont pas repoussées et dont les gardes exécutent ce qu'il a ordonné. La lecture à attribuer à plusieurs signes idéographiques de ces légendes n'est pas certaine; pour  au lieu de    il faut plutôt lire *mâza*, comme à Edfou (p. 399), où  est qualifié     et se rappeler que le caractère polyphone détermine parfois le mot      « coureur, fantassin ». Pour les hommes armés de deux couteaux on trouvera également dans la publication d'Edfou (p. 166) des gardiens d'Osiris désignés        . Ces génies armés sont probablement ceux qui figuraient sur le côté extérieur droit du naos, au registre inférieur, où l'on dit du reste que le dernier fait l'action  .

Je ne suis pas certain de la lecture ni, par suite, de la traduction du passage « l'étoile posée sur ta main ». On connaît la figuration d'Orion-Sahou sous forme d'un homme marchant à grands pas en tournant la tête et ayant une étoile posée sur sa main gauche étendue en arrière . Avons-nous ici une allusion à cette image? Je ne pourrais l'affirmer.

Ce naos, le plus récent, je crois, portant des inscriptions hiéroglyphiques, offre par ses représentations et ses textes un certain intérêt au point de vue de la mythologie et de la géographie; il est dommage qu'il nous soit parvenu en si mauvais état.

G. DARESSY.

GASTON MASPERO

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

(1881-1886, 1899-1914).

Au cours de l'été dernier, le monde savant a été frappé par la perte d'un homme éminent, le chef incontesté de l'Égyptologie française, Gaston-Camille-Charles Maspero, qui avait consacré le meilleur de sa vie aux recherches sur le pays des Pharaons et passé sur les bords du Nil une partie de son existence.

Né à Paris le 23 juin 1846 d'un père italien mais naturalisé français, Maspero, après de brillantes études à Louis-le-Grand, était entré en 1865 à l'École Normale supérieure; mais déjà la passion de l'égyptologie l'avait saisi et les recherches sur les hiéroglyphes le délassaient de ses études pédagogiques. En 1867 l'École Normale ayant été licenciée pour des motifs politiques, Maspero accepta de se rendre dans l'Amérique du Sud, où un riche Uruguayen voulait savoir si les langues indigènes n'auraient pas quelques liens de parenté avec les idiomes nilotiques. C'est à Montevideo qu'il écrivit ses premiers ouvrages : *l'Essai sur l'Inscription dédicatoire du temple d'Abydos* et la traduction de *l'Hymne au Nil*. A son retour en France l'année suivante, de Rougé, malgré certaines oppositions et les scrupules mêmes de Maspero, le prit comme répétiteur à l'École pratique des Hautes Études, où il commença son cours en novembre 1869. Quand de Rougé mourut, en 1872, Maspero, qui venait de passer son doctorat ès lettres, fut choisi pour lui succéder au Collège de France et à 28 ans il était nommé titulaire de la chaire d'Archéologie et de Philologie égyptiennes.

En 1880 le Gouvernement français, voyant que la santé fortement ébranlée de Mariette pacha ne pourrait permettre à ce dernier de tenir encore longtemps la direction du Service des Antiquités de l'Égypte, organisée par lui en 1858, pensa à envoyer Maspero au Caire pour l'aider. Celui-ci arriva accompagné de plusieurs orientalistes formant une Mission archéologique

analogue aux Écoles d'Athènes et de Rome. Il était à peine installé que Mariette mourut, le 17 janvier 1881.

La France proposa aussitôt Maspero pour lui succéder, tandis que l'Allemagne essayait de faire nommer Henri Brugsch; le premier l'emporta enfin et le Gouvernement égyptien dédommagea le savant Berlinoïse en lui conférant le titre de Pacha.

Je ne veux pas parler de l'œuvre écrite de Maspero; elle est immense, et rien que ce qu'il a publié formerait une bibliothèque touchant à tous les domaines de l'archéologie orientale; c'est sur son rôle comme Directeur du Service des Antiquités que je désire attirer l'attention.

Mariette avait passé une partie de sa vie à déblayer la nécropole de Saqqarah, mais n'avait jamais essayé d'y ouvrir une pyramide, dans la persuasion où il était que ces monuments ne pouvaient contenir aucun texte, qu'ils étaient muets, et que par conséquent il était inutile de distraire de son maigre budget la moindre somme pour chercher l'entrée d'un de ces monuments⁽¹⁾. Pensant qu'on ne doit pas affirmer aussi positivement une théorie sans avoir préalablement tenté de la vérifier, Maspero, parmi les crédits que la France avait alloués à Mariette pour l'aider dans ses fouilles, avait fait affecter une certaine somme à des recherches dans les pyramides de la nécropole de Memphis, et en mai 1880 était ouverte une pyramide dont les murs des chambres intérieures étaient couverts de textes gravés pour le roi Pépi I^{er}, de la VI^e dynastie. Mariette se refusa d'abord à admettre que ce fût là une sépulture royale et ce n'est qu'après avoir découvert la pyramide de Meht(?)^(?)-m-saf, en décembre 1880, qu'il se décida à confesser son erreur. Maspero, devenu Directeur du Service des Antiquités et des Musées, fit continuer l'œuvre à l'entreprise de laquelle il avait contribué : la pyramide d'Ounas fut ouverte le 28 février 1881, celle de Pépi II le 13 avril et celle de Téli le 29 mai. Ces monuments avaient livré une masse de textes religieux et magiques tout nouveaux, écrits dans un style particulier, avec une grammaire différant sur beaucoup de points de celle usitée sous le Nouvel Empire et alors la seule bien étudiée. La publication de ces textes, accompagnés d'une traduction provisoire, se poursuivit dans le *Recueil de Travaux* pendant sept ans.

⁽¹⁾ En 1880, le budget des fouilles était seulement de 1000 Livres égyptiennes.

La même année 1881 fut marquée par une découverte sensationnelle : celle de la cachette de Deir el Bahari. Dès l'époque pharaonique, des voleurs pillaient les nécropoles, brisaient les momies pour chercher les bijoux dont elles pouvaient être parées, mettant en miettes le mobilier funéraire pour enlever tout ce qui pouvait avoir quelque valeur, spécialement le bronze et autres métaux. Les restes des rois les plus vénérés n'échappèrent pas à ces rapines, si bien que sous la XXI^e dynastie les Grands Prêtres d'Amon durent faire une visite générale des tombes royales, réparer les momies endommagées, et finirent par réunir dans des cachettes bien dissimulées les cercueils de leurs principaux prédécesseurs sur le trône de Thèbes. Des indigènes de Gournah, grands marchands d'antiquités, avaient découvert cette cachette vers 1875, et, petit à petit, vendaient aux voyageurs les objets qu'ils en extrayaient. Dès sa nomination, Maspero s'occupa de la recherche de cette sépulture, et pendant son premier voyage dans la Haute-Égypte fit commencer une instruction contre les individus dénoncés comme ayant vendu des objets royaux. Vu la sévérité de l'enquête, un membre de la famille Abd el Rassoul se décida à dénoncer au Moudir de Qéneh, qui en avertit le Ministère, la position du puits. Après divers incidents, entre autres une menace d'incendie de la cachette par les autres Abd el Rassoul, les fonctionnaires du Musée furent conduits le 5 juillet à l'emplacement cherché et commencèrent aussitôt l'extraction des cercueils : le 20 juillet toute la trouvaille arrivait à Boulaq et les salles se trouvèrent trop petites pour loger les 34 rois, grands prêtres et hauts personnages ramenés ainsi sur terre : il fallut transformer en salles d'exposition ce qui avait jusque-là servi de magasins pour arriver à caser, bien à l'étroit, les nouveaux hôtes.

Les événements politiques de 1882 firent ralentir les travaux, mais à peine l'ordre rétabli, Maspero reprit activement l'organisation du musée, dressa un catalogue sur fiches de tous les objets exposés et publia en 1883 le *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*.

Au cours de ses inspections annuelles en Haute-Égypte, pendant lesquelles il prenait connaissance des découvertes faites et exécutait de petites fouilles pour dégager des inscriptions, vérifier l'importance d'une nécropole ou exhumer un monument récemment reconnu, il se rendit bientôt compte que ce système était trop imparfait et que le but à atteindre pour

le Service dont il était le chef devait consister surtout : 1° à déblayer entièrement les temples et autres édifices afin de mettre les savants à même d'en faire la publication *in extenso*; 2° à assurer la conservation de ces monuments en faisant immédiatement les réparations nécessaires et en plaçant des gardiens en nombre suffisant pour prévenir, autant que possible, les dégradations volontaires.

Pour entreprendre sur ce pied le déblaiement des monuments, les ressources du budget étaient insuffisantes; Maspero songea qu'il serait possible de faire contribuer les visiteurs de la Haute-Égypte à ces dépenses dont ils auraient le bénéfice, car on pourrait leur montrer des temples entiers au lieu de hauts de murs et de colonnes plus ou moins menaçantes. En attendant que les pourparlers entamés à ce sujet aient abouti, il pensa à obtenir de souscriptions publiques les sommes nécessaires pour assurer une marche régulière des travaux, et c'est par le temple de Louxor qu'il résolut de commencer l'exécution de son programme. Un appel du *Journal des Débats* en France et du *Times* en Angleterre, en 1883-1884, avait produit 19000 francs, qui servirent à exproprier une partie du village arabe qui s'était installé dans la moitié méridionale du temple et à commencer les fouilles le 5 janvier 1885.

En 1886, c'est aussi grâce à de généreuses donations qu'il put entreprendre de dégager le grand Sphinx et libérer du sable toute sa partie antérieure jusqu'en arrière des épaules.

Cette même année le déblaiement de Louxor était en bonne voie : toutes les constructions qui s'étaient fixées sur le temple même avaient été abattues, sauf la maison du consul d'Angleterre et la mosquée d'Abou l-Haggag; les preneurs de sébakh avaient déjà enlevé toute la couche superficielle de débris dans la partie d'Amenhotep III et les salles du fond étaient entièrement nettoyées grâce à la proximité du Nil qui avait permis d'y jeter à peu de frais ce qui restait de décombres. Au retour du voyage, le bateau à vapeur du Service, le *Menchieh*, était bondé : il rapportait les stèles égyptiennes et coptes trouvées à Assouan dans les tombeaux de Qoubbet el Hawa et du couvent de Saint-Siméon, tout le mobilier funéraire du *sotem àch* Sen-nezem et de sa famille découvert dans un caveau de Deir el Médineh, une collection de cercueils, de tables d'offrandes et de stèles, d'étoffes brodées coptes provenant des nécropoles d'Akhmim, etc.

Cependant, peu après son retour au Caire, Maspero donna sa démission. Il se sentait fatigué et la santé de M^{me} Maspero lui donnait encore plus d'inquiétude; il voulait être débarrassé des soucis administratifs pour s'absorber dans l'étude de la masse de documents qu'il avait entre les mains, pouvoir les communiquer à ses élèves du Collège de France et prendre part aux séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui l'avait admis comme membre en 1883. Il quitta donc l'Égypte en été 1886 après avoir assuré sa succession à M. Grébaut, qui était alors Directeur de la Mission archéologique française du Caire. Rendu au calme, il publia coup sur coup l'*Archéologie égyptienne*, les *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, les *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, les trois gros volumes de son magistral ouvrage, l'*Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*. Cette tâche accablante pour tout autre que lui ne l'empêchait pas, outre la préparation de ses cours, de donner de nombreux articles aux journaux et revues, de préparer la réédition dans une *Bibliothèque égyptologique* des œuvres des savants dispersées dans des publications peu connues ou devenues rares, et d'insérer des notes du plus haut intérêt dans le *Recueil de Travaux*, dont il était le Directeur depuis 1877.

Après le départ de Maspero, le Service des Antiquités avait été dirigé successivement par M. Eugène Grébaut (1886-1892), par M. Jacques de Morgan (1892-1897), puis par M. Victor Loret (1897-1899). En 1899, le Gouvernement égyptien sollicita Maspero de vouloir bien se charger à nouveau de ce Service; après des hésitations il se décida à accepter et reprit son ancien poste en décembre 1899. Un de ses premiers soins fut de prendre la direction pleine et entière des différents services dépendant de son département et notamment de couper court aux intrigues étrangères, dont la nomination d'une commission chargée de rédiger un inventaire complet des objets exposés au Musée avait été le point de départ. Il rendit à ce travail un caractère d'œuvre scientifique et en fit une des plus belles entreprises de publication savante existant actuellement; grâce à la générosité du Gouvernement égyptien, 65 volumes du *Catalogue général* ont déjà paru sans que les richesses du Musée soient encore complètement décrites.

Une grande tâche attendait le nouveau Directeur. En 1891 les collections

du Musée de Boulaq, devenu manifestement trop étroit, avaient été transférées dans le palais Ismaïlieh à Gizeh; là encore l'installation n'avait pas été aisée dans un édifice vaste, mais nullement destiné à une exposition de monuments grands ou petits; de plus, l'éloignement du Caire, l'ouverture quotidienne des ponts étaient des inconvénients graves pour la facilité des communications, enfin et surtout le mode de construction du palais dans lequel le bois tenait une trop grande place était un danger permanent d'incendie, et, malgré toutes les mesures de précaution prises, la moindre imprudence aurait pu causer un malheur irréparable. En 1895 le Ministère avait donc mis au concours la construction d'un nouveau Musée au Caire, près du palais de Kasr el Nil. Lors de l'arrivée de Maspero, les murs étaient déjà dressés et il fallait aviser aux moyens à employer pour le transfert des objets, à délai rapproché, avec le moins de risques et dans le plus court laps de temps possible. Le transport à Gizeh s'était fait surtout par la voie fluviale; pour revenir au Caire Maspero préféra, comme offrant plus de sécurité, le convoi par chemin de fer. Une ligne provisoire fut reliée à celle de la Haute-Égypte, un embranchement pénétra dans le nouveau Musée, permettant aux wagons d'arriver sous la grue qui déchargeait caisses et monuments à la porte d'entrée des galeries. Aussitôt le bâtiment terminé, le déménagement commença : le premier départ d'antiquités eut lieu le 9 mars 1902, quatre mois après, le 13 juillet, il ne restait plus rien à Gizeh.

Immédiatement l'installation commençait, poursuivie fiévreusement; l'inauguration solennelle avait lieu le 15 novembre et le même jour le Musée était ouvert au public, qui, dès ce moment, avait à sa disposition un *Guide du Visiteur*, que Maspero avait trouvé le temps d'écrire et de faire imprimer malgré tous les soucis du transfert. Il en fit faire l'année suivante la traduction en anglais et en arabe, puis au fur et à mesure que le musée s'organisait et s'enrichissait, que les visiteurs y venaient de plus en plus nombreux, il rédigea à nouveau ce catalogue qui atteignit, jusqu'en 1915, quatre éditions françaises et cinq anglaises, chaque fois développées et ornées de nouvelles figures. Maspero avait sur le rôle de ce livre un point de vue spécial qu'il a exposé dans sa préface : « Le touriste ne tient pas à ce qu'on lui dise que le n° 234 ou le n° 569 sont au nom de tel ou tel individu parfaitement obscur : il aime mieux qu'on lui conte ce que

c'est qu'une stèle ou qu'une statue, quels concepts de la vie terrestre ou de l'existence d'outre-tombe elles représentent, pourquoi le décor et les inscriptions y sont distribués d'une façon plutôt que d'une autre. Pour le trancher bref, j'estime qu'un catalogue tel que le nôtre doit être un traité d'archéologie adapté à la composition du Musée qu'il décrit. » C'était faire de ce livre un manuel à l'usage des égyptologues et des personnes déjà au courant de l'archéologie, qui, en le feuilletant, pouvaient se mettre au courant des progrès de la science et de la pensée du maître sur tel ou tel point des études de l'antiquité pharaonique; mais par contre il devenait peu facile à consulter pour le visiteur qui n'avait qu'une ou deux demi-journées à consacrer à une course rapide dans le Musée. Ce défaut se doublait du fait, bien indépendant de la volonté de l'auteur, que les monuments durent souvent changer de place pour permettre d'en caser d'autres, et surtout que par suite de travaux incessants dont le bâtiment a dû être l'objet, notamment la réfection des terrasses, souvent toute une aile devait être fermée, les objets mis en caisses ou dispersés; en conséquence, mécontentement du visiteur désorienté. C'est un inconvénient presque inévitable dans tous les grands musées.

Le Musée n'est qu'une des parties de l'administration des antiquités de l'Égypte; le soin de l'organiser et de le décrire ne détournait pas Maspero de la vision de tout ce qu'il y avait à faire pour la conservation des vestiges des anciennes civilisations dans le pays entier. Je n'essaierai pas de donner ici l'énumération de tous les travaux exécutés par ses ordres de la mer jusqu'à la seconde cataracte; c'est seulement en lisant ses rapports annuels qu'on peut se rendre compte de l'activité qu'il imprima à tous les chantiers. Il s'était rendu compte qu'avec les moyens à sa disposition il était impossible d'entreprendre des recherches de longue haleine dans les villes et les nécropoles; il préféra laisser à des sociétés scientifiques possédant d'abondantes ressources et un personnel nombreux le soin de faire l'exploration méthodique des sites anciens, à charge pour elles de partager avec le Musée les objets pouvant être découverts pendant les fouilles et de publier le récit de leurs campagnes avec la description de tout ce qui aurait été trouvé. Au Service était réservé le soin de déblayer les temples et édifices antiques, de les consolider et d'en assurer la conservation. Karnak, le Ramesseum, Edfou, Dendérah, Abydos, Deir el

Médineh, Gournah, Kom Ombo, les monuments de l'Oasis de Khargeh profitèrent grandement de l'emploi en leur faveur des fonds provenant des crédits disponibles sur le budget et de la vente des billets de touristes. Mais un des efforts les plus sérieux entrepris sous son impulsion fut celui du sauvetage de Philæ et des temples de Nubie. N'étant pas parvenu à obtenir que leur fût épargnée une submersion annuelle de huit mois qui devait résulter de la construction du grand Barrage d'Assouan, il voulut tout au moins prolonger leur existence et recueillir tous les documents scientifiques qu'ils pouvaient offrir. De là une double série de mesures : réparation de tous les édifices qui devaient être atteints par l'eau du Réservoir lors de sa surélévation, publication *in extenso* de tous les textes gravés sur ces temples et des graffiti tracés sur les montagnes et rochers de la région. La première partie fut exécutée par le personnel du Service; pour la seconde, en raison de la nécessité de faire vite, il fit appel à la collaboration d'égyptologues de différentes nations et parvint ainsi en moins de trois ans (1909-1911) à réunir tous les matériaux utiles pour la publication des *Temples immergés de la Nubie*.

Pour tenir le monde savant au courant de toutes les découvertes archéologiques qui se faisaient sur les bords du Nil, Maspero poussa activement la publication des diverses revues dont ses prédécesseurs avaient eu l'idée, mais sans pouvoir la mener à bonne fin. Le *Musée égyptien* avait eu une première livraison mise en vente en 1890 par Grébaut, mais incomplète et sans texte; le volume fut achevé en 1900 et suivi de deux autres donnant la reproduction, avec texte explicatif, des monuments importants récemment entrés au Musée ou encore inédits et un compte rendu des principales découvertes. M. Loret avait mis en train les *Annales du Service des Antiquités*, mais lorsque Maspero reprit la direction, le premier fascicule n'avait pas encore vu le jour : il sortit bientôt de presse et l'apparition actuelle du tome XVI montre la vitalité de ce journal destiné moins à des discussions philologiques qu'à faire connaître les travaux du Service et des fouilleurs autorisés, et à publier aussi bien les rapports sur les déblaiements et réparations que les textes nouvellement découverts ou inédits. Enfin, reprenant sous une autre forme l'habitude qu'il avait prise lors de sa première direction de donner à l'Institut Égyptien un exposé des progrès archéologiques de l'année, il remit annuellement

au Ministère, qui le faisait imprimer sous le titre de *Rapport sur la marche du Service des Antiquités*, un compte rendu de tous les faits scientifiques ou autres en rapport avec l'administration qu'il conduisait.

En 1905, Maspero prit part à la première session du Congrès international d'Archéologie classique comme délégué officiel. A son instigation le Gouvernement égyptien offrit que la seconde réunion eût lieu au Caire, et la proposition fut acceptée. Il fut la cheville ouvrière de l'organisation de ce congrès, qui se tint du 7 au 15 avril 1909 et réunit 908 adhérents. Après la visite d'Alexandrie et la clôture des conférences au Caire, des voyages dans la Haute-Égypte organisés dans les meilleures conditions possibles permirent aux archéologues, dont beaucoup ne connaissaient encore que de réputation la vallée du Nil, de se rendre compte combien il restait des merveilles que l'antiquité avait fait éclore dans ce pays.

Pendant ses deux périodes de direction, Maspero eut la préoccupation de faire adopter une loi sur les antiquités, assez efficace pour assurer la conservation des édifices déjà déblayés et pour empêcher les fouilleurs illicites de piller et de briser, de bouleverser villes et nécropoles dans le seul appât du gain, rendant ainsi impossible tout travail scientifique ultérieur. Une première loi préparée en 1886 n'avait pas été promulguée; dès son retour en Égypte, Maspero la reprit, l'étudia à nouveau d'accord avec le Comité d'Égyptologie et le Contentieux du Ministère, compulsant la législation des puissances étrangères en matière de fouilles et de préservation des monuments. Elle fut enfin discutée au Conseil des Ministres, approuvée par le Conseil Législatif et rendue exécutoire le 12 juin 1912. Complétée par les arrêtés ministériels sur les fouilles, l'enlèvement du sébakh, le commerce des antiquités et leur exportation, elle présente un progrès considérable sur les règlements antérieurs insuffisants, devenus caducs ou inapplicables, bien que l'existence des Capitulations empêche la mise en vigueur à l'encontre des Européens de ses dispositions pénales.

Depuis longtemps Maspero avait l'impression que le Musée du Caire, trop riche en certaines sections et auquel la place ferait toujours défaut si l'on continuait à y accumuler le produit des fouilles dans l'Égypte entière, aurait avantage à se créer des succursales, à installer des musées provinciaux. Ainsi les indigènes éloignés de la capitale pourraient avoir un aperçu

de ce qu'était la civilisation de leur pays il y a des milliers d'années, ce qui pourrait les inciter à s'intéresser aux questions archéologiques et les pousser à veiller eux-mêmes à la conservation des monuments. La création de Municipalités dans les grandes villes facilita la réalisation de ces projets. Déjà en 1892 la ville d'Alexandrie avait pris à ses frais la création d'un musée gréco-romain, sous le contrôle du Service des Antiquités qui lui prêta une partie des monuments de cette époque qu'il possédait. En 1913 les commissions municipales de Minieh et de Tanta ayant offert de se charger de l'entretien d'un musée, bon accueil fut fait à leur demande; des vitrines disponibles, des objets, principalement trouvés dans leur région respective, leur furent confiés. Toutefois, les règlements administratifs fixant les rapports entre le Service des Antiquités et ces musées n'étant pas définitivement approuvés, ceux-ci ne sont pas encore en plein exercice. A Assiout, qui n'a pas encore de municipalité, un riche particulier voulut se charger de créer un musée régional, mais les conditions d'existence de cette collection sont encore plus difficiles à régler que pour Minieh et Tanta, et la reconnaissance officielle n'est pas encore faite. Dans l'île d'Éléphantine un modeste musée dépendant du Service fut créé en 1912, renfermant le produit des fouilles exécutées en Nubie avant la surélévation du Réservoir d'Assouan; enfin à l'autre bout de l'Égypte, à Ismailia, la Compagnie du Canal de Suez reçut l'autorisation de réunir les monuments provenant de la région de l'isthme afin d'en faire une exposition publique.

Maspero menait activement de front toutes ces tâches scientifiques ou administratives, ne reculant devant aucune et ne s'en rapportant à personne du soin d'étudier les multiples questions qui se présentaient, lorsque brusquement, en juillet 1914, il dut dire un adieu définitif à l'Égypte. Écrivain infatigable, consacrant à des travaux personnels tout le temps qui lui restait libre après avoir réglé les affaires du Service, il avait abusé de sa robuste santé, et les médecins, après de nombreux avertissements, lui avaient formellement interdit un plus long séjour en Orient. Son départ, qui eut lieu le 6 juillet, fut entouré des regrets de ses collaborateurs, de ses nombreux amis et admirateurs et de tous ceux auxquels il avait apporté ses conseils et l'aide de sa longue expérience. En effet, il était non seulement Directeur Général du Service des Antiquités et des

Musées et Président du Comité d'Égyptologie, mais encore membre du Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe, Président Honoraire de l'Institut Égyptien, Membre de la Société d'Économie politique, et il avait activement collaboré à l'organisation de l'Université égyptienne.

A peine arrivé à Paris, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le nommait Secrétaire perpétuel en remplacement de M. Croiset; au lieu du repos qu'on voulait le forcer à prendre, c'est un nouveau labeur qui s'offrait à lui, et auquel il se livra avec toute l'ardeur dont il était capable.

Une tâche plus pénible devait bientôt lui incomber. Il avait à peine pris possession de ses nouvelles fonctions que se déchaînait la lutte mondiale du Droit contre la Force. Ses trois fils furent appelés sous les drapeaux, et le plus jeune, Jean Maspero, dont les premières œuvres faisaient prévoir une belle carrière scientifique, tombait à l'attaque de Vauquois le 17 février 1915. Surmontant sa douleur paternelle, Maspero tint à honneur de terminer l'œuvre que son fils avait commencée, le tome III du Catalogue des papyrus byzantins du Musée du Caire, pour lequel toutes les notes étaient prises, mais dont une partie du texte et les index n'étaient pas rédigés. Il n'eut pas la satisfaction suprême de voir paraître le volume : la semaine même où lui était expédié du Caire la préface contenant la biographie de son fils, une dépêche apprenait à l'Égypte que Maspero venait de mourir brusquement, le 30 juin 1916, pendant une séance de l'Académie, à son poste d'honneur.

Tous les archéologues savent combien est immense l'œuvre de ce savant d'une érudition universelle, dont le nom était également connu du grand public grâce à ses ouvrages de vulgarisation. On peut dire qu'il fut le dernier des fondateurs de la science dont l'initiateur avait été Champollion. Maintenant l'égyptologie est entrée dans le courant des études sur le même pied que la philologie grecque ou latine; certes, elle offre encore de nombreux sujets de recherches et d'aperçus fertiles en conséquences, elle présente quantité de motifs de controverse, mais il n'y a plus de véritables *découvertes* à faire dans son domaine; son champ est devenu tellement vaste qu'un seul homme ne peut plus le cultiver en

entier et que désormais chaque étudiant doit se borner à en remuer une partie plus ou moins vaste.

Maspero, membre honoraire de quantité de sociétés savantes, avait reçu des décorations de presque toutes les Puissances; il était, entre autres, Commandeur de la Légion d'Honneur, Chevalier Commandeur des Saints Michel et George (K. C. M. G.), ce qui lui conférait le titre de Sir, Grand-Croix de l'Osmanieh et du Medjidieh, etc. Pour honorer sa mémoire, le Gouvernement égyptien a décidé de donner son nom au nouveau quai de Boulaq qui passe sur l'emplacement de l'ancien Musée et aboutit près du nouveau. Le nom de Gaston Maspero sera donc « établi pour toujours », selon la formule antique, en ces lieux où il a tant travaillé pour la science en faisant revivre les glorieux vestiges du passé de l'Égypte.

G. DARESSY.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS AUX MONUMENTS DE PHILÆ

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Au mois de juin 1916 le Service des Antiquités était prévenu par son Inspecteur d'Assouan que trois colonnes et deux architraves du temple de Philæ étaient brisées et réclamaient une réparation urgente. Aussitôt que le vidage du Réservoir permit de visiter l'île à pied sec, M. Barsanti fut envoyé pour se rendre compte des dégâts et des moyens d'y remédier. Le Ministère des Travaux publics voulut bien accorder un crédit spécial et le travail fut exécuté du 12 septembre au 8 octobre, assez tôt pour que la maçonnerie eût le temps de sécher avant le nouveau remplissage des bassins. La note suivante donne le résumé de l'ouvrage accompli.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur les réparations faites dernièrement aux monuments de Philæ.

TEMPLE DE NECTANÉBO.

Les trois dernières colonnes du sud du côté ouest de ce temple avaient reçu évidemment un choc violent d'un vapeur ou d'une grande barque; pendant que le Réservoir est plein, il y a en effet neuf mètres d'eau au-dessus du sol antique et les bateaux, voulant aller au plus court, naviguent à travers le temple sans prendre toutes les précautions nécessaires; c'est ainsi que l'obélisque de l'extrémité de l'île fut brisé et renversé par un remorqueur il y a deux ans. Les trois colonnes atteintes menaçaient de tomber d'un instant à l'autre et n'auraient sûrement pas résisté à la prochaine crue, car elles reçoivent en premier toute la force du courant du Nil; leur chute aurait certainement entraîné celle du reste du portique.

Il a fallu démonter plus de la moitié de chacune des trois colonnes et ce qu'elles supportaient : les grandes corniches, les deux architraves, les

abaques, les chapiteaux et six assises des colonnes, tout cela ne tenant plus que par un miracle d'équilibre. J'ai dressé un solide échafaudage rectangulaire embrassant toute la partie en ruine et suis arrivé à bonne fin malgré l'exiguïté du matériel dont je pouvais disposer. Aussitôt la charpente terminée j'ai placé deux vérins sous les architraves brisées afin

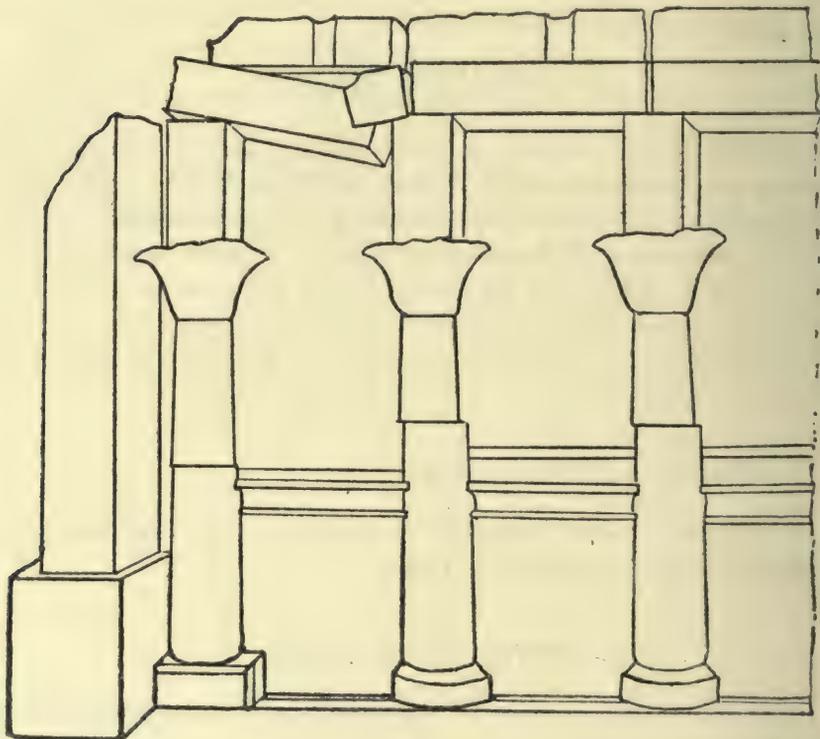


Fig. 1.

d'assurer leur stabilité, puis, au moyen de palans différentiels, j'ai soulevé les blocs qui étaient posés au-dessus. Avant de descendre une seule pierre j'ai pris un croquis de l'ensemble (fig. 1) et numéroté tous les blocs qui devaient être mis à terre. L'opération du démontage s'est heureusement effectuée sans chute de pierre, sans le moindre accident d'homme ou de matériel.

La partie supérieure puis six assises des colonnes furent ainsi déposées assez rapidement; il n'y avait pas à toucher aux bases, qui n'avaient aucunement souffert du choc.

Je commençai aussitôt après la reconstruction, remettant à leur place primitive les tambours puis les chapiteaux des colonnes et les pierres du couronnement. L'architrave du sud, qui avait reçu directement le coup, avait été fortement éprouvée; je lui fis faire un cadre en fortes barres de fer sur lequel je plaçai les fragments; le tout bien cimenté ne forme plus qu'un seul bloc résistant. Enfin les trois grandes corniches reprirent leur place ancienne.

TEMPLE D'ISIS.

J'ai fait passer des barres de fer sous les deux dalles du plafond encore en place dans la petite chapelle d'Osiris qui est sur la terrasse du grand temple d'Isis. J'ai ensuite enlevé les pièces de bois qui avaient été précédemment mises au-dessous pour les étayer : elles avaient été endommagées par l'eau et devenaient ainsi dangereuses, car elles risquaient de s'abattre et d'entraîner avec elles les dalles qu'elles devaient soutenir.

MAMMISI.

Le Mammisi est très fortement exposé à l'assaut des vagues, et lorsque le Réservoir est plein, il est complètement immergé; aussi il aura beaucoup à souffrir et demandera souvent des réparations.

Une des dalles du plafond de sa charmante petite salle hypostyle, vers le côté ouest, était anciennement fendue en deux : au moment des hautes eaux-elle s'affaissa sans causer de dégâts aux parois ouest et nord, ni à la colonne ouest. Elle a dû être soulevée par une forte vague qui rompit l'adhérence, et l'eau lui permit de glisser ensuite doucement jusqu'au sol. Il a fallu soulever les deux parties au moyen de palans différentiels et ensuite leur faire reprendre leur place primitive en assurant leur maintien par deux poutrelles et une grosse barre de fer.

Au portique ouest du même monument deux dalles du plafond étaient fendues en leur milieu et les fragments étaient tellement inclinés vers l'intérieur qu'il aurait suffi d'ébranler l'un des morceaux pour entraîner la chute des quatre, ce qui n'aurait manqué d'avoir pour conséquence le renversement de quelques colonnes. Quatre poutrelles en fer ont été

glissées en dessous après qu'elles eurent été remises en place et le raccord fut soigneusement cimenté.

Un des blocs de la paroi d'entre-colonnement nord-ouest qui s'était déplacé a été remis en position. Sur le toit de la salle hypostyle j'ai dû fixer plus de trente crampons en fer, encastrés dans les dalles, pour relier celles-ci entre elles et les réunir toutes en un bloc homogène. D'après un relevé que j'ai fait, la partie sud-ouest du Mammisi s'est affaissée de 12 centimètres environ, et la dislocation des dalles du plafond est une conséquence de ce mouvement du sol.

Outre ces réparations, des retouches ont été faites pour la consolidation des divers édifices de Philæ partout où cela m'a paru urgent.

Tels sont les résultats de ma mission à Philæ, remplie en pleine saison chaude (j'ai eu jusqu'à 49 degrés sous la tente). Les travaux, menés avec toute l'économie possible et dans un espace de temps mesuré par la nécessité d'avoir tout fini avant l'emmagasinement de l'eau, ont occasionné une dépense de L. E. 61,645 mill.

Veillez agréer, etc.

A. BARSANTI.

Pendant que ces travaux de réparation s'exécutaient à Philæ, M. Barsanti préparait ce qui était nécessaire pour mettre en état le temple d'Es-Seboua en Nubie. Cet édifice avait été endommagé l'hiver dernier par un fou, qui, profitant d'une absence momentanée du ghafir, avait presque démoli le petit escalier en pierre donnant accès à la chaire, ainsi que la niche et avait renversé l'autel copte. Tous ces dégâts ont été réparés, diverses menues reprises furent exécutées; on posa une porte en fer entre les massifs du pylône, une autre dans la baie au sud de la grande cour; enfin on a placé à l'entrée du Pronaos une porte en bois qui évitera le retour d'aussi fâcheux incidents; elle est munie d'une toile métallique qui empêchera les chauves-souris de pénétrer désormais dans le sanctuaire et les salles latérales. — G. D.

LA STATUETTE DE HOR, FILS DE DJOT THOT EFANKH

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

Le 14 novembre dernier, à Dendérah, une statuette roula du flanc d'une tranchée où les habitants prenaient du sébakh. Notre inspecteur Tewfik effendi Boulos et les gardiens qui se trouvaient là s'en saisirent. Elle fut transportée le soir même à Louqsor.

Voici la description de ce nouveau monument.

STATUETTE DE  FILS DE    .

Basalte verdâtre. Hauteur, 0 m. 415 mill.

Provenance. Trouvée dans le sébakh au nord du temple de Dendérah, le 14 novembre 1916.

Attitude. Homme accroupi sur un socle, les bras croisés horizontalement, les mains posées à plat sur les genoux.

Costume. La coiffure comporte : 1° une chevelure ou perruque qui paraît être enfermée dans une étoffe, car, ainsi que sur de nombreuses statues du même genre et de même époque, on ne trouve l'indication de cheveux droits ou ondulés non plus que de boucles ou frisures; 2° par-dessus cette chevelure ou perruque ensachée se trouve une étoffe épaisse, peut-être feutrée comme les bonnets des gafirs villageois.

Cette étoffe couvre horizontalement la moitié du front, puis tombe obliquement en couvrant le tiers supérieur des oreilles, et, à la hauteur des épaules, elle en épouse la forme sous un angle d'environ 45 degrés. Sur les omoplates, l'étoffe tombe horizontalement.

Les sourcils, rubanés et bien définis, s'amincissent aux extrémités. Les paupières sont soigneusement indiquées. Le nez est droit, bien fait, intact.

La bouche est fine, souriante, et les commissures des lèvres font une fossette dans les joues. Une barbiche trapézoïdale pend au menton.

Le corps est enveloppé étroitement dans une gaine d'où ne sortent que les mains.

La gaine ne laisse pas passer le carpe de ces mains par une coupe droite, mais par une coupe hémicirculaire. Les doigts sont vulgaires, les ongles courts.

Couleurs. Aucune trace.

Inscriptions. A. A l'avant de la statuette, des genoux au cou-de-pied, cinq lignes horizontales de texte se lisant de droite à gauche : (←)



B. Sur le dossier de la statuette, deux colonnes de texte :



Technique. Très bonne.

Style. Saïte.

Date. Règne de Psamétique I^{er} (voir au commentaire).

Conservation. Excellente. Éclat à l'angle inférieur et postérieur droit du socle.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 45935.

COMMENTAIRE.

Les musées d'Europe et celui du Caire possèdent déjà de nombreuses statuettes du même genre et de même époque que celle-ci. De 1904 à 1908 j'en ai retiré près de trois cents à peu près semblables, auprès

desquelles celle-ci ira prendre place dans les vitrines du Musée égyptien. Avant qu'elle ne se confonde avec elles et passe, peut-être, inaperçue parmi tant d'autres, il me semble utile de signaler quelques points intéressants.

1° Les textes ne présentent aucune difficulté de traduction :

A. « Proscynème à Hathor, dame de Dendérah. Elle donne les aliments funéraires, pains, bœufs, oies, parfums, onguents, vin, lait et toutes choses bonnes et pures au double du prophète d'Horus d'Edfou, serviteur de Noubit, administrateur en chef de la région, Hor, véridique, fils du serviteur d'Horus, serviteur de Noubit, Djot Thot efankh véridique, fils *manen* () de Pestefi. »

B. « Le dieu du double territoire du serviteur d'Horus, serviteur de Noubit, administrateur en chef de la région, Hor, véridique, fils du serviteur d'Horus, serviteur de Noubit, Djot Thot efankh, placé derrière sa tête, avec son double, et devant lui c'est le Pilier (ou dossier). »

2° Nous ne saurions pas que cette statuette a été trouvée à Dendérah que le proscynème à  suffirait à nous l'apprendre. Le proscynème au dieu ou déesse locale peut indiquer la provenance exacte d'un monument, ou tout au moins sa destination première.

3° Un des titres d'Horus est celui de  « prophète d'Horus d'Edfou ». Je ne crois pas que ce personnage ait rempli ces fonctions à Edfou : Horus Behoudit était marié à Hathor de Dendérah, et dans le temple de cette déesse se trouvait sa barque sacrée, comme celle d'Hathor se trouvait dans celui d'Edfou. Les deux dieux échangeaient des visites, allaient loger de temps en temps ensemble, puis rentraient chacun chez soi et demeuraient solitaires.

Il devait donc y avoir à Dendérah un clergé d'Horus d'Edfou, comme à Edfou il devait y avoir un clergé d'Hathor; Hor était, à Dendérah, prophète d'Horus d'Edfou.

4° La déesse  était adorée à Edfou conjointement avec Horus (*Recueil*, 1901, t. XXIII, p. 127, stèles de Hassaïa, *b*, *d*, *g*).

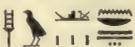
5° M. Lieblein (*Dictionn. de noms hiéroglyphiques*, n° 2545) mentionne un Hor fils de Djot thot efankh, qui dédia une statuette de Sekhmet du

Musée de l'Ermitage, publiée par M. Golénischeff (*Musée de l'Ermitage*, p. 18). Je ne connais pas d'autre monument appartenant à ce personnage.

6° Grâce aux détails de costume et de toilette que j'ai fournis minutieusement dans la description de la statuette, on peut lui assigner une date plus précise que celle d'« époque saïte » qu'indique le style.

Le costume et surtout la coiffure ont évolué, la mode a souvent changé, et grâce aux statues de la cachette de Karnak on peut en retrouver la marche, et j'espère publier un jour ce « chapitre des chapeaux » que j'annonçais dès 1905.

Ce que je tiens à signaler ici, c'est l'identité absolue de coiffure et de style qui existe entre la statue de Dendérah et une autre trouvée le 30 mai 1904 dans la cachette de Karnak et qui, comme tant d'autres, est encore inédite. Elle porte les n^{os} 364 de fouilles et 37171 d'entrée au Musée du Caire (voir la planche).

Elle appartient à un certain  Pakhourof, fils de Horsiési, que nous connaissons déjà par une statuette du Cabinet des Médailles de Paris⁽¹⁾. Ce Pakhourof avait, entre autres fonctions, celle de « Chef des chalands  du Maître de la double terre ».

La statuette de Karnak indique sous quel souverain vécut Pakhourof, car elle porte les cartouches suivants gravés sur l'épaule droite  et sur l'épaule gauche , cartouches de Psamétique I^{er} (664-610 avant J.-C.).

L'identité absolue de style et de coiffure entre la statuette de Pakhourof et celle de Hor fils de Djot Thot efankh me fait penser que ce Hor vécut, lui aussi, sous Psamétique I^{er} et connut le vieux temple de Dendérah antérieur à celui que nous admirons aujourd'hui.

G. LEGRAIN.

16 novembre 1916.

⁽¹⁾ LEDRAIN, *Les Monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale*, pl. 60. Cette statuette fut dédiée dans le temple de Ptah ris anbouf de Memphis.

TROIS RÈGLES GRADUÉES

PROVENANT DE DENDÉRAH

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

Le 26 octobre 1916, les preneurs de sébakh de Dendérah découvrirent trois règles graduées que nos gardiens saisirent et nous firent parvenir (*Journal d'entrée du Musée*, n^{os} 45931 à 45933).

Elles sont toutes trois en basalte et de section carrée.

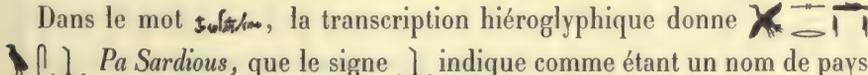
PREMIÈRE RÈGLE.

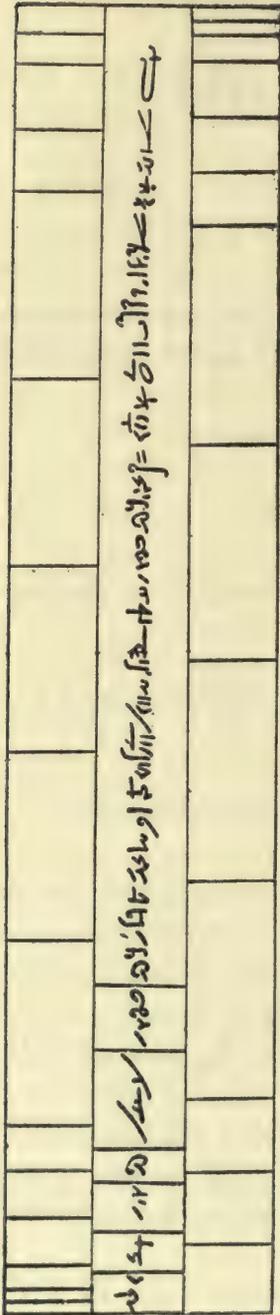
Cette règle est longue de 0 m. 53 cent. et mesure 0 m. 038 mill. de section carrée.

Première face. — Cette face porte à droite des divisions linéaires verticales qui indiquent le $\frac{1}{32}$, le $\frac{1}{16}$, le $\frac{1}{10}$, le $\frac{1}{8}$, le $\frac{1}{5}$ et le $\frac{1}{4}$, des 0 m. 53 cent. que mesure la règle.

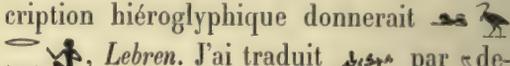
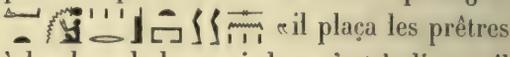
Une inscription démotique d'une ligne est gravée au milieu de la face (voir page suivante).

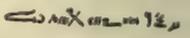
Ce texte fournit une dédicace ainsi conçue : « Par devant Hathor, dame de Dendérah, la grande déesse : [Que] le pauvre Pana fils de Psibast, l'homme de Sardes, et Pethorsoutento fils de Pana, fils de Lebren, demeurent ». Dans cette traduction, j'ai rendu le mot *shoua*  par « le pauvre ». C'est le copte $\omega\theta\theta\gamma\epsilon$ et le hiéroglyphique $\text{—} \text{ⲉ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ}$ « vilis, humble, misérable », plutôt que $\text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ}$ « être privé de, manquer de ». Pana, en se qualifiant de « pauvre », d'« humble », agit comme feront plus tard les religieux coptes qui se désignent par $\text{ΠΕΛΑΧΙΣΤΟΣ ΜΟΝΑΧΟΣ}$ « le plus petit, le moindre, le minime moine », pour marquer leur humilité chrétienne.

Dans le mot *Sardians*, la transcription hiéroglyphique donne  *Pa Sardians*, que le signe ⲛ indique comme étant un nom de pays



Développement des trois faces de la 1^{re} règle graduée de Dendérah.

étranger, que je propose de rendre par « le Lydien, l'homme de Sardes ». Le nom propre *Lebren* ne m'est pas connu. Sa transcription hiéroglyphique donnerait , *Lebren*. J'ai traduit  par « demeurent », mais la formule est *erret* « sur pied, en place », comme dans le passage :  « il plaça les prêtres à la place de leurs pieds », c'est-à-dire : « il les mit à leur place, il les rendit stables ».

La dédicace de la règle de Pana équivaut à celle tant usitée .

« Que le nom de X demeure, soit stable « à jamais devant » tel ou tel dieu.

Peut-être, encore, pourrait-on voir dans la formule  « sur pied » une indication de ces deux pieds joints que les dévots ne manquaient pas de faire graver sur les toits ou les dallages des temples égyptiens comme un témoignage de leur pèlerinage.

Ajoutons encore que le mot *Ret* aurait dû être écrit  au lieu de . Le graveur fut probablement gêné par la ligne de division du $\frac{1}{32}$ puis par le peu d'espace qui lui restait, et l'un des signes } manque.

Telle qu'elle est, cette formule de dédicace est, je crois, nouvelle. Je pense l'avoir traduite exactement.

Deuxième face. — La face au-dessus du texte de la précédente est divisée en sept parties égales par des traits verticaux.

La dernière partie à gauche est aussi subdivisée en quatre parties. La dernière

de celles-ci à gauche est, elle-même, divisée en deux autres dont celle située à l'extrémité de la règle est encore divisée en deux. Cette dernière mesure correspond ainsi au 112° de la longueur totale.

Le même système se trouve à droite. La dernière partie de ce côté est divisée en trois parties et la dernière de celles-ci, à l'extrémité de la règle, est elle-même divisée en deux. Cette dernière mesure correspond au 42° de la longueur totale.

Troisième face. — La face au-dessous du texte de la première est divisée en six parties égales par des traits verticaux.

La dernière partie à gauche est divisée aussi en trois parties égales, qui donnent la 18° partie de la longueur totale.

La dernière partie à droite est divisée en quatre parties égales, dont celle située à l'extrémité droite de la règle est divisée en deux autres, dont celle de l'extrémité est encore divisée en deux. Cette dernière mesure correspond au 96° de la longueur totale.

Quatrième face. — La quatrième face est lisse, ainsi que les deux faces des bouts de la règle.

Les mesures fractionnaires que fournit cette règle n'ont rien de comparable avec celles des coudées égyptiennes conservées dans nos musées. La longueur de ces coudées (0 m. 525 mill.) diffère aussi légèrement des 0 m. 53 cent. de la règle que nous présentons ici. Les fractions fournies peuvent se résumer dans le tableau suivant :

PREMIÈRE FACE.	DEUXIÈME FACE.		TROISIÈME FACE.	
	À GAUCHE.	À DROITE.	À GAUCHE.	À DROITE.
1/32	1/112 = 1/112	1/42 = 1/42	1/18 = 1/18	1/96 = 1/96
1/16	2/112 = 1/56	2/42 = 1/21	2/18 = 1/9	2/96 = 1/48
1/10	4/112 = 1/28	4/42 = 2/21	3/18 = 1/6	4/96 = 1/24
1/5	8/112 = 1/14	6/42 = 1/7	6/18 = 1/3	8/96 = 1/12
1/4	12/112 = 3/28	12/42 = 2/7	9/18 = 1/2	12/96 = 1/8
	16/112 = 1/7	18/42 = 3/7	12/18 = 2/3	16/96 = 1/6
	32/112 = 2/7	24/42 = 4/7	15/18 = 5/6	32/96 = 1/3
	48/112 = 3/7	30/42 = 5/7	18/18 = 1.	48/96 = 1/2
	64/112 = 4/7	36/42 = 6/7		64/96 = 2/3
	80/112 = 5/7	42/42 = 1.		80/96 = 5/6
	96/112 = 6/7			96/96 = 1.
	112/112 = 1.			

En somme, les différentes divisions tracées sur trois faces de cette règle divisent ses 53 centimètres en 31 fractions différentes qui sont :

$1/2$, $1/3$, $2/3$, $1/4$, $1/5$, $1/6$, $5/6$, $1/7$, $2/7$, $3/7$, $4/7$, $5/7$, $6/7$, $1/8$, $1/9$, $1/10$, $1/12$, $1/14$, $1/16$, $1/18$, $1/21$, $2/21$, $1/24$, $1/28$, $3/28$, $1/32$, $1/42$, $1/48$, $1/56$, $1/96$, $1/112$.

Il serait intéressant de savoir à quels besoins correspondaient certaines de ces fractions et à quel usage Pana et Pethorsoutento employaient cette règle et, aussi, pourquoi ils la consacèrent à Hathor de Dendérah. Le texte, on l'a vu, ne fournit aucun de ces renseignements.

SECONDE RÈGLE.

La seconde règle mesure 0 m. 535 mill. de longueur et sa section carrée a 0 m. 026 mill. de côté.

Trois de ses faces sont divisées assez régulièrement par des traits rehaussés de rouge plus ou moins verticaux et nets. Ces faces sont divisées en 5, 7 et 6 parties sans subdivisions. La quatrième face est lisse ainsi que les bouts.

TROISIÈME RÈGLE.

Semblable à la seconde, cette règle mesure 0 m. 53 cent. de longueur et sa section carrée a 0 m. 026 mill. de côté. Ses quatre faces sont divisées en 4, 6, 5 et 7 parties. Les bouts sont lisses.

Ces deux règles furent-elles dédiées en même temps que la première? Elles ont été trouvées toutes trois ensemble et la chose est possible. Resterait encore à dire pourquoi la seconde règle est plus longue que les deux autres. Un autre que moi l'expliquera peut-être.

Le style des caractères démotiques de l'inscription rappelle beaucoup celui du texte du décret de Rosette : d'après cet indice, ce serait sous le règne de Ptolémée V, vers l'an 200 avant l'ère chrétienne, que ces règles graduées auraient été utilisées ou tout au moins dédiées à Hathor, dame de Dendérah, par Pana et Pethorsoutento.

G. LEGRAIN.

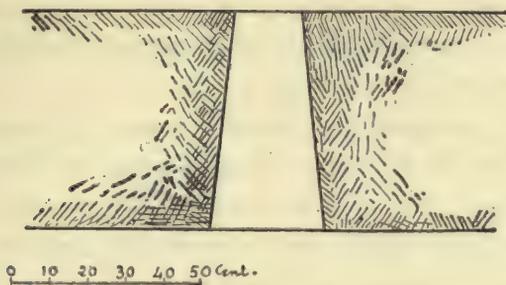
31 octobre 1916.

OBSERVATION D'UN PHÉNOMÈNE OPTIQUE

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

En 1900, les travaux menés à Karnak par le Service des Antiquités nous permirent de déblayer et de reconstituer, en grande partie, le temple de Ptah thébain au nord de celui d'Amon. La chambre du sanctuaire



où se trouvait jadis la statue du dieu de Memphis gardait encore toutes les dalles de son plafond. Cette circonstance me permit d'observer son système d'éclairage. La lumière n'y pénétrait que par un trou en forme de tronc de pyramide quadrangulaire percé dans ce plafond.

Les dimensions en sont :

Hauteur, correspondant à l'épaisseur de la dalle de plafond . .	0 ^m 57
Côté du carré supérieur du tronc de pyramide	0 18
Côté du carré inférieur, base du tronc de pyramide	0 30
Hauteur de la chambre, du sol jusqu'au-dessous de la dalle de plafond et de la base du tronc de pyramide	4 75

La nécessité de protéger de tout acte de vandalisme les trois sanctuaires de ce monument et les statues de Ptah et de Sekhmet conservées,

la première dans le sanctuaire central et la seconde dans celui du sud, m'obligèrent à rétablir le plafond et l'éclairage de ces deux autres chambres en me guidant exactement sur le système employé dans le sanctuaire de Ptah. Enfin, une forte porte en bois plein servit à clore la baie donnant accès aux trois retraits dans lesquels les statues de Ptah, Amon et Sekhmet recevaient les hommages des fidèles.

Quand on examine la statue de Sekhmet, il est facile de constater que certaines parties de son corps sont beaucoup plus lisses que d'autres. Son pied et surtout sa main gauche serrant la tige de papyrus qui s'épanouit dessous ses deux seins nus luisent. C'est à Rome, devant la statue de saint Pierre, que se trouve l'explication de ce fait. Des milliers de fidèles sont venus jadis flatter ou baiser le pied et la main de la Sekhmet de granit noirâtre, comme ils ont, peu à peu, usé le pouce de la vieille icône dédiée aujourd'hui au Prince des Apôtres.

Cette observation et son explication ne sont pas de moi, mais du savant Père Lagrange, supérieur des R. P. Dominicains à Jérusalem. Je ne saurais invoquer plus respectable autorité.

D'autre part, j'ai signalé sur certaines statues, et particulièrement sur celles d'Aménothès fils de Hapi et du gouverneur de Thèbes, sous Horremheb, Ramsès, le futur fondateur de la XIX^e dynastie ⁽¹⁾, des traces d'usure provenant des attouchements manuels des pèlerins pharaoniques témoignant, par ce geste, leur vénération à ces images placées en cet endroit par ordre souverain, pour entendre les prières des fidèles et les transmettre ensuite au dieu.

Ces menues observations ont leur importance, car elles nous renseignent sur le nombre imposant de ceux qui pénétraient, non seulement dans les cours des temples, mais encore dans des retraits comme celui où Sekhmet laissait baiser sa main par ses adorateurs.

On a cru longtemps que tous ces temples colossaux n'avaient été bâtis avec tant d'efforts et de dépenses que pour ne donner accès qu'à quelques initiés. J'avoue ne pas être de cet avis, et je crois, au contraire, que les

(1) LEGRAIN, *Au pylône d'Harmhabi à Karnak*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, XIV, p. 17.

temples tiraient de grandes offrandes des pèlerins et fidèles, qui, lors des panégyries et des fêtes si nombreuses qu'indiquent les calendriers, étaient admis, en sus des jours ordinaires, à pénétrer tout au moins dans certaines parties du temple et particulièrement dans les retraits où ils pouvaient frotter, flatter, toucher ou baiser les statues des dieux et des déesses. Ces pratiques existent encore dans beaucoup de religions modernes, en Égypte et ailleurs.

Parfois les fidèles étaient récompensés de leur dévotion par la vision de phénomènes optiques semblables à celui que rapporte et explique la *Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait par le P. Vansleb, R. D. en 1672 et 1673*, p. 156⁽¹⁾.

« GEMIANE est une celebre Église des Coptes, bâtie dans une campagne tres vaste & tres unie; mais d'ailleurs tres stérile, en la province de *Garbie*, qui est dans l'Isle de Delta. Elle est toute proche du lieu, où estoit autrefois la Ville de *Degue*, en Copte appelée *TEKÉBI*, & qui a au Ponant la Ville de *Grand Mohelle*, au Levant le bras du Nil, qui se décharge dans la mer à *Brulos*, & du Nort la mer *Mediterranée*. Cette Église a vingt cinq Domes, qui en rendent de loin la veüe fort agreable, quoy qu'ils soient placés sans aucun ordre, & qu'ils ne soient pas mesme d'une égale grandeur.

« L'Église en dedans n'est pas encore achevée, & il n'y a qu'une Chapelle qui soit blanchie de chaux, sçavoir celle où se fait l'Apparition imaginaire; & il n'y a qu'un seul Autel, selon la coûtume ordinaire de celles du Levant; ainsi tous ces Domes ne servent que pour l'ornement & pour donner de la clarté dans l'Église : Car ils sont tous percez d'une petite ouverture, & quelques uns de deux. La Chappelle où se fait l'Apparition, est du costé du Septentrion, à main droite en entrant, & tout contre la porte.

« Pour ce qui regarde cette prétenduë Apparition, après l'avoir observée aussi exactement qu'il m'a esté possible, pendant trois jours que j'y ay esté pour ce sujet : j'ay trouvé que ce n'est autre chose que la reflexion des

⁽¹⁾ A Paris, chez Estienne Michallet, ruë S. Jacques, proche la Fontaine Saint Severin, à l'image S. Paul, M. DC. LXXVII, avec Privilege du Roy.

objets qui passent devant cette Église à une juste distance, laquelle est portée par le moyen de l'air dans la Chappelle par les deux petites ouvertures dont elle reçoit le jour, représente à l'endroit opposé de la muraille une ombre qui a quelque ressemblance à l'objet qui y passe : comme par exemple, lorsqu'il passe un homme à cheval, on voit dans la Chappelle sur la muraille l'ombre qui représente, quoy qu'un peu confusément, un Cavalier; si c'est une femme qui porte un enfant entre ses bras, on y voit l'ombre de la même figure, & ainsi du reste. Et le Peuple qui est grossier & superstitieux, ne sachant comment cela se fait, il s' imagine que ce sont des Saints qui leur apparaissent. Ils sont tellement entestés de la vérité de cette Apparition que si quelqu'un la leur voulait contester, il courroit risque de se faire assommer.»

Et en bon disciple de Jean Baptiste Porta, le Père Vansleb examine la question de cette chambre noire monumentale et conclut : «Que si un autre vouloit dire, que quelque homme d'esprit d'entr'eux avait bâtie cette Chappelle selon les règles de l'Optique, pour tromper les ignorans par cette Apparition; je le prie de considérer que les Coptes sont de si grands ignorans, qu'ils ne savent mesme ce que c'est que cette science. Cette Chappelle, aussi bien que tout le reste de l'Église, a été bâtie de cette façon, sans dessein de tromper le monde; & cette reflexion qu'ils appellent Apparition des Saints, a été découverte par hasard. L'expérience me l'a fait voir en d'autres Églises qui n'ont pas été bâties, non plus que celle-cy, à dessein de faire paraître des figures ⁽¹⁾.»

Le Père Vansleb, dont j'ai dû écourter le récit, montre quelle créance obtenaient ces phénomènes optiques qui, en 1672, paraissaient miraculeux aux Coptes d'alors. Il est à croire que les anciens Égyptiens pensaient de même sous les Pharaons : ce que je sais, c'est que de nos jours leurs descendants, ne sachant les expliquer, les craignent, et, quand je proposai à certain drogman d'entrer seul dans les sanctuaires du temple de Ptah, d'en fermer la porte et d'y rester seul pendant quelques minutes,

(1) J'ai cité ailleurs (*Louqsor sans les Pharaons*) d'autres apparitions qui s'observent dans une des salles du couvent

de Saint-Mercure — aux-deux-épées à Gamoulah.

il déclina l'offre, en m'assurant que «s'il n'était pas poltron, il était tout au moins prudent».

Cette réponse mérite d'être expliquée. En voici la raison.

Un jour qu'il faisait grand vent d'ouest et que des nuages roulaient vers la chaîne arabique, j'allai, pour quelque travail, au temple de Ptah, pénétrai dans les sanctuaires et en fermai la porte derrière moi. En temps ordinaire, la porte étant close, la faible lumière qui règne dans les trois chambres est douce, bleuâtre, et une sorte de mystère semble régner autour des statues de Ptah et de Sekhmet, taillées toutes deux dans le granit noirâtre. Ce jour-là, le spectacle était tout différent. Des lueurs blanches venant du fond de la chambre rôdaient sur le sol, venaient jusqu'à moi, puis s'évanouissaient. Parfois le phénomène cessait et les statues, qui, elles aussi, avaient blanchi, semblaient toutes bleues, puis la tête de lionne de Sekhmet pâlisait de nouveau. La pâleur glissait ensuite le long du corps, tombait sur les pieds, et le haut de la statue divine bleussait de nouveau, tandis que la lueur aux capricieux contours s'avancait vers moi et que d'autres lueurs se mouvant dans la même direction marbraient le sol de la chambre pour s'évanouir à leur tour.

Je cherchai la cause de ce fait que je n'avais pas encore observé et ne trouvai rien de mieux, pour cela, que de poser à plat sur le sol une feuille de papier blanc. Je constatai que toutes les lueurs blanches qui passaient dessus étaient entourées de bleu. Je me rappelai alors les nuages que j'avais vus, poussés vers l'est par le grand vent et en conclus que je me trouvais tout simplement dans une chambre obscure semblable à celle que Jean Baptiste Porta avait perfectionnée en la munissant d'une lentille, et semblable à la chapelle de sainte Gemiane où le Père Vansleb s'était refusé à voir des apparitions miraculeuses.

Ici, ce n'étaient pas les gens passant sur le chemin qui projetaient leur image sur un mur vertical blanchi à la chaux, mais les nuages qui, allant de l'ouest vers l'est, créaient, grâce au trou en tronc de pyramide ménagé dans une dalle du plafond, ces lueurs blanches qui s'avançaient de l'est vers l'ouest, du fond du sanctuaire vers le spectateur. En rétrécissant l'ouverture, en la «diaphragmant», l'image se précisait et la forme du nuage apparaissait absolument nette.

Telle est l'explication de ce phénomène que j'ai observé très souvent,

depuis, non seulement dans les chambres du sanctuaire de Ptah, mais encore dans toutes les salles obscures des monuments égyptiens ayant conservé leurs plafonds⁽¹⁾.

Dans toutes ces chambres la teinte de l'atmosphère varie selon la couleur du ciel généralement bleu. Elle change à chaque instant quand les nuages passent dans le ciel, est grise quand le temps est couvert, rougit quand le soleil se couche; mais le plus souvent les statues divines taillées dans le granit noir, gris ou bleuâtre, sont plongées dans une lueur bleue qui ne manque pas d'impressionner quelque peu le visiteur.

Le Père Vansleb témoigne de l'opinion qu'avaient les Coptes du xvii^e siècle sur les images que crée la chambre noire. Les Égyptiens modernes, « plus prudents que poltrons », ne sont pas mieux avertis que leurs ancêtres de la cause du phénomène. Je pense qu'aux temps pharaoniques, les fidèles qui venaient s'agenouiller devant la statue d'un dieu plongée dans son obscurité bleuâtre et lui demandaient par une manifestation quelconque de prouver sa divinité ne doutaient plus que leurs vœux fussent exaucés ou rejetés quand ils la voyaient s'animer, blanchir, bleuir, et des lueurs blanches s'avancer silencieusement vers eux puis disparaître soudain. Je ne serais pas étonné que le clergé ait tiré parti de ce phénomène pour vaticiner quelque peu par nubomancie; mais, disait Hérodote, les dieux ne se manifestent pas chaque jour, et à Thèbes les nuages sont rares : aussi les statues des dieux étaient-elles plongées le plus souvent dans une demi-obscurité, que colorait le bleu du ciel.

G. LEGRAIN.

⁽¹⁾ Dans les deux chambres latérales au Saint des Saints du temple d'Isis à Philé, les bases du tronc de pyramide d'éclairage sont des rectangles très allongés. La salle n'est éclairée qu'au centre et dans toute sa largeur. Éclairage ex-

cellent pour une triade. Même éclairage dans le prosanctuaire. Le rectangle est placé dans l'axe de la chambre : grâce à cette disposition, la procession seule paraissait lumineuse au milieu de la salle aux bas côtés obscurs.

UNE STATUE
DE HOROUDJA, FILS DE HAROUA,
PROVENANT DE DENDÉRAH

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

J'ai publié en 1908, dans le *Recueil de travaux* (vol. XXX), *Un dossier sur Horoudja, fils de Haroua*, où j'ai rassemblé les documents que fournissent cinq statues de ce personnage qui se trouvent au Vatican, au Musée d'Athènes, au Musée de Miramar et à celui du Caire.

Les preneurs de seabkh de Dendérah ont trouvé et nos gardiens ont saisi une sixième statue du même personnage. Nous publions ici sa fiche rédigée pour le *Catalogue général du Musée du Caire*, en respectant la disposition curieuse du texte gravé à l'avant de cette nouvelle image de Horoudja, fils de Haroua.

C'est une nouvelle pièce qui vient s'ajouter à son dossier.

STATUETTE DE , FILS DE .

Granit gris. Hauteur, 0 m. 41 cent.

Provenance. Dendérah, juillet 1916.

Attitude. Homme accroupi, les bras croisés, les mains posées à plat sur les genoux.

Costume. Perruque lisse, basse sur le front, couvrant la partie supérieure des oreilles. Sourcils et paupières rubanés. Le corps est enveloppé dans une gaine qui ne laisse libres que la tête et les mains.

Couleurs. Aucune trace.

Inscriptions. A. A l'avant de la statue, des genoux à la pointe des pieds :



B. Sur le dossier, en deux colonnes : 

Technique. Bonne.

Style. Très bon.

Date. Règne de Psamétique I^{er}.

Conservation. Légères fêlures à la tête.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 45710.

Note. Pour ce personnage, consulter LEGRAIN, *Un dossier sur Horoudja, fils de Haroua*, dans le *Recueil de travaux*, vol. XXX, 1908. Un socle de sphinx criocéphale, situé à gauche en entrant dans le temple de Maout, est composé de blocs de grès parmi lesquels on en remarque qui proviennent d'un monument dédié par Horoudja, fils de Haroua.

G. LEGRAIN.

UN MIRACLE D'AHMÈS I^{ER}
 À ABYDOS
 SOUS LE RÈGNE DE RAMSÈS II

PAR

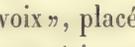
M. GEORGES LEGRAIN.

Le *Journal d'entrée du Musée du Caire* porte, écrit de la main de M. Maspero, la mention suivante :

« 43649. Stèle. Calcaire blanc. — Haut. 0 m. 54 cent. — Abydos. Échangé à Girgis Botros de Belianeh. »

La planche qui accompagne cet article fera mieux connaître ce curieux monument. Nous nous proposons de le décrire, traduire et commenter dans cette étude.

DESCRIPTION. — Stèle cintrée. — Calcaire. — Haut. 0 m. 54 cent., larg. 0 m. 35 cent.

Tableau. Le tableau du cintre représente, à droite, le  « prêtre d'Osiris Psar » debout, levant les mains vers une barque sacrée que portent sur leurs épaules huit prêtres marchant en quatre files de deux. « Le prophète  Paari, juste de voix », placé au milieu du cortège, le conduit et porte la main vers la barre extérieure du pavois. Cette barque est celle du  « dieu bon, maître des deux terres *Pehineb-Ra Ahmès I^{er}* ». Ainsi que celles qui appartinrent à Horemheb, à Sêti I^{er} et à Ramsès II, la proue et la poupe sont ornées de têtes royales coiffées du *claf* avec uræus et surmontées de *l'atef* .

Un dais, dont la base des colonnettes est maintenue par des figures royales agenouillées, recouvre un naos dont la plus grande partie est cachée par un voile bouffant à l'avant et retombant sur les joues de la

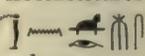
barque. Un petit personnage royal porte les mains sur le bouffant et le maintient fermé.

Derrière lui, plus grande, debout, est  « la femme du dieu Ahmèsnefertari » agitant deux sistres, couronnée du mortier d'où sortent deux hautes plumes droites.

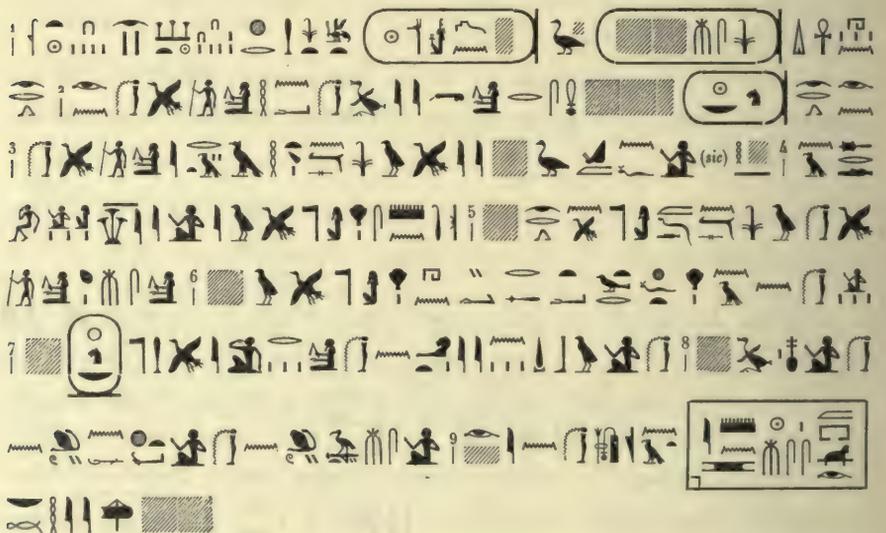
Le sphinx de Totounen, dressé sur une enseigne, veille à la proue .

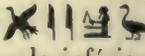
Deux grands parasols et un double gouvernail complètent l'équipement de la barque sacrée, du *Seshem* d'Ahmès I^{er}.

On lit au-dessus de l'adorant : .

Le reste de la stèle est couvert par un texte de neuf lignes horizontales qui laissent, dans l'angle inférieur droit, place à l'image du  « prêtre d'Osiris Mes », debout, levant les mains pour adorer.

Texte. Le texte est ainsi conçu : (→)



Il est fâcheux que des cassures interviennent aux endroits les plus intéressants de ce texte. A la ligne 3 je crois distinguer  « mon fils », d'où il résulterait que l'adorant placé dans l'angle inférieur droit de la stèle, le prêtre d'Osiris Mès, serait le rédacteur du texte rapportant l'intervention du dieu en faveur de son fils Psar figuré dans le tableau supérieur, adorant la barque sacrée d'Ahmès. Il resterait à établir aussi si le texte ne parle que d'un seul ou de deux Psar. Dans le premier cas,

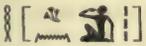
Psar serait juge et partie dans l'affaire en faisant intervenir le dieu Ahmès en sa faveur.

TRADUCTION.

« L'an 14, second mois de Shat, jour 25, sous le règne du roi de la Haute et Basse-Égypte *Ousermarasetepetra* [fils du Soleil] [*Amenmer Ra*] *Messou* donnant la vie, jour de l'arrivée du prêtre Psar avec le prêtre Djai pour rapporter [l'oracle de] *Nebpehtira*.

« Le prêtre Psar arriva au champ qui appartient [à mon] fils. Il écouta les [réclamations?] ⁽¹⁾ des enfants du peuple. Fut le dieu à établir [le droit?]. Le dieu arriva en disant : « Il appartient à Psar fils de Mes », et le dieu s'alourdit très fortement ⁽²⁾ en présence des prêtres [du roi?] *Pehtinebra*, le prophète *Paari*, le prêtre d'avant *Inoudjabou*, le prêtre [d'avant] *Djanofré*, le prêtre d'arrière *Nakht*, le prêtre d'arrière *Thotimès*. Fait par le prêtre, scribe graveur du temple de Ramsès II dans le domaine d'Osiris ⁽³⁾ *Nebmehit*. »

Le cas est fort simple et se présente encore souvent de nos jours. Psar, fils de Mes, se dit propriétaire d'un champ que paraissent lui contester les habitants. Au lieu de s'adresser à Osiris et à son clergé dont il fait partie, il invoque l'arbitrage d'un des saints, des cheikhs les plus vénérés du pays, l'ancien pharaon fondateur de la XVIII^e dynastie, Ahmès I^{er}, dont la tombe et le temple à terrasse se trouvent à Abydos où il reçoit un culte funéraire. Tel un dieu, il a sa barque sacrée et un clergé. Les prêtres entourent la barque et huit d'entre eux la chargent sur leurs épaules. Quatre d'entre eux sont nommés, chose rare entre toutes : ce sont, à l'avant, *Inoudjabou* et *Djanofré*, et à l'arrière, *Nakht* et *Thotimès*. Leur chef, le prophète *Paari*, portant la peau de félin, insigne de son rang, dirige le cortège et le mène jusqu'au champ en litige. Là, le divin Ahmès déclare

(1)  «réclamations, appels (?)».

(2)  : voir le commentaire.

(3) Il paraît s'agir du temple de Ram-

sès II à Abydos. Le  désigne à Abydos le waqf d'Osiris comme   désigne les terrains appartenant à Amon thébain sur les deux rives du fleuve à Louqsor, Karnak et Gournah.

(par son prophète) qu'il appartient à Psar fils de Mes, et, pour en donner un témoignage éclatant en présence du clergé, il s'alourdit sur les épaules de ses porteurs qui en témoigneront ensuite et que Paari constate.

Un si beau miracle ne pouvait être caché ou oublié ni par les prêtres d'Ahmès I^{er}, ni par Psar, ni par Mes, et, afin qu'il fut attesté à tout jamais, on chargea le prêtre scribe graveur du temple de Ramsès II qui est dans le domaine d'Osiris de fabriquer la stèle avec tableau qui nous est parvenue.

Tous les acteurs y figurent, et, si Nebmehit avait été plus habile, nous en aurions presque le portrait ressemblant : nous n'en voyons que la silhouette, mais elle suffit à nous les figurer tels qu'ils étaient jadis. La barque sacrée repose sur les épaules des prêtres-porteurs, et le prophète Paari touche la barre du pavois, probablement pour constater si, en s'alourdissant, Ahmès ne fera pas fléchir sous son poids les épaules d'Inoudjabou, de Djanofré, de Nakht et de Thotimès, car c'est ainsi, croyons-nous, que le dieu rend ses oracles et non point en inclinant la tête à plusieurs reprises. Semblable miracle ayant force de loi, il importe de le dûment constater. C'est, à mon avis, l'explication du geste constant des prophètes accompagnant les barques divines lors de leurs processions. En suite de quoi et sur leur déclaration, ce sera au gouverneur à contrôler la vérité de leur déposition subséquente, et à juger en fin de cause en attribuant à Psar le champ contesté. C'est ce que celui-ci paraît réclamer dans le texte lacuneux gravé au-dessus de lui, tandis qu'il lève les mains vers la barque sacrée du roi-dieu qu'il adore et implore.

L'interprétation du tableau et du texte étant nouvelle, il nous paraît nécessaire de la faire suivre d'un commentaire où nous essaierons de la justifier.

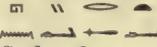
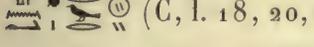
COMMENTAIRE.

J'ai traduit  par « s'alourdit très fortement ».

A. La stèle publiée ici est, je pense, la plus ancienne qui rapporte un miracle d'un dieu, miracle qui consiste, pour lui, à approuver un fait ou une parole « en s'alourdissant ». Elle est datée de l'an 14 de Ramsès II.

B. La stèle de Bakhtan raconte semblable miracle de Khonsou advenu en l'an 26 du même souverain.

C. Un nouveau miracle d'Amon est rapporté dans une inscription gravée sur le mur nord de la grand'cour de son temple.

D. La stèle Maunier du Louvre, datée du pontificat de Men Kheperré, relate un même miracle d'Amon. Viennent ensuite l'inscription historique de Pinodjem III à Karnak (E), celle de Dakel (F), et enfin celle d'Abydos (G). Le mot employé pour expliquer comment le dieu donne son approbation est  dans la seule inscription de Pinodjem : partout ailleurs c'est  (A),  (B, l. 15, 16),  (C, l. 18, 20, 26),  (D, l. 11, 12, 16, 18, 23).

Mon cher maître, M. Naville, est d'avis que « l'hiéroglyphe de la tête , qui accompagne souvent le verbe, indique que c'est bien par un signe de tête que le dieu marquait son approbation, plutôt qu'avec le bras, comme le croit M. Brugsch ». Et plus loin : « Enfin le dieu parle lui-même pour faire entendre sa volonté. Il y avait donc à cette époque à Thèbes des statues qui parlaient et qui faisaient des gestes. »

Je l'ai cru longtemps avec le savant égyptologue, puis des doutes me sont venus que j'ai exprimés récemment⁽¹⁾. Ils ont augmenté depuis en examinant les tableaux qui représentent la cérémonie au cours de laquelle le dieu donne son approbation. Il aurait été tout naturel, à mon avis, de représenter le dieu inclinant, hochant la tête. Point. Les barques sont figurées portées sur les épaules de leurs prêtres, mais *toujours* le voile cache l'objet sacré enfermé dans le naos de l'arche sainte. Comment, dans ce cas, pouvait-on voir que la statuette du dieu avait incliné la tête? De profil, la chose est impossible, et à l'avant, les petites images royales agenouillées sont si fermement cramponnées aux bouffants du voile que ceux-ci ne peuvent s'écarter et laisser voir ce que contient le naos.

Pourquoi, dans tous les cas que nous citons, ne trouvons-nous pas une corrélation exacte entre le tableau et le texte, quand la chose était cependant si facile? Je ne crois pas que le graveur de la stèle d'Abydos, Nebmehit, ait eu recours à un collègue pour dessiner la silhouette de la barque d'Ahmès ni de ceux qui la portent, la dirigent et l'adorent, ce

⁽¹⁾ LEGRAIN, *Le logement et transport des barques sacrées*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XIII, p. 48.

qui pourrait avoir été une cause d'erreur. Et même, dans le cas contraire, l'artiste n'aurait-il pas pu abaisser, ouvrir ou soulever ce voile de la barque sacrée? Il semble, d'après ces documents, que, comme ceux d'Isis ou de l'Arche d'alliance, nul n'y pouvait porter la main. Tous les autres tableaux gravés au-dessus des documents cités plus haut présentent la même particularité.

On pourra objecter que, dans l'inscription de Pinodjem, on place deux écrits devant le dieu, et que celui-ci « saisit » (𓆎) l'un d'eux. L'objection est sérieuse, je n'en disconviens pas, mais en examinant le tableau de ce document, je cherche à m'expliquer comment ces actes pouvaient s'accomplir et je n'y arrive point.

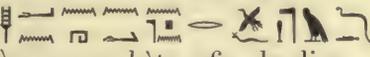
Comment pouvait-on étaler ces deux rouleaux de papyrus devant la statuette divine juchée dans son naos sur les épaules des prêtres et comment pouvait-elle se saisir d'un de ces documents? Quel automate aux ingénieux rouages pouvait le faire alors? Je crois que Vaucanson lui-même aurait renoncé à résoudre ce problème.

Si cet automate existait, il lui aurait fallu écarter ce voile, si bien maintenu par les statuettes royales que nous citions plus haut, avant que de saisir le papyrus. Tout ceci me paraît vraiment trop compliqué et difficile pour être vraisemblable. Je ne crois pas que, même de nos jours, on pourrait arriver à créer aussi merveilleuse idole. Les Égyptiens avaient des moyens mécaniques très puissants, mais ils ignoraient les poulies et engrenages sans lesquels la construction d'une statuette saisissant un rouleau de papyrus me semble impossible. Quant à la faire parler, c'est encore chose plus difficile, et j'attendrai la découverte d'une idole de ce genre pour croire à la possibilité de son existence.

J'ai déjà dit ⁽¹⁾ ce que je pensais de cette statue d'Amon qui s'agite tant pour faire un roi du petit Thotmès III. Celle-ci marche, parle, gesticule et se donne un mal infini, tout au moins pour un automate, afin d'atteindre à ce but. Passerait encore, pour les idoles placées dans les naos, d'admettre qu'un prêtre tirait quelque ficelle, mais pour celle-ci, je ne puis me résoudre à y croire.

J'ai proposé de remplacer cet automate par un homme qui joue le rôle

(1) *LEGRAIN, op. cit.*

du dieu, qui est son vicaire, son interprète terrestre, comme le prophète de l'Oasis répondant à Alexandre au nom d'Amon ou celui de Khonsou au pays de Bakhtan :  «voici que ce dieu () (s'alourdit pour) son prophète afin de dire : « Que le prince de Bakhtan fasse une grande offrande devant ce démon ». Ici, ce n'est pas le dieu qui parle, mais le prophète qui interprète le signal () du dieu.

Voici ce mot qui revient encore, et, une fois de plus, le signe  manque. Je pense que, quand il se trouve adjoint au mot, il y est de trop, amené par l'habitude qu'a le scribe d'écrire le mot  « crâne, boîte osseuse ». Le mot , sans , signifie « plier, fléchir, ployer, faire plier, incliner, courber ». Brugsch le rapprochait du copte $\alpha\eta$ « tirer, traîner, entraîner » et de $\alpha\eta\epsilon$, *voluntas*. Dans les Chants d'amour du papyrus Sallier, M. Maspero traduit  « ma chevelure alourdie de parfums » (1).

Puis voici  « empêcher, faire obstacle », et  « s'appuyer ».

Je crois que les mots *alourdir*, *s'alourdir*, *faire le lourd* et aussi *faire obstacle* à la marche du cortège conviennent mieux que « incliner la tête », et pour justifier cette opinion il suffit de regarder passer les enterrements égyptiens de nos jours. J'en vois souvent ici; il arrive parfois que le cortège s'arrête, et si je demande pourquoi : « C'est, m'est-il répondu sérieusement, parce que le mort ne veut pas aller plus loin et il pèse, il s'alourdit, il fait le lourd sur les épaules des porteurs » (2).

Parfois le défunt, comme l'an passé feu El Haggi Saïd de Karnak, entend prendre le chemin des écoliers pour aller au cimetière, et, « comme un gouvernail », disent les habitants, il oblige les porteurs à suivre la route qui lui plaît; d'autres fois encore il les fait courir ou tourner sur place. Et tout ceci, je l'ai vu bien souvent et j'aurais été malvenu si j'avais paru douter de si beaux miracles. Voici, d'ailleurs, une déclaration authentique relatant ce qui advint lors de l'enterrement du fameux Sayed Youssef, le descendant de Youssef Abou l-Haggag, le vénéré patron de Louqsor et le chef de sa mosquée.

(1) *Études égyptologiques*, I, p. 241.

(2) M. Lebnan, d'Erment, m'apprend qu'en Syrie, la superstition est con-

traire. Le mort veut s'élever vers le ciel et les porteurs se cramponnent aux barres de la civière pour l'en empêcher.

جناب باشمغتش آثار عموم وجه قبلى

مذكرة وفاة حضرة الشيخ السيد يوسف ابن الشيخ ابو الحجاج كنا يوم الوفاة حاضرين في الجنائز وفي اثناء الدورة كنا شايلين الكرب على كتوفنا فاذا فوق البحر بجوار الشيخ ابو العباس ولم احد يشعر الا وحصل ثقل في الكرب ولم احد يقدر يمشي الا ونزلوه واخذوا الفاتحة وشالم ولم يشعروا بشى بعد ذلك ثم في اثناء نزوله على سكة الجبابة بالجهة الغربية لم احد يقدر يمشى به وداس الشيخ بالكرب ومشي بالجهة البحرية واعتدلوا جميعا بعد ما داس الكرب وشاهدنا الكرب تارة ينقل وتارة يخف وهذا ما رايناه حقيقة نشهد به وكنا شايلين في الكرب ونشهد به

شهدت بذلك كاتبه	شهد به	كاتبه
سليمان خليل	عبد الوارث غنم	حسن عبد الله عوض

٦ نوفمبر سنة ١٩١٦

TRADUCTION.

NOTE SUR LA MORT DU CHEIKH EL-SAYED YOUSSEF IBN EL-CHEIKH ABOU L-HAGGAG. — Ce jour-là nous étions présents à l'enterrement. Au moment de la procession, nous portions la bière sur nos épaules quand, arrivés près du Nil à côté du Cheikh Abou l-Abbas, nous sentimes tout à coup que la bière s'appesantissait. Aucun de nous ne pouvait marcher. Nous descendimes la bière, et après avoir récité la *fatha*, nous reportâmes la bière et nous ne sentimes rien. Puis en allant sur la route du cimetière du côté ouest, personne ne put marcher, car le cheikh pesait dans la bière, puis sur la route nord, tantôt il s'alourdissait et tantôt il devenait léger.

Voilà ce que nous avons constaté exactement et dont nous pouvons témoigner : nous étions les porteurs de la bière.

Le 6 novembre 1916.

Signature de :	Cachet de :	Signature de :
HASSAN ABDALLAH AWAD.	ABD EL-WARES GHONEIM.	SOLIMAN KHALIL.

Ici tout le monde, même les porteurs, croit à ces miracles. C'est, on le voit, une superstition populaire très forte, commune à toute l'Égypte : je ne suis pas le premier à l'avoir constatée et rapportée.

Je pense qu'elle vient de l'antiquité pharaonique et que les porteurs de barques sacrées devaient parfois croire sentir le dieu s'alourdir sur leurs épaules comme les porteurs de cercueil prétendent sentir le mort peser sur les leurs.

Si nous reprenons les textes, nous verrons qu'Ahmès I^{er} « s'alourdit extrêmement » en présence, à la face des prêtres, qui, ensuite, témoignent du miracle, comme plus tard ceux d'Amon et de Khonsou qui, à une ou plusieurs reprises, déclareront avoir senti le dieu s'alourdir plus ou moins sur leurs épaules.

Le graveur du bas-relief de Pinodjem à Karnak s'est appliqué à indiquer ce fait. Au lieu de marcher droits comme dans les tableaux ordinaires, les porteurs *se courbent* sous le poids du dieu, tandis que le 3^e et le 4^e prophètes touchent la barre pour constater le miracle ⁽¹⁾.

Le fait que, dans la stèle d'Ahmès, quatre seulement des porteurs, deux d'avant et deux d'arrière, portent témoignage, semble indiquer que le poids s'était fait sentir seulement de leur côté qui serait là la droite comme sur le bas-relief de Pinodjem. Ceci expliquerait l'escorte de quatre prophètes, qui marchent deux à droite et deux à gauche du pavois, touchant les barres du pavois, de façon à constater si le dieu s'alourdit d'un côté ou d'un autre pour en tirer ensuite une indication quelconque, un oracle ou réponse du dieu ⁽²⁾.

C'est en constatant que le dieu s'alourdit *pour* ou *vers* lui (— ) que le prophète de Khonsou comprend et interprète la volonté du dieu en disant : « Que le prince de Bakhtan fasse une grande offrande devant ce dieu », comme de nos jours encore les gens du cortège funéraire comprennent et interprètent la volonté du mort quand celui-ci se fait lourd, une ou plusieurs fois, et parfois jusqu'au point de courber ses porteurs et de les obliger à le déposer sur le sol.

Alors, il semble devenir plus lourd encore, s'enraciner au sol et, dans ce cas, l'usage est de le laisser là, de l'y enterrer et de lui élever un tombeau de saint.

Je conviens tout le premier que cette superstition est quelque peu grossière à nos yeux, mais je préfère en admettre l'existence chez les anciens Égyptiens plutôt que celle de statues pouvant parler, remuer la tête, écarter des voiles et saisir un papyrus.

⁽¹⁾ Le dessin de M. Naville n'indique pas les porteurs aussi courbés qu'ils le sont réellement sur le bas-relief. Les prophètes n'ont pas la main sous la barre,

mais sur la barre.

⁽²⁾ Les spirites observent des phénomènes de ce genre et obtiennent le déplacement de meubles lourds.

Je ne veux cependant pas dire que le naos ne renfermait pas de statue; le texte de Bakhtan est net à cet égard : le prince étant couché voit ce dieu en songe  « il allait hors de son naos, et il était en la forme d'un faucon d'or. Il volait vers l'Empyrée et vers l'Égypte ».

Il paraît s'agir ici ou d'une momie dorée de faucon sacré, ou d'une statue d'or représentant un faucon sacré ou, enfin, d'une statuette non machinée représentant Khonsou en la forme sous laquelle il agit : un corps d'homme, debout, marchant  ou assis, surmonté d'une tête de faucon couronnée du croissant et du disque de la nouvelle lune . Je remarquerai toutefois que le voile brodé du naos représente toujours le dieu sous la forme d'une momie humaine accroupie, hiéracocéphale, portant disque et croissant lunaires et tenant le , , comme Amon est représenté de même avec une tête de bélier coiffé de l'atef, et tenant le , .

Pour le cas d'Ahmès I^{er} il ne peut être question que d'une statuette ou d'une relique quelconque, un objet ayant appartenu à Ahmès I^{er} déposé dans le naos de la barque sacrée de ce souverain à Abydos et non d'une partie de son corps, *puisque sa momie se trouve actuellement au Musée du Caire.*

La même remarque s'applique au contenu du naos des barques sacrées d'Ahmès-Nofritari, Sési I^{er} et Ramsès II, qui sont figurées sur les monuments égyptiens et dont les momies intactes sont, elles aussi, au Musée du Caire.

Par analogie, il est à penser qu'il en était de même pour les naos des autres barques sacrées, et que les broderies des voiles qui les cachent fournissent la représentation exacte de ce qu'ils renfermaient : dans ce cas, pour Amon, ce serait une forme humaine accroupie, tenant le signe de la vie , munie d'une tête de bélier couronnée de l'atef, qu'Hérodote, qui vit tant de choses, semble avoir pu être admis à contempler. Était-ce cette relique de bélier sacré dont nous parle le Père de l'histoire⁽¹⁾ ou quelque statue précieuse faite de main d'homme? J'avoue, quant à moi, n'en rien savoir encore aujourd'hui.

G. LEGRAIN.

Karnak, 3 novembre 1916.

(1) HÉRODOTE, II, 42.

OUÛ FUT THÈBES-OUASIT? (𓂏𓂛)

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

Le groupe A. 68 du Musée du Louvre représente  *Hori* et sa femme , *Nefert-ari*.

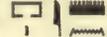
Parmi les titres d'Hori on remarquera celui-ci :  « chef des scribes de l'autel du temple funéraire (de millions d'années) du roi de la Haute et Basse-Égypte, (*Bienra-meri-en-amon*) dans Pa-amon à l'ouest de Thèbes ».

M. Pierret (*Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre*, p. 9) remarque qu'« il est difficile de désigner Karnak d'une manière plus précise ».

Je crois qu'il s'agit ici, non point de Karnak, mais du temple funéraire de Merenptah, qui fut retrouvé depuis par M. Flinders Petrie :  « dans le territoire d'Amon à l'ouest de Thèbes ⁽¹⁾ ».

Thèbes  ou  désigne plutôt la partie de la capitale située sur la rive droite du Nil que la rive ouest.

Ainsi, au temple funéraire de Gournah, une des dédicaces de Sétî I^{er} (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 132 d) rapporte que ce souverain : 

 « a fait pour son monument à son père Amon-Ra-Maitre-des-trônes-des-deux-mondes, hébergé () dans le temple « *Khou-Seti-merenptah* » (temple de Gournah) dans le  territoire d'Amon à l'ouest de

(1) F. PETRIE, *Six Temples at Thebes*, p. II, XXV.

Drogmans et touristes affirment chaque jour que Thèbes se trouve sur la rive gauche et ouest du Nil, tandis que la rive droite et est ne possède que Louqsor et Karnak.

Si l'on identifie 𓂏 Owasit avec la Thèbes des auteurs classiques, nous devons chercher surtout sur la rive droite et est du Nil, pour y trouver la ville proprement dite avec ses temples, ses palais et ses maisons à plusieurs étages regorgeant de richesses.

Sur l'autre rive ne se trouvaient que les temples des dieux de l'Occident, auxquels Amon laissait la protection de ses fidèles trépassés.

G. LEGRAIN.

FRAGMENT DE TEXTE

TITRE NOUVEAU

PAR

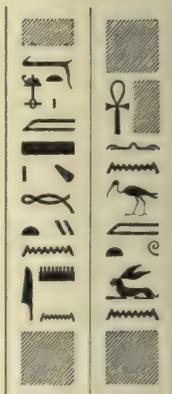
M. GEORGES LEGRAIN.

Un morceau de calcaire provenant du dossier d'une statue porte un fragment de texte en deux colonnes. Le titre fourni par la première ligne ne m'était pas encore connu.

Le mot  est parent du verbe  «percer à la houe, percer, ouvrir»⁽¹⁾, mais le signe  représentant l'appareil dont les anciens Égyptiens se servaient pour creuser les vases, je crois qu'ici le mot  a plutôt le sens de «creuser, fouiller, terrasser», et je traduirai par «Le chef de ceux qui creusent (qui retirent la vase, qui curent la boue) dans le bassin nord d'Amon».

Il reste encore à Karnak, au nord de l'espace vide où jadis existait le temple de la XII^e dynastie, une dépression de terrain qu'envahissent parfois les eaux d'infiltration. C'est peut-être là que se trouvait le «bassin nord d'Amon» que signale ce texte. Sinon, il faudrait le chercher plus loin, probablement trop loin, au nord du mur d'enceinte, dans l'enclos du temple de Montou. Telle n'est pas mon opinion actuelle. Quant à moi, je préfère la première.

G. LEGRAIN.



⁽¹⁾ G. MASPERO, *Les Enseignements d'Amenemhaït*.

UNE STÈLE DU DIEU CHED

PAR

M. GEORGES DARESSY.

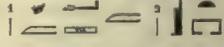
Le récent article de M. Moret sur Horus Sauveur⁽¹⁾ a mis en relief le dieu , un Horus auquel les fidèles s'adressaient pour être protégés des animaux malfaisants. Les monuments représentant cette divinité accompagnée de son nom sont assez rares si l'on fait abstraction des stèles dites d'Horus sur les crocodiles, dont la figure principale est celle de ce destructeur des bêtes dangereuses. Sur une tablette en bois du Musée du Caire⁽²⁾ Ched est un Harpocrate monté sur deux sauriens dont l'un retourne la tête, muni d'un arc et d'une pique (ou bâton fourchu ?) : il a saisi un lion, un scorpion, deux serpents et une gazelle; une tablette semblable du Musée de Berlin⁽³⁾ nous le montre debout sur son char lancé au milieu des marais, perçant un lion de sa lance. Je voudrais signaler une stèle du Musée du Caire qui nous donne une autre image du dieu sauveur et a été trouvée par M. Baraize à Deir el Médineh pendant les travaux de réparation du temple⁽⁴⁾.

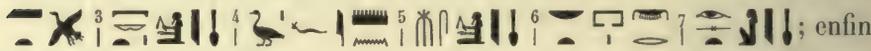
La stèle en calcaire mesure 0 m. 29 cent. de hauteur et 0 m. 24 cent. de largeur; elle est cintrée au sommet. Deux tableaux superposés l'occupent entièrement jusqu'en haut du cintre.

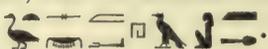
Au registre supérieur quatre divinités sont assises : d'abord Ptah    à corps momifié, tenant le sceptre formé des emblèmes   superposés; il est isolé mais après lui trois autres êtres divins sont groupés les uns derrière les autres : 1° Sebek à tête de crocodile, coiffé , qualifié                                             

désignée ; 3° la déesse Merit-seger  à tête d'uræus surmontée de l'emblème de l'Occident . Les trois légendes sont inscrites les unes à la suite des autres, sans séparation.

Le second registre nous offre l'image de ; le déterminatif du mot *ched* semblerait indiquer l'intention d'expliquer le nom divin plutôt par « l'enchanteur, l'exorciseur » que par « le sauveur ». Le dieu est debout, en costume de guerrier. Une épaisse perruque à l'avant de laquelle se dresse l'uræus couvre sa tête; les reins sont ceints d'une *chent* blanche à rayures brunes; comme sur la tablette n° 9427 elle est ample, descendant en arrière jusque sur le mollet; elle a, de plus, à l'avant une languette triangulaire à sommet coupé. Une bande entoure sa poitrine sur laquelle se croisent en outre deux autres bandes comme des bretelles. La main droite, pendante, tient un scorpion; le bras gauche est relevé et soutient un petit bouclier, une lance⁽¹⁾ et deux serpents qui, saisis par le cou, tombent presque verticalement.

En face du dieu deux hommes assis à terre et une femme agenouillée lèvent leurs bras dans la pose d'adoration; sept petites colonnes d'hieroglyphes gravées au-dessus d'eux donnent leurs noms : 

; enfin

à l'extrémité du registre une enfant debout, nue, avec trois touffes isolées de cheveux sur la tête, tient de la main droite un oiseau et de l'autre une fleur de lotus : c'est .

Personnages et inscriptions sont rehaussés de peintures qui se sont conservées en bon état. Le style, le titre de *sotem-âch*, indiquent la XX^e dynastie comme époque de ce monument, intéressant à un autre point de vue : le cercueil de ce personnage  fait partie de ceux qui ont été trouvés dans la cachette des momies royales à Deir el Bahari⁽²⁾. Le nom et le titre sont identiques dans les deux cas, mais ce qui assure que la stèle et le cercueil ont bien appartenu au même prêtre, c'est que sa femme est aussi représentée sur la cuve, ayant son nom écrit avec les

⁽¹⁾ Le bouclier arrondi au sommet et la lance verticale rappellent un des attributs les plus communs de Rechu, le

dieu de la foudre.

⁽²⁾ DARESSY, *Cercueils des cachettes royales*, n° 61022, p. 34.

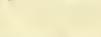
curieuses variantes orthographiques :  et  (p. 38, dernière ligne, et 39, l. 5, du Catalogue) et que son fils qui l'aime lui fait de sa main la libation :  (p. 38. — Couvercle, 1^{er} rectangle de gauche). L'offrande à Ptah, représentée dans le même compartiment tout comme en tête de la stèle, est assez rare dans les monuments thébains. A double titre la stèle méritait d'être connue.

G. DARESSY.

LES PARENTS DE CHÉCHANQ I^{ER}

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Chez un marchand du Caire se trouve actuellement une stèle cintrée en calcaire présentant quelque intérêt en ce que l'inscription qu'elle porte confirme les renseignements que nous avons sur les parents du fondateur de la XXII^e dynastie. Le tableau représente un personnage debout en adoration devant Osiris. Celui-ci est ; l'adorant est nommé     .

Au bas de la stèle on lit :       (sic)            .

Avant d'être roi, Chéchanq était donc « Grand chef des étrangers, chef des chefs, fils du grand chef des étrangers Nimrot et de sa mère, fille du grand chef des étrangers Tent-Sepeh ».

Cette généalogie est d'accord avec celle fournie par la stèle de   et le décret d'Abydos⁽¹⁾ et fixe la lecture du nom de la mère du roi. On remarquera aussi que le titre de chef des Mâchauacha ou des Mâ   est réduit ici à l'expression « chef des étrangers »  , mais cet exemple n'est pas unique.

G. DARESSY.

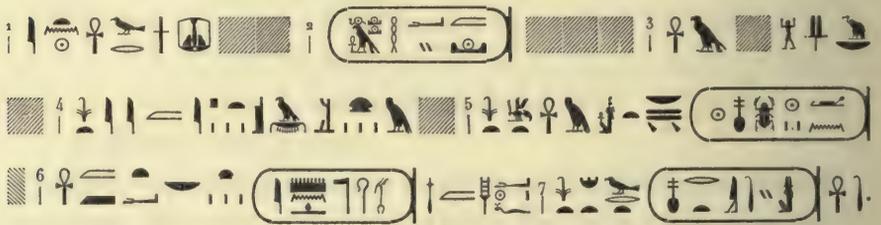
⁽¹⁾ Cf. GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, t. III, p. 319.

UN SCARABÉE D'AMENHOTEP IV

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Un officier anglais a acheté à Louxor un gros scarabée en schiste émaillé semblable aux scarabées commémoratifs du mariage, des chasses, etc., d'Amenhotep III, mais portant sur le plat cette légende, en partie mutilée :



Sur les côtés, entre les pattes, on lit d'une part



Le protocole est semblable à celui qu'on voit tracé sur les monuments du début du règne d'Amenhotep IV⁽¹⁾. Il semble que la vogue des gros scarabées servant pour ainsi dire de médailles n'a pas duré longtemps, puisqu'on n'en connaissait pas d'un autre roi qu'Amenhotep III; en suivant la cour à Tell el Amarna les fabricants de scarabées royaux n'ont plus eu si facilement la matière première, la pierre saponaire qu'on trouve dans la montagne de Qouft, et en ont cessé la fabrication.

G. DARESSY.

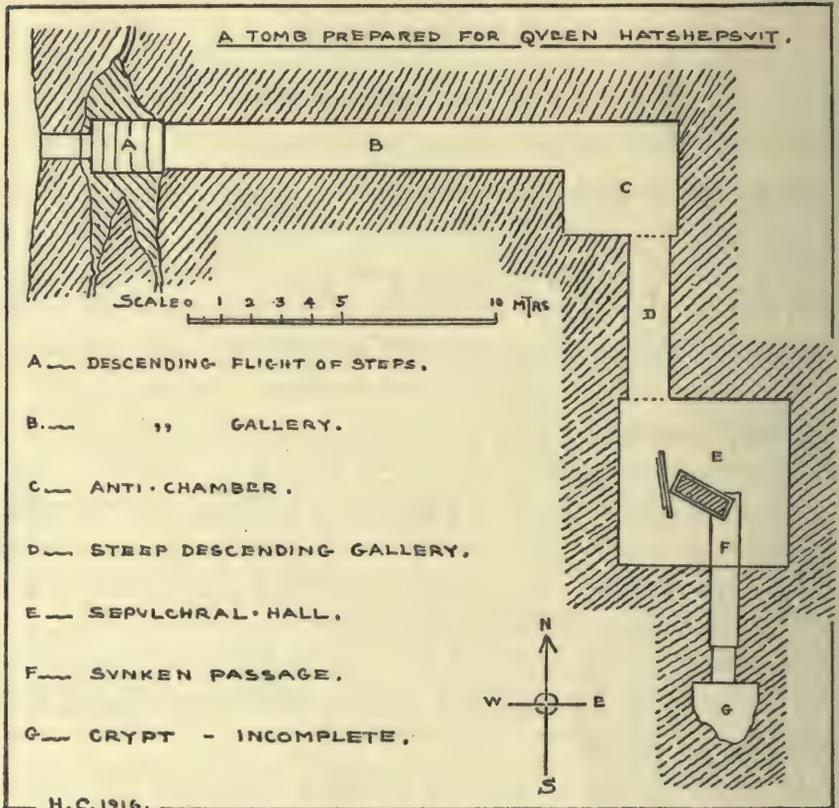
⁽¹⁾ GAUTHIER, *Livre des Rois d'Egypte*, t. III, p. 345 et 346.

A TOMB
PREPARED FOR QUEEN HATSHEPSUIT
DISCOVERED BY THE EARL OF CARNARVON
(OCTOBER 1916)
BY MR. HOWARD CARTER.

This tomb is situated in a very remote and unfrequented region of the Theban necropolis, on the Western side of the mountain above Biban el Maluk, a region broken up by numerous large, small, and steep valleys, cut by torrents of prehistoric times in the Eocene limestone of the Libyan range. A site which I believe to be the one selected by the ancients for the royal families of the earlier part of the Second Theban Empire — the lost and original cemetery of the Queens of Thebes before the later and well known site below the southern face of the mountain, Biban el Hareem, became their burial place in the XIXth and XXth Dynasties. Here there appear to be types of cliff tombs quite new to us, of which this tomb is an example : it is cut in the face of a perpendicular cliff of a hundred and twelve metres in height which forms the head of one of the smaller valleys, the most southern in this region. A very rugged and steep branch valley of Gibanet el Garoud, known to the Arabs as Wadi Sikket Wetagga ez-Zeid.

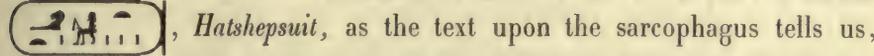
The actual opening of the tomb is hidden in the base of a cleft (a fissure in the face of the cliff), seventy metres above the valley bed, so hidden that its existence is impossible to detect unless one actually lowers oneself into the cleft itself. Hewn in the base of the cleft, in a sort of natural cup formed by water, is a flight of steps descending to the entrance doorway of the tomb. The doorway of the rock-hewn tomb opens directly into a descending gallery some seventeen metres long, which ends in a sort of antechamber to the right. From this antechamber, at right angles from the first gallery, opens a second gallery 5.30 metres in

length, which descends sharply into the sepulchral-hall, a rectangular chamber measuring 5 m. 40 cent. \times 5 m. 30 cent. square and over three metres in height. Cut in the floor of the sepulchral-hall, on the opposite side of the doorway, is a small steep sunken passage that descends into an incomplete chamber which appears to be the commencement of the crypt, the innermost recess of the tomb.



Its magnificent sarcophagus, hewn out of a block of yellow crystalline sandstone, rests in the sepulchral-hall over the mouth of the sunken passage, as if *en train* to its intended resting place, the crypt, which was never completed.

Limestone slabs, of various sizes, that now litter the fore-part of the sepulchral-hall may have been intended for the plinth of the sarcophagus, or the eventual sealing-up of its chamber, the crypt.

The tomb shows no visible traces of its ever having contained a burial : the only object found in it besides the sarcophagus and slabs already mentioned were two broken necks of pottery jars of a type used by workmen. In fact, the state of the tomb tends to show that it was only preparatory. A tomb made for , *Hatshepsuit*, as the text upon the sarcophagus tells us, before she assumed the more exalted protocol , whose final tomb is among those of the kings at Biban el Maluk.

The tomb was discovered filled from its mouth to its very end, from floor to ceiling, with rubbish cemented and hardened by periodical rain waters that had poured down from the mountain above. After wresting it from the plundering Arabs we found that they had burrowed into it, like rabbits, as far as the doorway of the sepulchral-hall, — a burrow some twenty metres long that would only allow one man to pass at a time and then only when creeping on his stomach. The burrow had been widened at the end for further operations — which never came off ! They had reached the tomb by creeping down a cleft which ends in a small ledge in the rock ; and from this narrow ledge they lowered themselves by means of a rope into the base of the cleft where the entrance of the tomb was hidden. A dangerous performance but one that oneself had to follow, it being the only means of first reaching the spot to establish an easier and safer method for ascent from below. This I eventually did by erecting timber shears over the mouth of the tomb and a projecting landing-stage at the base of the cliff by means of ropes and pulleys we hauled ourselves up and down from below. The work took twenty days, including getting the materials on the spot and fixing the scaffold ; working day and night with relays of men for the night shifts. One had hoped for more prolific results, but such are the fortunes of the explorer.

The sarcophagus, of yellow crystalline sandstone, is very similar to that belonging to the Queen, found in her tomb in the Tombs of the Kings, and now in the Cairo Museum. It is of rectangular shape and its dimensions are 1 m. 99 cent. long, 0 m. 73 cent. wide and 0 m. 73

cent. high; the lid being 0 m. 17 cent thick. The sides of the sarcophagus are finely engraved with the names and titles of the Queen (presumably as wife of Thothmes IInd) and religious formulae. Carved in relief upon the top surface of the lid is a large cartouche forming a border and within this oval engraved in incised work is the Goddess , her arms upraised in adoration, and in front of her a long vertical legend naming the Queen as «Royal Daughter, Divine Wife, Royal Wife, Great Lady, Mistress of the Two Lands, Hatshepsut».

H. CARTER.

November 1916.

QUELQUES JOURS DE FOUILLES

À DIMEH ES-SEBAÂ

PAR

AHMED BEY KAMAL.

Dimeh, *دیمه*, est le nom actuel des restes d'une grande ville fondée à l'époque ptolémaïque au nord du Birket el-Qoroun, au Fayoum, et qui s'appelait, lors de son existence, Soknopaionésos, c'est-à-dire l'île du dieu Soknopaios. Occupant un plateau d'un demi-kilomètre de côté, elle se distingue par une avenue dallée, haute comme une digue, qui la traverse par le milieu du sud au nord et aboutit à une grande place entourée par une haute et massive muraille en briques crues. L'espace enclos a 117 mètres de longueur et 79 m. 70 cent. de largeur; la muraille a 1 m. 75 cent. d'épaisseur. L'avenue, large de 7 mètres, a conservé encore son dallage depuis le commencement jusqu'à une distance de 297 mètres, sauf à l'origine, où elle est endommagée. Plus on approche de l'enceinte décrite plus haut, plus les dégradations s'accroissent. D'après le plan donné par Lepsius ⁽¹⁾, la porte d'entrée de l'emplacement réservé était en pierres de taille.

En pénétrant dans le téménos on voit d'abord une construction qui peut avoir été un magasin ou un grenier, dont l'extérieur est en briques crues et l'intérieur en calcaire, puis un temple qui a son entrée vers le nord, et est distant de la muraille d'une quinzaine de mètres; il était bâti en moellons et paré de pierres de taille, mais il ne subsiste guère plus de un mètre à un mètre et demi de la hauteur de ses murs.

Le temple principal, dont les murs sont en pierres de taille, est situé au milieu du téménos, en face de l'avenue. Ses dimensions sont de 39 m. 25 cent., suivant son axe nord-sud, sur 11 mètres de largeur. L'entrée est au sud et donne accès dans une grande salle rectangulaire, au fond de

⁽¹⁾ *Denkmäler*, I, pl. 52.

laquelle s'ouvre un corridor desservant de part et d'autre trois magasins d'une longueur telle que le mur extérieur dépasse de 2 m. 80 cent. l'alignement du mur de la grande salle. Toutes ces salles étaient bâties en calcaire et leur plafond formé de grandes dalles. Après un mur épais, un autre couloir, toujours dans l'axe de l'édifice, donne accès à une autre série de dépôts situés de part et d'autre : de chaque côté trois portes ouvrant sur ce couloir donnent chacune accès à une enfilade de trois pièces placées les unes à la suite des autres, si bien qu'on a dans le fond de l'édifice dix-huit petites chambres dont il ne subsiste guère que des bas de murs.

Derrière le temple, à 6 m. 90 cent. de distance au nord, commence une rampe de 3 mètres de largeur conduisant à un autre édifice dont la première salle mesure 5 m. 45 cent. sur 5 mètres; elle est flanquée de chaque côté d'une pièce plus étroite. A la suite, un corridor dont la largeur n'est pas partout la même desservait un certain nombre de chambres, de dimensions diverses, parmi lesquelles on remarque deux cages d'escalier. Ces constructions sont si mal conservées qu'il ne m'a pas été permis d'en relever le plan.

L'enceinte renferme encore d'autres bâtiments, mais dans un tel état de destruction qu'on ne peut en lever le plan. La ville s'étendait à droite et à gauche de l'avenue centrale menant aux sanctuaires, et de nombreuses maisons sont encore reconnaissables. Lepsius a indiqué sur son plan la disposition de celles qui étaient visibles de son temps, mais après lui aucune fouille sérieuse n'a été pratiquée dans cette localité et aucun relevé n'a été fait pour nous renseigner sur l'agencement des maisons privées de cette cité. On doit d'autant plus le regretter qu'en raison de l'isolement de Dimeh dans le désert au delà du lac la surveillance des ruines est fort difficile, et depuis longtemps les marchands d'antiquités ont soudoyé des bédouins qui ont fouillé partout à tort et à travers et ont complètement bouleversé les ruines⁽¹⁾.

Le cimetière est situé à vingt minutes de la ville, près d'un monticule. Les momies étaient déposées à même dans le sol; on rencontre aussi en cet endroit des ossements de crocodile, l'animal sacré du dieu local en

⁽¹⁾ Lorsque je visitai Dimeh en 1889, les maisons avaient leurs portes et fenê-

tres encore munies de leurs battants en bois. — G. DARESSY.

l'honneur duquel et d'Isis les Ptolémées avaient élevé les temples ci-dessus mentionnés.

Ces renseignements ont été relevés au cours de quelques jours de séjour en cet endroit pour diriger des fouilles entreprises aux frais de Sayed bey Khachaba. Les objets qui ont été trouvés pendant les travaux sont les suivants :

1° Socle d'une statue, en calcaire, de 0 m. 73 cent. de hauteur, au nom de Satyros, fils de Pekuséïôn, qui était percepteur de l'impôt en blé. On lit sur le côté :

SATYPOC
ΠΕΚΥΧΙΩΝΟ
ΔΗΜΟΟCΙΤΟ
ΛΟΓΟCΑΝΕΘΗ
ΕΠΑΓΑΘΩΙ

2° Autre socle en calcaire, de 0 m. 80 cent. de hauteur, dressé par Mysthatiôn, fils de Satyros.

Il porte cette inscription :

ΜΥCΘΑΤΙΩΝ
CΑΤΥΡΟΥΑ
ΝΕΘΗΝΥ
ΠΕΡΑΛΥΤΟΥΕ
ΠΑΓΑΘΩΙ

3° Chapiteau de 0 m. 34 cent. de hauteur avec, sur les quatre faces, la représentation de la tête d'Hathor vue de face.

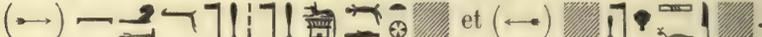
4° Tête romaine en calcaire, de 0 m. 36 cent. de hauteur, représentant un homme à cheveux crépus. Le nez est mutilé, le menton brisé et l'oreille droite manque. La statue était adossée à un pilier dont il reste une partie.

5° et 6° Deux blocs en granit rose, de 0 m. 62 cent. de hauteur, 0 m. 52 cent. de largeur et 0 m. 25 cent. d'épaisseur. Sur chacun d'eux est sculpté en haut-relief une déesse (?) haute de 0 m. 42 cent., vêtue d'une longue robe, les cheveux pendant jusque sur la poitrine, les bras allongés le long du corps.

7° Corniche en calcaire ornée de six uræus coiffés du disque. Longueur, 0 m. 68 cent.; hauteur, 0 m. 45 cent.

8° Autre corniche en calcaire sur laquelle il y a huit uræus couronnés du disque. Longueur, 0 m. 65 cent.; hauteur, 0 m. 31 cent.

9° Partie supérieure du naos en calcaire siliceux qui était placé au centre du sanctuaire du temple. La partie inférieure est encore en place et devra être rapportée au Musée. Sauf à l'arrière, elle est ornée de rangées d'uræus coiffés du disque solaire : sur les côtés ils sont vers la partie supérieure du naos, à l'avant ils le surmontent, et au-dessous d'eux on voit deux disques ailés superposés placés eux-mêmes au-dessus de quatre bucrânes (dont deux brisés) sculptés plus haut que l'ouverture du naos. La largeur est de 0 m. 73 cent.; le creux intérieur du tabernacle est large de 0 m. 43 cent.

10° Fragment, haut de 0 m. 10 cent., d'une statue qui avait deux inscriptions en colonnes affrontées sur le pilier dorsal. Il n'en reste que :
 (→) —  et (←) .

11° Plaquette en calcaire de 0 m. 05 cent. de côté sur laquelle est gravé un crocodile coiffé  couché sur un socle.

12° Jambe en pâte de verre rouge, longue de 0 m. 05 cent., pour incrustation.

13° Fragment de brûle-parfums ou petit autel en terre émaillée, ressemblant à une base de colonne. Diamètre inférieur, 0 m. 13 cent.

14° Palette en bois à huit godets, longue de 0 m. 30 cent., large de 0 m. 07 cent.

15° Sphinx ailé en terre cuite. Longueur, 0 m. 13 cent.

16° Tête de statue d'homme en granit noir. Hauteur, 0 m. 11 cent.

17° Museau de crocodile en calcaire. Longueur, 0 m. 19 cent.

18° Pied en granit noir avec sandale. Longueur, 0 m. 27 cent. Époque grecque.

19° Lion en calcaire de 0 m. 30 cent. de longueur. Il a la tête tournée de côté et appuyée sur la patte.

20° Buste grec.

21° Joli sphinx en calcaire, d'époque ptolémaïque. Longueur, 0 m. 50 cent.

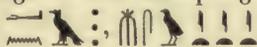
LA PLANTE DE HORBÉIT

PAR

M. ÉDOUARD NAVILLE.

II

Dans le tome X des *Annales* j'ai publié sous ce titre les inscriptions gravées sur les deux côtés d'un bloc de calcaire provenant de l'ancienne Pharbaethus, maintenant Horbéit.

Ce bloc est un fragment de sarcophage; en voyant l'orthographe de certains mots comme , je n'hésite pas à placer ce bloc dans le Moyen Empire. Il est de la XI^e ou de la XII^e dynastie. L'un des côtés, sur lequel sont quatre figures assises, est gâté en haut et en bas; l'autre, au contraire, porte une inscription complète, précédée de la représentation de la plante.

Cette inscription, à ma connaissance, n'a pas été trouvée sur d'autres sarcophages; mais elle existe dans la salle de Deir el-Bahari que j'ai appelée « Southern Hall of offerings »⁽¹⁾. Elle est gravée sur les deux grands murs, au registre supérieur, tandis qu'au-dessous est un long texte qui est aussi au complet dans la pyramide d'Ounas (l. 166 à 205) et dont il y a des fragments dans d'autres pyramides. Plus tard on en fit le chapitre 178 du *Livre des Morts*. L'inscription de Horbéit se rencontre aussi dans des tombeaux : dans celui d' , de l'époque Saïte⁽²⁾, où il est, comme à Deir el-Bahari, séparé du long texte par une liste d'offrandes, et dans celui de , de la XVIII^e dynastie. Je reproduis la copie de ce texte d'après ce dernier tombeau; elle a été faite par M. Golénischeff, qui a eu la grande obligeance de la mettre à ma disposition.

L'inscription de la plante me paraît être une suite du long texte placé

⁽¹⁾ *Deir el-Bahari*, IV, pl. CX. — ⁽²⁾ SCHEIL, *Mission française*, V, p. 624, pl. VIII.

en dessous, ou mieux encore du chapitre 178 qui finit par ces mots : « N. est dans la suite de Nefertoum, il est le lotus pour les narines de Ra », ou, comme le dit le texte d'un sarcophage du Moyen Empire, « N. se lève comme Nefertoum, le lotus des narines de Ra, lorsqu'il (ce dieu) sort de l'horizon tous les jours ».

C'est bien la fleur de Nefertoum que montre le bloc de Horbéit; mais cette fleur, quoiqu'elle s'appelle un lotus, n'est pas celle que les naturalistes désignent par le nom de lotus. Malgré l'apparence tout à fait conventionnelle qu'on lui a donnée, nous pouvons reconnaître que c'est une fleur réelle, qui était employée en médecine ainsi que l'enseigne le papyrus Ebers.

Nous en avons le vrai nom à la première ligne, où je dois corriger les deux traductions que j'ai données précédemment ⁽¹⁾. Je cite d'après le texte de la planche, celui de Pu-am-Ra :  « il est grand celui qui sort de la terre; le sennu issu de Nut, du ciel ». Tous les textes donnent —, excepté Horbéit qui lit = la terre humide. Aucun n'a ↓ que j'avais cru voir sur le sarcophage, tous ont ↓.

C'est M. Loret qui m'a fait remarquer que  était le nom d'une plante mentionnée par le papyrus Ebers sous la forme  ⁽²⁾ et surtout dans cette phrase ⁽³⁾ :  « la plante dont le nom est sennut elle croît sur son bulbe (Loret) comme le kartu, elle a une fleur comme le lotus ».

Dans un des papyrus du Musée du Caire ⁽⁴⁾, où le nom est cité à deux reprises, l'orthographe se rapproche beaucoup plus de celle de notre inscription , dont l'effet bienfaisant sur le défunt est merveilleux.

La plante, telle qu'elle est représentée à Horbéit, est certainement celle

⁽¹⁾ *Deir el-Bahari*, IV, p. 9.

⁽²⁾ Pl. XXII, l. 18, et XC, l. 11.

⁽³⁾ Pl. LI, l. 15.

⁽⁴⁾ Publié par MARIETTE, *Papyrus é-*

gyptiens du Musée de Boulaq, I, III, pl. 10, l. 6 et 7. Il a été étudié par MASPERO, *Mémoire sur quelques papyrus du Musée du Louvre*, p. 30.

de Nefertoum, ainsi qu'on peut le voir sur les statuettes de ce dieu⁽¹⁾. Ici elle est considérée comme l'emblème du dieu lui-même, lequel est une divinité qui inspire l'effroi : on peut en juger par les mots qui suivent ceux que nous avons cités : « la grande puissance que Keb a mise au monde, qui arrête Set dans sa fureur, le dieu à la figure terrible devant lequel les montagnes s'enfuient ». En effet, nous voyons, d'après d'autres inscriptions, que Nefertoum est souvent appelé  ou  « le lion terrible »; il a alors l'apparence d'un lion qui déchire la tête de son ennemi⁽²⁾. Dans ce nom l'adjectif  ou  a une signification analogue au mot  de l'inscription.

La représentation de la fleur est certainement conventionnelle. Ce n'est pas un lotus proprement dit; on ne saurait dire ce que sont les deux plumes qui en sortent; mais ce qui fait appeler le *sennu* un lotus, c'est la fleur, car, comme le dit le papyrus Ebers, la fleur est pareille à celle du lotus. Cela suffisait pour que les Égyptiens en fissent un lotus. Il ne faut pas demander aux anciens Égyptiens, ni pour les plantes, ni pour les animaux, des déterminations précises comme en feraient les naturalistes de nos jours. Leurs classifications reposent sur l'apparence générale; ils désignent par le même mot des êtres qui pour nous ont chacun un nom spécial. Ainsi le même mot s'applique à l'hippopotame et au porc, qui sont pourtant assez dissemblables; il est vrai qu'il y a l'hippopotame nain qui fait la transition. De même le léopard et la panthère s'appellent tous deux « le tacheté », l'un du Nord, l'autre du Midi. Ainsi le *sennu* peut être appelé « lotus », ce qui veut dire plante ayant une fleur du genre de celle du lotus.

On remarquera que le texte de la planche ne porte pas ces mots curieux : « on a coupé les mains de leurs statues⁽³⁾ ». Le dernier mot est écrit à Deir el-Bahari                     . Cette phrase s'applique évidemment aux quatre figures du sarcophage qui sont entièrement dépourvues de bras, et qui ne sont pas des momies puisqu'elles sont assises.

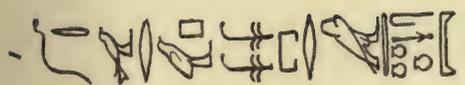
Je note en passant cette curieuse variante : là où le sarcophage et Pu-am-Ra donnent                   

Le dieu 𓂏𓂏 est devenu ici, avec un 𓂏 prosthétique, 𓂏𓂏𓂏 , et dans les textes postérieurs 𓂏𓂏𓂏𓂏 , lequel paraît être une autre divinité. 𓂏𓂏𓂏 ou 𓂏𓂏𓂏 doit être un quadrupède, à en juger par le déterminatif du mot 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 ⁽¹⁾ et 𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 . Les *nebel'u* sont des êtres dangereux auxquels il faut résister, et dont j'essaierai de déterminer la nature dans un autre travail.

É. NAVILLE.

⁽¹⁾ LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, I, p. 214 et 236.

1



2



3



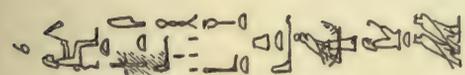
4



5



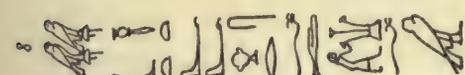
6



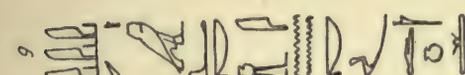
7



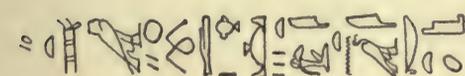
8



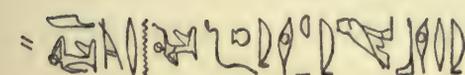
9



10



11



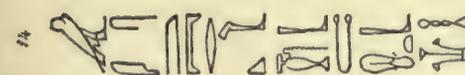
12



13



14



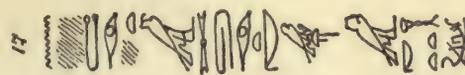
15



16



17



18



19



20



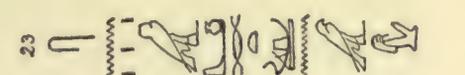
21



22



23



24



25



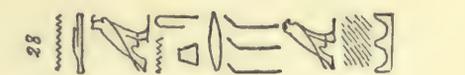
26



27



28



737

LA NÉCROPOLE

DES GRANDS PRÊTRES D'HÉLIOPOLIS

SOUS L'ANCIEN EMPIRE.

I

INSCRIPTIONS

PAR

M. GEORGES DARESSY.

En janvier 1916, un habitant de Matarieh, M. A. Agopian, prévenait le Service des Antiquités qu'en creusant dans son jardin il avait mis au jour des murs formés de blocs de calcaire portant des dessins et inscriptions hiéroglyphiques. M. Lacau me chargea d'aller voir ce qu'était cette découverte et le 23 janvier je lui adressai un rapport disant que ces pierres faisaient partie d'un tombeau situé partie sous le jardin de M. Agopian, partie sous les hautes buttes de décombres adossées à ce qui fut le mur d'enceinte du grand temple d'Héliopolis, près de la paroi extérieure est de cette muraille et non loin de son angle sud. Au premier abord, étant donné le peu qu'on pouvait distinguer en pénétrant à plat ventre dans la chambre remplie presque jusqu'au plafond de sable humide, je crus qu'il s'agissait d'une tombe d'époque saïte, comme la plupart de celles découvertes jusqu'à ce jour dans la Ville du Soleil, imitant le style de l'Ancien Empire. Le Service des Antiquités entreprit le déblaiement de ce monument et bientôt il devint évident qu'il ne s'agissait pas d'une sépulture de basse époque affectant l'archaïsme, mais bien d'une, et bientôt de plusieurs tombes remontant véritablement à l'Ancien Empire et faites pour des  ou Grands Prêtres d'Héliopolis. M. Barsanti, chargé du déblaiement de cette tombe, en avait, en effet, reconnu une autre située à l'ouest de la première, tout contre le mur d'enceinte; mais de graves difficultés s'élevaient du fait que la partie inférieure de ces monuments était enfouie.

dans du sable fin imbibé d'eau, formant une masse fluide dans laquelle il était impossible de faire des recherches. Après avoir déblayé ce qu'on pouvait de la première tombe et transporté au Musée toutes les pierres inscrites qu'il avait été possible de dégager, la continuation du travail fut remise à plus tard, dans l'espoir qu'au moment de l'étiage nous ne rencontrerions pas les mêmes difficultés. Cet espoir fut déçu, et par un phénomène encore inexpliqué, même au mois de juin les recherches en profondeur furent entravées par une nappe d'eau de provenance inconnue, car les tombes étant à peu près au niveau du sol actuel, la couche aquifère aurait dû se trouver alors bien au-dessous.

Je donne ici les inscriptions gravées dans les quatre tombes actuellement découvertes; plus loin on trouvera les notes prises par M. Barsanti au cours du déblaiement; à son retour du front M. Lacau pourra faire connaître les observations qu'il a prises sur cette nécropole, les détails d'architecture qu'il a pu relever, etc. Je me bornerai pour le moment à indiquer que les quatre tombes sont disposées parallèlement au mur d'enceinte oriental du temple sur deux rangs, dans cet ordre :

Mur d'enceinte.			
	<i>Khu-n-her</i> , dit <i>Khua</i> .	<i>Sebeki</i> .	
(Sud)	<i>Sebeki</i> , dit <i>Bi</i> .	<i>Merou</i> .	(Nord)

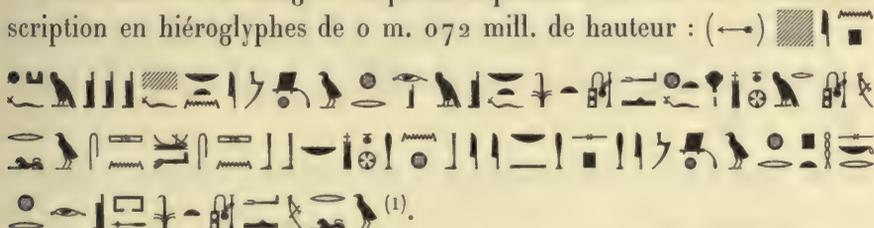
La chapelle funéraire est construite en blocs de calcaire, ouverte largement vers le nord sur une cour carrée. La chambre était enfermée dans un massif de briques crues avec toit voûté; le sarcophage était placé sous la chambre et son couvercle, une épaisse dalle de calcaire, formait partie du sol de la salle. La disposition était donc analogue à celle des tombes de l'Ancien Empire fouillées par Maspero dans le voisinage des pyramides de Saqqarah ⁽¹⁾. Les noms des propriétaires de ces sépultures sont assez caractéristiques de la période memphite, et les cartouches de Pépi marqués sur des fragments de monuments recueillis pendant le déblaiement indiquent suffisamment que c'est sous la VI^e dynastie qu'ont vécu les quatre

⁽¹⁾ MASPERO, *Trois années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. I, p. 195.

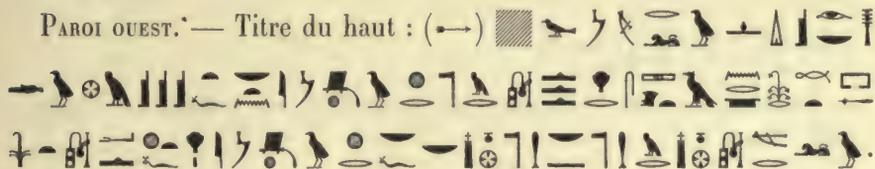
𓆎 ou Grands Prêtres d'Héliopolis dont on a retrouvé les tombes. Il n'existe aucune indication sur l'ordre dans lequel ces personnages se sont succédé; il est probable que les tombeaux accolés à la muraille sont plus anciens que leurs voisins; je me contenterai toutefois de les décrire selon l'ordre dans lequel ils ont été trouvés et déblayés.

1. — TOMBEAU DE MERU.

L'entrée de la tombe est détruite et les piliers de la porte n'existent plus.

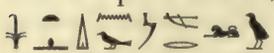
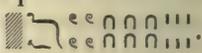
PAROI EST. — Au long de la partie supérieure du mur se lit cette inscription en hiéroglyphes de 0 m. 072 mill. de hauteur : (↔)  (1).

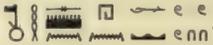
Au-dessous, et sur 0 m. 89 cent. de largeur, est dressée en registres superposés une liste des offrandes funéraires, à laquelle manquent les deux premières colonnes. Cette liste, identique dans tous les tombeaux, sera étudiée plus loin. Puis vient un espace de 0 m. 90 cent. de largeur qui est actuellement vide, mais était probablement orné anciennement de peintures figurant une façade de maison; enfin sur 3 mètres de long, jusqu'au double filet joint de distance en distance par des groupes de quatre traits qui forme encadrement, sont représentés de grands vases et des provisions de bouche, le tout entassé sans ordre sur trois registres de hauteur.

PAROI OUEST. — Titre du haut : (↔) .

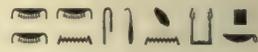
La paroi au-dessous, sur une longueur de 2 m. 88 cent., est divisée en trois registres, chacun occupé par des représentations de mobilier et bijoux.

(1) Partout où figure le nom de Meru, le lion est représenté avec le cou coupé.

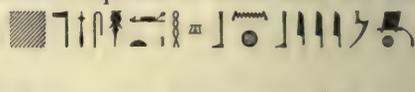
Registre supérieur. 1° Un coffre en hauteur, droit, avec corniche dans le haut et à pieds de lion, sur lequel on lit verticalement en petits caractères , et au-dessus, horizontalement : .

2° Coffre long . Légende : .

3° Table basse sur laquelle sont posés des bracelets, des colliers droits et des contrepoids.

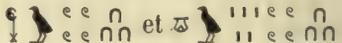
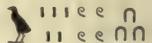
4° Étagère portant trois colliers . Légende : 
.

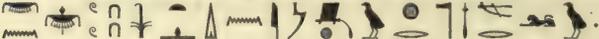
5° Trois grands vases.

Deuxième registre. 1° Pièces d'étoffe  empilées et deux sacs sur un support; à la suite, légende verticale : 
.

2° Support avec deux sacs et une pile d'étoffes, symétrique du n° 1.

3° Quatre grands vases .

4° Quatre autels . Légendes :  et .

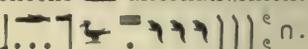
5° Étagère sur laquelle sont posés trois grands colliers . Au-dessus : .

6° Amoncellement de colliers droits ou bracelets et d'une *chenti*  avec pendentifs en perles. Au-dessus : .

7° Lit orné à l'avant d'une tête de lion et dont les pieds sont sculptés en forme de pattes du même animal. Légende : .

8° Coffre à linge monté sur un socle semblable à un lit avec tête de faucon à l'avant. Sur la base est tracé en petits caractères : 
.

Troisième registre. 1° Sacs et bâtons d'encens  amoncelés. Légende : .

2° Quatre couches superposées de bâtons d'encens  alternativement en long et en large, puis deux sacs. Légende : .

3° Trois vases .

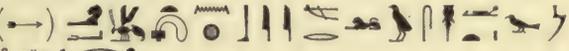
4° Un vase  entre deux aiguères dans leur bassin.

5° Deux palettes de scribe  posées sur deux tabourets.

6° Faisceau de calames fins et six pains de couleur sur deux godets ▽.

7° Cinq grandes amphores avec anses.

A la suite de ces représentations et occupant l'extrémité sud du mur ouest dans toute sa hauteur sur 2 m. 22 cent. de longueur, la maison du mort est représentée par trois tableaux se suivant, dont le premier montre la façade avec porte garnie de nattes formant des damiers multicolores, et les deux autres les parois latérales moins ornées.

PAROI SUD. — Titre : 


Toute la paroi est consacrée à la figuration des magasins et des provisions du mort.

Premier registre. A droite et à gauche, des salles soutenues par des colonnes  abritent des tas  de matières diverses; au milieu, une construction à six travées est figurée par six  accolés dont les deux extrêmes ont des portes et les autres de petites lucarnes carrées.

Au-dessus des tas de droite on lit :  et ; à gauche .

Deuxième registre. Au milieu, un autre magasin dont les colonnes des extrémités sont lotiformes  et les deux de l'intérieur papyriformes . A droite on voit trois tas  de grains  et , puis une grande amphore de , deux vases de bière    et deux autres de bière ordinaire  . A gauche les noms des provisions n'existent plus.

Troisième registre. Sous l'abri, sur des tas : ,   et ; à droite une amphore de vin  , deux jarres   ^(sic)  , une amphore de vin   et deux autres amphores; à gauche au-dessus des monceaux on lit : , , , ,  et .

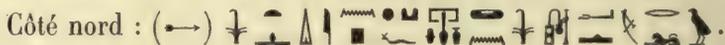
SARCOPHAGE.

La chambre avait été bâtie autour du sarcophage en calcaire et le couvercle du cercueil formait le dallage de la salle. Le sarcophage mesure 4 m. 18 cent. de longueur et 1 m. 96 cent. de largeur; le vide a 2 m.

47 cent. de longueur et 0 m. 90 cent. de largeur. A l'intérieur de la cuve, un peu au-dessous du bord supérieur, une bande d'héroglyphes donne une fois de plus les titres du défunt à la suite de la prière aux dieux funéraires :

Côté est : (←→) 

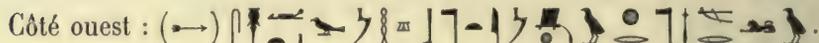
Côté ouest : (→←) 

Côté nord : (←→) 

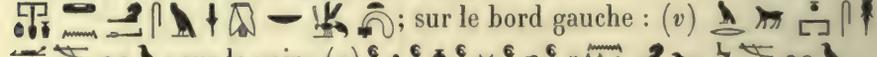
Le côté sud est détruit.

Derrière le sarcophage, plus bas que la paroi sud de la chambre, une niche de un mètre de côté en tous sens avait été ménagée pour y placer sans doute les canopes; les dalles portent encore le nom de Meru :

Côté est : (←→) 

Côté ouest : (→←) 

Côté sud : (←→) 

La table d'offrandes en basalte de Meru qui fut découverte dans les décombres pendant le déblaiement a 0 m. 48 cent. de longueur et 0 m. 37 cent. de largeur. Elle a un signe  en relief avec bassin rectangulaire de chaque côté du pain. Des inscriptions y sont gravées comme suit : sur le bord droit : (v) ; sur la base du *hotep* (h) : ; sur le bord gauche : (v) ; sur le pain : (v) .

2. — TOMBEAU DE SEBEKI.

COUR.

Devant la chambre en pierre se trouvait une cour en briques crues dont les parois étaient soigneusement crépissées de mortier. A 1 m. 50 cent.

du sol une bande d'hiéroglyphes peints en noir énumérait comme suit les titres et fonctions du personnage.

Côté est : (→) .

Côté nord : (→) .

Côté ouest : (←) .

FAÇADE DE LA CHAMBRE.

La façade de la chambre occupe tout le côté sud de la cour; elle ne se présente guère que sous l'aspect de deux piliers soutenant une architrave, ayant chacun une inscription gravée.

Architrave : .

Montant gauche : .

Montant droit : .

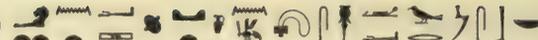
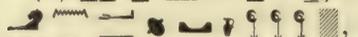
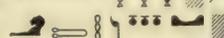
INTÉRIEUR DE LA CHAMBRE.

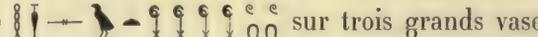
PAROI NORD. — Elle n'existe pas, car il n'y a pas de piliers saillants à l'entrée et l'ouverture occupe toute la largeur entre les murs latéraux.

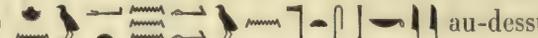
PAROI EST. — Bande d'inscription en haut de la paroi : (→) .

Le long de la bordure de gauche on lit verticalement cette inscription : . Ensuite la partie gauche du panneau est divisée en deux registres superposés. Le premier ne montre que des vases de formes et dimensions différentes placés sur des sellettes; au second on voit :

1° (h) au-dessus de trois vases sur une table.

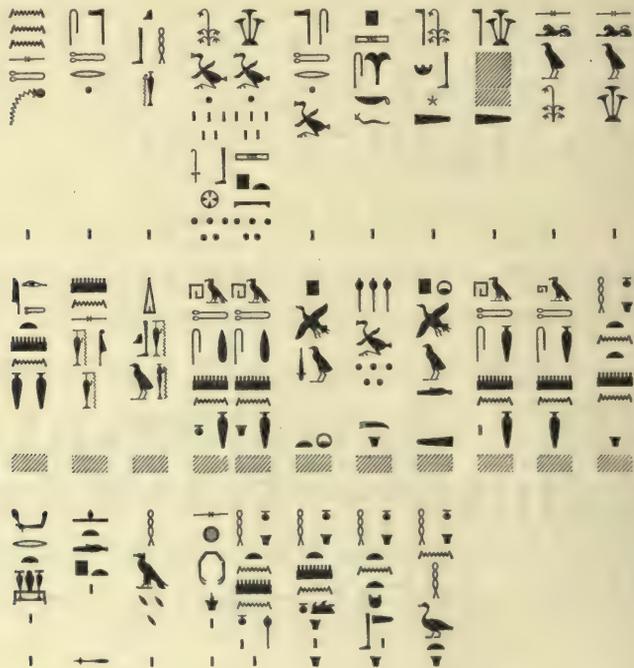
2° (h)  et en dessous (v) , une aiguière et son bassin entre deux vases, puis (v)  et trois grands vases.

3° (h)  sur trois grands vases .

4° (h)  au-dessus d'un vase à long bec et de deux aiguières dans leurs bassins.

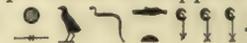
Le bas du panneau montre encore quelques tables basses sur lesquelles sont posés des vases, tandis qu'au-dessus est gravée en relief une liste de produits et objets dont on a déjà quelques exemplaires, par exemple dans le tombeau de Hor-hotep⁽¹⁾ et dans le tableau du haut de certaines stèles de l'Ancien Empire.

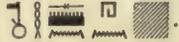
Cette liste, dressée sous forme de tableau en colonnes, renferme deux rangées de onze noms et une de huit; au total trente noms :



⁽¹⁾ *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. I, MASPERO, *Trois années de fouilles*, p. 144 et 173.

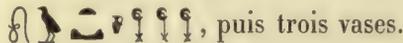
7° Coffre à couvercle voûté .

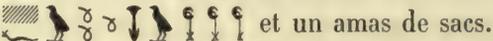
8° Coffre long, à couvercle en pointe, posé sur un support ayant une tête de lion aux deux extrémités. Légende : .

9° Un vase et des sacs : .

La suite est détruite, sauf un peu plus loin, où entre des contrepoids de colliers et des vases on distingue encore un large collier .

Deuxième registre. 1° Deux vases.

2° Verticalement : , puis trois vases.

3° (v)  et un amas de sacs.

4° Sacs sur une étagère, avec, au-dessus : .

5° Sacs .

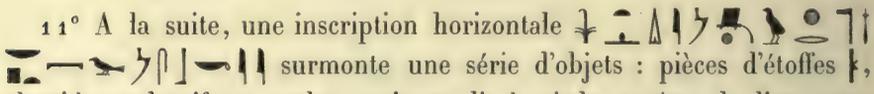
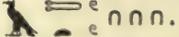
6° Après l'inscription verticale, sacs  et . Légende : 
.

7° Quatre grands vases . Légende : .

8° Deux autels  avec découpeure triangulaire dans le bas : 
.

9° Deux autels semblables : .

10° Deux grands colliers : .

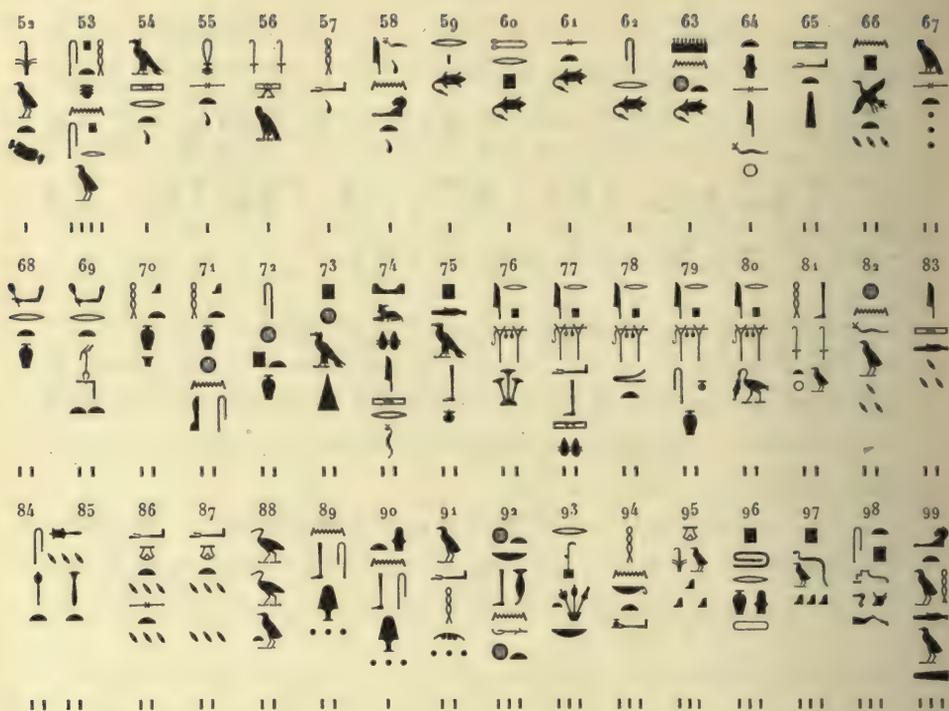
11° A la suite, une inscription horizontale  surmonte une série d'objets : pièces d'étoffes , *chenti* à pendentifs en perles, puis un lit à pieds et têtes de lion, avec panneau vertical à l'arrière semblable au dossier des fauteuils, muni d'un matelas ou natte inclinée de l'avant vers l'arrière et sur lequel est posé un chevet. Légende : .

Troisième registre. 1° Trois vases.

2° (v)  avant trois vases.

3° (v)  avant un amoncellement de sacs.

4°  au-dessus de piles d'étoffes.



La première partie des représentations occupe une longueur de 3 m. 65 cent., la liste d'offrandes 0 m. 87 cent.; le restant de la paroi, soit 1 m. 86 cent., porte à la partie supérieure une autre série de provisions pour le mort : morceaux de viande, légumes et fruits, vases, etc.; au-dessous sont placés sur deux rangs des animaux de boucherie égorgés, avec une patte détachée et posée sur le corps; ce sont, au premier rang : 1° un bœuf ; 2° un bouquetin ; 3° un oryx ; 4° un bœuf à longues cornes ; au second rang : 1° une gazelle ; 2° un bœuf ; 3° un bouquetin ; 4° un bœuf .

PAROI OUEST. — Titre : (→)                                                            

La paroi est occupée par les figurations qu'on retrouve dans les trois autres tombes, disposées en deux registres.

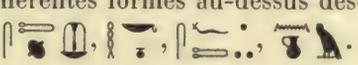
Premier registre. 1° Étoffes en ballots , empilées :

2° Étoffes posées sur une table sous laquelle est un ornement , puis amoncellement de sacs au-dessus desquels on lit .

3° Deux tables chargées chacune de deux tas de quatre ballots d'étoffes, entre lesquelles, au-dessus d'une autre pile d'étoffes posées à terre est inscrit .

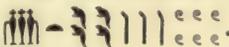
4° Une *chent* sous laquelle pendent des fils de perles; deux larges colliers et deux bracelets sur une étagère sous laquelle sont deux contre-poids de colliers.

5° Trois grands vases . Légende : .

6° Six vases de différentes formes au-dessus desquels on lit, commençant par la gauche : .

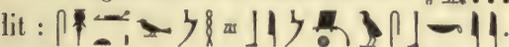
Deuxième registre. 1° Étoffes empilées, comme au registre supérieur : .

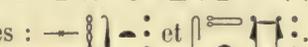
2° Étoffes semblables : .

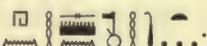
3° Sacs amoncelés : .

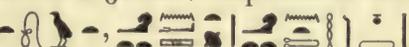
4° Étoffes : .

5° Deux vases  en argent : .

6° Aiguière et son bassin dorés : . Sur le bord de l'aiguière on lit : .

7° Trois vases : .

8° Grand coffre peint en rouge : .

Puis, à partir de la gauche, cinq vases de formes diverses au-dessus desquels on lit : ; enfin, deux tas  de fard :



A la suite, une grande façade de maison occupe toute la hauteur du panneau, et enfin, avant le fond de la salle, sont encore représentés au premier registre un bassin avec aiguière, trois autels ou supports .

et , et au second registre, deux grands vases dorés  suivis de deux séries de cinq vases  surmontés d'autant de gobelets .

PAROI SUD. — Elle est divisée en trois registres, dont le supérieur figure les magasins à provisions. Au milieu, une cour couverte a des colonnes dont la rangée centrale est lotiforme et les rangées latérales campaniformes; de chaque côté, quatre bâtiments voûtés  contigus, qui en réalité devraient border la cour, portent au-dessus de leur entrée  l'indication de leur contenu. A droite : 1° ; 2° ; 3° ; 4° . A gauche : 1° ; 2° ; 3° ; 4° .

Deuxième registre. Sept tas de fruits : 1° ; 2° ; 3° ; 4° ; 5° ; 6° ; 7° .

Troisième registre. Sept monceaux de produits divers : 1° de l'encens  en grains

2° De l'encens du Sud  en grains •.

3° De l'encens du Nord  en grains plus petits •.

4° Des oignons  en tas.

5° Un tas .

6° Un tas .

7° Un tas .

SARCOPHAGE.

Le sarcophage est une grande cuve en pierre dont le couvercle formait le dallage du fond de la chambre. A l'intérieur il porte les inscriptions suivantes un peu au-dessous du bord :

Est :                       .

Ouest :                       .

Nord :           .

de côté. Après cela figure la liste des offrandes, que je me dispense de reproduire ici, car elle était identique à celle gravée dans le tombeau de Sebeki et a quelques mots détruits. Les noms y sont inscrits en cinq rangées de vingt cases, sauf la dernière rangée qui n'en a que dix-neuf.

Plus loin, la paroi est de nouveau divisée. Au registre supérieur sont figurés de grands vases et diverses provisions; au-dessous, six animaux égorgés sont placés sur deux rangs : en haut, un oryx , un bœuf , un bouquetin à cornes recourbées ; en bas, un bœuf , une gazelle dorcas  et un autre bœuf .

PAROI OUEST. — Bande de titre : ()                                                         .

Au-dessous, deux registres sont occupés par les objets à l'usage du mort, tous disposés sur des tables basses.

Premier registre. 1° Étagère sur laquelle quatre ballots d'étoffes sont empilés; au-dessous, un pendentif .

2° Tas de sacs au-dessus desquels est la mention     .

3° Deux autres piles d'étoffes sur des tables basses, puis d'autres étoffes, toujours du type , avec légende         .

4° Encore deux amoncellements d'étoffes sur des étagères.

5° Une *chenti* avec fils de perles pendants.

6° Deux grands colliers sur une table, après lesquels on lit :   .

7° Série de grands vases au-dessus desquels on voit cette légende tracée en sens inverse des premières, c'est-à-dire en commençant par la gauche :               .

Deuxième registre. 1° Étoffes superposées, comme au registre supérieur. Légende :                .

2° Autres étoffes :            .

3° Amoncellement de sacs :           .

4° Étoffes empilées :            .

LA NÉCROPOLE DES GRANDS PRÊTRES D'HÉLIOPOLIS SOUS L'ANCIEN EMPIRE.

II

RAPPORTS SUR LE DÉBLAIEMENT

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

1. — TOMBEAU DE MERU.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le déblaiement du tombeau de Meru dont j'ai été chargé après la visite de ce monument faite par M. Daressy le 22 janvier 1916. Cette tombe est voisine du grand

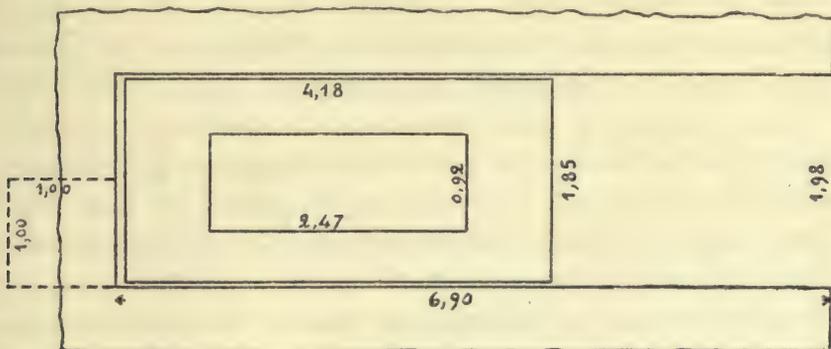


Fig. 1.

mur en briques crues qui formait l'enceinte du temple de Toum à Héliopolis, mur dont la majeure partie a été détruite par des propriétaires du voisinage qui se sont servis des briques pour remblayer des fosses ou en guise de sébakh, de telle sorte que son emplacement semble maintenant

être un canal et qu'il n'en subsiste que quelques pans de la paroi extérieure.

La découverte de la tombe de Meru est due au hasard. Elle se trouve, en effet, partie sous la butte de décombres qui était accumulée contre la muraille, partie sous la propriété de M. A. Agopian; ce dernier, dési-

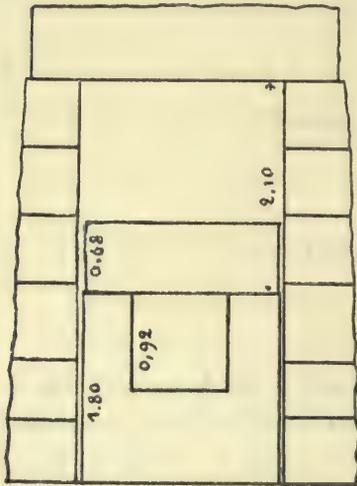


Fig. 2. — Coupe de la tombe.

rant mettre des bananiers dans son jardin et creusant des trous pour y déposer ces arbres, rencontra de grandes pierres qui étaient le plafond du tombeau en question. S'étant rendu compte de la nature de l'obstacle, il prévint le Service des Antiquités, qui résolut de dégager entièrement la tombe (fig. 1).

J'ai commencé par enlever la terre autour de la chambre et celle qui était accumulée sur les dalles du plafond. Celles-ci, qui n'avaient ni inscriptions ni ornement, étaient imbibées de salpêtre et très friables; après les avoir ôtées, j'ai procédé au déblaiement de l'intérieur de la tombe, dont les parois, assez bien conservées, sont couvertes de représentations d'offrandes, d'inscriptions, etc. L'extré-

mité nord n'existait plus : les piliers d'entrée, l'architrave et une pierre de la paroi ouest avaient été enlevés anciennement et n'ont pu être retrouvés.

L'eau remplissait la partie inférieure de la chambre, ce qui laissait espérer que l'on pourrait recueillir dans le sarcophage quelques-uns au moins des objets déposés à côté du mort; en effet, après avoir attendu quelque temps que les eaux d'infiltration aient baissé, j'avais reconnu que le cercueil se trouvait au-dessous de la chambre et que le couvercle, encore en place, faisait partie du dallage. Dans la hâte de vérifier ce que pouvait contenir le sarcophage, j'avais mis quatre pompes pour épuiser la couche d'eau; après deux heures d'effort, le liquide ayant été épuisé pour quelques minutes, je pus voir que le couvercle n'était pas intact : vers l'extrémité sud on y avait fait une ouverture permettant à un enfant de se glisser dans la cuve; il était dès lors certain que la sépulture avait été violée dès l'antiquité et que tous les objets de valeur en avaient disparu.

Dans une saison plus favorable je repris le travail. Le couvercle une fois enlevé, la cuve parut remplie d'eau et de boue. Je fis extraire cette boue et l'éalai sur un endroit sec; un examen complet, couffe par couffe, de ces déblais ne me fit découvrir aucun objet, pas même une perle. L'enlèvement du couvercle avait fait reconnaître l'existence dans la paroi sud d'une niche destinée à loger les canopes : il n'a été trouvé aucun vestige de ces vases ni de leur contenu.

L'eau m'empêcha de faire des recherches sous le sarcophage, où il y a, du reste, peu de probabilité de recueillir quelque chose; même en juin et juillet le fond ne fut jamais à sec. La cuve en calcaire, n'étant pas d'une conservation parfaite et étant assez mal taillée, a été laissée en place, tandis que tous les blocs de la chambre, portant des sculptures, ont été transportés au Musée. J'ai seulement relevé l'inscription gravée à l'intérieur de la cuve, que l'eau a remplie à nouveau (fig. 2).

Dans la partie nord de la petite cour qui précède le tombeau j'ai recueilli quelques débris de poterie et les fragments de deux vases en albâtre : ce sont les seuls objets trouvés pendant ce déblaiement.

Veillez agréer, etc.

10 juin 1916.

2. — TOMBE DE SEBEKI.

Au mois d'avril 1916, pendant le démontage des assises supérieures du tombeau de Meru, je m'étais aperçu qu'une seconde tombe existait à peine à deux mètres et demi à l'ouest de la première, dont elle n'était séparée que par les murs de revêtement en briques crues. Lorsque le 4 juin les travaux reprirent en vue du dégagement des parties profondes de la chapelle funéraire de Meru, je déblayai en même temps l'édifice voisin, qui a été reconnu avoir appartenu à un grand prêtre du nom de Sebeki. Toutes les apparences étaient pour que la tombe fût intacte; la porte, tournée vers le nord, était obstruée par une dalle du plafond qui, fendue en deux, était tombée et bouchait l'ouverture; la suite des travaux prouva que cet espoir était vain.

La porte donnait sur une cour presque carrée, dont les murs, en briques crues et légèrement inclinés, étaient couverts d'un enduit de terre bien lissé, sur lequel, à une hauteur du sol d'environ un mètre et demi, une bande d'hieroglyphes peints en noir donnait les titres et noms du personnage. Titres et noms étaient répétés sur les montants de la porte et sur l'architrave (fendue en deux) de l'entrée de la chambre construite en blocs de calcaire.

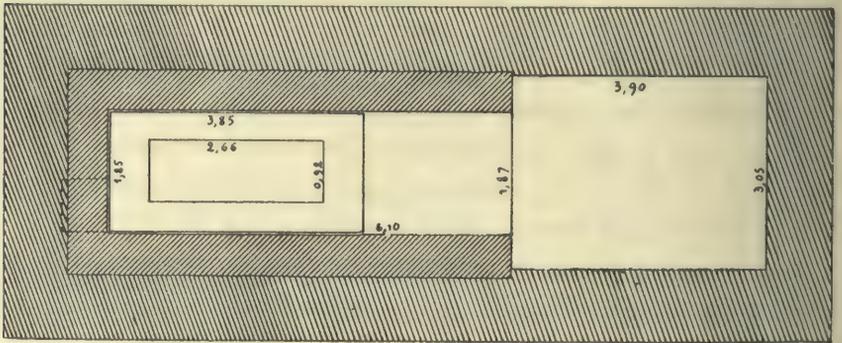


Fig. 3.

Empêché de pénétrer dans la salle par suite de l'obstruction de la porte, je dus d'abord dégager le toit de la masse de décombres qui le surmontait; toutes les dalles du plafond étaient fendues en deux ou trois morceaux, la pierre humide n'ayant pu résister à la surcharge, alors que l'intérieur de la pièce était vide. En se rompant, les dalles avaient fléchi, et, écrasant l'arête des murs sur lesquels elles posaient, avaient endommagé en partie la bande d'inscription tracée en haut des parois. Pour le reste, les figurations d'offrandes gravées sur les murs étaient semblables à celles qui ornent la tombe de Meru, et avaient même conservé quelques traces des peintures qui les rehaussaient (fig. 3).

Comme pour la tombe adjacente, le sol était couvert d'eau; pour l'épuiser provisoirement j'employai le moyen le plus simple et le plus économique: j'achetai une quinzaine de bidons à pétrole vides et mis les ouvriers à enlever l'eau.

Après deux heures d'un travail assidu, la température de juin ne rendant pas trop désagréable le maintien des jambes dans le liquide, le dallage fut enfin mis à sec et je constatai à regret que la tombe avait été violée

comme sa voisine : un trou percé dans le couvercle, dans l'angle sud-est, avait permis à un homme de se glisser dans la cuve. C'est un système employé fréquemment par les pillards dans l'antiquité, et que j'avais déjà reconnu à Saqqarah. Je fis alors briser le couvercle pour dégager la cuve. Toute la boue qui remplissait celle-ci fut passée au crible, mais sans aucun résultat; aucun objet ne fut recueilli; il n'y avait même pas de fragments d'os, ce qui peut laisser supposer que la momie avait été extraite de son sarcophage et dépouillée au dehors de ce qu'elle pouvait avoir sur elle.

Les seuls objets provenant de cette sépulture sont deux pots brisés en albâtre, six petits ciseaux en bronze et quelques débris de poterie trouvés au-dessous du sol de la courette, devant provenir des dépôts de fondation.

20 juin 1916.

3. — TOMBEAU DE SEBEKI, SURNOMMÉ BI.

Les tombes de Meru et de Sebeki s'appuyaient au sud contre un gros mur en briques crues, au delà duquel furent découvertes cinq sépultures également en briques; elles étaient conçues sur le même plan que les premières, mais sur un modèle moins grand et sans maçonnerie de pierre. Une petite cour précédait une chambre voûtée et les cinq voûtes étaient côte à côte; en raison de la surcharge qu'elles avaient eu à supporter et de l'humidité qui les avait pénétrées, elles s'étaient toutes effondrées. Aucun objet n'a été recueilli dans cette partie de la nécropole.

Derrière ces tombes existait un mur épais en briques crues, puis au delà, un remblai en sable fin de près de 5 mètres d'épaisseur; enfin, à 15 mètres plus loin, derrière le tombeau de Meru, fut reconnue une autre grande sépulture avec chambre en calcaire dont les inscriptions sont au nom d'un grand prêtre nommé également Sebeki, mais surnommé Bi. Le plan est encore identique à celui des monuments précédemment découverts dans ce cimetière; dans la petite cour gisaient l'architrave de l'entrée et la première dalle du plafond, comme si l'on avait anciennement commencé à démolir la chapelle. Quelques briques étaient dispersées sur le toit de

celle-ci, mais ne formant plus un mur permettant de dire qu'une chambre était superposée à la salle funéraire.

Aucune inscription n'était tracée sur les murs de la cour; en cherchant au-dessous du sol nous avons trouvé un certain nombre d'instruments votifs en bronze déposés là comme objets de fondation : 2 lames d'herminettes, 25 haches \blacktriangle , 4 lames \blacksquare , 26 ciseaux \updownarrow , 12 racloirs \blacksquare , 10 lames longues \downarrow et 77 couteaux \downarrow , puis des vases en albâtre : 9 de la forme \downarrow , 7 coupes \cup et 2 pots I .

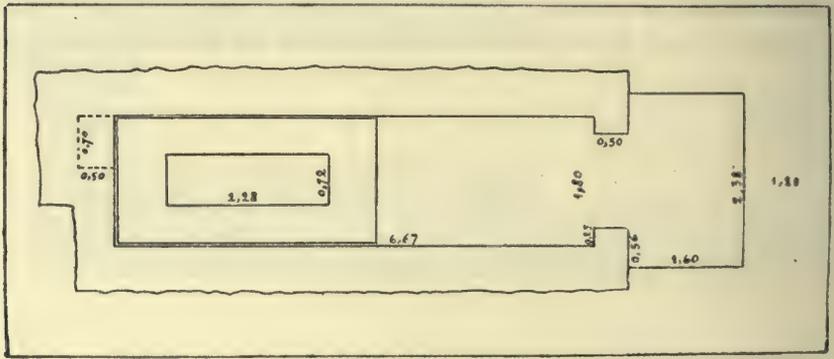


Fig. 4.

Les parois de la chambre avaient beaucoup souffert de l'humidité; la pierre était imbibée d'eau et pleine de salpêtre. Après avoir enlevé les dalles de la toiture, qui étaient sans intérêt, je laissai le monument sécher à l'air pendant quelques jours et parvins après ce repos à pouvoir démonter les blocs pour les transporter au Musée (fig. 4).

Les voleurs avaient employé un procédé autre que dans les tombes de Meru et de Sebeki pour entrer dans le sarcophage placé sous la chapelle : au lieu de faire un trou dans le couvercle, ils s'étaient contentés de soulever celui-ci à l'avant d'une trentaine de centimètres, juste l'espace suffisant pour permettre à un enfant de se glisser à l'intérieur. Là encore le dépouillement de la momie avait été si complet qu'aucun objet n'a pu être recueilli dans la boue qui emplissait la cuve et que l'épuisement de ce qu'elle renfermait n'a servi qu'à me permettre de copier la bande d'héroglyphes qui en faisait le tour, un peu au-dessous du bord.

Il n'y avait pas plus de restes d'objets dans la niche ménagée dans la paroi sud derrière le sarcophage, et qui était ici du côté ouest, alors que dans les autres tombes elle était du côté est.

25 juin 1916.

4. — TOMBEAU DE KHU-N-HER.

Le 24 juillet au matin, en dégagant l'extérieur du tombeau de Sebeki-Bi vers l'ouest, le plafond d'une quatrième tombe en calcaire apparut et je procédai aussitôt au déblaiement de la masse de décombres qui le chargeait. La dalle voisine de l'architrave était brisée en deux, et l'un des fragments avait été traîné dans la petite cour en briques crues qui précède au nord la chapelle funéraire (fig. 5).

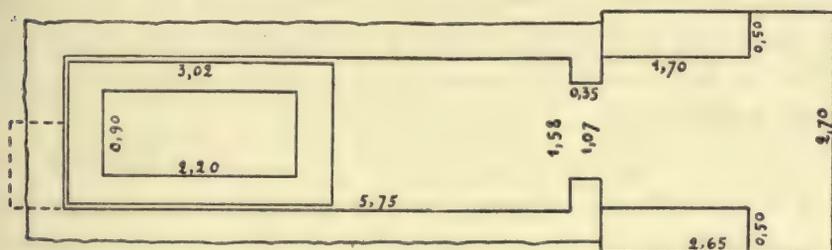


Fig. 5.

Le lendemain je fis enlever le sable et la terre qui obstruaient l'entrée de la salle. Des amoncellements de briques crues soutenaient les dalles du plafond, qui étaient toutes en mauvais état et brisées en deux ou trois fragments pour la plupart. On se rend compte, d'après cela, que la rupture des dalles est antérieure à la violation de la tombe et que ce sont probablement les voleurs qui avaient édifié ces piliers de soutènement pour ne pas risquer d'être écrasés pendant qu'ils se livraient à leurs recherches.

Pour pénétrer dans le sarcophage, placé sous la partie postérieure de la chambre, les violateurs avaient soulevé à l'avant la grande dalle de calcaire formant couvercle et avaient placé comme cales deux petits

obélisques en calcaire, pris sans doute dans une tombe voisine⁽¹⁾; l'un d'eux s'était écrasé sous le poids et s'était fendu en plusieurs morceaux.

La cuve était remplie d'eau et de boue; pas plus que dans les autres tombes elle n'a livré le moindre objet. Ce n'est qu'après deux jours de repos à l'air libre et au soleil que les blocs composant les parois de la chambre ont été assez asséchés pour pouvoir être enlevés et transportés au Musée.

Tel est le résultat des travaux que j'avais été chargé de conduire à Matarieh, à la suite de la découverte fortuite de la première tombe. Il est probable que ces quatre tombeaux de grands prêtres ne sont pas isolés et il se peut que ce cimetière, du plus haut intérêt au point de vue historique, se prolonge tout le long du mur d'enceinte. La récolte d'objets a été presque insignifiante, les voleurs n'ayant absolument rien laissé dans les sarcophages et l'eau ayant détruit tout ce qui aurait pu y subsister de matières périssables; on peut cependant garder l'espoir que dans la suite de cette nécropole quelques sépultures auront échappé aux ravages des pillards et de l'humidité et livreront au Musée des monuments de grande valeur archéologique.

A. BARSANTI.

2 juillet 1916.

⁽¹⁾ Ce sont les n^{os} 1 et 2 des *Monuments divers* dans le relevé des Inscriptions par M. Daressy.

UNE INSCRIPTION D'ACHMOUN ET LA GÉOGRAPHIE DU NOME LIBYQUE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Le Musée du Caire a récemment acquis un monument (n° d'entrée 45936) se trouvant depuis longtemps en possession d'une personne d'Achmoun, province de Menoufieh, qui ignorait sa provenance. C'est un bloc de basalte noir malheureusement incomplet, car il manque l'extrémité droite et des éclats ont enlevé une partie du texte gravé sur le morceau conservé. Celui-ci mesure 0 m. 63 cent. de hauteur, 0 m. 18 cent. d'épaisseur; la largeur extrême est de 0 m. 52 cent., mais la plus grande largeur couverte de textes est de 0 m. 44 cent.

Ce n'est pas pour ces textes, qu'on voit actuellement, que la pierre avait été primitivement préparée. Le revers, qui paraît d'abord ne porter aucune inscription, a été retailé pour effacer d'anciennes écritures : vers le haut on distingue encore , ce qui semble avoir été , et par suite le monument aurait porté d'abord des annales de Thotmès III ou de Ramsès II.

La dalle a été employée à une époque postérieure pour faire partie d'un moulin : au revers, on avait creusé un sillon circulaire de 0 m. 032 mill. de largeur et 0 m. 435 mill. de diamètre intérieur, avec une rigole conduisant vers l'extérieur le liquide (huile?) provenant des matières broyées au centre du cercle. Il ne reste que la moitié de celui-ci, et l'on en peut déduire que nous ne possédons que la moitié de la pierre, rompue juste en son milieu : elle aurait donc eu 0 m. 85 cent. de longueur.

Le monument portait en tête une série de représentations religieuses, mais il est surtout occupé par des textes répartis entre trois registres superposés, et sauf quelques bandes formant titres, toutes les inscriptions sont en colonnes; de plus, toutes les lignes d'écriture, aussi bien verticales

Au-dessous de ces tableaux, mais sans que leurs séparations coïncident avec eux, se suivent des groupes d'inscriptions faisant également partie du premier registre.

III. Liste d'offrandes répartie entre deux séries superposées de onze colonnes, et une colonne finale de toute la hauteur de la liste :

23	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
11	11111	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
11	1	1	1	1	1	1	1	1	1111	1	11
22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11

- | | |
|---|--|
| 1. } Fard { d'Occident . . . mesures 1 | 12. Sel (?) <i>au-ab</i> mesures 2 |
| 2. } Fard { d'Orient — 1 | 13. Charbon — 1 |
| 3. Couronnes de plantes . . . — 1 | 14. Eau nitrée — 4 |
| 4. Couronnes sèches — 1 | 15. Argent natif — 1 |
| 5. Lotus brassée 1 | 16. Or natif — 1 |
| 6. Papyrus — 1 | 17. Feldspath vrai — 1 |
| 7. Citron divin (?) mesures 1 | 18. Lapis-lazuli vrai — 1 |
| 8. Casse — 1 | 19. Soude (?) native de Bikha — 1 |
| 9. Litière (?) — 1 | 20. Fard pot 1 |
| 10. Grains d'encens — 5 | 21. Kohol — 1 |
| 11. Encens <i>men-ur</i> — 2 | 22. Pains mesures 2 |
23. Mettre dans des vases de toute pierre brillante, disposés en face de ce dieu.

IV. Autre liste comprenant un en-tête horizontal, neuf colonnes et deux lignes horizontales en dessous :

10	9	8	7	6	5	4	3	2
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓

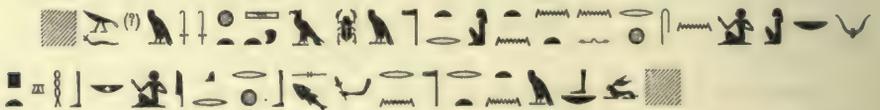
- | | |
|--|---|
| <p>1. Leur (provenance) :</p> <p>2. lampe 1</p> <p>3. <i>Merit</i> — 1</p> <p>4. <i>Uauat</i> — 1</p> <p>5. <i>Amut</i> — 1</p> | <p>6. <i>Sekhet-selq</i> lampe 1</p> <p>7. <i>Aat-cheta</i> — 1</p> <p>8. <i>Dema-[n]-hor</i> — 1</p> <p>9. <i>Hat-nechau</i> — 1</p> <p>10. <i>Hat-abti-ment</i> — 1</p> |
|--|---|

11. Réunir en sept sacs qu'on fait ensuite cacher dans la
 12. cuve. Le *Seq-hat* met un collier à ce dieu; le *her-secheta* l'enlève.

V. Il ne subsiste qu'une portion infime de ce tableau, le bas de deux colonnes d'inscriptions :

DEUXIÈME REGISTRE. ■

Un titre général surmonte les tableaux qui composent le second registre; il est en écriture rétrograde : je le rétablis en ordre régulier :



« ... il suit en ces choses le Mystère de transformation de cette déesse qu'ils ne connaissent pas; tous les gens sont guidés par un *kher-heb* intelligent connaissant les cérémonies organisées pour cette déesse en tout lieu (où elle se) trouve. . . . »

Trois tableaux se suivent, rédigés sur un même modèle. Un nom de produit ou de pays est inscrit dans le haut des colonnes, une explication en occupe le bas, dont le but est donné en un court texte horizontal coupant les colonnes vers leur milieu :

VI				VII								
7	6	5	4	3	2	1	6	5	4	3	2	1
[Hieroglyphs]												
[Hieroglyphs]												
[Hieroglyphs]												
[Hieroglyphs]												

VI. 1. Vin d'Occident... 2. Vin <i>heb</i> 3. Eau pure..... 4. Eau trouble(?) .. 5. Eau de <i>Haqit</i> 6. 7. faire partir.	} amené de	(Hat-hapi. l'Occident. milieu du lac <i>Merit</i> protège le repos. des canaux au nord de ce lac. Mafkit.
--	------------	---

VII. 1. Le kohol..... 2. Les pastilles.... 3. Le sel(?) <i>au-ab</i> .. 4. Le parfum <i>men-ur</i> 5. L'odeur <i>senti</i> 6. Le charbon.....	} on le dit pour	(la galène. l'encens. le beurre. la résine. la gomme(?) <i>khent</i> . le brûle-parfums(?).
---	------------------	---

Il semble que le tableau VI n'a énuméré que des liquides, tandis que le tableau VII a été consacré à la liste des matières solides :

VIII

11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

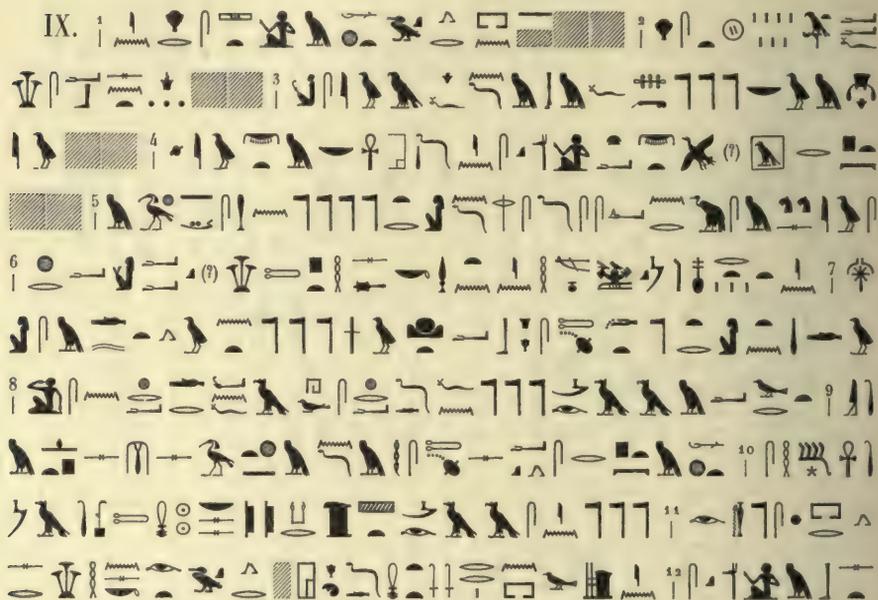
- | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|----------------|---|--|--------------------------------------|---|---|---|----------------------------------|-----------------------------|--|--|-------------------------|
| 1. Merit | } qui est dans | } une île au milieu du lac Merit dans la Aat- <i>nefert</i> | } dans Uauat c'est le Néchi c'est le | | | | | | | | | |
| 2. Sekhet-selgit | | | | } ce pays, en plein Orient | | | | | | | | |
| 3. Aat-chetat | | | | | } Aat- <i>nefert</i> , vers le perséa long de 7 coudées | | | | | | | |
| 4. Dema-[n]-hor | | | | | | } la rive du Nil occidental, au sud de Mafkit | | | | | | |
| 5. Amu | | | | | | | } la rive du Khens dans le désert | | | | | |
| 6. (Keb)ent | | | | | | | | } le pays de la tresse | | | | |
| 7. Uuat | | | | | | | | | } le bassin rouge | | | |
| 8. } Uad { d'Occident | | | | | | | | | | } le champ divin } c'est { l'œil du ciel, l'œil droit. | | |
| 9. } { du Levant | | | | | | | | | | | } cette place . . . } { le vivant là, l'œil gauche | |
| 10. Papyrus, 1 poignée | | | | | | | | | | | | } cette place |
| 11. Hat-n-chau | | | | | | | | | | | | |

24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12

- | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|--|
| 12. <i>Seshu</i> | } qui est dans | le bassin de <i>Merit</i> . |
| 13. <i>Seshú</i> | | <i>Keben</i> . |
| 14. <i>Seshu</i> sec | | <i>Sga-nozem</i> . |
| 15. <i>Hat-abt-ment</i> | | l'ouest de Néchi. |
| 16. Citrons divins (?) | | <i>Aat-bast</i> Inhabité (?). |
| 17. Casse | | cette place. |
| 18. <i>Mati</i> | | cette place. |
| 19. Au nord de son bassin | | } la bouche du lac de <i>Merit</i> |
| 20. Son plein | | |
| 21. Grand lotus | | } le champ de <i>Sekhemit</i> à l'occident, dans le bassin de <i>Mafek</i> . |
| 22. Chaussée de Sa Majesté | | |
| 23. <i>Fard</i> | | <i>Pa-supti</i> , seigneur de l'Orient. C'est du fard de <i>Bikha</i> . |
| 24. <i>Fard</i> d'Orient | cette place; c'est du <i>mafek</i> . | |

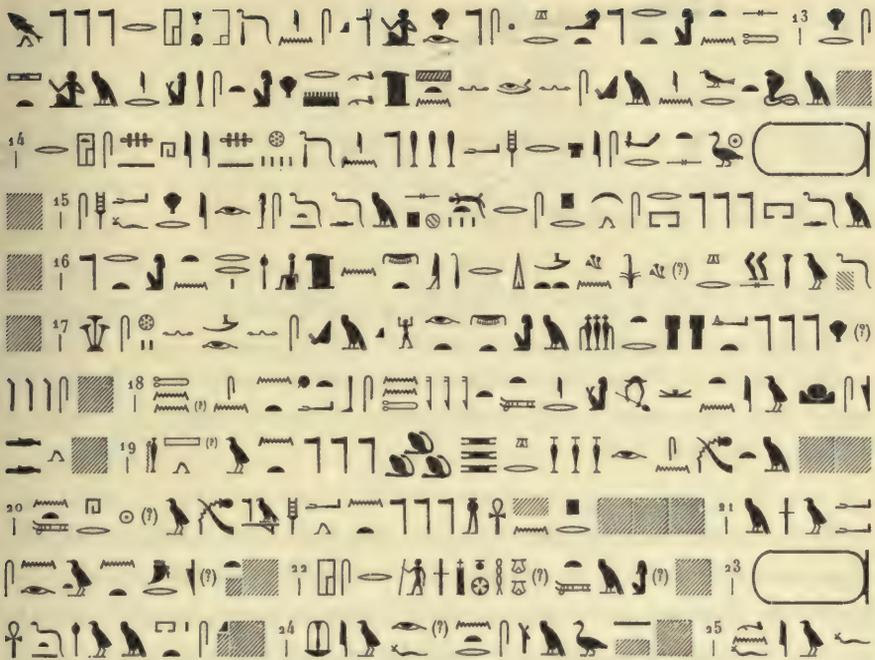
TROISIÈME REGISTRE.

Le registre inférieur était occupé par un seul long texte, toujours en colonnes rétrogrades. Je crois inutile de reproduire la disposition du texte et donnerai cette inscription telle qu'elle doit se lire.



‡ Le *her-secheta*, après être entré dans la demeure de ‡ (fait le salut) à la déesse sept fois, ses mains derrière elle, présente l'encens ‡ son compagnon. Le cœur d'Horus est content, il renouvelle la protection des membres, tous les dieux sont en joie; ‡ se réjouit quand Noubit est dans le sarcophage.

Le *seq-hât* dit: «Noubit se lève, Hathor s'envole au ciel. . . . ‡ à l'horizon; elle voit la majesté des dieux et des déesses qui la saluent elle-même, rendant hommage à sa gloire. Elle est ‡ aussitôt ornée de bracelets, Ptah l'irradiant par cette parure; Henu crée tes beautés, ‡ Sechet t'escorte; les dieux de l'horizon viennent à toi, séduits par le parfum que répand cette déesse; ils disent ‡ aussitôt: «Qu'il éloigne d'elle le chagrin!», et sur-le-champ il dit aux dieux: «Voyez la douée de grandeur ‡ venant en paix! elle ravit l'horizon de la douceur de son parfum, entrant au ciel à la suite † d'Orion; elle est vivante, se renouvelant, se rajeunissant comme le soleil, chaque jour». Ouvrir les portes du naos pour que les dieux la voient. † Faire la libation et l'encensement quand elle sort. Le *hensek*, en arrivant à la salle supérieure, dit également ceci à la porte de la Grande Demeure quand † le *seq-hât* fait la procession des dieux vers la salle supérieure.



Le *seq-hât* dit de faire l'encensement devant cette déesse, ¹³ le *her-secheta* l'encense comme gardien de Sa Sainteté sur les deux côtés de ce naos, sans regarder, ni écouter. La Grande entre (?) ¹⁴ dans sa salle. Prosternation, cris, prosternation; quatre fois. Les prophètes qui se tiennent près de la porte disent : «Puisque le fils du Soleil N. a organisé son culte, ¹⁵ qu'il soit stable pour le célébrer toujours». A dire à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'elle arrive à la demeure des dieux. Dire (après qu'est arrivée) ¹⁶ cette déesse à l'entrée du sanctuaire vénérable de Noubit : «Venez mettre une li-
 tière (?) de *nesut* (?) sous ses pieds, fleurissez. . . . ¹⁷ derrière elle». Deux fois, sans regarder ni écouter.

La lamentation faite, Noubit étant à l'intérieur de la chapelle, les dieux mettent sur leurs doigts. . . . ¹⁸ ils reconnaissent que la mort envahit tes membres; pas d'obstacle possible à ce voyage vers l'horizon, à cette marche vers le bassin de ¹⁹ Kabeh. Les dieux des marais viennent à toi avec des vases, ils te purifient avec. . . . ²⁰ d'aucun jour purifie le dieu. S'arrêtent pour toi les dieux apportant la vie. . . . ⁽¹⁾ ²¹ de ce qu'ils ont en mains, te faisant ta fin. . . . ²² le Château du Chef dans Héliopolis, . . . de Toum. . . . ²³ du roi vivant à toujours. Ordonne dans ta demeure. . . . ²⁴ en fête, et il fait que celui qui veille comme un fils (?) ²⁵ . . . Il est prêtre

(1) Les lignes 20 et 21 n'ont plus que la moitié de leur hauteur et les lignes suivantes environ le tiers; le sens est

done rompu et l'on n'a plus que des mots sans liaison ne permettant même pas une traduction conjecturale.

premières employées. Il semble bien que parmi ces dernières il en ait existé portant le même nom que le produit complet : ce sont le  et le  cités un peu plus loin, lignes 19 et 20. Pour ce dernier *uad bikha*, le signe  est placé isolément, de manière à ne pouvoir être pris comme le déterminatif de *bikha* : de même qu'aux lignes 15 et 16 où il suit l'or et l'argent il veut donc dire « natif, tel qu'on l'apporte du pays » ; l'*uad* ordinaire est montré dans la colonne 20 sous forme de matière granuleuse mise dans une corbeille ; c'est donc un produit minéral naturel : je crois qu'il faut y reconnaître le natron et les sels de soude. Quelle est, en effet, la fabrication traditionnelle du fard végétal rouge ? On prend des fleurs de carthame, plante qui croît abondamment en Égypte où elle est semée en culture dérobée dans les champs de blé du Saïd⁽¹⁾ ; on les lave pour éliminer la matière tinctoriale jaune qui se dissout facilement, ensuite on les met dans un sac où on les triture avec une solution étendue de carbonate de soude. Cette matière s'unit à la carthamine qu'on précipite ensuite par un acide faible ou du jus de citron : on obtient ainsi des flocons d'une belle couleur rose qu'il suffit de mélanger avec du talc finement pulvérisé pour avoir un fard de jolie nuance.

Or les Égyptiens pour cette opération pouvaient employer des sels de soude provenant des nitrières qui se trouvent aux deux côtés du Delta : à l'ouest dans le Ouady Natroun, à l'est dans les dépressions de l'isthme de Suez. Les sels qu'on recueille en ces deux endroits ne sont pas identiques : le natron est formé pour sa moitié de chlorure de sodium, pour un quart de carbonate de soude, puis de sulfate de soude et de divers autres produits ; dans les lacs Amers les dépôts alcalins qu'on exploitait donnent à l'analyse du sulfate de soude, du chlorure de sodium, du

⁽¹⁾ M. Loret a reconnu son nom hiéroglyphique  *nas*.

La fleur du *Carthamus tinctorius* étant jaune safrané à cœur rouge, il n'y a là encore rien qui puisse donner à , déterminatif du nom, le sens de « vert ». Dans les rituels du culte divin il est souvent question de  *o*, opposé à  *o*, et qu'on traduit « étoffe verte ». A

mon avis, il faut traduire « étoffe rose ». On a souvent trouvé, spécialement sur les momies de la XXI^e dynastie, comme celles des prêtres enterrés à Deir el Bahari, des sortes de serviettes teintes en rose, tandis qu'on n'a jamais trouvé d'étoffes vertes et il a été reconnu à l'analyse chimique que ces étoffes sont colorées au carthame.

chlorure de magnésie, etc., mais pas de carbonate de soude. L'action sur la carthamine de ces matières de composition différente donne peut-être des produits n'ayant pas la même teinte, d'où la distinction faite par les Égyptiens du fard préparé en Orient et en Occident. J'ajouterai que Maq-rizi dit ⁽¹⁾ : « On trouve le natron à l'ouest de l'Égypte dans la province de Terranat; il est rouge ou vert ⁽²⁾. On en trouve aussi dans le Faqousiyeh, mais bien moins que dans le Terranat. »

Aux lignes 3 et 4 sont mentionnés des , les uns végétaux , les autres secs . J'ai déjà indiqué ⁽³⁾ en d'autre occasion que ce groupe de trois s est à lire *sešh* : cette valeur est encore bonne ici et  est à rapprocher de  « bandeau, couronne ». Il est donc question de guirlandes de plantes, fraîches ou sèches.

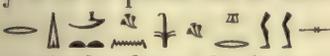
Les trois noms qui suivent (lignes 7, 8 et 9) se retrouvent au tableau VIII, lignes 16, 17 et 18. Le premier est  ou , qui, d'après le déterminatif, pourrait désigner un produit minéral,  serait alors pour  : « le natron »; mais je ne puis préciser de quelle matière nitreuse il s'agit. Toutefois on a proposé pour  le sens de « citron » et on aurait ici la mention d'une espèce particulière, le citron divin.

 n'est suivi d'aucun déterminatif nous fixant sur la nature du produit, mais je suis porté à croire qu'il désigne un végétal ou une matière qu'on en extrait. Ce ne peut être ici la cannelle, car ce tableau ne donne que des produits communs indigènes; on a voulu voir dans *khasit* le pavot et son extrait l'opium, mais un texte de Dendérah parle de  or si *ani* signifie « grappe, régime » dans , ceci ne peut s'appliquer au genre *papaver* dont les fleurs sont isolées. J'admettrai plutôt que nous avons affaire à la casse, *Cassia fistula*; l'arbre, connu aussi sous le nom de caneficier, porte de grandes fleurs jaunes réunies en belles grappes un peu lâches; le fruit est une gousse dure, de couleur noirâtre, cylindrique, atteignant une longueur de 0 m. 50 cent.; les graines sont noyées dans une pulpe sucrée et acidulée qui est employée comme laxatif. Je pense que dans notre texte il est question des fleurs qu'on aurait employées pour la décoration.

⁽¹⁾ MAQRIZI, trad. Bouriant, p. 315.

⁽²⁾ C'est-à-dire rougeâtre ou gris.

⁽³⁾ DARESSY, *L'Égypte céleste*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XII, p. 24.

La signification de  n'est pas aisée à reconnaître. Ce mot est porté au dictionnaire de Brugsch comme désignant le crocus; M. Loret y a vu le persil ou le céleri. Mais ici dans le texte IX, ligne 6, on lit ; il semblerait donc que Mati désigne une partie de plante, la tige, ou mieux une natte ou une litière étendue sous les pieds de la déesse, que je crois avoir été une vache. Le sens de ce mot est donc encore à étudier.

Ligne 10 est mentionné le . On pourrait hésiter entre l'épeautre ,  et l'encens  si, d'une part, on ne voyait de nouveau ce mot au tableau VII, ligne 2, mis en rapport avec l'encens *anti*, et si, d'autre part, le mot n'était suivi du nombre 5, chiffre qui accompagne souvent l'indication des grains , d'encens à employer. Il faut donc traduire « grains ou pastilles d'encens ».

Le  de la ligne 12 se retrouve au tableau VII, ligne 3, sous la forme  mis en rapport avec le beurre ; le déterminatif indique que c'est une matière solide ou granuleuse. C'est évidemment un produit qui accompagnait l'huile ou la graisse dont on arrosait les matières offertes en holocauste; les cérémonies des Israélites ayant été calquées sur celles des Égyptiens, il est probable qu'on doit la retrouver au chapitre II du *Lévitique*, mais je ne sais s'il faut y reconnaître le sel (v. 13) ou un encens spécial.

A la ligne 14 on lit               <

la hauteur de la double boucle que forme le Nil au nord de Wardan, et dans cette étroite langue de terre resserrée entre le fleuve et le désert florissait une ville dont le nom antique [𓆎] (en abrégé 𓆎) fut transcrit Atarbéhis par les Grecs : je suppose que c'est du Tell Abou Billouh qui marque l'emplacement de cette cité, nommée surtout Térénutis dans la période romaine, que provient notre pierre, qui aura été transportée de l'autre côté du Nil à une époque inconnue pour servir dans une construction.

Le tableau IV indique un certain nombre de localités, mais comme elles sont toutes données à nouveau dans le tableau VIII qui est bien plus développé, c'est surtout de ce dernier que je me servirai. Je commence par examiner les noms qu'il donne comme appartenant aux régions de  —, de  : et de .

Ligne 1. . Il y a longtemps que Brugsch pacha a reconnu que *Merit* était la désignation de la ville de Maréa et de la région voisine ⁽¹⁾. La ville est nommée par la plupart des géographes classiques, mais son emplacement exact n'est pas encore fixé d'une façon absolue. Il existe un village d'Amrieh, station de la ligne du chemin de fer de la côte occidentale qui est considérée comme ayant conservé le nom antique; toutefois dans son guide d'Alexandrie ⁽²⁾ M. Breccia dit : « La capitale du Mariout, à l'époque gréco-romaine, était Maréa, située sur une péninsule qui s'avancait vers le côté sud du lac. Je crois avoir identifié l'emplacement de cette ville, et je compte pouvoir en explorer prochainement les ruines. » Cela semblerait indiquer que le savant conservateur du Musée d'Alexandrie situerait Maréa à Kom el Idris, près de Mergheb. Notre pierre disait probablement que Maréa était dans une île  du lac *merit* , dans la région ; île est sans doute pour presqu'île. L'orthographe du nom  de la région est donnée au tableau IV, ligne 3; dans le *Livre d'honorer Osiris* elle est .

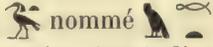
A la ligne 12 il est dit que le bassin du Maréotis, région actuelle de Mariout, fournissait des , produit végétal formant des couronnes ou

⁽¹⁾ H. BRUGSCH, *Notices géographiques. Le lac Maréotis*, dans la *Revue Égyptologique*, 1880, t. I, p. 32, et *Dictionnaire*

géographique, p. 1177.

⁽²⁾ E. BRECCIA, *Alexandrea ad Ægyptum*, p. 122.

guirlandes ⁽¹⁾. La région Maréotide étant réputée dans l'antiquité pour ses vignobles, il est possible que ces *sechu* soient des rameaux de vigne, des pampres.

Ligne 19 on mentionne un territoire ou emplacement  nommé  « au nord de son lac », situé à l'entrée du lac Maréotis, c'est-à-dire près de son débouché dans la mer et probablement, par suite, dans les environs de Dekheleh.

La  « la belle place », qui est donnée ici comme désignant la région de Maréa, n'est pas connue par d'autres textes. Ligne 3 est mentionnée « une place mystérieuse »  (voir aussi IV, l. 7 : ) faisant partie de la « belle place »; le texte, mutilé en cet endroit, semble avoir dit qu'elle était près d'un perséa ayant des branches (?) de 7 coudées.

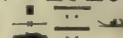
Ligne 2. ; IV, 6. . Le seul renseignement que nous possédions sur ce « champ du scorpion » c'est qu'il se trouvait dans la partie orientale du territoire dont il ne subsiste malheureusement que la fin du nom  —. Il me semble voir au-dessous de la lacune une ligne 1, mais il est impossible de dire si c'est la base d'un signe vertical, comme , ou un trait isolé comme celui qui aurait accompagné  —, restitution possible puisqu'il devait s'agir de la Maréotide.

Un second groupe de noms (lignes 4 à 6) s'applique à une région  ou « la sablonneuse ».

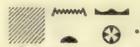
Ligne 4 et IV, 8. . On pourrait penser que cette ville d'Horus est la moderne Damanhour, l'ancienne Hermopolis du Delta, mais la mention qu'elle est sur le bord du Nil occidental, au sud de Mafkit, empêche cette identification, puisque Mafkit est Térénuthis, représentée actuellement par le Tell Abou Billouh. Hor-déma est donc à chercher en amont de Terraneh, mais comme il est probable que les limites sud du nome de l'Occident étaient à peu près les mêmes que celles de la province actuelle du Béhéra, cette localité n'en pouvait être bien éloignée et devait se trouver non loin d'El Khatatbeh.

(1) Serait-ce à cause de cette renommée que Ptolémée a choisi le nom de *Tawta* qui signifie, entre autres sens, « bande-

lette, couronne » pour désigner la bande littorale du Maréotis? La région est maintenant presque déserte et inculte.

Ligne 5. Bien que les signes soient effacés, ils ont laissé trois traces verticales et l'on ne peut hésiter à rétablir  mentionné déjà dans le tableau IV, l. 5, sous la forme . *Amu* était la capitale civile du III^e nome; son emplacement est marqué actuellement par le Kom el Hisn voisin d'Abiouqa, à l'est de Delingat. On y adorait une des grandes Hathors locales d'Égypte sous forme d'une vache nommée . La grande liste géographique d'Edfou dit que la barque sacrée  était sur le canal ; le signe des deux têtes de lion accolées a les valeurs  ou  et ; c'est la première de ces lectures qu'il faut appliquer, puisque notre pierre dit qu'Amon est au bord du canal *Khens*, sur le désert. La mention du canal *Khens* se retrouve sur des bas-reliefs provenant de Kom el Hisn⁽¹⁾ sous la forme  parmi les titres d'Hor-khent-khati et de Hor-chefi.

Selon toutes probabilités, Kom el Hisn, marquant le site de la capitale du nome, doit être l'Andropolis des géographes classiques. Par suite de la ruine de cette ville, à l'époque copte le siège de l'administration civile et religieuse aurait été transféré à la ville voisine d'ΕΡΒΛΤ, actuellement El Kharbetah, et l'on aurait abusivement appliqué au nouveau siège épiscopal le nom d'ΑΝΔΡΩΝ.

Ligne 6. . Le début du mot est illisible, mais je pense qu'on doit lire  ainsi que l'indique la ligne 13, sous la forme . *Keben* ou *Kebent* n'est pas connu par d'autres inscriptions. Si l'on tient compte de la signification du nom «le creux» et de l'indication que cette localité se trouvait dans le Néchi, ou «pays des sables», je crois qu'on peut proposer d'y reconnaître le Kom el Abq'aïn. Ces deux conditions se retrouvent dans la description que j'ai faite en 1903 de la région de ce kom : «Toute la contrée au sud du canal Abou Diab et du masraf Chérichérah est marécageuse, moins cependant que les Bararis et la lisière des lacs. D'aspect sablonneux, elle est parsemée de touffes de plantes, cyperus et roseaux dans les dépressions, ficoides et crassulacées dans les parties un peu plus élevées. . . . A travers cette plaine immense, qui se

⁽¹⁾ DARESSY, *Rapport sur Kom el-Hisn*, dans les *Annales*, t. IV, p. 284. Le canal

passant à proximité de Kom el Hisn se nomme actuellement El Farbach.

confond au sud avec le désert, s'élèvent de toutes parts des buttes renfermant des antiquités⁽¹⁾. » Je sais que l'identité des formes hiéroglyphique et arabe n'est pas absolue; cette dernière contient un 'ain qui ne se trouve pas dans Keben, d'un côté on a un ك, de l'autre un ق; quant à la méatèse qui a inversé le *b* et le *k*, elle est si fréquente qu'elle ne peut constituer un obstacle à ce rapprochement que je ne fais que sous toutes réserves.

Cette ville de *Kebent* se trouvait dans une région qui portait le nom de . *Snem* désigne le deuil et les cheveux déroulés, épars sur les épaules, comme les pleureuses les portaient dans les enterrements. Mais les Libyens laissaient pendre sur le côté de la figure une longue mèche de cheveux tressés que les Égyptiens ont comparée à la chevelure des pleureuses; il est donc possible que *Ta-snem* soit le pays de la tresse de cheveux, et il s'ensuivrait que *Kebent* était habité par des Libyens. Hérodote nous a appris (II, § XVIII) que les habitants de Maréa et d'Apis n'étaient pas Égyptiens mais Libyens et ne parlaient même pas la langue des habitants de la vallée du Nil : il est possible que le domaine des peuples Berbères se soit étendu jusqu'à Kom el Abq'aïn, qui se serait ainsi trouvé dans le pays des  que mentionne le *Livre d'honorer Osiris*.

Si les identifications données ci-dessus sont exactes, la région de *Néchi* serait toute la bande de terrain, actuellement comprise dans la moudirieh de Béhéra, qui longe le désert depuis Khatatbeh au sud jusqu'aux environs du lac Mariout; elle n'est pas mentionnée par les auteurs classiques ou arabes sous cette appellation.

A la ligne 15 est marquée une localité déjà portée dans le tableau IV, ligne 14, qui se serait trouvée à l'ouest du *Néchi*, dont le nom est incertain, le second signe n'étant pas net dans les deux endroits, mais qui me semble être  *Hat-ab-ast* ou *Hat-ab-ment*. Je ne puis proposer aucune identification; j'indiquerai seulement à titre de renseignement que le plus important des koms à l'ouest de la région de Néchi est le kom Atrouгах, Trougi ou Troughah , en copte , la Tharange de la *Devise des Chemins de Babiloine*, et qu'il n'est pas impossible que nous

⁽¹⁾ *Rapport sur Kom el-Abq'aïn*, dans les *Annales*, t. V, p. 129.

ayons là le nom antique de la ville, totalement différent, du reste, de l'appellation postérieure.

Deux terrains   sont cités dans le tableau VIII comme se trouvant au sud de Mafkit-Atarbéchis. L'un, ligne 20,   est       , c'est-à-dire à l'entrée des vallées conduisant vers le Ouady Natroun; l'autre, ligne 22,    « la digue ou chaussée   de Sa Sainteté » est peut-être la presqu'île comprise dans la boucle du Nil à l'est de Khatatbeh.

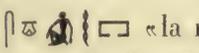
Une troisième division du tableau VIII est consacrée à   , ville inconnue jusqu'ici, car on ne peut la confondre avec le pays des   que les Pharaons de la XII^e dynastie combattaient en Nubie. Je voudrais y reconnaître la *Nitriai* de Strabon, *Nitriōtai* de Ptolémée, dans le désert Nitriote qui est le Ouady Natroun actuel, faisant suite à l'ouest à la région Skiatique, si connue dans l'histoire religieuse copte sous le nom de *Ⲛⲓⲏⲧ* ou *Ⲛⲓⲏⲛⲧ*. Par sa position géographique, cette vallée dépendait naturellement du nome de l'Occident, mais ce qui assure l'identification, c'est que le   ou « bassin rouge » doit être le lac connu de nos jours sous le nom de Mallahet el Hamrah « la saline rouge ». On ne peut dire si la disposition des lacs est la même maintenant que dans l'antiquité, mais les seules ruines importantes signalées jusqu'à ce jour dans cette vallée sont à El Qasr qui est plus loin que la M. el Hamrah, sur la rive nord de la M. Beida et que jusqu'à nouvel ordre on peut considérer comme marquant le site de Nitria.

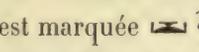
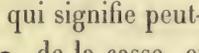
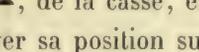
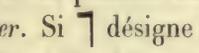
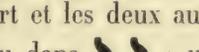
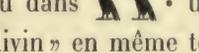
Les deux lignes suivantes 8 et 9 sont étroitement liées et ont rapport au   dans lequel j'ai proposé plus haut de voir les sels de soude. Ici encore on parle de la soude d'Occident   et de celle d'Orient  , et on indique qu'elle est sous l'œil gauche ou sous l'œil droit, sous-entendu « du soleil », autrement dit qu'elle est produite à l'ouest et à l'est de l'Égypte. Le texte est assez énigmatique; on pourrait lire     « c'est le champ dans lequel vit le dieu » et     « cette place, c'est Aru-pet »; pourtant je pense qu'il faut faire abstraction de la barre de séparation et traduire comme s'il y avait        . Mais  serait pour ; le *ντρον*, nitre et natron;   serait le mot déjà connu sous les formes    ,   , etc., désignant soit les oiseaux en général, soit une espèce particulière, peut-être le pigeon *σρομπε*, en sorte qu'il faudrait comprendre : « cette place, c'est le champ

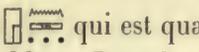
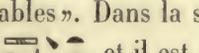
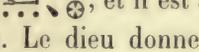
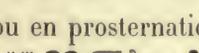
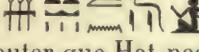
du natron où vivent les pigeons » et peut-être « où ne vivent que les pigeons ». Telle serait la description peu engageante que les anciens faisaient de ce désert de Nitrie où quelques moines coptes, trouvant la vallée de Scété encore trop mondaine, allèrent plus tard se retirer.

La ligne 10 mentionne les papyrus (ou d'une façon plus générale les cyperus) qu'on apportait de cette même place. Ceci est d'accord avec Maqrizi⁽¹⁾, qui nous apprend que dans le Ouady Habib, actuellement Ouady Abou Maqar, partie orientale du Ouady Natroun, on trouve le roseau *bourdi* بردي dont on fait des nattes.

Après cela la pierre ne donne plus que des noms de localités isolés, ce qui rend plus difficiles les recherches d'identification.

Ligne 14.  « la maison de bon repos » fournissait des guirlandes de fleurs ou feuilles desséchées; on peut inférer de cela que cette propriété était dans la vallée, mais il n'y a aucune autre mention pouvant nous aider à en retrouver la situation.

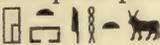
Ligne 16 est marquée  « la place de Bast » avec une annotation , qui signifie peut-être « inhabité ». Elle donnait du , aussi , de la casse, et , de la litière (?); ceci est insuffisant pour retrouver sa position sur la carte. Il est difficile de fixer ce qu'était le *memet nuter*. Si  désigne le natron, il faudrait chercher cette localité dans le désert et les deux autres produits ne s'expliqueraient pas; mais on a aussi vu dans  un des noms du citron⁽²⁾ et alors la culture du « citron divin » en même temps que celle de la casse et d'autres fleurs démontrerait que cette place était en terrain fertile.

Ligne 11.  qui est qualifiée  « demeure de Min, maître des sables ». Dans la salle de Min du temple d'Edfou⁽³⁾ est figuré , et il est apparemment question de la même ville dans les deux cas. Le dieu donne au roi (l. 8)  « les Tamahou en prostration, les pays occidentaux avec leurs tributs », puis (l. 12)  « les Tahennu comme vassaux »; on ne peut donc douter que Hat-nechou, Hat-chau ou Pa-Min-neb-chai soit une

(1) Maqrizi, trad. BOURIANT, p. 535.

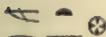
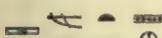
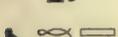
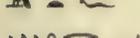
(2) Papyrus médical de Berlin, 9, 11.

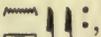
(3) DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 407.

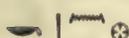
assez précis pour qu'on puisse reconnaître le sexe de l'animal, et l'on pourrait penser à  « la demeure de la vache » dont parle le *Livre d'honorer Osiris*. La vache est une Hathor spéciale nommée  et cette ville pourrait être encore Atarbéchis ou Gynécopolis, mais l'indication que cette localité produisait « le vin d'Occident » pousse plutôt à lire  *Hat-hapi* et à y reconnaître la ville d'Apis⁽¹⁾, connue par Hérodote et Pline. Cette *Ἄπῖς* correspond à la Taposiris de Strabon et à l'Abousir arabe située près de la mer, à l'extrémité occidentale du lac Mariout. Le vin de la Maréotide était célèbre dans l'antiquité et jusqu'à l'époque arabe, et nous avons ici un témoignage que cette renommée remontait à la période pharaonique.

Pour résumer les résultats de ces recherches, voici les identifications que je crois pouvoir proposer. Les noms sont classés en ordre géographique.

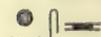
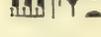
1° En Maréotide  —.

- | | |
|--|---|
|  | Apis, Taposiris. Abousir. |
|  | Maréa. Kom el Idris. |
|  | Lac Maréotis. Lac Mariout. |
|  | Région de Maréa. Presqu'île de Mergheb. |
|  | Partie de la Maréotide. |
|  | Débouché du lac Maréotis. Dekheleh. |
|  | En Maréotide. |

2° ; lisière du désert dans la province de Béhéra.

- | | |
|--|---------------------------|
|  | Kom Trougah (?). |
|  | Kom el Abq'aïn (?). |
|  | Région du Kom el Abq'aïn. |

(1)  dans la grande liste géographique d'Edfou.

	?
	Andropolis. Kom el Hisn.
	Canal Farhach.
	Atarbéchéis, Térénutis, Gynécopolis. Kom Abou Billouh.
	Khatatbeh.
	Montagne de Khatatbeh.
	Presqu'île de Khatatbeh.
	} Bassin de Scété, Ouady Abou Maqar.
	
	} Région skiathique.

3°  Nitria.

 Région de Nitrie. Ouady Natroun.

 Mallahet el Hamrah.

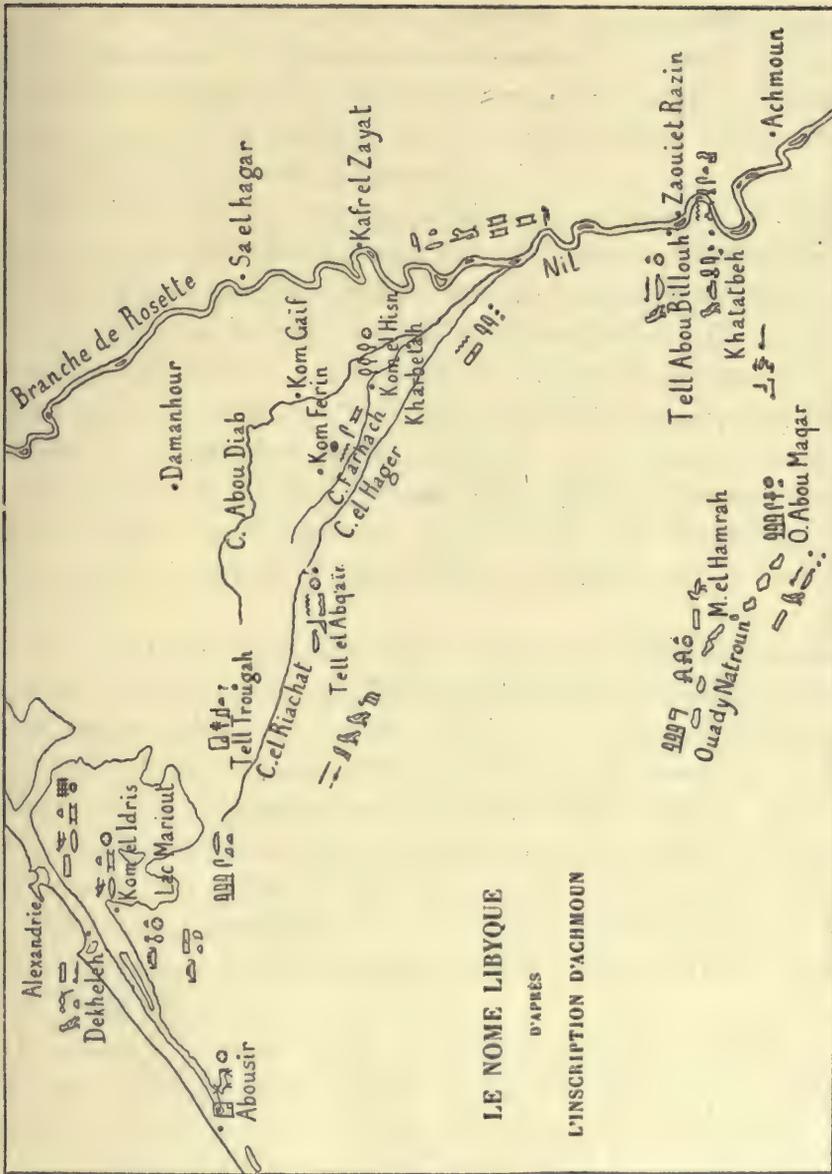
4° Région Ammoniaque, Syouah.

 Oasis d'Ammon. Syouah.

 id.

Il reste à étudier le texte IX du bas de la pierre qui donnait le détail de certaine cérémonie religieuse.

En dehors des prêtres ordinaires  « prophètes »,  « lecteurs », du  « homme à la perruque », qui y assistent, on voit citer deux personnages jouant les principaux rôles : le  le *Seq-hât* et le . Ces deux noms ne figurent pas dans les listes de prêtres de Dendérah et d'Edfou, qui appellent  le chef du sacerdoce du III^e nome; on en doit conclure que ce sont les principaux officiants du culte particulier d'Atarbéchéis. *Seq-hât* rappelle  , qui est la désignation d'un prêtre dans certaines localités, notamment dans le X^e nome de la Haute-Égypte;



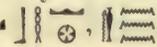
LE NOME LIBYQUE

D'APRÈS

L'INSCRIPTION D'ACHMOUN

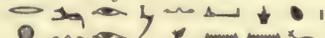
quant à *her-secheta*, il me paraît être ici un titre particulier différent de celui des  qu'on trouve dans tous les temples.

L'état de mutilation de la stèle ne permet pas de comprendre entièrement quelles étaient les cérémonies dont on donnait le formulaire; je crois qu'il s'agissait des funérailles d'une vache sacrée, et par conséquent le texte serait à comparer avec celui de la stèle n° 22180 du Musée du Caire étudiée en dernier lieu par M. Chassinat⁽¹⁾.

Hérodote (II, 41) nous rapporte qu'Atarbéchis, où l'on voyait un temple consacré à Aphrodite (Hathor), avait une nécropole pour enterrer les os de bœufs que ses habitants allaient chercher dans toutes les parties de l'Égypte, tandis que les génisses étaient jetées dans le fleuve. M. Chassinat a établi que les animaux sacrés ayant atteint l'âge extrême fixé par les rites étaient conduits à un bassin , pour y être noyés et que l'expression  signifie également mourir; or aux lignes 18 et 19 il est fait mention de , formules synonymes de celles données plus haut : le texte devait donc décrire ce qu'on faisait après la mort de la vache d'Hathor, désignée sous le nom de Noubit.

Après que le *her-secheta* avait annoncé que Noubit était dans le cercueil (l. 1 à 4), le *seq-hât* déclarait qu'Hathor s'était envolée au ciel et avait été reçue avec acclamations par les dieux (l. 4 à 12). Le *hen-sek* proclamait cette mort à la porte du temple (l. 12) pendant qu'on sortait les statues divines; puis, le roi ayant ordonné de célébrer les funérailles (l. 14-15), on faisait les lamentations après avoir placé l'animal au milieu des statues des dieux (l. 13-17). Les dernières lignes conservées donnaient le détail des cérémonies, encensements, etc., à accomplir dans le temple avant de conduire au bassin la bête sacrée déjà purifiée par les dieux des marais

.

En différents passages, lignes 13 et 17, il est dit que le prêtre doit faire des cérémonies sans regarder ni écouter. Une indication semblable est inscrite dans le rituel des *fêtes d'Osiris au mois de Khoiak*; le titre du chapitre VII⁽²⁾ est : , que M. Loret a

⁽¹⁾ CHASSINAT, *La mise à mort rituelle d'Apis*, dans le *Recueil de travaux*, 1916,

vol. XXXVIII, p. 33.

⁽²⁾ *Recueil de travaux*, vol. V, p. 92.

traduit : « Connaitre un mystère qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas, mais qui est transmis de père en fils ».

On remarquera que la séparation des chapitres (lignes 4 et 12) est faite par des lignes horizontales coupant la colonne et portant sur le côté un petit carré, de telle sorte que le texte semble être enfermé dans une demeure □. C'est un procédé qu'on voit employé dans diverses inscriptions de toutes les époques et qui est même usité dans les pyramides écrites de Saqqarah.

Il est à souhaiter que le reste du monument soit découvert quelque jour et complète les données si intéressantes que ce fragment nous a fournies sur le III^e nome de la Basse-Égypte.

G. DARESSY.

UN PASSAGE NOUVEAU DU MARTYRE DE SAINT PHILOTHÉE

PAR

M. HENRI MUNIER.

Lorsque le P. Balestri continua l'importante publication des textes coptes du Nouveau Testament, commencée par le cardinal A. Ciasca, il rencontra, en collationnant les manuscrits bibliques saïdiques du Musée Borgia, trois feuillets palimpsestes du cod. 73, qui renfermaient une relation des miracles ou la fin de la vie de saint Philothée (ΖΑΓΙΟC ΦΙΛΟΘΕΟC). Comme ce nom ne se rencontrait nulle part dans l'hagiographie chrétienne, ni dans les recueils de Métaphraste, de Surius ou des Bollandistes, il suivit l'excellent conseil que lui donna M. I. Guidi et édita à deux reprises ce texte copte saïdique, suivi d'une traduction latine⁽¹⁾.

En rendant compte de cette découverte, M. W. Crum⁽²⁾ fit remarquer que saint Philothée se trouve déjà mentionné dans le synaxaire, au 16 tûbah, qu'il fut martyrisé par Dioclétien dans la ville d'Antioche, et que le Musée de Munich possède quelques fragments de son histoire (ms. n° 3). Le même auteur publia⁽³⁾ en 1913 plusieurs autres feuillets de la même vie, qu'il trouva dans la collection Amherst of Hackney. Il accompagna sa transcription d'intéressants détails sur le culte du saint.

Le P. Peeters⁽⁴⁾, complétant également les données du P. Balestri, indiqua que la dévotion à ce martyr était plus répandue en Égypte qu'on ne le croyait tout d'abord, que plusieurs sanctuaires lui étaient consacrés, et que peut-être le récit de sa passion et de ses miracles avait été écrit dans la sacristie de l'église de Qatî'a (القطيعة).

⁽¹⁾ P. G. BALESTRI, *Di un frammento palimpsesto copto-saïdico del Museo Borganiano*, dans le *Bessarione*, 1902-1903, 2^e série, t. IV, p. 61-69. — *Sacrorum bibliorum fragmenta copto-saïdica*, III, *Novum Testamentum*, 1904, p. XXXIX-XLII.

⁽²⁾ *Progress of Egyptology* : C. Chris-

tian Egypt (Archæological report of the Egypt Exploration Fund, 1902-1903, p. 56).

⁽³⁾ *Theological Texts from Coptic papyri*, dans les *Anecdota oxoniensia*, Semitic series, 1913, t. XII, p. 68-73.

⁽⁴⁾ *Analecta Bollandiana*, 1905, t. XXIV, p. 395-397.

A son tour la trouvaille de Hamouli a fourni un épisode nouveau de la vie de Philothée. Il est contenu dans un feuillet, malheureusement unique, qui servait de page de garde à un plat de reliure qui l'accompagne. Il est complètement détaché de la couverture, mais les traces de collage ancien et des bribes de papyrus sont nettement visibles. Il mesure 0 m. 30 cent. de haut, 0 m. 34 cent. de large, et la largeur de la colonne est de 0 m. 10 cent. La surface entière du parchemin est percée de trous de vers et jaunie par l'humidité. Une éraflure dans le haut de la seconde colonne ainsi que trois petits trous ont enlevé quelques lettres du texte.

On ne trouve aucune trace de pagination. L'écriture se rapproche du spécimen publié par W. Budge (*Coptic Martyrdoms*, pl. XIV). Le scribe a commencé sa ligne près du bord de la feuille, de sorte que les marges ne mesurent pas plus de deux centimètres. Les majuscules sont rares : on n'en relève guère qu'une par colonne, mise en vedette et légèrement plus grande que les autres caractères.

Le texte est disposé sur deux colonnes de trente-deux à trente-trois lignes par page. Il est écrit en pur dialecte du Fayoum ⁽¹⁾. Les mots grecs intercalés si fréquemment ont souvent une orthographe défectueuse; on remarque même que la voyelle accentuée ou voisine de celle-ci est remplacée par la forte correspondante et que le τ a une tendance marquée à se transformer en Δ. L'ε auxiliaire est toujours omis; il n'est même que rarement remplacé par un tiret, ou plus exactement par une sorte d'accent circonflexe arrondi. Les points sont employés modérément; on les rencontre presque régulièrement devant les annotations numériques.

Le récit qu'on va lire nous fournit l'épisode de la vie de saint Philothée dans lequel il est conté que le martyr anima les soixante-dix idoles du temple d'Antioche et leur fit massacrer leurs prêtres; miracle qui, naturellement, amena aussitôt une grande conversion de gens et, en même temps, le courroux de l'empereur Dioclétien qui fit mettre à mort les nouveaux chrétiens. Un fait aussi extraordinaire n'est pas complètement nouveau dans l'hagiographie copte : car on le retrouve dans le martyre de saint Isidore ⁽²⁾.

⁽¹⁾ A signaler l'emploi rare de NOYH pour désigner l'abîme, l'enfer, au lieu du synonyme courant AMNTG : $\text{AMN}\text{̄}\text{̅}\text{̇}$.

⁽²⁾ O. VON LEMM, *Bruchstücke koptischer Martyrerakten* (Cod. Copt. Borg., CL), p. 29-40, 60-66.

ΤΕΧΤΕ.

(*Recto.*) ΜΜΕ ΝΤΕΧΝΗ ΜΜΕΥΟΥ[ΑΜ] ^(sic) ΖΝΑΗ⁽¹⁾ · ΝΤΕΛΕ ΠΡΡΑ
 ΑΡΧΕΙ ΝΤΑΜΙΑ ΗΝΕΝΟΥ† ΑΠΛΕΩΙ ΕΜΑΨΑ · ΑΝΤΛΒΕΝ ΕΛΛΥ
 ΕΤΒΕΠΟΥΩΜ ΜΠΠΩ ΜΜΕ† ΜΝΖΩΒ ΝΙΦΙ ΝΖΙΩΤΙΚΟΝ ^(sic) ΕΝΙΛΙ
 ΜΜΑΥ : ΗΗ ΕΤΕΝΝΕΜΟΥ ΕΤΒΗΗΤΟΥ ΗΤΗ† ΛΟΓΟΣ ΖΑΛΛΥ
 ΜΠΕΜΤΑ ΜΦ† ·

ΠΕΧΕΥ ΝΕΥ ΝΧΕ ΠΖΑΓΙΟΣ ΦΙΛΟΘΕΟΣ ΧΕ ΕΨΧΕ ΤΕΤΕΝ-
 ΣΑΟΥΝ ΧΕ Φ† ΨΑΛΠ ΖΝΝΕΤΧΛΣΙ · ΙΕ ΠΩΣΩ ΜΑΛΛΟΝ ⁽²⁾ ΤΕΤΗ-
 ΙΑΙ ΗΝΕΙ : ΠΕΧΕΥ ΤΗΛΟΥ ΖΗΟΥΤΑΠΡΑ ΗΝΟΥΩΤ ΧΕ ΠΕΝΩΣ ⁽³⁾
 ΦΙΛΟΘΕΟΣ ΑΠΟΥΩ ΕΝΧΩ ΕΛΛΚ ΝΖΩΦ ΝΙΦΙ · ΤΟΤΕ ΛΟΙΠΟΝ
 ΤΕΖΟΥΣΙΑ ΤΑΛΙ ΗΗΚ ΕΙΑΙ ΗΗΝ ΚΑΤΑΠΕΤΕΖΗΗΚ · ΠΕΧΕΥ
 ΗΗΟΥ ΝΧΕ ΠΖΑΓΙΟΣ ΦΙΛΟΘΕΟΣ ^(sic) ΧΕΤΒΕΠΕΙ ⁽⁴⁾ ΤΕΤΗΝΝΕΜΟΥ
 ΖΗΤΒΙΧ ΝΝΕΤΗΙΔΩΛΟΝ ·

ΠΕΧΕΥ ΔΕ ΑΝ ΕΖΟΥΝ ΖΜΠΙ·Ο̄ Η̄ΤΟΥΩΤ ΧΕ ΛΙΧΕΛΑΤΕΝ ΝΤΑ-
 ΤΕΝ ΝΕΤΟΥΩΤ ΝΑΨΥΧΟΝ †ΚΕΛΕΥΕ ΗΗΤΕΝ ΖΜΠΛΕΝ ΝΗ̄Σ
 ΠΑΡΡΑ ^(sic) : ΕΠΤΕ ΠΟΥΕΙ · ΠΟΥΕΙ ΜΜΑΤΕΝ ΤΩΟΥΝ ΖΙΧΕΝΠΕΦ-
 ΟΥΗΒ·Β̄ ΝΖΑΤΒΟΥ ΛΥΩ ΖΗΤΟΥΝΟΥ ΕΤΜΜΕΥ ΗΝΕΨΑΛΕ ΠΙ-
 ΔΩΛΟΝ ΠΙΔΩΛΟΝ · ΣΩΠΙ ΜΠΕΦΟΥΗΒ Β̄ Ν [.] ⁽⁵⁾
 Λ Η [.] ΗΙ ^(?) ΔΥ [.] ΜΟΥ ΝΤΕΥΝΟΥ · ΝΤΕΛΟΥΙΜΙ ΔΕ
 ΝΧΕ ΠΕΟΥΗΒ ⁽⁶⁾ ΧΕ ΣΕΝΕΜΟΥ ΤΗΛΟΥ · Α ΖΑΙΝΙ ΝΖΗΤΟΥ ΩΨ
 ΕΒΑΛ · ΧΕ ΤΕΝΖΩΜΩΛΩΓΙ ΜΦ† ΜΠΖΑΓΙΟΣ ΦΙΛΟΘΕΟΣ : ΠΕΧΕ
 ΠΖΑΓΙΟΣ ΦΙΛΟΘΕΟΣ ΕΖΟΥΗ ΕΝΙΔΩΛΟΝ ΧΕ ΝΠΕΛΨΑΧΠ ΛΑΠ†
 ΕΠΕΖΟΥ ΕΒΑΛ ΝΖΗΤΟΥ ΕΒΑΛ ΓΑΡ ΖΗΤΕΥΑΝΑΓΚΗ ΗΤΑ ΛΥΖΩ-
 ΜΩΛΩΓΙ ΝΗ̄Σ ΠΕΧ̄ΡΣ :

ΛΥΩ ΝΤΕΛΕ ΝΕΙΔΩΛΟΝ ΖΩΤΕΒ Η̄ΝΕΟΥΕΒ ΤΗΛΟΥ ΛΥΚΑΤΗ
 ΕΝΕΙΔΩΛΟΝ Η̄ΧΕ ΠΖΑΓΙΟΣ ΦΙΛΟΘΕΟΣ : ΠΕΧΕΥ ΧΕ ΛΙΧΕΛΑ-
 ΤΕΝ Ω ΝΕΤΟΥΩΤ ΝΑΤΨΥΧΗ ^(sic) · †ΚΕΛΕΥΕ ΗΗΤΕΝ ΖΜΠΛΕΝ
 ΝΗ̄Σ ΠΕΧ̄ΡΣ ΕΤΕΤ'ΗΝΝΕΠΩΤ ΕΠΕΣΗΤ' ΕΠΠΟΥΝ ΨΑΠΕΖΑΟΥ ΕΤΕΛΕ

(1) Pour ΖΗΗΑΗ. Suite du discours des prêtres idolâtres à Philothée.

(2) Dans le manuscrit : ΜΑΛΛΩ̄.

(3) Le scribe a lié σ et c et a surmonté ces deux lettres du trait habituel.

(4) Lire χε ετβε.

(5) Il manque une ligne, moins la lettre η, c'est-à-dire de quinze à seize lettres.

(6) Pour désigner le mot prêtre et l'adjectif saint, le copiste a employé indifféremment ουηβ, ουεβ, ουηεβ. L'orthographe exacte est ουεεβ, ουεεβ.

ϕ† ΝΕ†ΖΕΠ ΕΠΚΕΖΙ : ΠΤΕΤΝΕΛΜΕΤΡΗ ΖΑΔΙΩΚΛΗΔΙΑΝΟΣ ΜΕΝ
 ΝΗ ΝΤΑΛΛ ΕΙΤΟΥΝ⁽¹⁾ ΝΕΨΖΜΖΕΛ ΜΜΑΡΤΥΡΟΣ.

ΛΥΩ ΝΤΕΥΝΟΥ Λ ΠΚΕΖΙ ΛΟΥΩΝ ΝΛΩΨ ΛΥΩΗ ΕΠΕCΗΤ ΕΠ-
 ΝΟΥΝ ΝΧΕ ΠῙ ΝΝΟΥ† · ΕΛΕ ΠΜΗΗΨΕ ΠΙΛΕΨΘΕΨΡΙ ΜΜΛΨ :
 ΛΥΩΨ ΕΒΑΛ ΤΗΛΟΥ ΧΕ ΟΥΕΙ ΠΕ ϕ† ΜΠΖΑΓΙΟΣ ΦΙΛΟΘΕΟΣ
 (*verso*) ΠΕΧ̄Ρ̄C ΙΗC : ΑΝΑΝ ΤΗΛΕΝ ΖΝΟΥΜΕ · Λ[Ν]ΑΝ ΖΕΝΧΡΗΣ-
 ΤΙΑΝΟΣ ΠΑΡΡΗΣΙΑ :

̄ΝΤΕΛΕΨΝΕΥ ΔΕ ΕΝΕΙ ΝΧΕ ΔΙΟΚΛΗΔΙΑΝΟΣ ΛΨΤΙΤΑΛΤΨ ΕΤΨ-
 ΠΟΡΦΗ ΛΨΠΕΖC : ΛΥΩ ΛΨΨΩΠΙ ΕΨ†ΕC ΕΖΟΥΝ ΖΜΠΨΖΑ ΜΜΙΝ
 ΜΜΛΨ : ΛΥΩ ΛΨΨΩ ΕΒΑΛ ΖΕΝΟΥΝΑΨ ΠCΜΗ : ΧΕ ΝΝΕΜΑΤΗC
 ΤΑΖΑ ΤΕΨΥΧΗ ΜΠΛΩΜΙ ΝΤΑΨΠΑΡΑΔΙΤΟΥ ΜΠΕΙΚΟΥΙ ΝΑΛΟΥ
 ΕΖΛΗΙ ΕΝΑΒΙΧ ΕΒΑΛ ΧΕ ΠΨΑΡΕΠ ΝCΑΠ ΛΨΤΑΚΑ ΜΠΑΝΑΨ
 ΝΝΟΥ† : ΛΥΩ ΛΨΤΕ^(sic) ΠΜΑΓΟC ΠΩΤ ΕΠΕCΗΤ ΕΠΝΟΥΝ ̄ΝCΑΠ ·
 ̄Β̄ · ΛΨΕΛΜΑΓΕΥΙΝ ΜΠΛΓ̄ ΝCΤΡΑΤΗΛΑΤΗC · ΜΝΠΕΥΚΕ Θ̄⁽²⁾
 ΝΨΗ ΜΜΑΤΑΙ · ΖΩΜΕΟC ΑΝ ΠΜΑΖΓ̄ ΝCΑΠ · ΛΨΤΑΚΑ ΜΠΑ-
 ΝΑΨ ΝΝΟΥ† ΜΝΠΕΥΚΕΟΥΝΕΒ · ΜΝΠCΩC ΑΝ ΖΕΙ ΠΕΖΟΥΑ
 ΝΤΠΨΛΙC^(sic) ΛCΟΥΕΖC ΝCΩΨ ΛΥΩ ΟΥΝΠΕ†ΝΨΕΙΨ ·

̄ΝΝΑΛΕ ΠΜΗΗΨΕ ΤΗΛΕΨ ΨΩ ΕΒΑΛ ΧΕ Ψ ΠΕΔΡΑΚΩΝ ΕΤ-
 ΖΜΠΠΟΥΝ : ΑΝΑΝ ΖΝΧΡΗΣΤΙΑΝΟC ΠΑΡΡΗΣΙΑ : ΝΤΕΛΟΥΨΨΩΤ
 ΕΥΨΩ ΕΒΑΛ ΧΕ ΑΝΑΝ ΖΝΧΡΗΣΤΙΑΝΟC ΠΑΡΡΗΣΙΑ : ΛΥΩ ΑΝΗΠ
 Εϕ† ΜΠΖΑΓΙΟC ΦΙΛΟΘΕΟC ΛΨΨΩΝΤ ΕΜΑΨΑ ΝΧΕ ΔΙΟΚΛΗ-
 ΔΙΑΝΟC ΠΡΡΑ ΖΝΝΟΥΝΑΨ ΝΝΟΡΓΗ : ΠΕΧΕΨ ΕΖΟΥΝ⁽³⁾ ΖΝΠΕΜΑ-
 ΤΑΙ ΕΤΟΖΙ ΕΛΕΤΟΥ ΕΛΛΨ : ΧΕ ΤΙ ΜΠΕΤΝΟΥΑΙ ΕΖΟΥΝ ΕΠΕΙ-
 ΜΗΗΨΕ ΝΤΕΤΝΖΨΤΕΒ ΨΨΨΟΥ ΛΧΝ†CΑ ΜΠΕΛΝΕΕ! ΨΔΟΥΚΟΥΙ⁽⁴⁾
 ΝΑΛΟΥ ΟΥΔΕ ΖΛΛΑ [ΟΥΔΕ] ΝΠΕΤΧΙ ΕΚΙΒΙ ΝΤΕΤΨΜΑΟΥ : ΨΛ-
 ΤΕΝΠΗ ΕΤΝΕΖΨΜΨΛΩΓΙ ΝΝΑΝΟΥ† :

ΝΕΜΑΤΑΙ ΔΕ ΜΠΡΡΑ : ΛΥCΨΚ ΝΗΟΥ ΜΠΛΛ ΜΠΕΘΕΛΔΡΟΗ ·
 ΛΥΖΨΤΕΒ ̄ΝCΨΨΟΥ ΝΧΠ·ΙΑ ΜΠΕΖΑΟΥ ΨΑΧΠ·Ψ̄ ΜΠΕΖΑΟΥ :
 ΛΥΩ ΝΝΑΛΕ ΠΖΑΓΙΟC ΦΙΛΟΘΕΟC ΤΙ ΜΗΤΧΑΡΖΗΤ ΝΗΟΥ⁽⁵⁾ ΠΕ-
 ΧΕΨ ΧΕ ΑΛΙΑΓΩΝΙΖΕCΘΕ ΝΕΨΛΕΙΧΨ ΜΠΕΧ̄Ρ̄C ΖΕΙ ΝΕΤΝΚΛΑΜ
 CΕΒΤΨΤ ΝΗΤΕΝ ΖΙΤΗΝΙΑΓΓΕΛΟC ΕΤΠΡΟCΚΑΡΤΗΡΙ ΕΛΑΤΕΗ

(1) Sur cette préposition, voir O. von
 LEMM, *Kopt. Miscellen*, § XXIV et XLVIII.

(2) $\bar{\theta}$ en plus gros caractère.

(3) En abréviation εζοϚ̄.

(4) εΨC correction peu certaine.

(5) $\bar{\theta}$ dans le manuscrit.

ΛΥΩ ΜΠΕΟΥΕΙΝ ΝΟΥΩΤ ΖΗΝΕΤΟΥΕΒ ΚΑΤΗ ΕΠΕΣΟΥΝ ΧΙΝΕ-
ΟΥΚΟΥΙ ΦΛΟΥΝΑΣ

ΝΤΕΛΟΥΩ ΕΥΣΩΤΕΒ ΝΚΑΝΕΣΜΣΕΛ ΜΦ† ΝΝΕΟΥΑΝ ΟΥΝΑΣ
ΗΣΤΡΑΤΗΛΑΤΗΣ ΣΜΑΛΣ ΣΙΤΟΥΩΦ ΜΠΡΡΑ : ΕΠΕΧΛΕΝ ΠΕ ΣΡΩ-
ΜΑΝΟΣ · ΠΕΧΕΦ ΕΣΟΥΝ ΣΜΠΡΡΑ · ΧΕ ΠΛΩΣ ΠΡΡΑ

TRADUCTION.

(*Recto.*) «(Nous n'avions) vraiment (pas) de ressources (*τέχνη*) pour vivre chez nous. Lorsque le roi se mit (*ἄρχειν*) à fabriquer des dieux, nous nous réjouîmes grandement. Nous trouvâmes auprès d'eux en abondance à manger et à boire et toutes les bonnes choses consacrées (*ιερατικόν*) qu'on leur donnait. Ceux qui mourront à cause d'eux promettent (+ *λόγος*) devant Dieu (d'abandonner) ces (biens).»

Saint (*ἅγιος*) Philothée leur dit : «Puisque vous savez que Dieu est dans les cieux, à plus forte raison (*πόσω μᾶλλον*) devez-vous agir ainsi». Ils dirent tous d'une seule voix : «Seigneur Philothée, nous t'avons déjà exposé toutes les bonnes raisons. Maintenant (*τότε λοιπόν*) tu es libre (*ἐξουσία*) d'agir comme (*κατά*) il te plaira.» Saint (*ἅγιος*) Philothée leur dit : «Eh bien! vous mourrez de la main de vos idoles (*εἰδωλον*)!».

Et (*δέ*) il parla encore aux soixante-dix statues : «Je m'adresse à vous, statues inanimées (*ἄψυχον*). Je vous l'ordonne (*κελεύειν*) au nom de Jésus, que chacune de vous, sauf (*παρά*) sept (*ἑπτά*), se lève contre deux de vos prêtres et les tue.» A l'instant même chaque statue empoigna deux de ses prêtres (*lacune 1 ligne*) pour les tuer aussitôt. Quand les prêtres surent qu'ils allaient tous mourir, quelques-uns d'entre eux s'écrièrent : «Nous confessons (*ὁμολογεῖν*) le Dieu de saint (*ἅγιος*) Philothée». Saint (*ἅγιος*) Philothée dit à ces idoles (*εἰδωλον*) : «Ne vous laissez pas arrêter(?) par eux; car (*γάρ*) c'est par nécessité (*ἀνάγκη*) qu'ils ont confessé (*ὁμολογεῖν*) Jésus-Christ».

Et lorsque les idoles (*εἰδωλον*) eurent tué tous les prêtres, saint (*ἅγιος*) Philothée retourna auprès d'elles : «Je m'adresse à vous, ô (*ὦ*) statues inanimées (*ἄψυχόν*). Je vous ordonne (*κελεύειν*), au nom de Jésus-Christ, de descendre dans l'abîme de l'enfer jusqu'au jour où Dieu jugera sur terre : vous rapporterez alors devant Dioclétien tout ce qu'il a fait à ses serviteurs martyrs (*μάρτυς*).»

Et aussitôt la terre s'entr'ouvrit. Les soixante-dix dieux tombèrent dans l'abîme de l'enfer. Quand la foule vit (θεωρεῖν) ce (spectacle), elle s'écria tout entière : « Unique est le Dieu de saint (ἅγιος) Philothée, le Christ Jésus! Nous sommes tous vraiment chrétiens (χριστιανός) de plein gré (παρρησία). »

Mais (δέ) lorsque Dioclétien les vit, il prit la forme (μορφή) d'un cadavre et il parut comme s'il avait reçu un soufflet sur sa propre figure. Et il cria d'une voix forte : « Je ne laisserai pas en repos l'âme (ψυχή) de l'homme qui les a livrés (παραδιδόναι), de ce jeune enfant qui est entre mes mains. Car la première fois il a détruit mes grands dieux et fait descendre le magicien (μάγος) dans l'abîme de l'enfer. La seconde fois, il a ensorcelé (μαγεύειν) mes trois généraux (στρατηλάτης) et leurs neuf cents soldats. De même (ὁμοίως), la troisième fois, il a encore détruit mes grands dieux et leurs prêtres. Enfin, la plus grande partie de la ville (πόλις) l'a suivi et a agi comme lui. »

La foule entière s'écria : « Ô (ὦ) dragon (δράκων) qui es dans l'abîme de l'enfer, nous sommes chrétiens (χριστιανός) de plein gré (παρρησία) ». Comme ils continuaient de crier : « Nous sommes chrétiens (χριστιανός) de plein gré (παρρησία) et nous adhérons au Dieu de saint (ἅγιος) Philothée », le roi Dioclétien entra dans une très violente colère (ὀργή). Il dit aux soldats qui se tenaient près de lui : « Précipitez-vous sur cette foule et tuez-les sans épargner personne, (ni) le petit enfant, ni (οὐδέ) le vieillard, ni (οὐδέ) celui qui prend le sein de sa mère, jusqu'à ce qu'ils aient confessé (ὁμολογεῖν) mes dieux ».

Or (δέ) les soldats du roi les tirèrent hors de la porte du théâtre (θέατρον). Ils les tuèrent de la onzième heure du jour jusqu'à la sixième heure du (second) jour. Et saint (ἅγιος) Philothée les reconfortait, en disant : « Combattez (ἀγωνίζεσθαι), champions du Christ. Gagnez votre couronne préparée par les anges (ἄγγελος) qui vous sont attachés (προσκαρτερεῖν). » Et une même clarté jaillissait des saints, du plus petit jusqu'au plus grand.

Lorsqu'on eut achevé de tuer les serviteurs de Dieu, un grand général (στρατηλάτης), du nom de Romanos, s'assit près du roi. Il lui dit : « Seigneur, mon roi. . . . »

LA

STÈLE FUNÉRAIRE DU MOINE MÎNA

PAR

M. HENRI MUNIER.

Le Service des Antiquités a tout récemment fait l'acquisition (n° d'entrée 45947) d'une épitaphe copte que je publie ici comme une modeste contribution à la savante étude de A. J. Butler sur *Babylone d'Égypte*. C'est une dalle taillée dans un bloc de marbre blanc : elle mesure dans sa largeur 0 m. 20 cent. et 0 m. 57 cent. dans sa hauteur. Elle est parvenue en deux fragments qui se rejoignent parfaitement. La face inscrite est très jaunie; le frottement ainsi que des heurts ont usé quelques lettres et formé plusieurs trous. L'inscription, tracée en creux, est formée de capitales régulières qui mesurent un centimètre de haut.

※ ΖΜΠΡΑΝ ΜΠΕΙΩΤ	ΠΕΙΟΤΕ ΖΗΝΕΤΕΝΩΛΛ
ΜΝΠΩΗΡΕ ΜΝΠΕΠΝΑ	ΕΤΡΕ ΠΧΟΕΙC †ΜΤΩΝ Ḇ
ΕΤΟΥΛΑΒ ΖΩCΔΕ ΖΜΠΕ	ΤΕΥΜΑΚ[ΨΥΧ]Υ ΖḆ
ΚΟΤ ΙΠΗΦΕ ^(sic) ΖΕΝCΟΥΓ	ΚΕΝΥ ḆΝΩΡΠΕΙΟΤΕ
5 ΜΠΕΒΟΤ ΚΑΤΛΟΥΟΙΚ	20 ΑΒΡΑΖΑΜ ΜΗΗΣΑΚ
ΝΤΕ ΠΝΟΥΤΕ ΜΝΝΕΥ	ΜΝΙΑ[ΚΩΒ] ΖḆΠΙ
ΖΑΠ ΗΑΙ ΦΟΥΗΠΕ ΜΜ ^(sic)	ΠΑ[ΡΑΔΙCΟC] ḆΝΤΕΠΟΥ
ΛΥḆΤΟΝ ΜΜΟΥ ΖΜ	ΝΟΥ ΖΜΠΡΑΩΕ ΝΝ
ΠΧΟΕΙC ΛΥΩ ΖΜΠΕC	ΦΟΡΠΙ ḆΜΙCΕ ΕΝḆΛΜ
10 ΧΗΜΑ ΗΝΑΓΓΕΛΟC Ḇ	25 ΝΒΡΡΕ ΖΜΠ[Ω]ΝΖ ΕΤ
CΙ ΠΕΝΤ[· ·] ΠΜΑΚ ΝCḆ	ΝΗΥ ΝΑΤΟΥΕΙΝΕ ΖΑΜΗ[Π]
ΠΑCΟΝ ΜΗΝΑ ΠΩΗ	ΕCΕΦΩΠΕ ΕΓ — ḆḆ
ΡΕ ΜΠΙΜΑΚΑΡΙΟC ΧΑΗΛ	ΕΠΗΦΙ ḆΒ ΔΙΟΚ
ΠΙΡΕΜΒΑΒΥΛΩΝ —	ΦḆC
15 ΑΡΙΠΟΥΜΕΥΙ ΝΑΧΟΕΙC	

Ligne 1. Les μ ont la forme μ et les ν la forme γ . — *Ligne 2.* π et η sont liés ensemble. — *Ligne 3.* Même remarque pour π et ϵ . — *Ligne 4.* $\eta\eta\phi\epsilon$ et, à la ligne 28, $\epsilon\eta\eta\phi$. Cette forme, inconnue du bohairique et du saïdique ($\epsilon\eta\eta\pi$: $\epsilon\eta\epsilon\eta$), se trouve fréquemment dans les inscriptions du couvent de saint Jérémias : $\epsilon\eta\eta\phi$, $\epsilon\eta\eta\phi$, $\epsilon\eta\eta\phi\eta$ (QUIBELL, *Excavations at Saqqara*, 1907-1908, 1908-1910, *passim*). Nous avons peut-être là des traces du dialecte memphitique que l'on retrouve aux lignes 13, 14 et 21 avec l'article $\pi\eta$ et à la ligne 15 avec $\mu\epsilon\gamma\eta$. — *Ligne 5.* Il est probable qu'il y a eu, entre les deux jambages du κ , la lettre \omicron en plus petit caractère; mais une éraflure ne permet pas de la distinguer clairement. — *Ligne 7.* $\mu\mu\breve\omicron$, pour $\mu\mu\omicron\omicron\gamma$. — *Ligne 11.* τ est net. — $\mu\lambda\kappa$: abréviation courante pour $\mu\lambda\kappa\alpha\rho\iota\omicron\varsigma$. — $\bar{n}\bar{c}\bar{o}$ (pour $\bar{n}\bar{c}\bar{o}\bar{n}$) forme pléonasme avec le mot suivant $\pi\lambda\sigma\bar{o}\bar{n}$. — *Ligne 12.* *Mina* est une appellation fréquemment usitée dans la Moyenne-Égypte et notamment à Saqqara. Comme on ne connaît pas l'origine exacte de la stèle, qui a été saisie au Fayoum chez un marchand d'antiquités, on ne peut rien dire de plus précis. — *Ligne 14.* Sur une stèle funéraire du couvent de saint Jérémias (QUIBELL, *ibid.*, 1908-1910, p. 209) on trouve également $\pi\eta\rho\epsilon\mu\beta\alpha\kappa\iota\lambda\omicron\bar{n}$. Cette mention dans notre nouvelle épitaphe confirme la théorie de A. J. Butler suivant laquelle Babylone aurait gardé son nom même après la conquête arabe : ce fut bien plus tard que ce nom désigna seulement le Qaṣr el-Sham' et que la ville s'appela Fustât (*Babylon of Egypt*, p. 63). — *Ligne 15.* $\alpha\rho\iota\pi\omicron\gamma\mu\epsilon\gamma\eta$: $\pi\omicron\gamma$ (forme de la 3^e personne du pluriel) parce qu'il s'agit de *Mina* et de *Chail* : le signe de l'abréviation n'est pas visible sur κ ; les deux γ de cette ligne sont certains. — *Ligne 22.* Formule analogue dans une stèle copte-arabe في فردوس النعم (*Annales du Service des Antiquités*, t. XIII, 1913, p. 285-286). — *Ligne 24.* Suivant *Hébreux*, XII, 23. — *Ligne 27.* $\epsilon\bar{\rho}$ pour $\gamma\epsilon$: $\gamma\epsilon\bar{n}\omicron\iota\tau\omicron$. — *Ligne 29.* Après la date, une rosace termine l'inscription.

Au nom du Père et du Fils et de l'Esprit (πνεῦμα) Saint. Comme (ὥστε) on était au mois d'Épiphi, au 3 du mois, suivant (κατά) le plan (οἰκονομία) de Dieu et ses estimables jugements, le bienheureux (μακάριος) frère Mina, fils du bienheureux (μακάριος) Chail, de Babylone, s'est reposé dans le Seigneur, à la manière (σχῆμα) des anges (ἄγγελος).

Souvenez-vous d'eux, seigneurs mes pères, dans vos prières, afin que le Seigneur donne le repos à leur âme (ψυχή) bienheureuse (μακάριος), dans le sein de nos premiers pères, Abraham, Isaac et Jacob, au paradis (παράδεισος) de délices, dans la joie des premiers-nés, en la Jérusalem nouvelle, dans la vie qui est venue pour ne pas passer. Amen (ἀμήν); ainsi soit-il; ainsi soit-il (γένοιτο). $\bar{\lambda}$ - $\bar{\omega}$. Le 12 d'Épiphi, (en l'an) 586 de Dioclétien (= le 6 juillet 869).

HENRI MUNIER.

FRAGMENT DE STATUE

DU PRINCE KHÂ-M-UAS

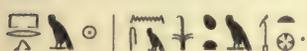
PAR

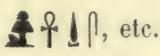
M. GEORGES DARESSY.

Mohammed effendi Chaban a publié jadis⁽¹⁾ une statue qu'il avait trouvée à Cheikh Embarek, sur la rive est du Nil presque en face de Minieh; mais sa copie était incomplète et je crois utile de donner à nouveau les textes qu'elle porte.

Sur un socle de 0 m. 94 cent. de longueur, 0 m. 53 cent. de largeur et 0 m. 28 cent. de hauteur la statue était agenouillée, tenant un emblème, peut-être un sistre à tête d'Hathor, dont il ne reste que le bas, arrondi. La statue elle-même est brisée à la ceinture et n'a plus que 0 m. 60 cent. de hauteur. Le personnage a comme vêtement une *chenti* rayée à languette triangulaire, la ceinture ornée de lignes en zigzag. Le tout était taillé dans un bloc de calcaire siliceux nummulitique.

Sur le devant de l'objet maintenu, deux colonnes affrontées d'hiéroglyphes donnent pareillement . Devant le socle on voit au milieu  surmontant deux colonnes d'inscriptions affrontées; à gauche (→) ; à droite (←) . De là partent de chaque côté deux lignes d'inscriptions superposées qui courent sur les côtés et se terminent au milieu de l'arrière.

A gauche : 1. 


2. , etc., , etc.

⁽¹⁾ *Annales*, t. VIII, p. 223, § IV.

LE MASTABA

DE KHÂ-F-KHOUFFOU À GIZEH

PAR

M. GEORGES DARESSY.

En janvier dernier l'enlèvement du sébakh sur le plateau des Pyramides a remis au jour un mastaba qui a été déblayé déjà plusieurs fois, a fait l'objet de citations à propos des renseignements qu'il donne sur des membres de la famille de Chéops, mais n'a jamais été publié intégralement⁽¹⁾. Je vais donc le décrire sommairement, en attendant qu'une reproduction de ses bas-reliefs en soit donnée.

Cette tombe fait partie des mastabas alignés à l'est des trois petites pyramides voisines de celle de Chéops; elle était construite en belle pierre de Tourah; figures et inscriptions y sont sculptées en relief, dans le meilleur style de la IV^e dynastie. A une époque inconnue, probablement dans l'antiquité, elle avait été transformée en maison ou en magasin, et dans ce but on avait couvert d'une voûte la cour et construit un toit sur les deux chambres intérieures, dont l'une formée aux dépens du massif du mastaba. Ceci n'a pas été fait sans dommage pour l'édifice : pour avoir une paroi droite on a coupé la partie inférieure de la façade, qui était légèrement inclinée, et à l'intérieur on n'a établi le toit, plat dans

⁽¹⁾ Une description des scènes principales se trouve dans MARIETTE, *Mastabas*, p. 562, IV. Les documents historiques ont été extraits par DE ROUGÉ, *Inscriptions*

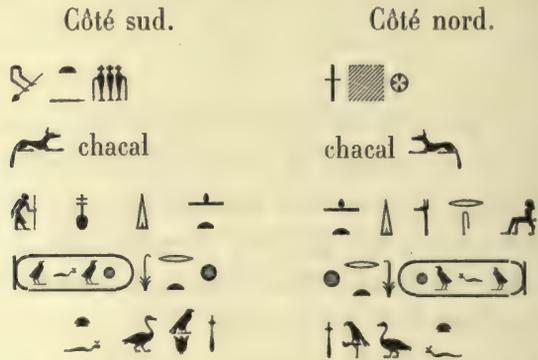
Annales du Service, 1916.

hiéroglyphiques copiées en Égypte, pl. LX et LXI, et reproduits depuis dans divers ouvrages : voir GAUTHIER, *Le Livre des rois d'Égypte*, t. I, p. 79 et 81.

la première pièce, en angle dans la seconde, qu'après avoir enlevé toute l'assise supérieure, détruisant ainsi le haut des inscriptions.

Le mastaba proprement dit est précédé d'une cour fermée par un mur en pierre, percé d'une porte de 2 m. 50 cent. de hauteur et 0 m. 75 cent. de largeur donnant vers l'angle nord-est de la cour; une autre ouverture basse fut créée plus tard vers l'angle sud-est mais n'appartient pas au plan primitif.

L'extérieur du mur est anépigraphe; dans l'épaisseur de la porte, de chaque côté, un tableau montre un grand chacal couché au-dessous duquel les noms et titres du propriétaire du tombeau sont ainsi donnés :



COUR.

La cour a 3 m. 74 cent. de longueur et 2 m. 35 cent. de largeur; elle avait été, à une époque indéterminée, couverte par une voûte semi-circulaire commençant à 1 m. 40 cent. au-dessus du dallage. Le revers du mur extérieur et les murs latéraux ne sont pas décorés; la muraille ouest, percée d'une porte en son milieu, est le revêtement du mastaba proprement dit.

Côté gauche. — Vers la droite, deux personnages sont debout : d'abord une femme vêtue d'une longue robe simple, n'ayant aucun attribut spécial, et devant laquelle on lit verticalement , donne la main à un homme ayant une perruque ronde formant de petits triangles, vêtu de la *chentî* à la ceinture de laquelle est attaché l'emblème

et la poitrine traversée par deux bandelettes croisées. De la main droite il tient \curvearrowright . C'est évidemment le maître de la tombe, mais il ne reste de ses titres que $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒} \text{𓆓}$, tout le reste ayant été coupé, ainsi que le nom de la reine, sa mère, quand on a établi la voûte.

Derrière eux, six serviteurs sont rangés deux par deux sur trois registres. Ceux d'en haut présentent des tablettes de comptes; au-dessous, le premier tient \curvearrowright dans la main droite et a l'autre main sur la poitrine; le second a les deux bras croisés sur la poitrine; en bas les images sont détruites ou cachées: il ne reste que le début d'un nom $\text{𓆎} \text{𓆏}$.

Côté droit. — Le défunt est représenté debout, de grande taille, tenant le grand bâton d'une main, un lien de l'autre. Il a un serre-tête, un collier simple, une *chenti* ornée de groupes de trois plis; sur son dos est une peau de panthère attachée sur l'épaule droite par le 𓆑 ; il est paré de bracelets. Devant lui, en grands hiéroglyphes, on lit verticalement: $\text{𓆑} \text{𓆒} \text{𓆓} \text{𓆔} \text{𓆕} \text{𓆖} \text{𓆗} \text{𓆘} \text{𓆙} \text{𓆚}$.

$\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒} \text{𓆓}$. Un petit enfant se tenait devant ses jambes; son nom est détruit.

En arrière on voit trois registres de personnages de taille moindre:

Premier registre. Deux hommes agenouillés, dont l'un est $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒}$ et l'autre $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒}$.

Deuxième registre. 1° Le $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒}$ debout, un grand bâton à la main et portant un sac sur l'épaule; 2° le $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒}$ portant sur l'épaule 𓆑 et tenant un sac à la main.

Troisième registre. On ne voit plus que la tête d'un scribe $\text{𓆎} \text{𓆏}$ qui a deux calames passés derrière l'oreille.

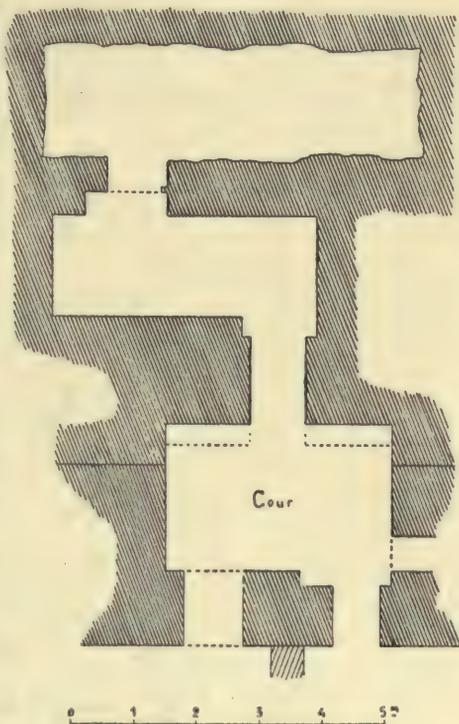
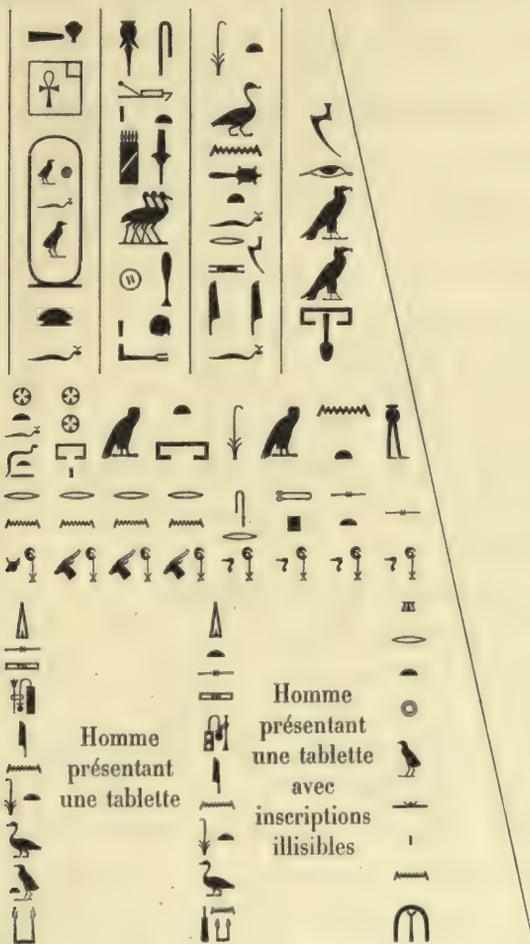


Fig. 1.

La partie droite est occupée par les légendes explicatives, et dans le bas deux hommes debout présentent les tablettes sur lesquelles sont inscrits les comptes des propriétés.



PORTE.

Sur le tambour cylindrique qui surmonte la porte on lit : (↔) 𓆎 𓆏

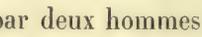
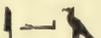
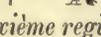


Dans l'épaisseur de la porte on remarque à gauche un anneau taillé en saillie à même la pierre, qui devait servir pour attacher le battant quand il était fermé.

CHAMBRE.

PAROI EST. — A l'extrémité gauche du panneau le défunt est assis, tenant sa grande canne, et derrière lui, n'arrivant guère plus haut que son siège, une petite fille est debout, tenant une fleur de lotus. Devant le personnage on lit verticalement :  et au-dessus de lui, horizontalement : .

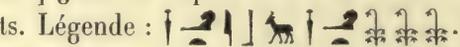
Le reste du panneau est divisé en trois registres superposés avec traces d'un quatrième.

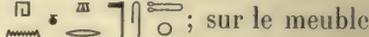
Registre inférieur. On y voit trois représentations d'un manteau  porté par deux hommes; sur le premier on lit :  , sur le second :  , sur le troisième : .

Deuxième registre. 1° Un homme présentant trois vases  sur une sellette sous laquelle on lit : (h) .

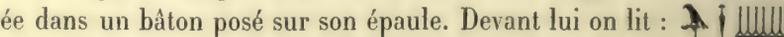
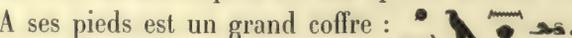
2° Homme  entr'ouvrant le brûle-parfums formé de deux parties semi-sphériques  , dont une formant couvercle. Dessous,  et un coffre long.

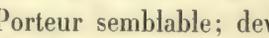
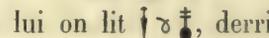
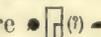
3° Homme présentant une sellette avec trois vases, au-dessous de laquelle est une autre étagère chargée de six vases et seaux.

4° Cinq grandes amphores à deux oreillettes, scellées, posées sur des supports. Légende : .

5° Un coffre au-dessus duquel on lit :  ; sur le meuble même est inscrit .

Registre supérieur. L'assise du haut n'existe plus, en sorte que la tête des personnages manque.

1° Homme qui devait porter une étoffe ou mieux un gros écheveau de fil passée dans un bâton posé sur son épaule. Devant lui on lit :  . A ses pieds est un grand coffre : .

2° Porteur semblable; devant lui on lit  , derrière  , et sur le coffre  : probablement la place a manqué pour graver le troisième personnage auquel s'applique la dernière légende.

3° Trois sellettes portant chacune quatre vases  , au-dessus desquelles on lit : .

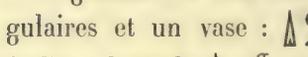
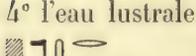
A l'extrémité du mur on voit des traces d'une autre série de vases

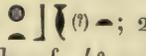
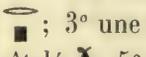
PAROI OUEST. — À l'extrémité gauche du mur il y a un panneau de 0 m. 52 cent. de largeur compris entre l'angle et le creux de la stèle, portant quatre scènes superposées : un personnage symbolisant une des propriétés du défunt porte une couffe sur la tête et mène en laisse un animal. Ce sont, de bas en haut : 1° femme et gazelle :

 ; 2° homme et gazelle  ; 3° femme et veau

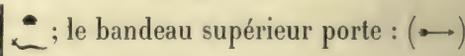
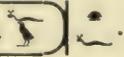
 ; 4° homme et veau .

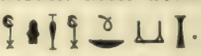
La stèle est dans un renforcement de 0 m. 38 cent. sur les côtés duquel figurent cinq scènes superposées d'apports d'offrandes par des serviteurs. Ce sont, de bas en haut :

A gauche : 1° une oie  ; 2° plateau avec trois pains triangulaires et un vase :  ; 3° l'eau versée dans un vase  ; 4° l'eau lustrale  qu'on apporte dans le seau spécial  ; 5° l'encens .

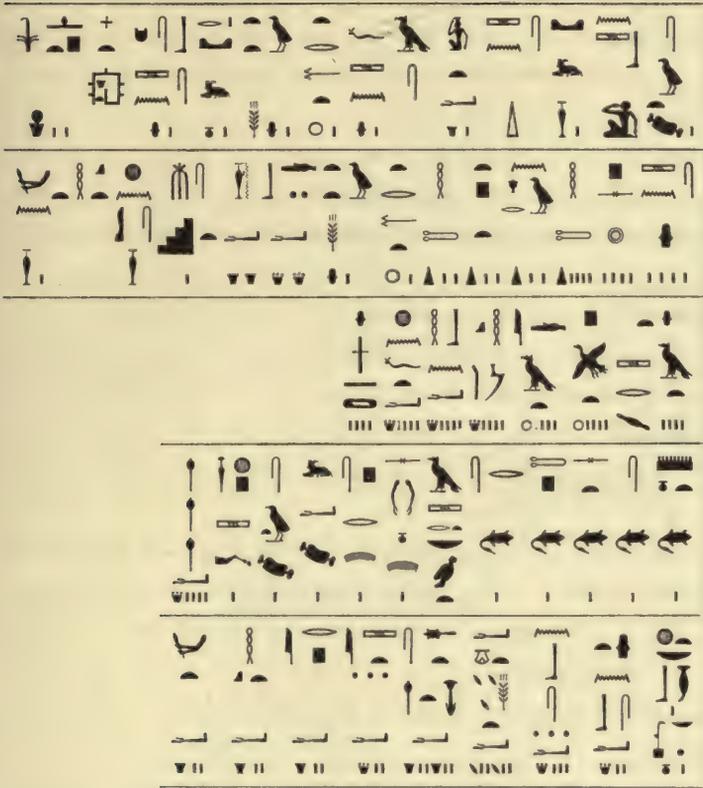
A droite : 1° produits divers sur un plateau  ; 2° quatre vases de vin sur un plateau  ; 3° une cuisse de bœuf  ; 4° un paquet de fil ayant l'aspect d'un sac côtelé  ; 5° probablement l'encens , mais le haut manque.

STÈLE. — La stèle, qui occupe toute la hauteur de la pièce, était sculptée à même la paroi et non séparée; elle a subi une étrange mutilation : toute la partie centrale et droite du bas a été enlevée, et elle n'est plus que l'encadrement d'une porte conduisant à une chambre intérieure.

Sur les grands montants, dont celui de gauche subsiste seul en entier, était figuré de chaque côté un immense autel . Le tambour cylindrique donne le nom  ; le bandeau supérieur porte :  ;  ; .

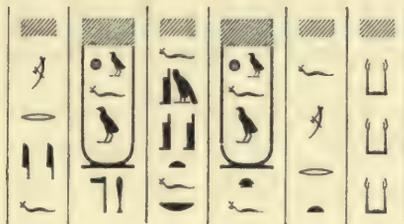
Le tableau montre à gauche le défunt assis devant la table d'offrandes  au-dessous de laquelle on lit : .

Le reste de l'espace est occupé par la grande liste du repas funéraire, dont la partie supérieure est détruite :

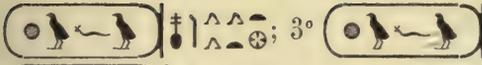


PAROI OUEST, PARTIE À DROITE DE LA STÈLE. — Ce mur, sur une longueur de 2 m. 36 cent., est consacré à la représentation des serviteurs et des propriétés du défunt. Celui-ci est figuré en grand, vers la droite, debout, le grand bâton à la main, couvert de la peau de panthère attachée sur l'épaule. Sa femme est debout derrière lui, lui entourant le bras.

Leur légende, gravée en grands hiéroglyphes au-dessus d'eux, est à moitié détruite :

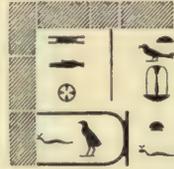


Le reste du panneau est divisé en cinq registres.

2°  ; 3°  ; 4°  ;
 5°  . La première de ces femmes porte une grue, la seconde une oie, la troisième un canard (?), la quatrième quatre cailles.

PAROI NORD. — Le défunt est debout, tourné vers la droite, appuyé sur un long bâton. Lui faisant face, sa fille (?) est debout, ses cheveux tombant en tresses sur ses épaules, tenant une fleur de lotus à la main.

Au-dessus de Khâ-f-khoufou il ne reste qu'une partie de ses titres et noms, en grands hiéroglyphes :



Sur l'image de sa femme on lit : .

SECONDE CHAMBRE.

On a vu plus haut que le bas de la stèle a été enlevé : on a ainsi transformé celle-ci en une véritable porte donnant accès dans une seconde chambre ménagée au centre du mastaba en enlevant une partie des blocs qui le composaient. Cette chambre est irrégulière ; elle mesure environ 6 mètres de longueur sur 1 m. 80 cent. de largeur ; les côtés n'en sont pas parés et sont restés tels que les a faits l'enlèvement des blocs. A 1 m. 30 cent. de hauteur on a dressé de part et d'autre des grands côtés des dalles qui se rejoignent au-dessus du milieu de la pièce formant ainsi un toit à double pente. Aucune inscription n'est tracée dans cette pièce ; il est probable qu'elle a été faite dans l'antiquité en même temps que l'on couvrait d'une voûte la cour, mais il n'y a aucun document pouvant nous aider à préciser la date de ces transformations.

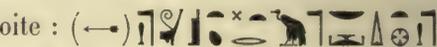
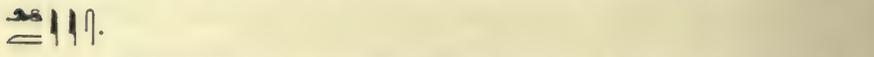
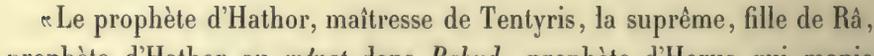
G. DARESSY.

STATUE DE GEORGES

PRINCE DE TENTYRIS

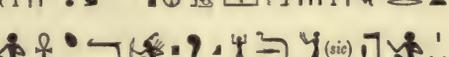
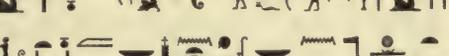
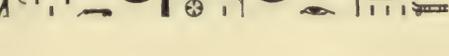
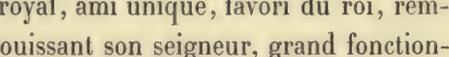
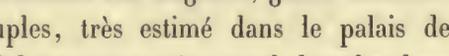
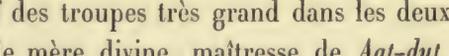
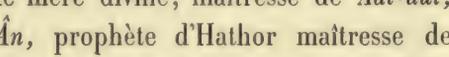
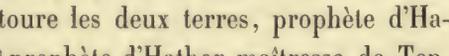
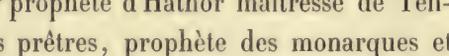
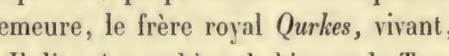
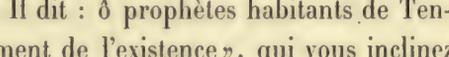
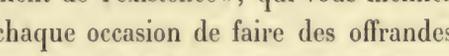
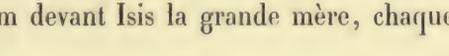
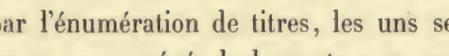
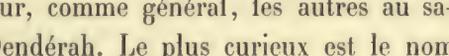
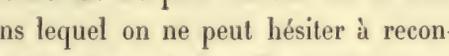
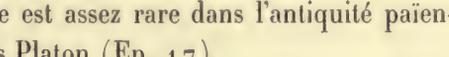
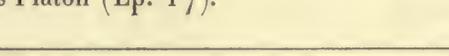
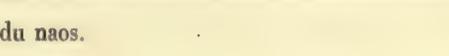
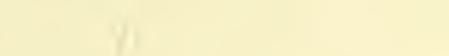
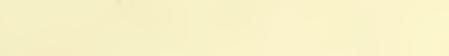
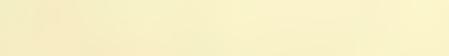
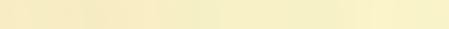
PAR

M. GEORGES DARESSY.

En extrayant du sébakh dans les restes de la ville de Tentyris, les fellahs ont mis au jour une statue en granit noir qui est venue prendre place dans le Musée du Caire, sous le numéro d'entrée 45390. Elle est haute de 1 m. 05 cent.; le personnage est debout, le pied gauche avancé; il a les cheveux crépés, les yeux assez grands, la bouche petite et à lèvres minces; il est vêtu d'une sorte de gallabieh échancrée au cou, à manches courtes, et est enveloppé dans une étoffe passant sous les bras, pendant jusqu'à la cheville, avec une attache sur la poitrine faite . Il porte à deux mains devant lui, appuyé contre le corps, un naos à toit voûté, dans lequel est placé cet insigne . L'encadrement de ce naos porte deux inscriptions commençant au sommet par un signe commun ; à gauche :
(→)  (sic)
—  (←) ; à droite : (←) 
 (sic) 


« Le prophète d'Hathor, maîtresse de Tentyris, la suprême, fille de Râ, prophète d'Hathor au *ménat* dans *Bahud*, prophète d'Horus qui manie la lance, prophète d'Harsamtauï, dieu grand seigneur de *Khat*, le prince gouverneur *Quarkes* fils de . . . — Le prophète d'Isis, la grande mère divine, maîtresse de *Aat-dut*, prophète d'Osiris, dieu grand dans Tentyris, prophète des dieux et déesses qui se trouvent dans *Aat-dut*, chef des troupes, frère royal *Quarkes*, fils de *Ptolemaios*. »

La statue s'appuie à un pilier en forme d'obélisque sur lequel une ins-

cription de deux lignes est gravée :  —                             

« Le prince-gouverneur, délégué royal, ami unique, favori du roi, remplissant le cœur de Sa Majesté, réjouissant son seigneur, grand fonctionnaire comme gouverneur des peuples, très estimé dans le palais de l'Horus et puissant à la cour, chef des troupes très grand dans les deux régions; prophète d'Isis, la grande mère divine, maîtresse de *Aat-dut*, prophète d'Hathor maîtresse de *Ân*, prophète d'Hathor maîtresse de *Kab(t)*, prophète d'Hathor qui entoure les deux terres, prophète d'Hathor maîtresse du vent agréable, 4^e prophète d'Hathor maîtresse de Tentyris, scribe du temple, [chef] des prêtres, prophète des monarques et de leurs images, prêtre de leur demeure, le frère royal *Qurkes*, vivant, fils du chef de troupe *Pa-khrod-ka*. Il dit : ô prophètes habitants de Tentyris, gens de la ville « renouvellement de l'existence », qui vous inclinez devant le seigneur de Tentyris, à chaque occasion de faire des offrandes aux dieux ne négligez pas mon nom devant Isis la grande mère, chaque jour. »

Le monument est intéressant par l'énumération de titres, les uns se rapportant à ses fonctions à la cour, comme général, les autres au sacerdoce des divinités adorées à Dendérah. Le plus curieux est le nom même du personnage, , dans lequel on ne peut hésiter à reconnaître le grec *Γεώργιος*. Ce vocable est assez rare dans l'antiquité païenne, bien qu'on le trouve déjà dans Platon (Ep. 17).

(1) Sur l'original *sen* est à l'intérieur du naos.

On doit rapprocher cette statue de celle de même provenance que j'ai publiée jadis⁽¹⁾, sur laquelle on retrouve la plus grande partie des titres ici énumérés. Georges est dit tantôt fils de Ptolémée et tantôt de Pakhrod-ka : il est possible que ces deux noms s'appliquent à un seul personnage; la statue anciennement connue est de Pen-nut, fils de Pakhrod-bast, qui a pour enfant Ptolémée : il y a des probabilités pour que Georges soit le petit-fils de Pen-nut et nous aurions ainsi la suite des quatre princes gouverneurs de Dendérah à la fin de l'époque ptolémaïque, immédiatement avant la conquête romaine.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ G. DARESSY, *Statues de basse époque du Musée de Gizeh*, dans le *Recueil de travaux*, t. XV, p. 159, n° 8.

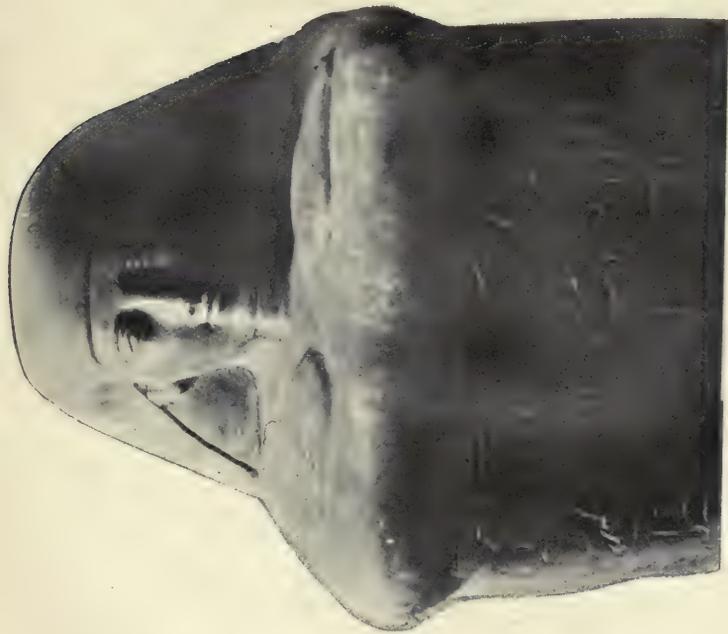
TABLE DES MATIÈRES.

AHMED BEY KAMAL. Fouilles à Deir Dronka et à Assiout (1913-1914).....	65-114
— Quelques jours de fouilles à Dimch es-Sebaâ	183-186
A. BARSANTI. Rapport sur les travaux exécutés aux monuments de Philæ ..	141-144
— La nécropole des Grands Prêtres d'Héliopolis sous l'Ancien Empire. — § II. Rapports sur le déblaiement.....	213-220
H. CARTER. A tomb prepared for queen Hatshepsuit discovered by the Earl of Carnarvon (October 1916).....	179-182
J. CLÉDAT. Fouilles à Khirbet el-Flousiyeh (janvier-mars 1914) (avec quatre planches).....	6- 32
G. DARESSY. La statue d'un astronome.....	1- 5
— Fragment de socle de statue provenant d'Athribis.....	54- 56
— Stèle de la XIX ^e dynastie avec textes du <i>Livre des Pyramides</i> ..	57- 60
— Fragment mendésien.....	60
— Le fils aîné de Chéchanq III.....	61- 62
— La chaussée de Mentouhotep V.....	63- 64
— Un sarcophage de Tounah.....	115-120
— Un naos de Domitien.....	121-128
— Notice nécrologique de Gaston Maspero, Directeur général du Service des Antiquités (1881-1886, 1899-1914) (avec 1 planche).....	129-140
— Une stèle du dieu Ched (avec 1 planche).....	175-177
— Les parents de Chéchanq I ^{er}	177
— Un scarabée d'Amenhotep IV.....	178
— La nécropole des Grands Prêtres d'Héliopolis sous l'Ancien Empire. — § I. Inscriptions.....	193-212
— Une inscription d'Achmoun et la géographie du nome Libyque.	221-246
— Fragment de statue du prince Khâ-m-uas.....	255-256
— Le mastaba de Khâ-f-khoufou à Gizeh.....	257-267
— Statue de Georges, prince de Tentyris.....	268-270
G. LEGRAIN. La statuette de Hor, fils de Djot-Thot-efankh (avec 1 planche).	145-148
— Trois règles graduées provenant de Dendérah	149-152
— Observation d'un phénomène optique	153-158
— Une statue de Horoudja, fils de Haroua, provenant de Dendérah.	159-160

G. LEGRAIN. Un miracle d'Ahmès I ^{er} à Abydos sous le règne de Ramsès II (avec 1 planche).....	161-170
— Où fut Thèbes-Ouasil? (ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ).....	171-173
— Fragment de texte (titre nouveau).....	174
V. LORET. Quelques notes sur l'arbre <i>dch</i>	33- 51
H. MUNIER. Un passage nouveau du martyre de saint Philothée.....	247-252
— La stèle funéraire du moine Mina.....	253-254
É. NAVILLE. La plante de Horbéit.....	187-192
E. S. THOMAS. On an unexplained object depicted on the walls of the tomb of Hesy at Saqqara.....	52- 53



A. Maspero



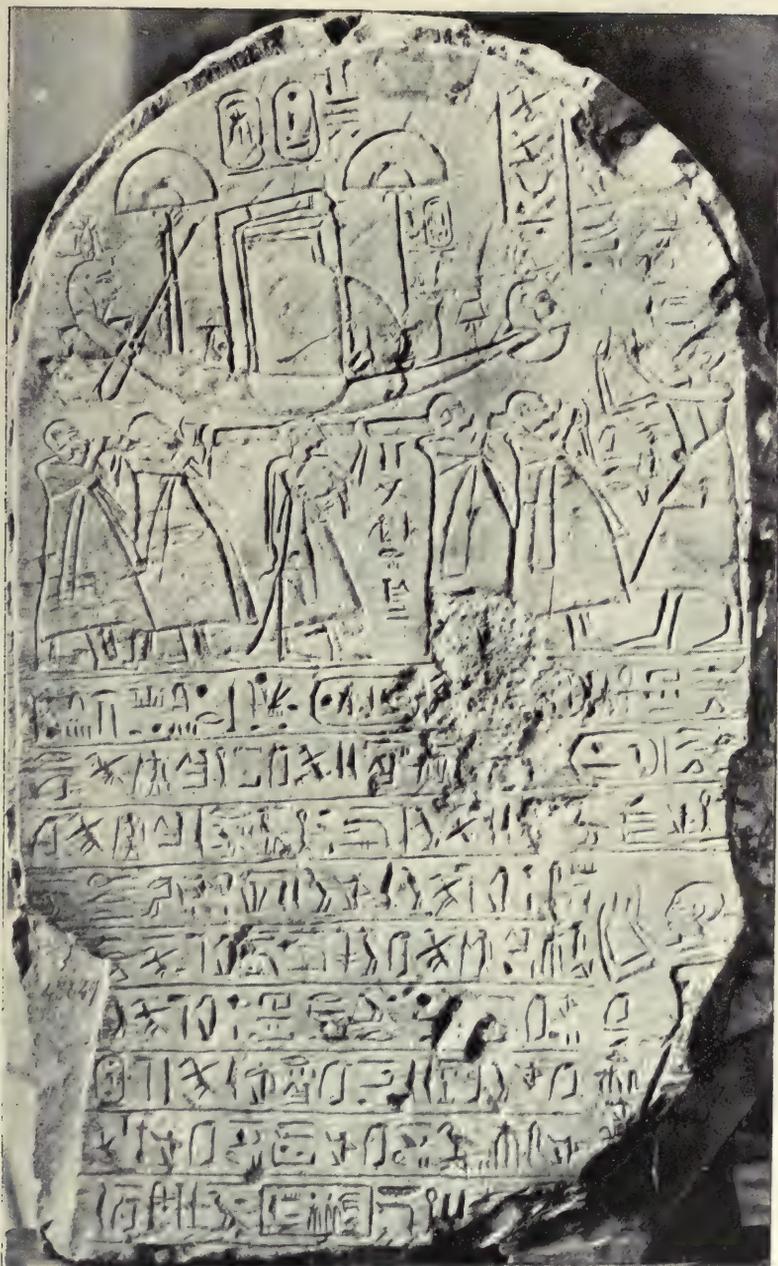
Statue de Hor.



Statue de Pakhourrot.

1702

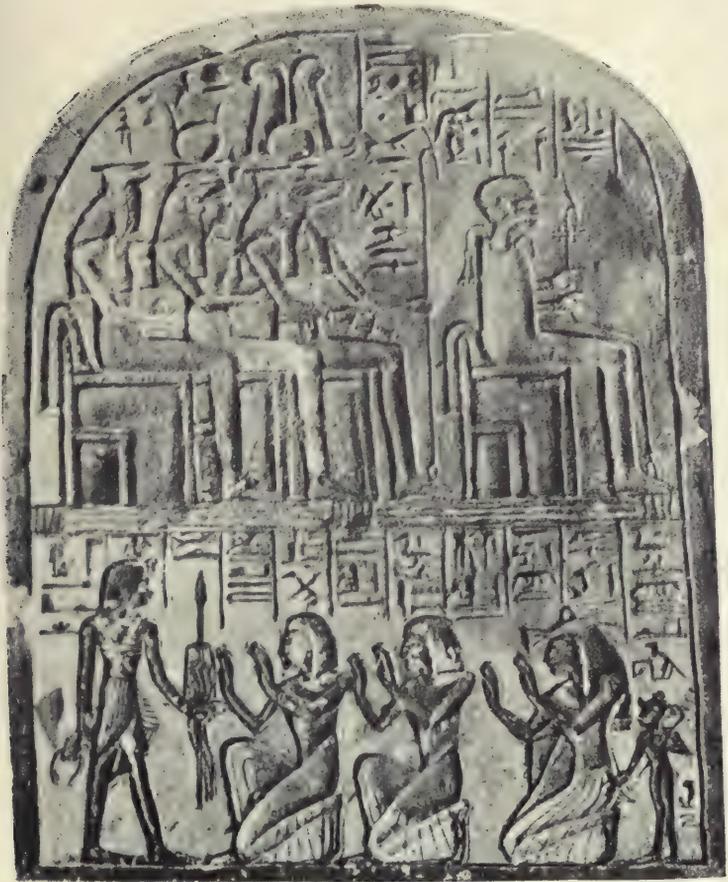
3
272



Stèle du miracle d'Ahmès Ier à Abydos.

(N° d'Entrée 43649.)

272



Stèle du dieu Ched.



BINDING DEPT. FEB 1 1956

DT
57
A24
t.16

Egypt. Maṣlahat al-Āthār
Annales

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

HAND BOUND
BY
UNIVERSITY
OF TORONTO
PRESS

